S. L.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LIIe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LIIe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME CINQUANTE-TROISIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE BONAPARTE, 17

1882

LES FINANCES

DE

L'EMPIRE ALLEMAND

LA CONSTITUTION ET LE BUDGET.

Le retentissement des débats soulevés en Allemagne, à propos du programme de réformes fiscales et d'institutions sociales soumis au parlement de l'Empire, appelle l'attention sur la politique intérieure de ce pays. Depuis les revers inouis qui ont laissé la France mutilée, rien de ce qui touche cette politique ne doit ni ne peut nous laisser indifférens. Nous avons un intérêt trop évident à suivre la marche des affaires d'outre-Rhin, ne fût-ce qu'à titre d'information, et pour remédier à une ignorance qui a été pour beaucoup dans nos malheurs. Si nos hommes d'état ont négligé longtemps de prendre les informations susceptibles de rectifier leur jugement et de les mettre en mesure d'apprécier d'une manière plus juste l'état des choses chez les peuples voisins, de terribles leçons nous ont appris quel danger il y a de se faire illusion et de s'abandonner à l'impression de ses sentimens, au lieu de tenir compte de la réalité des faits. On n'écarte pas une situation difficile ou gênante en s'obstinant à l'ignorer. En ce qui concerne particulièrement l'état des finances allemandes et le mouvement socialiste qui agite les populations ouvrières, on aime à croire parmi nous que le socialisme et la misère économique nous préparent dans un prochain avenir une éclatante revanche de nos humiliations. Or la vérité est que les finances de l'Allemagne, sans être exubérantes, sont peut-être moins menacées et moins compromises que celles de la France. Quant au

socialisme révolutionnaire, le gouvernement allemand est parvenu à l'enrayer, et il s'applique à lui enlever sa raison d'être en donnant satisfaction aux aspirations légitimes des ouvriers. Qui sait si les difficultés elles-mêmes que rencontre l'accomplissement de cette tâche ne sont pas un avertissement à notre adresse et ne nous obligent pas à répéter l'avis donné par Lope de Vega aux spectateurs frivoles dans le prologue d'un de ses drames: « Prenez garde, il s'agit là de nous-mêmes? »

I.

Aujourd'hui que l'unité politique de l'Allemagne est à peu près constituée, le chancelier de l'Empire fait de grands efforts pour en assurer l'autonomie financière. Cette autonomie financière de l'Empire allemand préoccupe beaucoup le puissant homme d'état et lui cause de sérieux soucis. A juste titre, il la considère comme le couronnement indispensable de son œuvre, comme la condition ou la garantie sans laquelle l'unité ne peut durer. L'unité nationale, toutes les populations de l'Allemagne l'ont acclamée avec enthousiasme d'un bout à l'autre du pays. En la réalisant avec un bonheur égal à sa persévérance, le prince de Bismarck a répondu aux aspirations intimes et pressantes du peuple. Aussi cette œuvre grandiose, poursuivie avec une indomptable énergie, accomplie au milieu de difficultés multiples, lui donna sur la nation un ascendant tel que ses volontés prirent pendant un temps toutes force de loi. Toutes les propositions soumises au conseil fédéral et au parlement étaient votées aussitôt que présentées. Chose facile alors, dans le premier éblouissement de la fortune! Enivrée de sa puissance, l'Allemagne était à la dévotion de son chancelier. N'avait-elle pas, outre la gloire, les milliards de l'indemnité française, ressource jugée inépuisable, suffisante non-seulement pour ses besoins, mais encore pour ses caprices? L'enthousiasme pourtant ne survécut pas aux milliards. Lorsque l'épuisement de ceux-ci et les besoins nouveaux créés par leur emploi obligèrent le gouvernement impérial à demander de nouveaux impôts pour couvrir ses dépenses, l'empressement des premiers temps de l'Empire faiblit. Devant ces charges, le peuple et ses représentans hésitent. Ils trouvent les exigences de leurs gouvernans exagérées, et, ouvrant les yeux, ils commencent à se demander si les lois votées d'abord avec trop de hâte ne sont pas défectueuses. Chacun de resserrer les cordons de sa bourse. Sollicité d'augmenter ses impôts, en place des contributions payées naguère par la France, le peuple allemand échangerait volontiers une certaine dose de gloire contre quelques charges en moins. Sans doute, aucun patriote ne voudrait sacrifier l'unité natio-

nale acquise. Mais enfin, des gens qui travaillent de leurs mains plus qu'ils ne cultivent la politique ne peuvent s'empêcher, après comparaison des obligations du présent avec les aises du passé, dans les petits états encore autonomes comme dans les provinces annexées par la Prusse, ces gens-là ne peuvent se défendre d'un mélancolique retour sur le bon temps de l'ancienne confédération.

L'ancienne confédération germanique n'imposait à ses membres aucune charge spéciale. Les états confédérés représentés à la diète se gouvernaient chacun à sa façon, sans autre obligation que celle de se prêter la main en cas d'agression du dehors. Point d'armée commune; par conséquent, point de budget fédéral non plus, ni de contribution autre que les impôts modérés indispensables pour satisfaire aux dépenses propres à chaque état en particulier. Loin d'avoir son budget commun, les états de la confédération se sont partagés entre eux, jusqu'au jour de l'introduction de la constitution de l'Empire le produit des recettes perçues au nom de la communauté de l'union douanière du Zollverein. Mais aussitôt que l'ancienne confédération germanique forma la nouvelle union de l'Empire allemand, la constitution introduisit, avec un gouvernement unitaire, le service militaire, obligatoire pour tout citoyen allemand, dans une armée commune, sous le commandement suprême du roi de Prusse, investi du pouvoir impérial. La formation d'une armée commune, placée sous un commandement unique, impliquait nécessairement la création de ressources propres, indispensables pour l'entretien de cette armée, à fournir par l'Empire, ressources d'autant plus considérables que l'effectif des hommes présens sous les drapeaux se trouvait accru de beaucoup. Le revenu des douanes et des impôts de consommation perçus par l'administration du Zollverein servit de premier fonds attribué à la communauté de l'Empire. Avant l'introduction de la constitution de l'Empire, les recettes communes de l'union douanière se répartissaient entre les états particuliers en raison de leur population respective : le chiffre de la population dut également servir de base pour appliquer aux mêmes états le déficit annuel, — sous la dénomination de contribution matriculaire, — qui restait à couvrir sur l'excédent des dépenses communes, en sus du produit des douanes et des impôts de consommation. Croissant très vite, les dépenses du nouvel Empire se trouvèrent bientôt hors de proportion avec les premières ressources fournies par les impôts de consommation et les droits de douane. Elles se sont élevées au point que les états particuliers n'arrivent plus à payer les contributions matriculaires sans se grever de dettes pour couvrir les déficits du budget de l'Empire. Comme remède à cette situation et pour imposer silence, pour faire taire les murmures des états particuliers, le chancelier de l'Empire est en quête

d'impôts nouveaux dont la liste tend à s'allonger à chaque session nouvelle du parlement.

Déjà, avant la constitution définitive de l'Empire, le prince de Bismarck avait imposé, lors de la conférence tenue à Stuttgart le 5 février 1867, aux états de l'Allemagne du Sud, comme condition de leur entrée dans une alliance offensive et défensive avec la confédération du Nord, d'organiser leurs forces militaires sur le modèle de la Prusse. La Prusse, jusqu'alors, et afin d'assurer sa prépondérance, avait retenu sous les armes 3 pour 100 de sa population totale, entretenant une armée à peu près égale en nombre à celle de la France. Ce déploiement de forces, réalisé au prix de sacrifices énormes, était indispensable pour un état aspirant à la position de grande puissance, et qui ne voulait pas se résigner à jouer le rôle de la Bavière ou de la Saxe, à se laisser dicter sa politique allemande par Lippe-Detmoldt ou Lichtenstein, deux principautés minuscules, siégeant à la diète au même titre que lui. Moins belliqueux, moins expansifs que la Prusse, les petites principautés et les états secondaires entretenaient moins de soldats en proportion de leur population. Avant les traités d'où sortit la confédération de l'Allemagne du Nord et qui imposèrent de force aux états du Sud l'alliance défensive et offensive avec la Prusse, le royaume de Wurtemberg comptait seulement 10,000 hommes armés sur le pied de paix, le grand-duché de Baden seulement 8,000, soit la moitié des effectifs actuels, et encore ces chiffres ne figuraient-ils guère que sur le papier. Maintenant la constitution de l'Empire oblige au service militaire tous les Allemands valides, fixant à 1 pour 100 de la population totale l'effectif de présence sous les drapeaux, avec trois années de service actif, quatre années dans la réserve, cinq années dans la landwehr. Ainsi, sur 100 habitans, 3 figurent sur les cadres de l'armée pour être mobilisés au premier appel. Les dépenses pour l'armée se trouvent doublées par ce fait. Si les contribuables murmurent, les promoteurs de l'ordre de choses actuel ne ménagent rien pour stimuler et exciter le sentiment national par le contraste de l'Empire avec la confédération, du *Reich* présent avec l'ancien *Bund :* l'un parvenu à un degré de puissance inouie, grâce à sa force militaire; l'autre si effacé à cause de l'exiguïté de ses ressources publiques.

Non sans raison, le casque à pointe et l'uniforme passent aux yeux des initiateurs du mouvement unitaire pour le meilleur moyen de discipliner les Allemands des différens pays et de les pénétrer de l'idée nationale. L'école, telle qu'elle est organisée, prépare cette œuvre d'unification; mais il appartient à l'armée d'achever la tâche sous l'effet de la discipline prussienne. On ne saurait méconnaître l'influence d'une armée, sortie du peuple et formée par lui, sur le développement des nationalités. Voyez l'Italie, ou la France.

Comme la Grèce antique, l'Italie contemporaine se sentait depuis plus de cinq siècles une langue commune, une littérature, une civilisation, sans devenir une nation; cinq ou six ans d'une armée nationale ont suffi pour y faire l'unité. Et la France n'a pris une homogénéité vraie que du jour où Provençaux et Normands, Alsaciens et Bretons, réunis dans les mêmes régimens, ont formé la nation française. Rien de plus efficace que les armées pour accomplir ces fusions. Autrement le gouvernement allemand n'aurait pas tant tenu à astreindre au service militaire, dès le lendemain de l'annexion, les jeunes gens des provinces nouvellement conquises, afin de hâter leur prussification. Prussifier et unifier sont tout un, car, par l'unification sous l'impulsion de la Prusse, l'Allemagne devient prussienne, la Prusse ne prend pas le caractère allemand. La constitution de l'Empire, empruntée à l'organisation primitive de la Prusse, manifeste un caractère essentiellement militaire, dont toutes les dispositions sont calculées pour mettre toute la nation en armes. Tout sujet allemand doit être soldat, à moins de perdre sa nationalité et ses droits de citoyen sur tous les points de la patrie commune. Toutes les forces vives du pays, tous les ressorts de l'état concourent au déploiement de l'activité militaire. A l'exemple de l'administration prussienne, les services administratifs de tous les états particuliers ont maintenant pour première obligation de pourvoir aux exigences du recrutement et d'une prompte mobilisation des troupes à chaque appel. Passez-vous dans un village de la campagne, dans n'importe quel pays de l'Empire, votre regard est tout d'abord attiré par un poteau indicateur où vous lisez, au lieu de la distance des localités voisines, le numéro du bataillon de landwehr et celui de la compagnie dont font partie les hommes valides de ce village. Depuis plusieurs années, le chancelier a institué un office spécial des chemins de fer, dont relèvent pour les raisons stratégiques toutes les voies de communication de l'Empire. Dans chaque district, les directeurs de cercle peuvent dire exactement au ministre de la guerre combien chaque commune, jusqu'au moindre hameau, peut, en cas de réquisition, fournir de provisions et de moyens de transport, tandis que, dans les lieux d'étapes, des entrepreneurs, engagés par des traités spéciaux et surveillés par l'administration, sont toujours prêts à nourrir d'heure en heure un nombre d'hommes déterminé, lors des passages de troupes. Etre prêtes à tout moment à entrer en campagne avec leurs forces militaires pour une concentration rapide, au premier appel du roi de Prusse, tel est le résumé de la constitution de l'Empire pour les populations de l'Allemagne unifiée.

Quelle centralisation puissante nous montre l'Empire actuel en regard de la division de l'ancienne confédération sous le régime de

la diète! Grâce à la constitution dictée par le chancelier, acceptée dans l'enthousiasme des succès militaires remportés sous l'égide de la Prusse, les gouvernemens particuliers sont tenus de suivre, sans résistance possible, les ordres venus de Berlin. Viendrait-il à l'idée de l'un ou de l'autre des états secondaires de modifier telle disposition gênante de la constitution, il ne pourrait plus y donner suite sans le consentement du gouvernement prussien, à cause de la clause qui déclare non recevable toute proposition de changement, dès qu'elle trouve une opposition de 14 voix au Bundesrath. Or, au Bundesrath, la Prusse dispose de dix-sept voix, en vertu des précautions prises par le prince de Bismarck, toujours attentif à sauvegarder, à garantir la prépondérance de la Prusse. Le Bundesrath, ou conseil fédéral, représente les gouvernemens des états de l'Union, les souverains, tandis que le Reichstag est la représentation du peuple, issue du suffrage universel par des élections directes. Toute proposition de loi a besoin de l'accord de ces deux facteurs pour devenir exécutoire dans le ressort de l'Empire, après avoir été proclamée par l'empereur au nom de l'Union. Rentrent dans la compétence de la législation de l'Empire : — le droit civil, le droit commercial, le droit pénal, la procédure judiciaire, l'organisation de l'armée et celle de la marine de guerre, les chemins de fer et les tarifs de transport, les postes et les télégraphes, les voies de communication et les canaux dans l'intérêt de la défense du territoire, la navigation fluviale, le système des poids et mesures, les banques et l'émission du papier-monnaie, le système monétaire, les brevets d'invention, la propriété intellectuelle, la police sanitaire, les douanes et les impôts communs. Il existe déjà pour l'Empire un code de commerce, un code pénal et un code de procédure : le code civil est en préparation. *Reichsrecht bricht Landsrecht*, dit la maxime unitaire émise à Berlin; ce qui signifie que dès maintenant les lois d'Empire priment les lois des états particuliers, dont l'autonomie sera bientôt restreinte à la police locale, à l'assistance des indigens, et à l'administration des chemins vicinaux. Beaucoup de ces gouvernemens minuscules, si acharnés contre le Danemark, dont ils n'ont pas cru devoir respecter les droits dans la question du Sleswig, à cause de sa faiblesse matérielle, peuvent faire à leur tour, après la perte de leur propre autonomie au sein de l'Empire, les réflexions de circonstance sur les abus de la force. Avant peu, le droit d'Empire, manié et appliqué par des agens prussiens, aura complètement abrogé en tout et partout les droits des états particuliers. Dès maintenant, le roi de Prusse, devenu empereur allemand, représente l'Allemagne dans les relations extérieures et dispose du commandement supérieur de la force armée. Pour les commandemens militaires comme pour la représentation de leurs

intérêts à l'étranger, les souverains des autres états allemands, indépendans sous le régime de l'ancienne confédération, ont abdiqué leurs pouvoirs particuliers entre les mains de la monarchie prussienne. La constitution de l'Empire, émanée des inspirations de la Prusse, confère à l'empereur seul le droit de déclarer la guerre et de rétablir la paix, de conclure des alliances et autres traités avec les puissances étrangères, de recevoir et d'accréditer des ambassadeurs au nom de l'Allemagne, de convoquer et de clore le Bundesrath et le Reichstag, de proclamer les lois et d'en surveiller l'exécution. Une action unique, exécutée par des mains prussiennes, sous le couvert de l'intérêt allemand, éclate ainsi dans toutes les directions de l'activité politique, sans aucune entrave, sans qu'il faille prendre formellement l'avis des états particuliers dans les questions de la plus haute importance. Quand, avec l'épée, les rois de Prusse disposeront aussi de la caisse, garnie suivant leurs exigences, les derniers vertiges d'autonomie auront disparu pour les autres gouvernemens allemands, abandonnés aux loisirs du *far-niente*, laissant danser tous leurs sujets dans la mesure et sur l'air marqués par Berlin. L'épée, la monarchie prussienne la tient assez fort déjà pour ne pas lâcher prise, grâce aux garanties introduites par son premier ministre dans la constitution de l'Empire. Le prince de Bismarck met en mouvement tous les ressorts de sa politique intérieure, dans la phase présente, afin d'assurer à la caisse de l'Empire des revenus suffisans pour n'avoir plus rien à demander au Reichstag, mandataire du peuple allemand.

Certes la politique prussienne est bien nette dans ses vues. D'aucun côté, elle ne se trouve à court pour avoir négligé les précautions nécessaires à la réalisation de ses fins. Sachant que celui qui tient l'épée arrive aussi à disposer de la caisse, que la caisse, que la fortune est livrée à la force, le chancelier, afin d'écarter la moindre chance de conflit, a eu soin de stipuler dans la constitution que l'empereur, commandant les forces de terre et de mer, nommerait personnellement au sein du conseil fédéral, en sa qualité de président, les membres des commissions spéciales pour l'armée, la marine et les fortifications, tandis que le conseil élit les membres de ses autres commissions. Cette manière de s'attribuer la part du lion en tout et partout rappelle le procédé de Polichinelle qui dit, en recommandant de bien partager en frères : « A moi le tout, le reste aux autres ». Nul doute que les jours du Bundesrath ne soient comptés aussi, et que, du moment où l'Empire aura acquis son autonomie financière complète, l'institution du conseil fédéral, ainsi que celle du Reichstag, ne risquent fort de tomber, comme des rouages gênans dans l'organisme du gouvernement personnel. C'est ce qu'appréhende le Reichstag quand il dispute au chancelier de

l'Empire les nouveaux impôts pour lesquels le Bundesrath, représentation des souverains et des gouvernemens particuliers, n'a déjà plus la force de refuser son consentement. Si le régime absolutiste auquel tend le prince de Bismarck ne s'établit pas et n'absorbe pas toutes les forces vives de la nation, le mérite n'en reviendra pas aux souverains des états particuliers, mais à la résistance opposée au nom du peuple par ses députés au Reichstag. N'en doutons pas, le peuple aura le dernier mot.

En attendant, la constitution impose le service militaire à tous les sujets allemands sans exception, sans possibilité de se faire remplacer dans l'accomplissement de ce devoir. Toutes les troupes allemandes sont tenues d'obéir sans conditions ni restriction à tous les ordres de l'empereur ; chaque soldat s'engage à l'obéissance par le serment du drapeau. Comme commandant supérieur de l'armée allemande, l'empereur fixe l'état de présence et la division des contingens à fournir par les états particuliers, ainsi que l'organisation de la landwehr. Des inspections spéciales lui permettent de faire constater à tout moment que les troupes des différens états sont en nombre et en mesure d'entrer en campagne. Afin de maintenir l'unité dans l'administration, l'entretien, l'équipement et l'armement de tous les corps, les ordonnances et les règlemens propres à l'armée prussienne s'appliquent à toutes les troupes de l'Empire. Les régimens, quoique recrutés dans des ressorts répondant aux territoires des états particuliers, ont des numéros d'ordre suivis pour toute l'armée allemande, sans distinction de pays. Une disposition de la constitution de la confédération de l'Allemagne du Nord avait déjà établi que, « pour l'habillement, les couleurs et la coupe de l'uniforme prussien serviraient de règle. » Appliquer la législation militaire prussienne ne suffisait pas pour l'unité ; il fallait encore le signe extérieur de l'uniforme, pour pénétrer chaque sujet de l'idée que le régime allemand s'identifie complètement avec le régime prussien. Rien n'a été négligé non plus pour l'exécution des mesures à prendre dans l'intérêt de la stratégie : l'empereur a la faculté de faire élever des ouvrages de fortification sur tout le territoire de l'Allemagne, et l'administration de l'Empire comprend un office spécial des chemins de fer, chargé particulièrement du service des voies ferrées au point de vue militaire. La constitution prévoit aussi l'émission d'emprunts pour suppléer à l'insuffisance des ressources ordinaires, en cas de construction de fortifications ou de voies ferrées, qui sont jugées nécessaires dans l'intérêt de la défense du territoire. D'après l'article 41 de la constitution, non-seulement le gouvernement impérial a la surveillance de l'exploitation des chemins de fer sur toute l'étendue de l'empire allemand, mais il peut établir ou faire exécuter de nouvelles lignes sur le ter-

ritoire des états particuliers, même malgré l'opposition des gouvernemens de ces états. Toute administration ou toute société de chemins de fer actuellement existans est obligée d'accepter la jonction de son réseau avec les lignes nouvelles, tandis que le droit d'opposition à l'établissement des lignes parallèles ou concurrentes, concédé antérieurement, se trouve abrogé sans retour, et ne pourra plus être accordé en cas de concessions nouvelles. De quelque côté que l'on se tourne, on voit appliquer partout le principe de la prédominance du droit d'Empire sur le droit de souveraineté des états particuliers, interpréter le droit prussien comme droit allemand.

II.

Quelque chose explique, s'il ne le justifie, le rôle prépondérant de la Prusse en Allemagne. Depuis la guerre de trente ans, cette jeune puissance, devenue aujourd'hui le pivot de la politique européenne, a été le bouclier de tous ces petits états, trop morcelés ou trop faibles pour se défendre eux-mêmes, et que l'Autriche, plus puissante, n'a pas su toujours protéger efficacement. L'appui donné par la Prusse aux petits princes allemands ne s'explique pas sans doute par un sentiment de pur désintéressement. Porter au compte de la monarchie militaire éclose dans les sables de Brandebourg ce rôle généreux, mais ingrat, ou tout au moins sans profit, serait faire injure à son sens pratique. Ses historiens en conviennent sans ambages : si la Prusse a entretenu une armée hors de proportion avec ses ressources, elle a voulu du même coup assurer avec son existence son agrandissement, ce qui est tout un pour elle. Trop à l'étroit sur le territoire aride de la Marche, confinés dans un domaine peu favorisé par la nature, les électeurs de Brandebourg habituèrent de bonne heure leurs sujets à vivre de leurs voisins. Sans industrie suffisante pour occuper une population aussi prolifique, ils ont cultivé plus particulièrement l'art militaire, par nécessité autant que par goût. Les soldats formés dans ces conditions ne servent pas seulement pour la parade. Un pays pauvre ne comporte pas un pareil luxe. Pour utiliser leur armée aguerrie, nombreuse, brave et disciplinée, les princes de Hohenzollern, devenus rois de Prusse, se sont appliqués à étendre leurs possessions, à chercher des frontières naturelles, à gagner les positions stratégiques nécessaires pour observer et dominer l'Allemagne, pour neutraliser l'influence des empereurs d'Autriche, en attendant l'occasion de les exclure. Tâche difficile, entreprise avec vigueur, poursuivie avec une constance et des succès qui ne semblent pas laisser de doute sur l'issue définitive.

L'issue définitive de la politique prussienne en Allemagne tend à confondre les limites du nouvel Empire avec les limites de la langue

allemande. A l'heure présente, cette œuvre n'est pas encore accomplie dans son entier. Pourtant ses promoteurs ne doutent pas que le problème de l'unité nationale ne se résolve dans ces termes, étant donnée la direction du mouvement, et malgré ses intermittences. Dans leurs plans, l'unité allemande doit aboutir à la réunion en un grand corps d'état unique de toutes les populations allemandes par le langage ou la descendance.

So weit die deutsche Zunge klingt,

chante Arndt dans ses strophes patriotiques : aussi loin que résonne la langue allemande, aussi loin s'étend la patrie de l'Allemand. Les cartes de l'Allemagne introduites dans certaines écoles pour l'instruction de la jeunesse comprennent dans les limites de l'Empire allemand, non seulement l'Alsace et la Lorraine, mais encore la Hollande et les Flandres, la Suisse jusqu'au Gothard et l'Autriche au-delà de Vienne. Le Danube devient sur ces cartes, comme le Rhin et la Vistule, un fleuve allemand, tandis que la ligne des côtes allemandes est appelée à empiéter sur les provinces russes au bord de la mer Baltique. Ajoutez à ce domaine allemand les enclaves non allemandes déjà acquises, ou appelées à entrer dans son ressort, et le cri d'alarme jeté par le général Skobelef aux Slaves ne reste pas sans raison. En fait d'enclaves, le prince de Bismarck soutient une théorie qui ne permet point de doutes sur le programme mis à exécution. Lors de l'interpellation faite au Reichstag par les députés danois pour l'exécution de l'article 5 du traité de Prague, le chancelier allemand a affirmé en termes explicites qu'il ne peut autoriser les populations danoises du Sleswig à se prononcer par un plébiscite sur le choix de leur nationalité, parce que leur retour au Danemark aurait pour conséquence d'englober les parties allemandes, et que, si la délimitation adoptée détermine ou entraîne des enclaves, ces enclaves ne peuvent être tolérées nulle part au détriment de populations germaniques. Or les provinces baltiques de la Russie renferment d'assez fortes colonies d'Allemands, et les Français de Metz aussi bien que les Polonais de Posen ont appris, au détriment de leur nationalité à eux, comment les hommes d'État prussiens interprètent et appliquent la théorie des enclaves.

Idée toute moderne, l'unité nationale ne préoccupait pas l'ancienne Allemagne féodale. Un passé héroïque, de grands hommes ne suffisent pas pour réunir en un même corps de nation des populations ignorantes et soumises à une multitude de petits souverains en opposition d'intérêts les uns avec les autres. La patrie pour chacun, dans ces conditions, c'était le coin de terre étroit et borné où le rattachaient ses intérêts immédiats. Lorsque la vie publique s'éveilla,

avec les progrès de l'instruction, et à la suite du mouvement patriotique provoqué par les luttes soutenues en commun contre les invasions françaises, les chefs de ces états morcelés à l'extrême se gardèrent de l'entretenir. Bien au contraire, princes et noblesse se montrèrent hostiles à ce réveil, parce qu'ils y voyaient une révolution sociale et qu'ils craignaient pour leurs privilèges. Au lieu de s'allier avec la bourgeoisie contre les souverains minuscules, les gentilshommes convoitaient les clés de chambellans de ces potentats en miniature. Connaissant pour ainsi dire chacun de leurs sujets par son nom, les princes exerçaient généralement une administration paternelle, mais méticuleuse, tandis que les masses honnêtes et douces des populations rurales et ouvrières restaient étrangères à toute émotion politique ou nationale. Pour trouver l'Allemagne, pour saisir le sentiment de la nation, durant la première moitié du siècle actuel, il faut considérer la bourgeoisie ou plutôt la classe lettrée. Ce sont les écrivains, les poètes, les philosophes allemands qui ont conçu et entretenu l'idée de la nationalité, développée ensuite au sein du peuple par le souvenir de souffrances et d'efforts communs. Faire de grandes choses, vouloir en réaliser de plus grandes encore, avoir souffert, lutté, espéré ensemble, voilà ce qui crée et engendre une nation. Seulement quelle confusion et quelle diversité dans les solutions proposées par le monde des lettrés pour réaliser l'unité nationale! Avant l'entrée en scène du grand chancelier prussien, on n'a pas entendu deux Allemands qui fussent d'accord sur la solution du problème. L'un voulait un état fédératif, l'autre une confédération d'états, un autre encore un état complètement centralisé. Celui-ci demandait l'admission de l'Autriche entière, que celui-là excluait à moitié, tandis qu'un troisième la repoussait complètement. Certains désiraient un gouvernement central confié à un souverain, certains autres auraient préféré que ce pouvoir central fût exercé par une commission exécutive, ou bien songeaient à faire revivre le système féodal de la vassalité, système auquel on venait enfin opposer la proposition de diviser le pays en autant de républiques qu'il compte de races. *Quot capita, tot sensus*, ou comme s'exprime Goethe : *So viel Männer, so viel Köpfe*. Au milieu de ce chaos politique et intellectuel apparut M. de Bismarck, déclarant que ces questions se décident non dans des dissertations littéraires, mais par le feu et le sang, et que la parole est au canon pour accomplir l'œuvre de la régénération nationale. Dans la pensée du futur chancelier de l'empire, la guerre seule devait faire comprendre aux différens groupes de populations allemandes la nécessité de placer les intérêts généraux au-dessus des nuances individuelles, et que pour arriver à l'unité, pour vivre de la vie commune, il faut sacrifier une part de ses préférences personnelles.

Toutefois, un homme d'état clairvoyant sait attendre l'heure propice pour la réalisation de ses projets sans les compromettre en précipitant les événemens. La confédération germanique devait être, d'après la déclaration formelle de l'article premier du traité de Vienne, signé le 15 mai 1820, une union des princes allemands et des villes libres. Cette union devait rester indissoluble et aucun des membres contractans ne conservait le droit d'en sortir. Elle avait pour but d'assurer la sécurité de l'Allemagne à l'intérieur comme au dehors, en sanctionnant l'indépendance et l'intégrité des états particuliers. Chacun de ces états, indépendans les uns des autres, conservait sa souveraineté pleine et entière. Point de pouvoir central qui rappelât la nature ou les qualités d'un gouvernement commun à tous. La volonté de l'union, résultant de la composition des volontés des états particuliers, était exprimée par la diète fédérale, où chaque état était immédiatement représenté par ses plénipotentiaires. De fait, le rôle de la diète se réduisait à celui d'une simple autorité de police. La fameuse proclamation de Kalisch avait bien annoncé « aux peuples allemands le retour de la liberté et de l'indépendance, et la renaissance de leur vénérable Empire, » promettant « que l'exécution de ce grand œuvre devait être réservée uniquement aux seuls princes et peuples de l'Allemagne, afin que celle-ci ressortît plus jeune, plus vivace et plus en unité de l'esprit propre à l'Allemagne de toute antiquité. » Toutefois, aucune de ces espérances ne s'est réalisée. Dans les relations extérieures, l'entière nullité de la confédération se manifesta dès le début; les promesses faites au peuple allemand ne produisirent aucun résultat non plus pour ses affaires intérieures. Le particularisme et la souveraineté des états, la jalousie de l'Autriche et de la Prusse, l'unanimité de voix nécessaire à la diète pour les grandes mesures d'intérêt commun eurent pour effet de faire échouer toutes les tentatives, tous les essais d'amélioration. Non sans raison, les esprits libéraux reprochaient à la diète de mettre sa principale activité à créer des difficultés au développement constitutionnel des états secondaires, afin de sauvegarder le principe monarchique. Contrairement aux engagemens pris, disaient-ils, l'union des états allemands se réduisait à une simple union personnelle des princes : *zu einem rein persönlichen Furstenbunde.* L'assemblée de Francfort essaya, sans y réussir, à la suite des événemens de 1848, de transformer la confédération des états allemands en un état fédératif.

Les aspirations unitaires exprimées au parlement de Francfort répondaient trop aux visées traditionnelles de la Prusse pour ne pas engager celle-ci à entreprendre ou à poursuivre l'œuvre de l'unification à son profit par l'absorption de l'Allemagne. Ce drame commencé par le grand électeur, continué par Frédéric II, repris par

le baron de Stein, a amené au quatrième acte, joué par le prince de Bismarck, l'expulsion de l'Autriche, en attendant pour le dénoûment final l'incorporation des provinces allemandes de cet empire à l'empire allemand. Tant que survivait le dualisme des deux puissances au sein de l'ancienne confédération, la constitution de l'unité nationale restait forcément à l'état de vœu illusoire. M. de Bismarck expose dans une lettre du 12 mai 1859, écrite à Saint-Pétersbourg, le programme de sa politique, aussi nette dans ses vues que peu systématique dans ses moyens. Ses moyens, le chancelier allemand sait les varier suivant les circonstances, tandis qu'il marche vers son but avec une constance invariable. Personne ne lui a jamais attribué une grande sympathie pour le régime parlementaire. Ses procédés à l'égard de la chambre des députés de Prusse et la façon cavalière dont il traite au Reichstag les élus de la nation ne témoignent pas d'une sérieuse estime pour la volonté du peuple chez ce champion du droit divin. C'est pourtant au nom de la volonté du peuple, c'est avec le concours d'un parlement issu du suffrage universel qu'il propose de régler les destinées de l'Allemagne, sous l'impression encore vivace des souvenirs et des résolutions du parlement de Francfort, stimulé et encouragé par l'agitation unitaire du *Nationalverein*. Lorsque l'Autriche, de concert avec les états secondaires, vint proposer à la diète de confier les affaires de la confédération à une délégation des états allemands, M. de Bismarck n'hésita pas à demander comme la réforme la plus essentielle et la plus importante à introduire dans l'organisme fédéral l'élection d'une assemblée nationale, nommée au suffrage universel direct, en proportion du chiffre de la population des différentes parties de l'Allemagne. Lisez le mémoire du ministère prussien en date du 15 septembre 1863, et vous verrez cette espèce d'appel au peuple invoquer un parlement élu comme le seul moyen d'arriver à l'unité, en disposant les intérêts propres aux états particuliers de façon à servir l'intérêt de la communauté de l'Allemagne.

N'est-ce pas un étrange spectacle que cette démarche du plus autoritaire des hommes d'état se posant en face de l'Allemagne comme le champion de la démocratie? Même à une époque comme la nôtre, féconde en contradictions, on peut s'étonner de voir le prince de Bismarck disposé à se mettre à la tête de la révolution et jeter aux princes le défi d'accepter l'annulation de leur autorité devant l'omnipotence de la souveraineté nationale. Dans les plans du futur chancelier de l'Empire, l'autorité des princes, nous entendons l'autorité des souverains secondaires, ne comptait pas plus que ne pèse aujourd'hui la volonté des mandataires du peuple, quand ceux-ci refusent de s'assouplir à ses vues. Mais la Prusse ne pou-

vait demander ouvertement à la diète fédérale une reconstitution de l'Allemagne sans la participation de l'Autriche. Cette puissance exerçait dans la diète une influence trop positive sur les gouvernemens des états secondaires pour qu'il y eût chance de l'exclure pacifiquement avec le concours des princes. Avec un parlement issu du suffrage universel, l'opération présentait moins de difficultés, sous l'effet des excitations du parti national, qui n'entendait pas confier les destinées de l'Allemagne unifiée à un gouvernement hétéroclite, inspiré par les conseillers non allemands. La question de Sleswig, la succession des duchés de l'Elbe et l'exécution fédérale demandée par la diète, où l'Autriche se joignit à la Prusse pour une action commune, vinrent à point pour favoriser les projets prussiens. Au milieu de discussions interminables, habilement entretenues, sur la souveraineté des duchés de Holstein et de Lauenbourg, discussions dont l'Autriche devait sortir dupe, après avoir servi de complice dans la spoliation et le démembrement du Danemark, l'envoyé prussien demanda à la diète de Francfort, le 9 avril 1866, de convoquer par voie d'élections directes et au suffrage universel un parlement qui représenterait la nation allemande tout entière, afin de statuer sur les réformes en question, à propos des changemens à introduire dans la confédération. Le mémoire du mois de septembre 1863 revenait ainsi sur le tapis, après un peu de temporisation, tandis que M. de Bismarck faisait une vive critique de l'organisation fédérale dans ses circulaires aux représentans de la Prusse auprès des puissances. L'état de choses existant ne pouvait se prolonger sans préjudice pour la communauté, et une réforme devenait indispensable. Cette réforme de l'organisation fédérale, suivant les notes de Berlin, devait être réalisée d'un commun accord entre les gouvernemens confédérés et une assemblée nationale, exprimant la volonté du peuple allemand. Isolément aucun des deux facteurs, ni le parlement élu par la nation, ni les gouvernemens représentés à la diète, ne serait en mesure de résoudre ce problème. Il y eut circulaire sur circulaire. Une déclaration suivait l'autre, vive, pressante, impérieuse. Lorsque la commission spéciale, nommée par la diète pour examiner les propositions de la Prusse, se réunit, le plénipotentiaire prussien précisa les termes des mesures à prendre : convocation d'une assemblée nationale, fixation de la compétence des organes de l'Union reconstituée, organisation d'un service consulaire commun pour toute l'Allemagne, création d'une marine de guerre allemande, revision de l'organisation militaire de la nation.

Toutes les dispositions essentielles de la constitution de l'Empire actuellement en vigueur se retrouvent dans ces propositions, soit en termes explicites, soit en germe, se résumant dans l'organisation de l'armée allemande entre les mains de la Prusse, avec la création

des ressources nécessaires pour l'entretien de cette force. Avant tout, il fallait écarter l'ingérence de l'Autriche dans les affaires propres de l'Allemagne, qui ne devait pas compter dans les rangs de son armée des soldats croates, italiens, tchèques, slovaques ou magyares, bien que la Prusse ne renonçât pas à ses régimens polonais. L'exposé des principes pour servir de base à une nouvelle législation fédérale, envoyé le 10 juin 1866 aux agens prussiens auprès des gouvernemens de la confédération, s'exprime nettement sur l'exclusion de l'Autriche de la nouvelle Union. Pour la forme et jusqu'à nouvel ordre, une exclusion semblable fut dénoncée à la Hollande pour le Limbourg; des traités particuliers devaient à l'avenir fixer les relations de l'Allemagne avec la Hollande et l'Autriche. Les gouvernemens de la confédération étaient invités à se prononcer au sujet de leur adhésion à la constitution d'une nouvelle Union allemande sur la base des propositions prussiennes, dans le cas où l'ancienne organisation viendrait à se décomposer devant l'éventualité d'une guerre imminente. Afin de rallier la Bavière à ses combinaisons, M. de Bismarck lui promit le commandement des forces militaires de l'Allemagne du Sud, comme plus tard on sut faire miroiter aux yeux du roi Louis la couronne impériale, en provoquant les espérances qui l'ont amené à prendre l'initiative de la proclamation de Versailles pour élever Guillaume de Hohenzollern à la dignité d'empereur allemand. Forte de ses succès, triomphante de l'impuissance, de la division et de la lenteur inséparables de l'organisation de la ci-devant confédération germanique, la Prusse réalisa avec éclat, en moins de cinq années, l'idée de l'unité nationale par la restauration de l'empire d'Allemagne, accomplie à son profit avec exclusion de la maison d'Autriche. L'acte constitutionnel de 1867, adopté par les états de la confédération du Nord, ne forme qu'une mesure de transition entre les propositions prussiennes de la diète de Francfort, en date du 9 juin 1866, et la constitution de l'Empire définitivement mise en vigueur depuis le 1er janvier 1871, avec l'assentiment des représentans du peuple allemand. Avec un gouvernement unitaire, une législation et un budget communs, une même représentation dans les relations extérieures, une armée et une marine nationales, la constitution de l'Empire, en conférant la dignité et la puissance impériales au roi de Prusse, consacre l'entière subordination de tous les états particuliers de l'Allemagne à la monarchie prussienne, sans possibilité de s'y soustraire. Plus d'indépendance pour ces états, pas même une autorité réelle, car la loi d'Empire prime leur législation propre, suivant l'enseignement des maîtres du droit public. A peine les représentans élus de la nation peuvent-ils disputer au gouvernement impérial les impôts nouveaux, demandés par le chancelier en sus des ressources garanties par la

constitution pour répondre aux charges communes. Que l'empereur déclare la guerre ou qu'il trouve bon de faire la paix, tous les pays de l'Allemagne sont contraints de fournir leurs contingens et de se soumettre, sans résistance possible pour aucun des gouvernemens médiatisés, réduits à l'état de fantômes, semblables à ces ombres inconsistantes, ces formes creuses qui voltigent dans le vide et dont parle la Sibylle :

Et, ni docta comes tenues sine corpore vitas
Admoneat volitare cava sub imagine formæ,
Irruat, et frustra ferro diverberet umbras.

L'un ou l'autre serait-il tenté de désobéir à un ordre donné au nom de l'Empire, une exécution immédiate le rappellerait à son devoir ou à ses obligations. « Si des membres de la confédération ne remplissent pas leurs devoirs fédéraux prévus par la constitution, disait l'acte de 1867, ils pourront y être contraints par voie d'exécution. » Cette disposition a été maintenue dans la constitution de l'Empire revisée en 1871, pourtant sans les complémens de l'article 19 de la constitution primitive de la confédération de l'Allemagne du Nord, qui ajoutait : « L'exécution fédérale, quand il s'agira de prestations militaires, et lorsqu'il y aura péril en la demeure, devra être ordonnée et accomplie par le commandant des forces fédérales. » Et plus loin : « L'exécution pourra être étendue jusqu'à la séquestration des pays qu'elle conserve et de ses pouvoirs gouvernementaux. » Lors de la revision de la constitution, la peine de la séquestration a été effacée, comme une menace désormais superflue, toute l'administration militaire dépendant maintenant directement de l'empereur, sans ingérence possible pour les princes des états médiatisés. Avant la proclamation de l'Empire et sous le régime de la confédération du Nord, les états de l'Allemagne au sud de la ligne du Mein avaient déjà été liés par des traités d'alliance offensive et défensive, avec l'obligation d'organiser leurs forces militaires sur le modèle de la Prusse, aussi bien que les états immédiatement entrés dans la confédération du Nord. Toutes les parties de la constitution de l'Empire allemand et les actes qui l'ont préparée portent l'empreinte de la forte main du chancelier, et si ces actes consacrent l'unité nationale, toutes leurs dispositions concourent avant tout à faire de l'Allemagne une puissance militaire de premier ordre, livrée à la discrétion de la Prusse.

III.

On se demande souvent, en France surtout, si l'exagération du militarisme n'entraînera pas dans un avenir rapproché la ruine

matérielle de l'Empire allemand et si les sacrifices nécessaires pour être à tout moment prêt à marcher au combat n'aboutiront pas pour l'Allemagne à un suicide économique. Il ne manque pas de gens, même en Allemagne, qui jugent les armemens de la nation unifiée au-dessus de ses forces et en tirent la conclusion d'une inévitable catastrophe. Telle n'est pas notre appréciation, car nous ne voyons pas que les charges actuelles de l'Empire excèdent ses moyens. Le budget de l'Empire allemand est inférieur au budget militaire de la France. Sauf quelques voix isolées et sans écho, personne ne demande, même dans les rangs de l'opposition au Reichstag, à diminuer les crédits affectés à l'armée. Tout au plus les chefs de l'opposition parlementaire emploient-ils leurs efforts à combattre les projets d'impôts nouveaux, sans refuser pourtant toute augmentation de crédit pour les dépenses militaires. Si le peuple se plaint de ses contributions, il ne les en acquitte pas moins honnêtement, avec les surtaxes. Dans les états du Sud, où les charges publiques ont été de tout temps moins lourdes que dans le Nord, où l'humeur est moins belliqueuse aussi, les masses, peu sympathiques au régime prussien, murmurent davantage, en comparant l'existence plus facile dans le passé aux exigences impérieuses du présent. Prétendre cependant, comme on l'essaie de l'autre côté des Vosges, que les Allemands ne supporteront pas longtemps leurs obligations militaires actuelles, c'est mal apprécier l'état réel des choses et des esprits. En Prusse, les hommes de l'opposition, ceux qui votent pour les candidats progressistes, se lèvent comme les conservateurs quand le gouvernement touche la corde patriotique. Et quand ce même gouvernement signale un danger national ou montre le sol de la patrie menacé, Bavarois et Wurtembergeois, oublieux de leurs rancunes particularistes, accourent et se rangent vite à côté des détestés Prussiens. Sous le drapeau national il n'y a plus que des Allemands obéissant à une commune discipline.

Jusqu'au 31 décembre 1881, les états particuliers étaient tenus de verser à l'empereur, commandant supérieur des troupes de l'Union, une taxe annuelle de 225 thalers ou 843 fr. 75 par homme sous les armes, pour l'entretien de leur contingent. Aux termes de la constitution de l'Empire, cette contribution doit continuer à être versée dans la caisse commune ou portée au compte des différens états. Pour un effectif de 449.257 hommes actuellement sous les drapeaux, la marine non comprise, cela équivaudrait à 303 228 475 marcs. Or le projet de budget pour l'exercice 1882-1883 porte pour dépense ordinaire de l'armée 343,823,789 marcs ou 429,779 736 francs, soit environ 1,016 francs par homme, répondant à une contribution de 10 francs par tête d'habitant, à raison

d'une population de 44,958,205 habitans, d'après le recensement du 1er décembre 1881. En France, la population s'élève à 37,119,720 habitans; le nombre de soldats de l'armée active est de 498,497 hommes; le montant du budget militaire de 570,280,085 francs, soit 1,140 fr. de dépenses en moyenne par homme inscrit, et 15 francs de contribution par tête d'habitant. Avant la constitution de l'Empire, le budget militaire de l'Allemagne ne dépassait pas 199,252,719 marcs pour l'exercice de 1868, soit l'équivalent d'une contribution de 7 francs par tête d'habitant, en sorte que l'augmentation se monte à 43 pour 100 de ce chef, dans l'espace de quinze années. Sur un budget total de 607 millions de marcs pour l'exercice annuel courant, les dépenses pour l'armée et la marine absorbent 411 millions, soit plus des deux tiers, voire même 86 pour 100 du revenu total, si l'on compte que le crédit de 30 millions, inscrit au fonds des invalides, représente le montant des pensions militaires, ainsi qu'une somme de 18 millions sur le crédit porté comme fonds général des pensions. Avec autant de raison pourrait-on encore assimiler à des charges militaires les subventions ou les dépenses pour construction de chemins de fer, consacrées à des lignes exclusivement stratégiques, puis les intérêts de la dette de l'Empire, contractée en majeure partie pour les besoins de l'armée et de la marine.

Alimenté en partie par des impôts ou des recettes à lui propres, en partie par les contributions matriculaires versées par les états particuliers sur le produit de leurs recettes à eux, le budget de l'Empire allemand a l'avantage de se trouver toujours en équilibre, par la raison que les contributions matriculaires, réparties par le chancelier entre les états particuliers, servent justement à compenser le déficit annuel entre les dépenses et les recettes. La constitution autorise pourtant le recours à l'emprunt, pour les dépenses extraordinaires dans l'intérêt de la défense du territoire, des chemins de fer et des télégraphes. L'évaluation des recettes pour chaque exercice se fait d'après le rendement moyen effectué sur les différens articles pour les trois années précédentes. C'est le mode suivi en Prusse et en Alsace-Lorraine. S'il y a des plus-values, les excédens se reportent au compte de l'exercice budgétaire suivant. On n'admet pas facilement des dépenses supérieures aux crédits votés, et les budgets rectificatifs sont beaucoup plus sobres en Allemagne qu'en France. Pour embrasser d'un seul coup d'œil l'état des dépenses et des recettes propres à l'Empire, nous résumons dans le tableau que voici, par ordre des services, le projet de budget présenté au Reichstag pour l'exercice courant du 1er avril 1882 au 31 mars 1883 :

BUDGET DE L'EMPIRE ALLEMAND.

(VALEUR EN MARCS.)

EXERCICE 1882-1883	RECETTES.	DÉPENSES. Ordinaires.	DÉPENSES. Extraordinaires.
Bundesrath et Reichstag........	622	403.700	—
Chancellerie de l'Empire........	1.889	120.770	—
Affaires étrangères.............	524.650	6.676.775	78.800
Office de l'intérieur............	125.391	2.860.422	612.572
Trésorerie de l'Empire.	161.905	86.377.566	3.595.825
Cour suprême de justice........	333.831	1.707.667	200.000
Armée....................	3.391.320	343.823.789	30.156.931
Marine..........................	410.645	28.465.856	8.728.800
Chemins de fer de l'empire......	12.686.403	303.150	4.400.000
Postes et télégraphes..........	21.264.000	—	3.098.000
Imprimerie impériale...........	1.051.240	—	15.000
Cour des comptes..............	55 298	528.673	—
Banque de l'Empire.............	1.506.426	—	—
Douanes et impôts de consommation........................	351.060.748	—	—
Droits de timbre................	19.576.100	—	—
Administrations diverses........	9.743	—	—
Fonds général des pensions.....	16.876	19 095.287	—
Pensions aux invalides..........	30.129.567	30.129.567	—
Fonds de roulement.............	—	—	10.200.000
Dettes de l'Empire..............	—	13.702.500	227.300
Intérêts sur existans............	3.262.953	—	—
Compte de liquidation de la guerre de France............	—	—	18.283
Manquant sur l'exercice de 1880.	—	—	12 062.468
Contributions matriculaires	116.062.740	—	—
Supplément extraordinaire......	44.803.288	—	—
Ensemble................	606.435.632	534.195.722	73.393.979

Ce budget se balance par une somme de 606,435,632 marcs en recettes et en dépenses, dont 534.195,722 marcs de dépenses ordinaires ou courantes, et 73.393,979 marcs de dépenses extraordinaires. Aux 607 millions du budget de l'Empire il convient d'ajouter environ 900 à 1,000 millions pour les budgets des états particuliers, en sorte que les charges totales des contribuables allemands par rapport à l'état, pour les gouvernemens particuliers et pour l'Empire réunis, ne dépassent pas 1,600,000,000 de marcs ou 2 milliards de francs, soit par tête d'habitant 44 francs au plus, contre 84 francs, quote-part moyenne d'un contribuable français avec un budget ordinaire de 3,040,000,000 de francs. Il est vrai que, si nous portions en compte dans les budgets allemands les frais d'exploitation des chemins de fer, des postes et télégraphes, d'autres services analogues, nous arriverions à un chiffre de dépenses et de

recettes de 400 millions plus élevé, car rien qu'en Prusse ces frais d'exploitation (*Betrieb und Verwaltungskosten*) atteignent un total de 284 millions de marcs pour l'exercice de 1881, en Bavière, de 89 millions pour le même exercice, dans le pays de Baden, de 33 millions. Sur 34,039 kilomètres de chemins de fer en exploitation au 1er avril 1880, il y avait 26,196 kilomètres appartenant à l'état ou exploités par lui, dont 11,640 kilomètres pour l'état prussien à lui seul. Or, au lieu de porter dans notre décompte budgétaire les recettes brutes et les dépenses de ces sortes d'administrations, nous nous sommes contentés d'inscrire les dépenses et les recettes, après déduction des frais d'exploitation. La part moyenne aux dépenses et aux recettes par tête d'habitant varie d'ailleurs beaucoup d'un pays à l'autre, dans les budgets propres des états particuliers. Elle descend à 11 marcs seulement dans la principauté de Reuss, à 11 marcs 30 pf. dans la principauté de Waldeck, contre 63 et 75 marcs dans les villes libres de Brême et de Hambourg, 25 marcs en Bavière et 19 en Prusse, tandis que la part aux recettes et aux dépenses de l'Empire est de 13 marcs 50 pf. par tête pour toute l'Allemagne. Toutes les différences dans le mode de comptabilité prises en considération, les contributions payées à l'état sont plus élevées d'un tiers en France qu'en Allemagne par tête d'habitant.

Outre l'armée et la marine, le budget de l'Empire subvient aux dépenses du Reichstag et du Bundesrath, de la chancellerie, de l'office des affaires étrangères et de l'office de l'intérieur, de la cour suprême de justice établie à Leipzig, de l'office central des chemins de fer. Ainsi que nous l'avons vu, les dépenses militaires, à raison d'une dépense de 411 millions, absorbent à elles seules 86 pour 100 du revenu total. Le crédit de 6,676,775 marcs pour l'office des affaires étrangères représente la somme des dépenses ordinaires pour les ambassades et les consulats de l'Allemagne, aucun des états particuliers n'ayant plus au dehors de représentant à lui propre. L'office de l'intérieur, qui émarge pour 2,860,422 marcs aux dépenses ordinaires et pour 612,572 marcs aux dépenses extraordinaires, s'occupe de la politique intérieure et de la préparation des lois de l'Empire, sans entrer dans les détails d'administration, qui sont abandonnés aux états particuliers. La cour suprême de justice, avec 1,707,667 marcs, établie à Leipzig, remplit le service de cour de cassation pour tout l'Empire, tandis que chaque état particulier reste chargé des tribunaux ordinaires aux différentes instances. Le contrôle de la comptabilité pour les finances de l'Empire se fait par la cour des comptes de la Prusse, moyennant l'indemnité annuelle de 528,673 marcs. L'office central des chemins de fer s'occupe plus des intérêts stratégiques que d'administration et d'exploitation : l'Empire ne possède et n'exploite

pour son compte que le réseau de l'Alsace-Lorraine et du Luxembourg, dont l'administration a son siège à Strasbourg, non à Berlin. L'administration des postes et des télégraphes, au contraire, se fait directement par l'Empire, sauf dans les royaumes de Bavière et de Wurtemberg, qui se sont réservé ce service dans leur ressort. Tous les états particuliers exercent, chacun dans son domaine, l'administration des douanes et des impôts de consommation, dont le produit aboutit dans la caisse de l'Empire, après déduction d'une remise proportionnée aux recettes et qui représente les frais de perception et de contrôle, en vertu d'anciennes conventions du Zollverein.

Dans le budget comme dans l'administration, nous voyons l'Empire chargé de certains services en commun pour tous les pays de l'Allemagne, tandis que, de leur côté, les gouvernemens particuliers conservent d'autres services pour le compte direct de l'Empire. En ce qui concerne le budget de l'Empire, nous avons reconnu déjà que la somme des recettes dépasserait de beaucoup le total de 606,435,632 marcs, porté au projet soumis au Reichstag pour l'exercice courant, si, au lieu d'indiquer seulement le revenu net des chemins de fer, des postes et des télégraphes, des douanes et des impôts de consommation, on portait en compte toutes les dépenses d'exploitation de ces administrations. En regard du revenu net indiqué de 12,686,400 marcs, les chemins de fer de l'Empire accusent pour l'exercice courant une recette brute de 40,083,700 m. avec 27,397,300 marcs de dépenses ordinaires, — non compris 303,150 marcs mis à part pour les frais de l'office central de Berlin. L'administration des douanes, des impôts de consommation et autres impôts indirects porterait de même 376,046,988 marcs de recettes totales, sur lesquelles la caisse de l'Empire bonifie 24,986,240 marcs aux états particuliers, pour leurs frais de perception et de contrôle. L'administration des postes et des télégraphes aurait 145,128,000 marcs de recettes sans les dépenses, qui s'élèvent à 123,864,000 marcs, non compris le Wurtemberg et la Bavière, auxquels la constitution réserve le droit de gérer ce service pour leur compte particulier. L'imprimerie impériale enfin présenterait 3,255,120 marcs de recettes sans ses dépenses, qui atteignent 2,205,880 marcs. Déduction faite des remises fixées par la loi, les impôts indirects et les douanes doivent donner à l'Empire un produit net évalué, d'après le rendement moyen des trois dernières années, comme suit, pour l'exercice courant :

Droits de douane...................	186.466.150	marcs.
Sucre de betteraves	59.483.928	»
Tabac..............................	11.029.240	»
Sel	36.709.570	»

Eau-de-vie	35.517.630 marcs
Bière	15.111.170 »
Articles divers	6.843.000 »
Timbre sur les cartes à jouer	1.036.300 »
Timbre sur les effets de commerce	6.009 800 »
Timbre sur les valeurs mobilières	12.066.000 »
Droits de statistique	464.000 »

Sous l'effet de la réforme douanière et de la revision du tarif des droits d'entrée sur les produits étrangers, les recettes des douanes, qui étaient de 104,461,250 marcs pour l'exercice du 1er avril 1878 au 31 mars 1879, se sont élevées pour l'exercice 1880 à 166,801,600 marcs contre 186,466,150 marcs prévus pour 1882-1883, produit net après déduction des remises pour frais d'administration. Pour l'impôt du tabac, qui est prélevé sur la culture, les prévisions du rendement pour l'exercice courant atteignent de leur côté 11,029,240 marcs contre 941,500 marcs pour l'année budgétaire 1878-1879, sous l'influence des augmentations imposées par la loi du 12 juillet 1879. La somme de 6,843,000 marcs, portée pour articles divers, représente des bonifications dues à l'Empire par les états du Sud : Bavière, Wurtemberg, Baden et Alsace-Lorraine, qui perçoivent pour leur compte particulier, en vertu de droits réservés, soit un impôt sur la bière, soit un impôt sur l'eau-de-vie, soit ces deux impôts réunis, sur une base différente des autres taxes, plus élevées ou plus faibles, stipulées pour l'Empire en général. Déjà la constitution provisoire de la confédération de l'Allemagne du Nord avait stipulé à l'article 38 que « le produit des douanes et des impôts de consommation » se verserait à la caisse fédérale comme recette commune. Cette stipulation a été naturellement maintenue dans la constitution de l'Empire revisée, qui assigne aussi à la caisse commune le produit net de l'administration des postes et des télégraphes. Plusieurs lois votées depuis ont ensuite ajouté aux revenus propres de l'Empire les droits de statistique, les droits de timbre sur les effets de commerce et les cartes à jouer, tandis que le produit du timbre sur les valeurs mobilières, établi par la loi du 13 juin 1881, se répartit entre les différens états particuliers au prorata de leur population. En ce qui concerne la recette de 1,506,425 marcs sur les affaires de banque, elle provient, pour une somme de 1,500,000 marcs, de la part de l'état aux bénéfices nets de la banque de l'Empire, en vertu du § 24 de la loi du 14 mars 1875 sur les banques, plus 6,425 marcs d'impôt sur les billets de banque, émis en sus de la provision en espèces, conformément au § 9 de la même loi. Viennent ensuite 9,743 marcs, produits d'administrations diverses, dont 892 pour l'administration du fonds des invalides, et 8,851 des recettes de l'office central des chemins de

fer de Berlin, non portés au compte de l'administration des chemins de fer de l'Empire, qui a son siège en Alsace. Au fonds des invalides, recettes et dépenses se balancent par une somme de 30,129,567 marcs, qui provient des intérêts et de l'amortissement du capital, prélevé à ce titre sur l'indemnité de guerre française. Une autre somme de 3,262,953 marcs, sous le titre d'intérêts de capitaux existans, représente le produit de placemens provisoires sur des crédits disponibles votés antérieurement, mais non dépensés encore, pour constructions de forteresses, de chemins de fer et d'un palais pour le Reichstag Enfin les 44,803,288 marcs, inscrits à titre de supplémens extraordinaires, proviennent des intérêts de la contribution de guerre française pour 18,283 marcs; du fonds des fortifications pour 9,077,600 marcs; des fonds pour travaux de chemins de fer pour 2,400,000 marcs; d'un nouvel emprunt enfin à émettre jusqu'à concurrence de 32,307,405 marcs pour dépenses extraordinaires touchant l'armée, la marine, les chemins de fer, les télégraphes et les postes.

Si le chancelier propose de recourir à l'emprunt pour couvrir une partie des dépenses extraordinaires, le tiers environ de ces dépenses, c'est un expédient pour ne pas augmenter trop les contributions matriculaires. Peut-être est-ce aussi un moyen de cimenter l'unité allemande, car les dettes communes affirment également l'existence d'une nation. La dette actuelle de l'Empire allemand n'atteint pas d'ailleurs, même de loin, le chiffre de celle que supporte la France. Elle s'élève actuellement à 524 millions de marcs en nombre rond, dont 313 millions en émissions de rentes à 4 pour 100 d'intérêts, 55 millions de bons du trésor et 155,819,025 en *Kassenscheine*. Les *Reichskassenscheine* forment une espèce de papier-monnaie, émis par la caisse de l'Empire en coupures de 5, 20 et 50 marcs, en vertu d'une loi du 30 avril 1874 pour un montant de 232,809,700 marcs. Une partie de ces billets a déjà été retirée de la circulation. Il n'en reste guère plus que pour 155,819,025 marcs, sur lesquels 120,000,000 à titre définitif, répartis entre les différens états de l'empire en raison de leur population. La part afférente à l'Alsace-Lorraine, entre autres, a été affectée comme subvention à la construction de l'université de Strasbourg. Différens des *Reichskassenscheine*, qui constituent une dette sans charge d'intérêts, les bons du trésor suppléent à l'insuffisance du fonds de roulement de la caisse de l'Empire dans les momens où l'argent manque. Il y en avait en circulation pour 55 millions de marcs en tout, à la date du 31 mars 1881, courant de deux mois et demi à cinq mois, avec un taux d'intérêt dépendant du taux de l'escompte à la banque de l'Empire. Les émissions de rentes 4 pour 100 répondent à des emprunts prévus par la constitution et autorisés en

vertu de lois spéciales. Après le paiement de l'indemnité de guerre française, l'ancienne dette de la confédération de l'Allemagne du Nord a pu être remboursée jusqu'à concurrence d'un petit reliquat insignifiant de 24,000 marcs. Un décret impérial du 14 juin 1877 inaugura de nouveau l'ère des emprunts, qui se suivent maintenant d'année en année avec la ponctualité que donne la force de l'habitude. Voici le montant des emprunts successivement contractés par des émissions de rentes 4 pour 100 :

1877.	77.731.321 marcs
1878.	97.484.865 —
1879.	68.021.071 —
1880.	37.627.203 —
1881.	32.907.455 —

Le dernier rapport de la commission des dettes de l'Empire, déposé sur le bureau du Reichstag au mois de janvier 1882, rend compte de l'opération des émissions de rentes. Ces émissions, titres de 200, 500, 1,000, 2,000 et 5,000 marcs, avec coupons d'intérêts à échéance du 1er avril et du 1er octobre, s'effectuent d'après le mode établi par la loi du 19 juin 1868 pour les emprunts de l'ancienne confédération du Nord; malgré la paix, l'opération ne s'est jamais faite au pair, et pour 290,436,126 marcs réalisés à la date du 31 octobre dernier, il a fallu émettre des titres remboursables pour 298,951,500 marcs, soit à 2.85 pour 100 au-dessous du pair. Sur le total des emprunts effectués à la clôture de l'année budgétaire, échue le 31 mars 1881, il y a 43,338,388 marcs attribués aux constructions de l'administration des postes et télégraphes; 26,149,515 marcs à l'extension du réseau des chemins de fer stratégiques en Alsace-Lorraine; 50,000.000 marcs à la réforme monétaire pour l'introduction de l'étalon d'or unique; 8,436,880 marcs à l'acquisition de l'imprimerie impériale et d'autres immeubles à Berlin; 102,594,478 marcs aux constructions navales; 46,345,489 marcs à l'administration militaire. Dans les emprunts, comme au budget ordinaire, la grosse part, la part du lion, va à l'armée et aux armemens, qu'il s'agisse de construire des casernes et des établissemens d'instruction, du renouvellement du matériel ou de l'équipement, ou bien de l'augmentation des navires de guerre. Fort maltraitée par les Danois lors de l'occupation du Sleswig, la marine allemande se trouve aujourd'hui sur un pied respectable et son pavillon se montre dans toutes les mers du monde, en attendant l'acquisition de colonies que l'Allemagne recherche un peu tard. Quiconque visite les ports militaires de Kiel et de Wilhelmshafen, situés, celui-ci dans la mer du Nord, celui-là dans la Baltique, conviendra des précautions prises pour une défense efficace des côtes, quoique la cata-

strophe du *Grand-Électeur*, un des plus forts cuirassés de la marine allemande, coulé par suite d'une collision survenue en plein jour et par un temps calme, donne à réfléchir sur l'expérience nautique de ses officiers.

Presque tous les états allemands tirent un revenu considérable de leurs biens domaniaux. En Prusse, un quart et plus des recettes publiques provient de propriétés domaniales, et si dans les petites principautés de Lippe-Detmoldt et de Reuss les contribuables n'acquittent pas plus de 10 à 15 francs d'impôts annuels par tête d'habitant, cela tient aux ressources que tire l'état de son domaine. L'Empire ne jouit pas des mêmes avantages. A moins de considérer comme un domaine commun le territoire de l'Alsace-Lorraine, les états de l'Union, ou l'Empire, ne possèdent en communauté que le réseau des chemins de fer existant sur le territoire du pays annexé. Ce réseau embrasse aujourd'hui un développement d'une étendue de 1,130 kilomètres, qui n'a pas coûté moins de 423,498,195 marcs, valeur du matériel d'exploitation y compris. C'est beaucoup, eu égard à l'extension des lignes. C'est même plus que la valeur réelle, pour quiconque sait que le réseau de la compagnie française de l'Est a été payé 325,000,000 francs, pour une longueur de lignes de 840 kilomètres seulement. Les frais de premier établissement montent bien moins haut; mais sous l'éblouissement des milliards pris à la France, on a puisé sans compter, comme font des parvenus enrichis en dehors de toute attente, dans un trésor en apparence inépuisable. Aussi a-t-il bientôt fallu recourir à l'emprunt pour continuer l'extension du réseau conformément aux demandes de l'état-major et pour répondre aux exigences de la stratégie. En dehors du réseau de l'Alsace-Lorraine, l'Empire ne possède point d'autres lignes ferrées en propre, mais il a accordé néanmoins une subvention de 30 millions de francs pour la percée du Saint-Gothard, en vue des intérêts allemands. Si le prince de Bismarck disposait des crédits nécessaires, il userait certainement de toute son influence pour effectuer le rachat de tous les chemins de fer allemands au compte de l'Empire. Faute de fonds, il se résigne à attendre et à pousser au rachat par l'état prussien des chemins de fer de la Prusse, malgré les résistances qu'il rencontre pour la réalisation de cette mesure au sein même du ministère, obligeant ses collègues assez hardis pour lui opposer des objections financières à choisir entre l'alternative de se soumettre à ses vues ou de se démettre. D'ailleurs, la législation des chemins de fer en Allemagne dépend dès maintenant de l'Empire. L'office central de Berlin surveille attentivement l'administration des voies ferrées pour les états particuliers, non moins que chez les compagnies privées. L'article 47 de la constitution stipule que « toutes les administrations de chemins de fer devront faire droit, sans objection, aux

demandes des autorités de l'Empire touchant l'usage des voies ferrées pour la défense du territoire. Les troupes et le matériel de guerre particulièrement devront être transportés à prix réduits. »

Avec le réseau des chemins d'Alsace-Lorraine il reste encore à l'Empire, comme valeurs productives de l'indemnité de guerre française, le fonds des invalides et les sommes disponibles sur les fonds alloués à la construction des forteresses et du palais du Reichstag, puis le trésor de guerre. Ce dernier fonds ne produit pas d'intérêts: il est déposé dans la citadelle de Spandau et s'élève à une somme de 120 millions de marcs en monnaie d'or allemande, toujours disponible pour parer aux éventualités d'une entrée en campagne. L'indemnité de guerre imposée à la France (1) a produit, avec les intérêts pour retard de paiement, une somme de 5,301,191,959 francs, auxquels il faut ajouter 200,000,000 francs, contribution de la ville de Paris, et le reste de diverses contributions levées sur le territoire français pendant la campagne, — soit ensemble 5,567,067,277 fr. Déduction faite de 325,000,000 francs attribués à l'acquisition des lignes du réseau de la compagnie des chemins de fer de l'Est, situées sur le territoire annexé, il restait à disposer de 5,242 millions, dont 2,989 millions ont été partagés entre les belligérans, 360 millions répartis pour indemnités de dommages causés à des sujets allemands par suite de la guerre, et 1,440 millions réservés pour des affectations d'intérêts communs à tous les états de l'Empire. Cette somme énorme touchée par l'Allemagne a-t-elle exercé une influence bienfaisante sur la situation économique du pays? Comme l'argent gagné au jeu, l'indemnité française a moins profité à la population qu'on n'est porté à le croire de prime-abord. Son effet immédiat a été de renchérir le prix de toutes choses, celui des objets de consommation comme celui du travail ou de la main-d'œuvre. Une partie considérable de cet argent est retournée à l'étranger, sous forme de change pour le paiement des marchandises importées. Puis cet afflux de richesse momentané a provoqué des besoins et des habitudes de dépenses dépassant les ressources de ceux qui ont cru en profiter. Or quiconque, dans la vie privée, dépense au-delà de son revenu normal, s'appauvrit presque toujours. On peut en dire des états autant que des simples particuliers et il ne manque pas en Allemagne d'esprits chagrins qui prétendent que la nation a plus perdu qu'elle n'a gagné par l'indemnité des milliards. Sans doute et malgré les milliards, il y a plus de bien-être en France actuellement qu'en Allemagne, mais prétendre que l'argent prélevé sur les vaincus fait à la nation alle-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er juillet 1873, l'étude de M. Victor Bonnet sur *le Paiement de l'indemnité prussienne et l'état de nos finances.*

mande plus de mal que de bien, c'est exagérer les choses, de même qu'on fait erreur en croyant l'Empire allemand ruiné par ses armemens. Sans les sacrifices de la Prusse pour ses armemens nous n'aurions pas vu l'unité allemande réalisée, ni l'Empire atteindre sa puissance actuelle sous la monarchie des Hohenzollern ; ce qui ne signifie en aucune façon que l'humanité doive repousser le pieux désir de diminuer parmi tous les peuples les charges militaires.

Les intérêts du fonds des invalides servent à payer des pensions aux militaires blessés pendant la guerre et devenus incapables de se suffire. Doté primitivement d'une somme de 700 millions de francs, en vertu d'une loi du 23 mai 1873, ce fonds est converti en valeurs mobilières, gérées de façon à être amorties successivement, à mesure de l'extinction des pensions. Il s'élève encore à 643 millions et a produit pour le dernier exercice budgétaire 30 millions 1/2 d'intérêt, soit un revenu de 4.28 pour 100 en moyenne du capital placé. A la clôture du dernier exercice budgétaire, le fonds pour les forteresses, fixé primitivement à 260 millions, — non compris une autre somme de 40,250,950 marcs ou 50,313,687 francs mise à part pour le rétablissement des fortifications de l'Alsace-Lorraine, — s'élevait encore à 83 millions, produisant 3,187,663 marcs d'intérêts annuels. Le fonds réservé pour la construction d'un nouveau palais pour le Reichstag s'élevait à la même date à 37 millions de francs avec les intérêts accumulés depuis le partage des milliards. Cette construction, longtemps différée et remise, devra être commencée l'an prochain.

Un examen attentif et sérieux du budget de l'Empire allemand, suivi sans parti-pris, ne conduit pas à un jugement défavorable sur l'état des finances publiques en Allemagne. Recettes et dépenses se trouvent à peu près en équilibre, grâce à la combinaison des contributions matriculaires qui remédie aux déficits. Les emprunts contractés pour des travaux extraordinaires ne s'élèvent pas à plus de 655 millions de francs, avec une charge annuelle de 18 millions seulement pour le service des intérêts de la dette existante. Bien peu de chose, comparativement à la charge de 1,207,000,000, inscrite au budget de la France pour les intérêts et l'amortissement de la dette publique en une seule année. En 1881, les dettes de tous les états particuliers de l'Allemagne ne dépassaient pas ensemble 4,398,000,000 de marcs, dont 3,065,000,000 pour leurs chemins de fer. Prises ensemble, les dettes des états particuliers et celles de l'Empire portent à 4,922,000,000 de marcs, soit à 6,153,000,000 de francs, le total des dettes publiques de l'Allemagne, en regard d'une dette de 21,240,000,000 inscrite au débit de la France. Pouvoir contracter beaucoup de dettes implique un grand crédit. Ce crédit existe pour le gouvernement français à un plus haut degré que

pour le chancelier allemand. Chaque nouvel emprunt émis en France est aussitôt souscrit à plusieurs fois son montant, et les capitalistes étrangers ne sont pas les moins prompts à y prendre part. Lorsque le gouvernement allemand, à court d'argent au début de la campagne de 1870, dut faire appel au crédit national, le patriotisme des capitalistes du pays n'avait encore souscrit, aux journées de Froeschwiller et de Spicheren, que 225 millions sur l'emprunt de 300 millions ouvert pour la confédération au cours de 88 pour 4 francs d'intérêt. L'empressement des Allemands à porter leurs épargnes à « l'ennemi héréditaire, » quand ils se montrent si réservés pour les contributions destinées à affermir l'œuvre de l'unité nationale, peut provoquer des commentaires peu avantageux sur le crédit de l'état et sur ses ressources financières. La vérité est que les ressources de l'Allemagne sont moins misérables qu'elles ne le paraissent par les votes des assemblées législatives, qui recommandent l'économie à leur gouvernement et lui disputent avec âpreté tout nouvel impôt. Que si un danger sérieux devait menacer la patrie, ne doutons pas non plus que le Reichstag n'accorde au chancelier de l'Empire tous les crédits nécessaires pour la défense du territoire, et l'adoption des projets de réformes fiscales à l'ordre du jour avait, dans tous les cas, pour effet d'améliorer la situation des finances des états particuliers, en écartant les déficits constatés dans leurs budgets actuels.

IV.

Les projets de réforme fiscale, dont le parlement allemand est saisi depuis plusieurs années, soulèvent des discussions très vives et agitent profondément l'opinion publique. Sans les défiances excitées par le prince de Bismarck au sein des différens partis qui sont aux prises avec sa politique, la plupart des projets seraient adoptés dès maintenant. Au point de vue purement économique, il s'agit d'améliorer les finances de l'Allemagne, celles de l'Empire comme celles des états particuliers, au moyen d'une réduction des contributions directes, compensée par une augmentation proportionnelle des impôts indirects. Rien de plus simple ni de plus rationnel en apparence que ce changement parfaitement motivé par la disproportion actuelle des charges établies dans le système fiscal en vigueur. Dans le budget d'aucun autre grand état de l'Europe les impôts indirects ne sont aussi faibles par rapport aux contributions directes. Tout le monde est d'accord sur ce fait et disposé à y porter remède. Seulement on redoute d'ouvrir au gouvernement de l'Empire de nouvelles sources de revenu. Le chancelier, pour prouver que la réforme doit servir tout d'abord au dégrèvement des

impôts directs, soumet aux chambres prussiennes un projet de loi sur l'emploi des fonds disponibles par suite des augmentations de recettes sur les contributions indirectes nouvelles, destinées à être réparties entre les états particuliers. Mais c'est en vain ; car la chambre des députés de Prusse rejette cette proposition, par la raison qu'elle ne peut régler d'avance l'emploi d'excédens qui n'existent pas encore ; tandis que, parmi les motifs invoqués contre l'introduction du monopole du tabac, le Reichstag fera valoir entre autres la nécessité de refuser au chancelier toute augmentation de recettes, afin de ne pas fortifier davantage le pouvoir central au détriment des droits de la nation. Aux yeux des libéraux, l'acceptation des impôts nouveaux équivaudrait à un amoindrissement du parlement et risquerait même de porter atteinte aux droits assurés au peuple par la constitution. De leur côté, les particularistes, représentans ou partisans du principe fédératif, craignent d'aliéner le dernier reste d'autonomie des états secondaires et des petits états, en assurant l'autonomie financière de l'Empire. Democrates, particularistes, progressistes, sécessionnistes, libéraux de toutes les nuances rejettent l'un après l'autre les projets d'impôts, présentés pour l'accomplissement de la réforme fiscale, sans que le prince de Bismarck réussisse à constituer une majorité en faveur de son programme.

Ce programme de réforme fiscale, officiellement annoncé dans le message impérial du 17 novembre 1881, exposé ensuite dans un mémoire du chancelier au Reichstag, a été discuté longuement pendant la dernière session, à propos de l'introduction du monopole du tabac. Plus de déficit, compensation des contributions matriculaires par la répartition des recettes à créer au moyen de nouvelles contributions indirectes, diminution des impôts directs et abandon d'une partie de ces revenus aux cercles et aux communes, tels devaient être pour les états particuliers les effets d'une réforme qui aurait en même temps assuré l'autonomie financière de l'Empire. Dans plusieurs pays allemands, notamment en Prusse, les impôts directs sont démesurément accrus par la charge des centimes additionnels. Ceux-ci s'élèvent dans certaines localités jusqu'au sextuple et plus du principal. L'exposé des motifs sur l'emploi des excédens de recettes, devant résulter de l'introduction du monopole du tabac, évalue à 200 millions de marcs les impôts directs payés en Allemagne par l'agriculture, soit 1 marc à peu près par quintal de blé produit et plus de 4 marcs par tête d'habitant. Au budget français, pour l'exercice de 1881, les contributions directes figurent pour 402 millions de francs en tout, et ne dépassent pas la proportion d'un septième sur le total des recettes ordinaires, contre un cinquième en Prusse et un quart dans le pays de Baden, rien

que pour l'état et en mettant à part les centimes additionnels, qui remplacent pour les communes les taxes d'octroi prélevées en France. Privées des ressources de l'octroi, les villes, en Prusse, sont obligées de demander tout au moins en centimes additionnels deux ou trois fois le montant du principal des contributions directes à l'état. Entre autres exemples, pris dans une des provinces les plus riches de la monarchie, dans la province du Rhin, sur une taxe de 6 marcs de la *Klassensteuer*, à Witten, il y a 350 pour 100 de contributions communales, plus 50 pour 100 de taxe d'église, ce qui porte à 30 marcs la cote à payer pour 6 marcs réclamés par l'état. A Wattenscheid, la même cote s'élève à 39 marcs 20 pfennings avec les impôts additionnels communaux, soit 554 centièmes additionnels ajoutés au principal. A Kœnigsteel, 42 marcs de charge totale pour 6 marcs en principal, soit 610 centièmes additionnels. On ne compte pas moins de 170 villes dans la monarchie prussienne, dont le budget exige de 100 jusqu'à 500 pour 100 de contributions additionnelles sur les impôts directs pendant certaines années. Admettons que les distributions d'eau, l'éclairage au gaz, d'autres entreprises municipales analogues, qui n'ont précisément rien de commun avec l'impôt ordinaire, déterminent, dans certains cas, cette exagération des contributions additionnelles, il n'en est pas moins positif que, dans un certain nombre de localités urbaines, les taxes communales atteignent 500 centièmes du principal des contributions payées à l'état. Arrivées à ce degré, les contributions additionnelles rendent excessive la charge des impôts directs et doivent entraîner beaucoup de difficultés pour la perception.

Sur 5,087,470 personnes ou ménages soumis à l'impôt des classes ou *Klassensteuer*, il n'y a pas eu, en 1880, moins de 438,973 saisies exécutées, dont 254,166 pour la classe la plus basse, comprenant les ouvriers, contre 102,584 pour la seconde classe et 28,516 pour la troisième. Pour le même exercice annuel, le nombre des poursuites par contrainte restées sans résultat atteint 565,766, dont 386,017 dans la classe la plus basse, 135,635 dans la seconde classe, 22,774 dans la troisième et 21,340 dans la plus élevée. Il y a douze classes en tout pour cette contribution, qui rappelle notre contribution personnelle mobilière, et s'impose aux citoyens dont le revenu annuel reste au-dessous de 3,000 marcs, à raison de taxes graduées depuis 12 pfennings, ou 15 centimes, jusqu'à 10 francs par mois. Pour les revenus qui dépassent 3,000 marcs intervient l'impôt sur le revenu appelé *Klassifizirte Einkommensteuer*, dont le minimum mensuel est de 10 francs environ, le maximum de 2,250 francs. Pour en revenir aux difficultés de perception, en une seule année, le nombre des poursuites a été de 1,004,739 en Prusse. A Berlin, dans la capitale de l'Empire, sur 355,992 contri-

buables inscrits sur les rôles, le nombre des poursuites est monté à 393,837 pour l'année 1876 : plus de poursuites que de cotes par conséquent, ce qui tient à ce que les poursuites sont faites pour les arrérages de chaque trimestre, et peuvent être répétées plusieurs fois contre le même individu dans le courant de la même année. Sur ces 393,837 cas de poursuites figurent 25,280 exécutions avec saisies, 91,655 exécutions sans effet. Ainsi nous comptons à Berlin, pour 100 personnes soumises à l'impôt des classes, 101 poursuites dans la classe inférieure, 135 dans la seconde classe, 131 dans la troisième, 114 dans la quatrième, 64 encore dans la cinquième jusqu'à la douzième classe. Pour l'exercice 1881, toujours à Berlin, sur 1,048,203 cotes relatives aux impôts sur les bâtimens et sur les loyers, ajoutées aux cotes pour l'impôt sur le revenu et l'impôt des classes, au nombre de 1,468,856, le chancelier de l'Empire signala au Reichstag, dans la séance du 14 juin dernier, 647,981 avertissemens pour retard de paiement au percepteur, dont 308,814 seulement suivis d'effet, avec 244,968 poursuites sans fruit, et 85,302 touchant des personnes qui avaient quitté la ville, soit pour chercher en province une position meilleure, soit pour émigrer à l'étranger. Dans le courant de l'année dernière, pour 1881, les relevés officiels comptent 287,346 personnes qui ont émigré par les ports allemands, la plupart pour l'Amérique.

Naturellement ces innombrables exécutions, nécessitées pour la rentrée des arrérages sur l'impôt des classes, soulèvent des plaintes amères au sein des populations ouvrières. Ces plaintes ne sont pas restées sans écho auprès du prince de Bismarck. Le chancelier s'en sert au Reichstag pour gagner l'opinion à ses projets de réforme. Il appelle l'impôt des classes une institution barbare, reste de la féodalité, un impôt de capitation dont les Turcs conservent seuls l'équivalent en Europe, et tout à fait indigne d'un peuple civilisé. Aussi cette contribution des classes devra disparaître, quand de nouveaux impôts directs plus faciles à percevoir donneront au trésor public une compensation suffisante. De même, l'impôt sur le revenu serait à réduire dans une certaine mesure pour les revenus qui ne dépassent pas 2,000 thalers ou 7,500 francs, quand ils ne proviennent pas de biens-fonds ou de valeurs transmissibles par héritage. « Quiconque, dit le prince de Bismarck, gagne un revenu comme artisan, comme négociant ou comme industriel par un travail quotidien, un revenu qui risque d'être diminué du jour au lendemain, qui ne peut être transmis à ses enfans, celui-là est injustement imposé, quand il doit payer autant que celui qui n'a qu'à prendre ses ciseaux pour détacher ses coupons d'intérêts, ou à écrire une quittance pour toucher ses droits de fermage. Ainsi, je suis d'avis que l'impôt doit être diminué pour les revenus non fondés et je

pense, de plus, que les fonctionnaires de l'état ne doivent pas acquitter une contribution sur un traitement provenant de l'état. Cela constitue une imposition irrationnelle qui m'a déjà choqué, autant que je m'en souviens, dès l'époque de son introduction. Je ne puisque l'identifier avec une taxe directe appliquée par l'état sur les coupons de ses propres créanciers. L'état doit au fonctionnaire un traitement, et il lui en retranche une partie, sous forme de contribution, pour le ministre des finances, procédé à mes yeux incorrect. »

Plus que tous les autres, les intérêts agricoles semblent appeler la sollicitude du chancelier allemand dans ses projets de réformes fiscales. A l'entendre parler de l'agriculture, celle-ci aurait à acquitter une contribution foncière de 5 à 10 pour 100 sur son revenu net : avec la contribution sur les bâtimens pour les constructions d'exploitation rurale, avec l'impôt sur le revenu, la charge serait triplée. « L'impôt prélevé par la contribution foncière, dit-il dans son discours du 2 mai 1879 pour la revision du tarif douanier, s'élève ainsi à 5 pour 100 du revenu sur un bien franc de dettes, à 10 pour 100 sur un bien hypothéqué à moitié de sa valeur. L'impôt sur les bâtimens équivaut à la moitié de l'impôt foncier, enlevant tout au moins de 2 à 5 pour 100 du produit de la culture en blé. L'impôt sur le revenu prend, lui, 5 pour 100 certainement. Cela fait bien une charge de 10 pour 100 au minimum sur le rendement net d'un domaine franc de dettes. Si le domaine supporte une dette équivalant à la moitié de sa valeur, la charge des contributions monte à 20 pour 100. L'origine de la plupart des dettes peut être reconnue. Si celles-ci ne résultent pas de partage de biens, chez les paysans ainsi que pour les biens nobles, elles proviennent des dévastations auxquelles le nord et particulièrement le nord-est de l'Allemagne a été exposé pendant les invasions des Français, au commencement du siècle, comme aussi du dénûment et de l'abandon dans lesquels sont tombés les propriétaires des districts orientaux, à l'époque des *Ablösungs gesetze*, ces lois raisonnables, mais bien dures, parce qu'elles ont enlevé aux terres les bras nécessaires, en un temps où les propriétaires privés de capitaux n'ont pu trouver de nouveaux bras. » Aucune occasion n'échappe au prince de Bismarck pour affirmer les avantages de sa politique nationale et unitaire. Après avoir mis au compte des invasions françaises, des événemens, l'origine de la dette agricole, il demande aux représentans de la nation d'améliorer enfin la situation des pauvres cultivateurs, qui ont dû s'imposer tant de sacrifices pour le salut commun. Car c'est dans l'intérêt de la consolidation de l'Allemagne, « dans l'intérêt de cette cause, que la propriété foncière si médiocre et si peu favorisée des provinces orientales a beaucoup souffert. J'abandonne aux statisticiens le soin d'évaluer combien font sur le boisseau de seigle ces 10 à 20

pour 100 d'impôts de l'état que supporte la propriété foncière comparativement avec les valeurs mobilières qui ne paient, de leur côté, que 3 pour 100 d'impôt sur le revenu. Ajoutez-vous, de part et d'autre, les contributions additionnelles pour les communes, les cercles, les provinces, vous m'accorderez que 100 centièmes additionnels sur le principal de l'impôt répondent à des situations relativement favorables, et que, dans les provinces agricoles, ces contributions additionnelles reposent surtout sur l'agriculture. De la sorte, vous arriverez pour l'agriculture indigène à une imposition de la production du blé qui atteint de 20 à 30 pour 100 et plus, en regard de laquelle l'importation des blés étrangers se fait franche de droits. » Les argumens employés lors de la réforme douanière, pour motiver l'établissement de droits d'entrée sur les blés étrangers, sont renouvelés aujourd'hui pour le dégrèvement des impôts directs en faveur de l'agriculture.

Tandis que la contribution des classes disparaîtrait complètement par suite de l'établissement de nouveaux impôts indirects, l'état abandonnerait le produit de la contribution foncière et de la contribution sur les bâtimens aux communes, aux cercles et aux provinces, ce qui aurait pour conséquence une réduction équivalente des taxes additionnelles. Or la contribution foncière figure actuellement au budget prussien pour 40 millions de marcs, la contribution sur les bâtimens pour 27 millions, la contribution des classes pour 41 millions, soit ensemble 108 millions à remplacer au moyen de recettes indirectes, à peu près le double du montant actuel de la contribution matriculaire. Pour assurer cette somme au royaume de Prusse, il faudrait créer dans tout l'Empire des recettes indirectes nouvelles pour 220 millions au moins, parce que le produit serait à répartir entre les différens états particuliers, en proportion de leur population respective. Comme les centièmes additionnels, prélevés sur les contributions foncières et sur celles des bâtimens, produisent par année 58 millions aux communes et 26 millions aux cercles dans les provinces de l'Est, sans dispenser les communes de prélever pour 139 millions d'autres impôts, l'abandon de la contribution sur les bâtimens et de la contribution foncière, montant ensemble à 67 millions, ne suffirait pas encore pour le dégrèvement des charges municipales. Aux dégrèvemens s'ajouteraient de nouvelles dépenses pour l'augmentation des traitemens promis aux fonctionnaires de l'Empire et pour l'augmentation de solde des officiers, peut-être aussi des subventions aux caisses d'assurance contre les accidens et aux caisses de retraite pour les ouvriers, subventions dont le Reichstag ne veut pas entendre parler, mais que le chancelier persiste à mettre en avant dans son programme de socialisme d'état. Le socialisme d'état, qui trouve encore peu d'écho dans le peuple et au parlement, est fort en vogue dans les sphères officielles.

Le prince de Bismarck, tout en combattant avec vigueur la démocratie socialiste, veut prévenir la révolution, en mettant aux mains du gouvernement la direction du mouvement. Une raison d'état lui persuade d'opposer aux menaces du socialisme par en bas le remède douteux du socialisme par en haut, considéré comme un moyen de conservation de la monarchie. S'il faut que cette tendance s'accentue par des dotations aux institutions ouvrières officiellement inscrites au budget de l'Empire, on ne verra plus de limite aux taxes à introduire pour tirer des impôts indirects les ressources indispensables. Les 220 millions indiqués pour le dégrèvement des contributions directes en Prusse ne suffiront plus, il faudra augmenter les recettes de l'Empire dans une mesure impossible à fixer dès maintenant.

Ce sont les plus-values des impôts indirects en France qui inspirent les changemens projetés dans le système fiscal allemand. Le chancelier ne tarit pas sur l'excellence et la supériorité du système français. Assurer au trésor public des taxes dont le rendement va croissant au-delà de toute prévision, quel régime enviable et quelle exubérance! Ces finances florissantes tiennent au développement des impôts indirects. Les impôts indirects présentent non-seulement plus de facilité pour la perception, mais leur avantage essentiel est dans leur action pondératrice. Ils rentrent au fisc sans atteindre des personnes déterminées. Partant point de contrainte ni de poursuite pour le paiement. C'est le contribuable lui-même qui détermine en quelque sorte le montant et l'échéance de son imposition. Variant selon les lieux et les circonstances, le poids des impôts indirects se répartit de son mouvement propre sur l'ensemble des personnes mises en cause par rapport aux articles taxés, depuis la production ou l'importation jusqu'à la consommation. Tandis que les impôts directs pèsent d'une manière constante et inéluctable sur le contribuable, celui-ci, s'il est atteint par les taxes indirectes, est bien aussi tenu au paiement de ces taxes, mais avec la faculté d'en répartir le montant, tout ou partie, sur les acquéreurs des articles imposés à mesure de leur consommation. Par le fait que les impôts indirects se confondent avec les autres facteurs qui concourent à la formation des prix et entrent dans la composition d'un tout indivisible, ils perdent en apparence de leur poids, et deviennent en réalité une charge moindre pour les individus amenés à les acquitter en définitive. Théoriquement les impôts directs tendent à frapper le contribuable dans la mesure de sa capacité contributive. Que l'on considère pourtant les choses de près, et l'on conviendra que l'application pratique ne répond pas à la théorie dans la plupart des cas. La capacité financière du censitaire ne trouve pas toujours son expression juste dans son revenu, abstraction faite de la difficulté de mesurer ce revenu même approximativement. La famille, l'état

de santé, les conditions locales, mainte autre circonstance dont l'imposition directe ne tient aucun compte, établissent entre des personnes, avec un revenu égal, de grandes différences de situation, de même que peut varier beaucoup le revenu net des personnes placées dans une égale position de fortune. Tous ces inconvéniens des contributions directes, en opposition avec les mérites attribués aux taxes indirectes, ont été exposés par le chancelier allemand en personne dans un mémoire soumis au Reichstag pour expliquer la réforme fiscale à l'ordre du jour, et pour démontrer l'urgence d'un plus grand développement des impôts indirects.

Un dégrèvement des contributions directes, devenues excessives avec les charges additionnelles, est certainement fort à désirer et justifie dans une certaine mesure l'augmentation des taxes indirectes. Pourtant n'est-on pas en droit d'objecter aux hommes d'état qui convoitent les plus-values du budget de la France, que les impôts indirects, malgré leur élasticité, n'assurent au fisc un rendement croissant qu'à la condition de ne pas être exagérés outre mesure? Le budget français, si séduisant pendant ces dernières années, loin de continuer à donner les mêmes excédens, frise le déficit de près, comme vient de nous le faire voir ici même un des maîtres de la science des finances (1), M. Paul Leroy-Beaulieu, à propos du projet pour l'exercice de 1883. Mieux que des impôts ingénieux, une saine économie assure à un pays des finances prospères. En ce qui concerne l'Allemagne, il est de fait que les taxes prélevées pour l'alimentation du budget par voie d'impôts indirects y atteignent une proportion de beaucoup moins élevée que dans les autres grands états de l'Europe ou de l'Amérique. Cela ressort en pleine évidence du tableau suivant, où nous avons placé en regard du produit total des taxes indirectes, — droits de douane, impôts de consommation et timbre, — le rendement moyen de ces taxes par tête d'habitant dans les principaux états du monde civilisé, comparés à l'empire allemand :

	Rendement des impôts indirects.	Par habitant.
France	1.975 millions.	52 francs.
Angleterre	1.363 »	37 »
États-Unis d'Amérique	1.894 »	33 »
Italie	596 »	21 »
Autriche	457 »	20 »
Russie	1.506 »	18 »
Allemagne	584 »	13 »

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er avril 1882, l'étude de M. Paul Leroy-Beaulieu sur *la Situation financière de la France et le budget de 1883.*

Par tête d'habitant, le rendement des impôts indirects atteint donc, en Allemagne, 13 francs contre 52 francs en France et 33 francs aux États-Unis d'Amérique. Cette charge moyenne de 13 francs est dépassée de 26 pour 100 en Russie, de 46 pour 100 en Autriche, de 50 pour 100 en Italie, de 154 pour 100 aux États-Unis, de 184 pour 100 en Angleterre, de 280 pour 100 en France. Si nous mettons à part les droits de timbre, qui s'élèvent en moyenne à 13 fr. 50 par tête en France contre 1 fr. 50 en Allemagne et 25 centimes seulement aux États-Unis, le produit des droits de douane et des impôts de consommation est encore plus fort en Autriche de 32 pour 100, en Italie de 35 pour 100, en Russie de 42 pour 100, en Angleterre de 71 pour 100, aux États-Unis de 184 pour 100 et en France de 201 pour 100. Le tarif douanier allemand, dont la revision dans le sens protectionniste a soulevé et soulève encore des contestations si vives, présente des taxes beaucoup plus modérées que le tarif français de 1860, qui vient de subir récemment de nouvelles augmentations peu justifiées. De même, les impôts sur les boissons et le tabac donnent au trésor public en Allemagne un revenu bien inférieur à celui des droits correspondans prélevés dans les pays voisins. Le produit des droits sur le vin, la bière et l'eau-de-vie monte à 20 francs par habitant en Angleterre, à 10 francs en Russie, à 9 fr. 40 en France, à 7 fr. 50 aux États-Unis, à 2 fr. 80 en Allemagne. Le tabac, de son côté, sous les différentes formes sous lesquelles il est imposé, rend en Italie 112 millions ou 4 fr. 20 par tête d'habitant : en Autriche, 95 millions ou 4 fr. 32 par tête ; aux États-Unis d'Amérique, 225 millions ou 5 fr. 45 par tête ; en Angleterre, 203 millions ou 6 fr. 07 par tête ; en France, 280 millions ou 7 fr. 56 par tête, contre 26 millions ou 60 centimes à peine par tête d'habitant dans les conditions actuelles dans l'Empire allemand. Une loi du 16 juillet 1879 établit, sur la culture du tabac de l'intérieur de l'Allemagne et sur l'importation des tabacs étrangers, des taxes nouvelles qui porteront leur produit à 1 marc par tête, quand elles seront en plein rendement. Ces chiffres établissent sans conteste l'insuffisance des impôts indirects, actuellement prélevés en Allemagne, autant par l'Empire que par les états particuliers. Au point de vue économique, le programme de réforme fiscale, tendant à parer aux déficits budgétaires et à améliorer les finances publiques à tous les degrés, au moyen de nouvelles taxes indirectes, se justifie pleinement. Néanmoins, le temps est passé aujourd'hui où il suffisait au promoteur de l'unité allemande de saisir de ses propositions les représentans de la nation, pour donner à ses volontés force de loi, et les défiances soulevées par sa politique opposent bien des difficultés à ses projets de réforme.

V.

Après l'enthousiasme excité en Allemagne par la constitution de l'unité nationale, les étrangers ont de la peine à croire aux difficultés opposées maintenant aux mesures à prendre pour le couronnement de cette œuvre. L'autonomie financière de l'Empire allemand ne sera pas assurée sans la réforme fiscale qui doit procurer au budget commun de la nation des recettes propres égales à ses charges. On a lieu d'être surpris des résistances que rencontrent les projets du gouvernement impérial en présence des besoins d'amélioration manifestés par les déficits budgétaires de la plupart des états particuliers. Personne ne met en doute la nécessité d'attribuer à ces états tout au moins des recettes nouvelles suffisantes pour compenser leurs contributions matriculaires versées à la caisse de l'Empire. Personne non plus ne conteste l'exagération des impôts directs, démesurément accrus par les contributions additionnelles pour les communes et les cercles. Une diminution des charges des états particuliers et une réduction des contributions directes trop lourdes répond aux exigences d'une bonne politique. L'expérience des nations voisines recommande ces mesures, le peuple allemand en éprouve le besoin. Pourquoi les mandataires élus du peuple hésitent-ils ou refusent-ils de donner leur sanction à une réforme utile, opportune, nécessaire même, par conséquent inévitable?

Pourquoi le Reichstag hésite à donner son consentement aux demandes de nouveaux impôts, les débats des dernières sessions de cette assemblée éclairent et renseignent quiconque a suivi ses travaux. Voici trois ans passés que le prince de Bismarck a exposé pour la première fois son programme financier à l'ouverture des délibérations pour la revision du tarif douanier, dans une déclaration faite à la séance du Reichstag du 2 mai 1879 : « Le premier motif, a-t-il dit, qui m'oblige, en ma qualité de chancelier de l'Empire, à me mettre en avant pour la réforme, c'est le besoin de l'autonomie financière de l'Empire. » Et le puissant homme d'état complète sa pensée en ajoutant : « La consolidation de l'Empire, que nous poursuivons tous, sera favorisée par la substitution d'impôts de l'Empire aux contributions matriculaires. » Ces deux énoncés résument en termes clairs et nets tout le programme des reformes à accomplir. Dans la pensée du chancelier, l'Empire ne doit pas dépendre pour ses besoins budgétaires du bon vouloir des états particuliers : sa consolidation et sa durée impliquent son autonomie financière. Son gouvernement ne doit pas rester réduit au role d'un « pensionnaire importun » des états secondaires et des petits états, ni à celui d'un « créancier qui réclame son paiement, » alors

qu'il pourrait être pour ces états « un dispensateur libéral des ressources dont la constitution a mis les clés entre ses mains. » La constitution, il est vrai, présente les contributions matriculaires, demandées aux états particuliers sous la réserve expresse de leur consentement, comme un moyen transitoire pour couvrir les déficits de l'Empire et suppléer à l'insuffisance de ses ressources propres, en attendant que l'introduction d'autres impôts établisse l'équilibre entre ses dépenses et ses recettes. Dans tous les pays du monde, les contribuables se ressemblent, et, en Allemagne pas plus qu'ailleurs, ils n'accueillent avec enthousiasme la proposition d'impôts nouveaux. Tout particulièrement cette proposition ne pouvait venir que comme une surprise importune, au lendemain même de la recônstitution de l'Empire après le paiement de l'indemnité française, en un moment où tous les membres de la nouvelle union caressaient l'espoir de s'enrichir avec leur part aux milliards, loin de se douter d'avoir à s'imposer de nouvelles obligations pécuniaires comme fruit de l'unité nationale. Lorsque les plaintes soulevées par l'accroissement continu des contributions matriculaires, à chaque renouvellement du budget, obligèrent le prince de Bismarck à demander pour l'Empire un supplément de revenus, rien ne fut négligé pour intéresser les états particuliers au bénéfice des impôts à créer par l'appât d'une participation aux excédens de recettes. Ces nouveaux impôts d'Empire rendraient-ils au-delà des besoins de son budget, non-seulement les états particuliers n'auraient plus à acquitter les contributions matriculaires, mais l'Empire leur ferait une part dans ses propres revenus. Le chancelier cita au Reichstag, à propos de sa demande, la fiction de Menenius Agrippa, dans laquelle « les membres se plaignent et ne veulent plus servir l'estomac, parce que celui-ci reste inactif. » De même, dans l'Union allemande, « l'estomac refuse de remplir son devoir, de faire affluer aux membres la nourriture dont ils ont besoin pour leur subsistance, » car « l'Empire détient toutes les sources des revenus les plus productifs, sans que jusqu'à présent ses organes soient parvenus à s'entendre sur la manière de faire jaillir ces sources. »

La proposition de substituer aux contributions matriculaires des taxes spéciales, susceptibles de procurer à la caisse de l'Empire des recettes régulières immédiates plus considérables, n'obtint pas la sanction du Reichstag. Certes, nul ne pourra faire au Reichstag le reproche de manquer de patriotisme ni de refuser au gouvernement impérial les crédits nécessaires. Mais si le chancelier a pris la précaution d'attribuer dans la constitution un caractère transitoire aux contributions matriculaires, les partisans du principe fédératif considèrent le maintien de ces contributions comme une garantie d'autonomie pour les états particuliers. A leurs yeux, l'autonomie financière

de l'Empire une fois établie au gré du chancelier, le gouvernement de l'Empire une fois dégagé de l'obligation de demander le consentement des états particuliers pour la fixation des recettes au budget annuel, ces états auront perdu avec leurs droits consacrés par la constitution leur dernier reste d'influence. C'est aussi l'avis des libéraux progressistes, qui soutiennent le maintien de la constitution de l'Empire dans sa teneur actuelle et reprochent au prince de Bismarck l'intention de porter atteinte aux franchises de la nation par l'établissement d'un régime discrétionnaire, du gouvernement absolu et personnel au lieu et place de l'ordre existant. Devant la menace et dans la crainte d'un coup d'état possible de la part du chancelier, progressistes et particularistes, fatigués de fléchir en tout sous les volontés de ce maître jaloux, réclament l'affermissement de leurs droits constitutionnels. Ils ne veulent à aucun prix abandonner ces droits à la discrétion et aux empiétemens d'un homme visant à une omnipotence incompatible avec le système parlementaire. Le temps est loin où un chef de gouvernement, si grands que fussent ses services et ses titres à la reconnaissance publique, pouvait dire, sans être contredit, à la face d'une nation : L'état, c'est moi !

Au lieu de voter purement et simplement les augmentations de taxes demandées au tarif douanier, la majorité du Reichstag décida le maintien des contributions matriculaires, comme une garantie du principe fédératif sur lequel repose la constitution de l'Allemagne unifiée. Deux opinions étaient en présence, l'une disposée à favoriser le triomphe exclusif des tendances unitaires, l'autre résolue à ne pas laisser porter une nouvelle atteinte au caractère fédératif de l'union allemande. Les adeptes outrés de l'idée unitaire se contentaient de réserver le droit du parlement relatif à la fixation du budget de l'Empire, en votant les taxes nécessaires pour équilibrer les recettes avec les dépenses, sans demander à l'avenir les contributions matriculaires aux états particuliers. Les particularistes, soucieux avant tout de conserver le principe fédératif, se prononcèrent pour le maintien de ces contributions, mais en décidant de mettre à la disposition des états particuliers des ressources suffisantes pour couvrir les déficits de la caisse de l'Empire sans continuer à en charger leurs propres budgets. Pour cela, le député bavarois, M. de Frankenstein, président de la fraction du centre, déposa une motion d'après laquelle tout le produit des douanes et de l'impôt du tabac, excédant 130 millions de marcs, serait à répartir entre les états particuliers de l'Allemagne, en raison de leur population, à la manière des contributions matriculaires. Sous cette condition, le Reichstag a voté au tarif douanier et sur la culture du tabac des augmentations de taxes, dont le montant présumé doit égaler la somme des contributions matriculaires. Cette combinaison ingénieuse réduit à

une simple opération de comptabilité le différend pendant entre le groupe unitaire et le parti particulariste. Bon gré mal gré, le prince de Bismarck a dû s'incliner devant la décision du Reichstag. La réforme douanière était à ce prix. M. Windhorst, le chef de la fraction du centre au Reichstag et dans la chambre prussienne, sans le concours duquel aucun projet de loi ne passe plus au parlement, exprima en deux mots le sens de la réforme accomplie. Les contributions matriculaires resteront et les états particuliers auront de quoi les acquitter.

La somme à répartir entre les états particuliers n'atteint pas encore un montant égal à celui des contributions matriculaires, dont le chiffre grossit chaque année. Elle figure pour 85 millions dans les évaluations budgétaires pour l'exercice courant, à côté d'un total de 103 millions de marcs, pour la différence entre les dépenses et les recettes courantes à verser à l'Empire par les états particuliers. Une fois que l'épuisement des approvisionnemens faits en prévision des augmentations sur les droits de douane et que le rendement de l'impôt sur le tabac permettront aux nouvelles taxes de donner leur produit normal, ces recettes compenseront suivant toute vraisemblance les contributions matriculaires. Pourtant, quand ce résultat sera obtenu, nous n'aurons encore vu réaliser que la première partie du programme de réforme fiscale. Il restera à diminuer les contributions directes dans les différens états et à attribuer aux communes et aux cercles plusieurs des impôts directs existans, après une participation plus large aux recettes de l'Empire. De plus, le chancelier parle aussi d'augmenter les traitemens des fonctionnaires, et il n'a pas abandonné l'idée de doter au compte de l'Empire les caisses de secours et de retraite pour les ouvriers. Plusieurs centaines de millions par année seraient à prélever en plus, sous forme de taxes indirectes, pour satisfaire à ces projets. Deux actes importans, le message impérial du 17 novembre 1881, lu à l'ouverture du Reichstag, et un mémoire de la chancellerie, en date du 17 mars précédent, exposent à nouveau les vues du gouvernement, ou plutôt du prince de Bismarck, sur les conditions du programme de réformes. Le message impérial indique l'introduction du monopole du tabac comme moyen le plus efficace d'arriver au dégrèvement des contributions directes, et d'attribuer aux communes une partie de ces taxes, afin de subvenir aux charges de l'instruction populaire et de l'assistance publique. Le mémoire de la chancellerie accompagnait trois projets de loi sur l'augmentation de l'impôt sur la bière, sur l'établissement de nouveaux droits de timbre et sur l'imposition d'une taxe spéciale aux hommes exempts du service militaire pour une raison quelconque.

Suivant les termes de ces documens, l'Empire et les états confé-

dérés ne peuvent manquer plus longtemps au devoir de créer des ressources pour l'allégement des communes, accablées par les charges obligatoires pour le service des écoles, de la police, de l'assistance publique, de l'état civil. Des lois de l'état imposent aux communes ces diverses obligations très onéreuses, remplies au lieu et place du gouvernement. Favoriser la culture intellectuelle, pourvoir à l'instruction de la jeunesse, assurer l'entretien des invalides, veiller à l'application des lois, fixer l'état des personnes, tous ces services, toutes ces fonctions touchent aux intérêts les plus élevés de la société, et l'état ne peut se dispenser de venir en aide aux communes par d'équitables subventions. En ce qui concerne les dotations aux caisses de secours ou de retraite à instituer en faveur des ouvriers invalides, elles visent sinon la suppression, du moins le soulagement de toutes les misères imméritées, non sans chercher à mettre sous la dépendance du gouvernement la masse des gens, qui, un jour ou l'autre, auront besoin de ses secours. Nous voguons ainsi en pleines eaux du socialisme d'état, de l'état omnipotent et absolutiste, qui dispose avec la force armée de l'éducation nationale, qui sollicite la bourse des contribuables pour devenir le nourricier commun, aspirant à être tout à la fois le principe et le foyer dont émanent et où convergent toutes les forces vives de la nation. Loin de se trouver atteint par le reproche de tendances socialistes, le chancelier de l'Empire revendique le socialisme pratique à sa façon comme un titre à la reconnaissance publique. Il s'attribue à lui seul la responsabilité pleine et entière du mémoire pour la justification des réformes financières. Si le Reichstag a été saisi de ce mémoire, dit-il dans un discours du 28 mars 1881 sur les nouveaux impôts du timbre et de la bière, c'est afin d'apprendre à tout le pays où le gouvernement veut en venir avec ses mesures. Tout particulièrement les électeurs doivent être instruits de ses intentions à la veille des élections pour le renouvellement du Reichstag. Ce qui ressort le plus clairement de l'attitude du chancelier, c'est que son programme financier devait avant tout servir de manifeste électoral et de moyen d'agitation, destiné à rallier au gouvernement et à ses projets de plus nombreux adhérens. Sous ce rapport, l'événement n'a pas répondu à l'attente officielle. Les nouveaux élus ont rejeté le monopole du tabac, de même que leurs prédécesseurs se sont prononcés contre l'augmentation de l'impôt sur la bière.

Quoi qu'il en soit de ces dispositions, le programme de réforme fiscale n'en reste pas moins à l'ordre du jour. A la place des propositions qui sont écartées surgissent des propositions nouvelles. L'ensemble comporte des modifications de détail que son promoteur abandonne au gré du Bundesrath et du Reichstag. Dût le pro-

gramme être rejeté en entier ou dans ses parties essentielles, le tenace chancelier déclare bien haut que ces demandes reparaîtront plus pressantes devant les assemblées parlementaires appelées à se succéder. Si finalement ces efforts sont sans résultat, il lui restera la conscience du devoir accompli et il se consolera en répétant la sentence antique : *In magnis voluisse sat est.* Toutefois, malgré la défaveur avec laquelle le Reichstag accueille toute proposition d'impôt nouveau, il ne manque pas d'hommes disposés à admettre le remplacement d'une partie des contributions directes par des taxes indirectes. Beaucoup de députés consentiraient à un impôt sur les affaires de bourse et à l'application de droits plus élevés sur la consommation de l'eau-de-vie. Dans tout l'Empire, la quantité d'alcool pur consommé atteint plus de 2 millions d'hectolitres annuellement. Une taxe d'un marc imposé par litre d'alcool ne serait pas de trop. Mais qui ne veut pas prélever cette taxe? C'est le chancelier, et cela sous le spécieux prétexte de ne pas renchérir la gorgée indispensable au « pauvre homme, » si souvent mis en cause dans les débats parlementaires de Berlin. Écoutons le grand homme d'état établir à ce propos le curieux parallèle que voici entre la valeur respective de l'eau-de-vie et de la bière au point de vue social, pour motiver, dans une réplique au député libéral M. Lasker, une plus forte imposition de la bière : « Je ne sais, a-t-il dit, si le préopinant a été souvent dans le cas de se mouvoir énergiquement, avec de grands efforts corporels, pendant de longues heures, au grand air, quand des vents rudes balaient la plaine. S'il avait fait cette expérience, il m'accorderait que l'eau-de-vie est plus nécessaire que la bière à celui qui fait ce dur labeur. Jamais je n'ai trouvé que l'ouvrier, quand le travail devenait pénible, se réconforte avec de la bière de Bavière, d'abord parce qu'il n'en a pas — c'est la boisson de gens plus aisés, — et puis parce qu'elle ne répond pas réellement à ses besoins. Aussi, si le préopinant avait jamais essayé de faucher un coup sur un pré, rien que l'espace de dix pas, alors il ne dédaignerait pas une bonne gorgée d'eau-de-vie, comme en prend l'ouvrier quand il fait au centuple la même tâche. Dans ce cas, la bière de Bavière ne réconforte pas; elle alourdit au contraire au lieu d'exciter les nerfs. En outre, elle a ce défaut au point de vue économique, de servir à tuer le temps. Chez nous autres Allemands, rien ne contribue à tuer autant de temps que de boire de la bière. » Un mouvement d'insurmontable hilarité courut à travers l'assemblée à ces mots. Et le chancelier de poursuivre : « Celui qui s'assied en face de sa chope du matin ou du soir, qui avec cela fume une pipe et lit des journaux, se tient pour suffisamment occupé et rentre à la maison, content de lui-même, avec le sentiment d'avoir bien fait son devoir. »

Les statistiques officielles évaluent à 88 litres par habitant la consommation annuelle de la bière en Allemagne, à 4, 5 litres la consommation de l'alcool à 100 degrés de Tralles, moyenne des dix dernières années. Dans l'état actuel des choses, l'impôt sur la bière équivaut à 65 cent. par tête d'habitant et s'élève à 1 fr. 05 par hectolitre; l'impôt sur l'eau-de-vie équivaut à 1 fr. 25 par habitant et s'élève à 25 francs par hectolitre. A deux reprises, le Reichstag a rejeté les projets d'augmentation des droits sur la bière, et rien ne permet d'augurer un meilleur accueil pour une nouvelle tentative. Pour l'eau-de-vie, les dispositions sont différentes. L'alcoolisme fait de tels progrès, cause tant de mal dans la plupart des pays de l'Empire, que beaucoup de députés non-seulement sont disposés à accorder une augmentation sur les droits relativement minimes, payés actuellement sur cet article, mais la demandent avec instances. En France, les impôts sur la consommation de l'eau-de-vie donnent un produit annuel de 134 millions de francs pour 1 million environ d'hectolitres employés, soit 134 francs par hectolitre et 3 fr. 65 par tête d'habitant ou quatre fois plus qu'en Allemagne, quoique la consommation moyenne soit de moitié moindre. En Angleterre, les différentes taxes sur les spiritueux, — accise, droits d'entrée, licence, — atteignent 19,656,000 livres sterling, soit environ 500 millions de francs annuellement, ou 16 fr. 65 par tête, huit fois plus qu'en Allemagne. En Russie, l'impôt sur les boissons donne à l'état 222 millions de roubles ou 12 fr. par habitant et par an. Tous ces chiffres indiquent la possibilité d'élever dans une forte mesure l'imposition de l'alcool, sans atteindre le niveau des pays voisins. Des droits de 100 marcs par hectolitre ne seraient pas excessifs et assureraient aux états particuliers une recette considérable, servant en même temps la moralité publique, si, par le fait du renchérissement qui résulterait de l'impôt, la consommation était diminuée. Heureusement pour les buveurs d'eau-de-vie, les ménagemens du gouvernement pour la noblesse terrienne et les grands propriétaires fonciers, qui forment le noyau du parti conservateur dans les assemblées législatives, qui ont intérêt, en leur qualité de distillateurs, à ne pas réduire la consommation par l'impôt, cet intérêt et ces ménagemens écartent pour le moment tout risque d'augmentation des taxes sur l'alcool. Les Anglais ont bien un jour fait la guerre à la Chine pour contraindre ce pays à tolérer le commerce de l'opium qui empoisonne ses sujets. Les conservateurs allemands n'éprouvent pas un plus grand scrupule à favoriser dans un intérêt de caste les progrès de l'alcoolisme.

Faute d'augmentation des droits sur l'eau-de-vie et sur la bière, le chancelier s'est rejeté sur le monopole du tabac sans réussir davantage. Suivant son expression, le tabac doit saigner pour

consolider l'œuvre de l'unité nationale, pour remédier aux déficits à défaut d'autres recettes. Depuis trois ans que les questions fiscales sont à l'ordre du jour, aucune n'a passionné le pays entier autant que le monopole du tabac. La revision du tarif douanier n'a pas soulevé, il s'en faut de beaucoup, une agitation comparable. Cela tient à la multiplicité des intérêts en jeu, intérêts de nature diverse, où la politique prime les intérêts de l'industrie privée et le point de vue purement économique. Dans les réunions publiques et dans la presse, l'introduction du monopole de l'état pour la fabrication et la vente du tabac a été agitée avec une ardeur, une vivacité, une insistance dont on ne se fait pas une idée. Gouvernemens, assemblées représentatives, corporations industrielles, chambres de commerce, comices agricoles en ont été saisis tous ensemble pour en débattre les avantages ou les inconvéniens. A la suite d'une enquête faite en 1878 par le gouvernement de l'Empire, le Reichstag a remplacé l'ancien impôt sur les surfaces cultivées par des droits sur les quantités de tabac récoltées ou vendues. Ces droits figurent pour 11 millions sur les recettes de l'exercice courant, produit auquel il faut ajouter 30 millions de droits de douane sur l'importation de tabac étranger. Les droits en vigueur s'élèvent à 85 marcs par 100 kilogrammes de tabac étranger, à 45 marcs sur la production de tabac indigène. Cette dernière taxe est payable par les acheteurs sous la garantie des planteurs. Un rendement annuel de 40 à 44 millions au maximum des droits sur le tabac en Allemagne, reste bien au-dessous du bénéfice de l'état sur la même matière en Autriche, en Italie, en Angleterre, en Amérique, en France. L'enquête allemande sur le tabac porte à 1,644,378 quintaux la quantité de tabac sortie des fabriques du Zollverein dans le courant de l'année 1877, pour une valeur de 299,365,000 marcs, tandis que la statistique de l'Empire évalue au prix de 312,966,000 m. la consommation de la même année, pour une quantité de 1,648,677 quintaux. Admettons que l'exportation atteigne 150,000 quintaux, moyenne des dix dernières années, il reste tout au moins un total de 1 million 1/2 de quintaux consommés dans le pays, sans compter le mélange de succédanés. Cela porte à 1,540 grammes par tête et par an la consommation des Allemands, en regard d'une consommation moyenne de 800 grammes seulement par sujet français. Si l'on considère que l'emploi du tabac n'a pas cessé de s'accroître en France, malgré le rehaussement successif des prix, il n'y a pas lieu de s'étonner de la prédilection du prince de Bismarck pour cette source de revenus. Pour ne pas effaroucher les contribuables par le projet de loi sur le monopole présenté au Reichstag, l'exposé des motifs promettait de maintenir à peu près les prix actuels en se contentant d'un revenu net annuel de 163 millions. Précaution super-

flue qui n'a pas empêché les adversaires du monopole de voter contre le projet du gouvernement, non sans demander comment un bénéfice net de 163 millions sur la vente du tabac peut être conciliable avec le maintien des prix actuels sans aucune augmentation.

Quoique prévu, l'échec du chancelier dans le rejet du monopole du tabac a dépassé toute attente. Même les adversaires ont entendu avec surprise une majorité de deux cent soixante dix-sept voix sur trois cents vingt votans se prononcer contre le projet. Est-ce à dire que ce vote du Reichstag doive être considéré comme un verdict définitif, soit contre le programme de réforme fiscale dans son ensemble, soit seulement contre l'introduction du monopole? Quiconque est au courant des dispositions individuelles et suit la tactique des partis au sein du parlement mettra beaucoup de réserve dans sa réponse à cette question. Ni le monopole du tabac, ni la réforme fiscale ne se trouvent définitivement écartés par le vote du Reichstag à la séance du 14 juin 1882. Déjà la déclaration du prince de Bismarck que les propositions aujourd'hui rejetées seront présentées à nouveau dans le cours des sessions ultérieures nous apprend que ces projets ne sont pas abandonnés. Nombre de députés qui ont voté contre le monopole, afin de ne pas paraître en désaccord avec les décisions de leur fraction, sont favorables à cette mesure. Les fractions de leur côté se montreront plus traitables du jour où elles seront assurées d'obtenir en retour de leur concours les garanties qu'elles réclament ou les concessions qu'elles sollicitent : aux progressistes et aux libéraux le développement des franchises constitutionnelles; aux catholiques particularistes le maintien du principe fédératif et la liberté religieuse; à tous les groupes d'opposition, depuis le centre jusqu'aux démocrates, une plus stricte économie du budget de l'état. Ce qui prédomine actuellement dans les sentimens des différens groupes parlementaires, c'est une défiance prononcee à l'égard des dispositions du chancelier de l'Empire, lequel ne trouve plus d'aucun côte une majorité sûre, après avoir compromis sa politique en se servant tour à tour de chacun contre tous les autres. Tant d'intérêts divers sont en conflit, qu'au lieu de concourir à un but commun, chaque groupe, chaque parti en est venu à penser que le résultat final de cette immense agitation lui amènera en définitive plus d'inconvéniens que de profit.

Représentant le principe fédératif, la fraction du centre, actuellement la plus forte par le nombre, réunit au Reichstag les élémens particularistes, composés des députés catholiques des différens pays de l'Empire, et les guelfes protestans légitimistes du Hanovre. Lorsqu'une commission fut chargée, il y a trois ans, de l'examen du projet de loi sur l'impôt du tabac, les députés particularistes décla-

rèrent ne pouvoir prendre part à la discussion que sous la condition expresse de sauvegarder, avec l'établissement de nouvelles taxes, le caractère fédératif de l'Empire, et de conserver dans leur intégrité les droits du parlement pour le vote du budget. Le comte Fugger, président de la commission et membre de la fraction du centre, dénonça l'adoption du monopole comme le plus rude coup qui pût être porté aux bases fédératives sur lesquelles repose l'Empire : *die stärkste Erschütterung der föderativen Grundlagen auf welchen das Reich beruht.* Jugement confirmé depuis par M. Windhorst, quand il répète que l'adoption du monopole équivaudrait pour les états particuliers à une abdication, non sans avouer que, dans la voie de cette abdication, lesdits états ont déjà fait bien des pas compromettans. En effet, quelle influence exercent encore au Bundesrath les gouvernemens des états secondaires ? Les états particuliers n'ont-ils pas donné la preuve de leur effacement et de l'abandon de leurs droits souverains en adhérant au projet de monopole du tabac, quand les mandataires élus de leurs populations combattent ce projet pour en éviter les conséquences politiques ? Depuis l'adoption de la constitution de l'Empire au profit de la monarchie prussienne, les autres trônes existant encore en Allemagne ne subsistent plus, à vrai dire, qu'à titre de monumens historiques, conservés comme souvenir des temps qui ne sont plus, en possession de princes médiatisés ou à peu près médiatisés, en attendant qu'un décret impérial ordonne de les déposer à Nuremberg au musée des antiquités nationales. Quant aux dispositions de la fraction du centre, ce groupe compact, que toutes les entreprises et les manœuvres du chancelier n'ont pu entamer, qui sort de chaque nouvelle épreuve électorale agrandi et renforcé, la presse officieuse et libérale insinue souvent l'intervention d'un marché par lequel la fraction voterait en faveur des projets du gouvernement, moyennant le retrait des lois d'exception édictées contre l'église catholique sous le régime du Culturkampf. Sans doute, c'est avec le concours de la fraction du centre unie aux groupes conservateurs, que la revision du tarif douanier dans le sens protectionniste, première partie du programme financier à l'ordre du jour au Reichstag, a pu être menée à bonne fin. Néanmoins, malgré les tentatives du prince de Bismarck, il n'y a pas eu, et il n'y aura jamais, entre les hommes du centre et le gouvernement, de marché dans le sens propre du mot. Ceux-là se trompent qui croient à une influence de la curie romaine pour déterminer les catholiques allemands à voter de nouveaux impôts, contre la promesse de concessions sur le terrain de la politique ecclésiastique. Même l'éventualité d'une restauration du pouvoir temporel du pape, touchée récemment par certains organes officieux à Berlin, ne produirait pas, sous ce rapport, d'effet décisif. Ces sortes

de ballons d'essai laissent froids les chefs du centre, qui veulent tout attendre de leur bon droit et de la logique des événemens. Souscrire un marché quelconque avec le chancelier, ce serait d'ailleurs s'exposer à être dupes. Mais, à part ces réserves, les affinités des catholiques rendent possible une entente avec les conservateurs, pour assurer au gouvernement la majorité dont il a besoin, quand les différends ecclésiastiques seront une fois réglés. Rappelons-nous que, si lors de la demande du crédit pour la création d'un conseil économique de l'Empire, à instituer spécialement en vue des réformes en cours, M. Windhorst a déclaré qu'il n'est « pas encore prêt à voter pour cette proposition, » le leader du centre a décidé sa fraction à voter les fonds secrets refusés au budget de l'exercice précédent, mais accordés à la veille du vote des conservateurs, aux chambres prussiennes en faveur de la loi qui autorise le retour dans leurs diocèses des évêques exilés et le rétablissement des curés dans les paroisses privées de prêtres. Et afin de faire entrevoir au gouvernement impérial combien les volontés humaines sont mobiles et susceptibles de changer, le plus diplomate des parlementaires allemands laisse échapper cet aveu plein de réticences : *Hominis voluntas ambulatrix usque ad mortem.*

Les partis libéraux, ardens promoteurs de l'état unitaire, que nous avons vus combattre encore récemment le système des contributions matriculaires, réclamé par les particularistes comme une garantie du principe fédératif, les partis libéraux protestent contre toute modification de la constitution. Ils s'élèvent avec force contre les tendances réactionnaires que le rescrit du 4 janvier 1882 a mises à jour et que les attaques du chancelier de l'Empire contre le Reichstag accentuent davantage. Publié dans l'intention visible de rassurer contre toute éventualité les fonctionnaires qui se laissent aller à des excès de zèle pour les candidatures officielles, en cas de nouvelles élections, ce rescrit met à couvert la responsabilité des ministres derrière l'autorité du souverain, cherchant à diminuer ainsi la considération due à la représentation du peuple. On comprend l'émotion de tous les esprits libéraux devant la menace d'un conflit constitutionnel et d'un coup d'état possible. Les orateurs progressistes n'ont pas hésité à déclarer que la monarchie sera en danger le jour où elle s'avisera de gouverner sans la participation des représentans élus de la nation. M. de Bennigsen, parlant au nom du groupe national-libéral, à l'occasion des débats sur l'introduction du monopole, prémunit le gouvernement de l'Empire contre toute velléité d'écarter le parlement ; il recommande comme une nécessité pour le développement pacifique de l'Allemagne le maintien de la constitution dans sa forme actuelle, où, conformément aux exigences de la situation, l'idée unitaire se trouve unie au principe fédératif.

Sous réserve de ces conditions, tout risque de voir porter atteinte aux droits du parlement tels que la constitution les définit, ayant disparu, les partis libéraux pourront concourir à modifier la législation fiscale dans la mesure des besoins constatés pour l'amélioration des finances de l'Empire et des états particuliers.

Ainsi, les gouvernemens et les assemblées délibérantes, les fonctionnaires à tous les degrés, les villes et les campagnes, l'agriculture et l'industrie, les propriétaires ruraux, les populations ouvrières ont été entrepris à tour de rôle pour concourir à l'œuvre qui doit assurer, avec l'autonomie financière de l'Empire, la consolidation de l'unité nationale allemande. Afin d'intéresser tout le monde dans une propagande active, le prince de Bismarck s'efforce de faire entrevoir à chacun un avantage immédiat et direct dans la réalisation de son programme de réformes sociales et économiques. Aux gouvernemens des états particuliers il a promis de couvrir leurs déficits au moyen d'une participation plus large aux recettes des taxes indirectes à créer par l'Empire; aux villes, l'abandon d'une partie des contributions directes jusqu'à présent réservées à l'état; aux fonctionnaires, des augmentations de traitement; aux propriétaires ruraux et à l'agriculture, un allègement de leurs charges; à l'industrie des profits plus considérables sous l'effet d'une protection efficace contre la concurrence étrangère; aux ouvriers une amélioration de leur sort par l'institution de caisses de secours et de retraite largement dotées. Somme toute, les résultats palpables de cette immense agitation ne répondent pas de loin à l'étendue des efforts, et les résistances que rencontre le puissant chancelier indiquent un temps d'arrêt dans le mouvement unitaire du peuple allemand. Les contribuables montrent peu d'empressement à soutenir ou à provoquer des mesures dont l'effet final se traduira par un accroissement de charges. Accueillies avec défiance par les classes ouvrières qui doivent en bénéficier, comme par la bourgeoisie qui est censée en faire les frais, les tentatives de socialisme d'état ne réussissent pas mieux que les demandes de nouveaux impôts. Pour accomplir ses projets le chancelier de l'Empire aurait besoin de trouver au parlement une majorité dont il ne dispose plus. Une dissolution du Reichstag n'offrirait au gouvernement aucune chance d'amélioration sous ce rapport. Les choses en sont venues au point que la majorité au sein du parlement allemand dépend, dans les conditions présentes, de l'appoint des Alsaciens-Lorrains, des Polonais et des Danois, tous Allemands malgré eux, et pour qui l'Empire germanique est une maison de correction où ils sont retenus à leur corps défendant.

CHARLES GRAD.

A TRAVERS LES ÉTATS-UNIS

NOTES ET IMPRESSIONS

IV[1].

LES GRANDES VILLES.

PHILADELPHIE.

28-29 octobre.

Nous commençons à être un peu lassés des entrées processionnelles et des banquets; aussi ne serais-je pas surpris que mes lecteurs le fussent encore davantage d'en lire le récit, et je serais assez tenté de leur en faire grâce si je n'éprouvais quelque scrupule à ne pas payer ici mon modeste tribut de reconnaissance à chacune de ces villes américaines qui n'ont pas voulu nous laisser quitter le sol de leur pays sans nous avoir fait fête. Comment pourrais-je, par exemple, ne pas dire qu'à Philadelphie, où nous nous étions figuré que la prédominance de l'élément germano-américain nous vaudrait peut-être une réception un peu froide, nous avons trouvé au contraire un plus chaleureux accueil que dans aucune autre ville américaine? Pendant que nos voitures cheminaient au petit pas dans les rangs serrés de la foule, au milieu des applaudissemens, un jeune homme qui m'entend parler anglais se détache et s'avance vers moi : « Monsieur,

(1) Voyez la *Revue* du 15 février, du 15 mars et du 15 avril.

me dit-il, montrez-moi, je vous en prie, un des descendans du général Lafayette. » Je lui désigne dans la voiture suivante mon ami C... Aussitôt il se précipite vers lui, lui secoue vigoureusement la main, ameute la foule et lui fait pousser *three cheers for the grandsons of Lafayette*. Si les descendans du général étaient assez Américains pour porter leur généalogie inscrite sur leur chapeau, il en serait ainsi à chaque pas, tant le prestige de ce nom est demeuré intact aux États-Unis. Enfin nous arrivons à l'hôtel, où nous recevons immédiatement l'invitation de nous rendre à un lunch qui nous est offert par l'association des Français résidant à Philadelphie, ledit lunch précédant un dîner auquel nous convient les membres de l'ordre de Cincinnatus, ou comme on dit communément en Amérique, de Cincinnati.

O les Français à l'étranger! les souvenirs que j'ai gardés de nos nationaux en Orient ont donné, dans mon esprit, naissance à une théorie que je résume ainsi, au grand scandale de mes compagnons: en voyage, lorsqu'on rencontre un compatriote, la première chose à faire, c'est de l'éviter. Depuis notre arrivée aux États-Unis, je n'ai pas eu de raison pour changer d'avis sur ce point. Je me souviens encore de l'affront qui nous a été infligé au Niagara par un ancien zouave qui s'était grisé abominablement (un dimanche!!!) en l'honneur de notre arrivée et nous exprimait en termes tout à fait soldatesques la joie qu'il éprouvait à nous serrer la main. Ce n'est donc pas sans appréhension que je me rends au lunch des Français. Le peu que j'ai pu voir de nos compatriotes de Philadelphie a ébranlé, je dois le dire, cette théorie sans la détruire complètement. La colonie française m'a paru se composer en grande majorité d'ouvriers employés dans les nombreuses industries de cette ville manufacturière. Ils sont gens d'apparence assurément modeste, mais très honnête, et avec lesquels il y a plaisir à fraterniser. Pourquoi faut-il cependant, lorsque quarante Français sont assemblés quelque part, qu'il y ait toujours un fou parmi eux? Le fou est ici un orateur improvisé qui se met à nous haranguer et nous félicite « d'être les descendans de ces gentilshommes amis de la liberté qui se sont enrôlés au service de la république américaine, dignes disciples de Voltaire, de Montesquieu, de Rousseau et du *Contrat social, après lequel il n'y a plus rien.* » Ce singulier idéal politique est, je le crains fort, celui de notre orateur, un réfugié de la commune, me dit-on. Mais sa profession de foi me paraît avoir peu de succès dans l'auditoire, qui se contente de lever les épaules. Les Français de Philadelphie sont des travailleurs, et le *Contrat social* les inquiète fort peu.

Des bras de nos compatriotes nous passons sans reprendre haleine dans ceux des membres de l'ordre de Cincinnati. Cet ordre a été fondé en mémoire de la guerre de l'indépendance, et les premiers dignitaires

étaient tous anciens officiers de l'armée de Washington et de celle de Rochambeau. Mirabeau a même écrit contre l'institution de cet ordre au sein de la république américaine une brochure remplie de déclamations. D'après ses statuts, l'ordre est héréditaire : en faire partie équivaut à un titre de noblesse. Aussi est-il fort prisé aux États-Unis, où l'on voudrait bien qu'il fût reconnu en France, et je ne vois pas pourquoi la grande république démocratique du vieux monde refuserait à celle du nouveau cette innocente satisfaction. De nombreux toasts à la mémoire des héros français et américains de la guerre de l'indépendance, Washington, Lafayette, Rochambeau, de Grasse, ont occupé la fin du dîner. Les morts ont tenu dans ces discours plus de place que les vivans, et la gaîté du repas s'en est fort convenablement ressentie.

Le lendemain (unique journée que nous devions passer à Philadelphie), c'est à travers la ville, de dix heures du matin à cinq heures du soir, une course enragée, dont le programme, avec l'indication des rues où notre cortège doit passer, a été distribué avec profusion à la population : visite à Independance-Hall, où l'on a conservé telle qu'elle était en 1776, avec ses fauteuils en bois, et son aspect rigide, la salle où fut rédigée la fameuse déclaration d'indépendance; de là au nouvel hôtel-de-ville encore inachevé ; de là à la monnaie, de là à la gare en construction du Pensylvania railroad, qui sera la plus belle des États-Unis et ressemble beaucoup à la gare Saint-Lazare, de là à Fairmount Park, très beau, très vaste parc surtout, où l'on voit encore le bâtiment qui, en 1876, a servi de coque à l'exposition universelle; de là à Belmont House, autrefois une maison de plaisance, aujourd'hui un restaurant, où l'on conserve sous une vitrine une collection complète de menus patriotiques; de là à Girard-College, de là à l'hôtel, puis après dîner au bal. Comme je n'écris point ici un guide du visiteur à Philadelphie, je me bornerai à dire un mot du nouvel hôtel de ville et de Girard-College.

Le nouvel hôtel de ville de Philadelphie a été édifié à cette fin d'être le plus magnifique monument de ce genre qui soit aux États-Unis, et ce ne sera pas peu dire. Construit tout entier en granit et en marbre, il a 470 pieds de l'est à l'ouest et 486 du nord au sud. « Tout l'extérieur, dit une description qui nous a été distribuée et que je traduis exactement, est orné de colonnes richement travaillées, de pilastres, de corniches, de fenêtres sculptées et d'autres ornemens appropriés, qui sont l'expression des idées américaines et le développement du génie américain. Du milieu de la cour centrale s'élève une tour colossale de 90 pieds carrés à la base, qui va en s'amincissant gracieusement jusqu'à ce qu'elle devienne à la naissance du dôme (qui est à 395 pieds 2 pouces au-dessus du niveau de la cour), un octogone de 56 pieds de diamètre, s'élevant à la hauteur de

103 pieds 10 pouces et surmonté d'une statue de William Penn (le fondateur de l'état de Pensylvanie), qui aura 36 pieds, ce qui complète la hauteur extraordinaire de 539 pieds et en fera la construction la plus élevée qu'il y ait au monde, *highest in the world.* » Il s'en faut que le monument soit achevé dans son entier (ce qui n'empêche pas qu'il n'ait déjà coûté près de 35 millions), mais par avance le patriotisme des Philadelphiens a fait dresser un tableau comparatif de la hauteur des principaux monumens de l'Europe, Saint-Pierre, la cathédrale de Cologne, celle de Strasbourg, que domine de plusieurs coudées la tour de l'hôtel de ville de Philadelphie et la statue de William Penn.

Cela est fort beau assurément, mais il me semble que si quelque jour il prenait fantaisie au vieux quaker, du haut du piédestal extraordinaire où il sera juché, d'adresser quelques paroles à ses concitoyens, ceux-ci auraient peut-être à craindre de sa part des remontrances assez vertes. Ne risqueraient-ils pas fort de s'entendre dire par lui que l'esprit d'austère simplicité des vieux quakers ne s'est guère perpétué chez leurs descendans? que prodiguer ainsi des millions pour orner de marbre et de statues un édifice public, c'est quelque peu sacrifier sur les autels du veau d'or? que pareilles prodigalités ne laissent pas d'être parfois d'un assez dangereux exemple? enfin que, pour les comptables des deniers publics, il n'y a souvent pas bien loin du gaspillage à l'infidélité? Ce dernier avis, si jamais William Penn prend la peine de le leur donner, sera peut-être plus aisément compris par les Philadelphiens aujourd'hui qu'il ne l'eût été il y a quelques années. Tout en visitant l'hôtel de ville, j'ai feuilleté rapidement le discours prononcé par le nouveau maire lors de son entrée en fonctions, et j'y ai remarqué cette phrase: « Que les finances de la ville devaient être gérées avec économie et probité. » Je me suis demandé si c'était là un simple *truism* ou bien une critique discrète des administrations antérieures à la sienne. Les journaux n'ont pas tardé à m'apporter la réponse; avant de quitter les États-Unis, j'ai pu y lire qu'une enquête faite après certaines découvertes avait fourni la preuve de nombreuses irrégularités dans la perception des taxes municipales, dont le produit ne tombait pas exclusivement dans les caisses publiques. Mais que nous importe, à nous étrangers? L'hôtel de ville de Philadelphie n'en sera pas moins un très beau monument, et ces chefs-d'œuvre exquis de l'art gothique qui s'appellent l'hôtel de ville de Bruxelles ou de Bruges n'ont pas dû pour leur temps être construits à moins de frais que celui de Philadelphie. C'était pour les bourgeois de ces cités flamandes affaire de patriotisme local comme aujourd'hui pour les habitans de Philadelphie, et ce sentiment est par lui-même si respectable, il est la source de si grandes choses

qu'on peut bien lui passer quelques fantaisies, fussent-elles un peu dispendieuses. Qui sait? peut-être dans trois ou quatre cents ans admirera-t-on l'hôtel de ville de Philadelphie comme un spécimen de l'art américain au XIXe siècle.

L'hôtel de ville de Philadelphie est l'exemple le plus éclatant du luxe déployé en Amérique dans les constructions publiques. Girard-College peut servir d'exemple du luxe déployé dans l'installation des institutions privées. L'origine de cette institution remonte, chose rare en Amérique, à la libéralité d'un Français, Stephen Girard, qui avait amassé une fortune considérable dans le commerce au long cours et dans la banque. Stephen Girard mourut en 1830, laissant la plus grande partie de cette fortune à la ville de Philadelphie sous la condition, entre autres, de fonder une institution dans laquelle seraient élevés huit cents orphelins. Celui-là était bien un disciple, sinon de Rousseau et du *Contrat social*, du moins de Montesquieu et de Voltaire. Aussi avait-il stipulé dans son testament que le programme des études imposé aux enfans de l'orphelinat ne comporterait aucune instruction religieuse, et pour mieux assurer le respect de sa volonté, il avait prescrit qu'aucun ministre d'aucun culte ne serait admis dans l'intérieur du collège. Cette volonté a été scrupuleusement respectée et jamais ministre d'aucune religion n'a franchi le seuil du collège. A la bonne heure! diront quelques-uns, voilà un excellent exemple d'enseignement laïque, et puisque cela est mis en pratique depuis cinquante ans aux États-Unis, il n'est donc pas si monstrueux de vouloir chasser l'enseignement religieux des collèges de France. Patience! cette idée de l'enseignement purement laïque est, au contraire, tellement à rebours des sentimens d'un grand nombre de citoyens que la difficulté a été tournée par un procédé ingénieux. Une vaste salle de réunion a été construite tout exprès en dehors des bâtimens du collège, et avec le consentement de la commission d'administration, quelques habitans zelés de la ville de Philadelphie se relaient pour venir tous les dimanches à tour de rôle y tenir ce qu'on appelle dans les pays protestans une école du dimanche, c'est-à-dire lire aux enfans la Bible et l'Évangile, réciter des prières et chanter des cantiques. La volonté de feu Stephen Girard est respectée, quant à la lettre; quant à l'esprit, c'est une autre affaire. N'est-ce pas à peu près le contraire de ce qui se passe dans la direction des collèges en France?

De l'intérieur de Girard-College, j'ai pu voir les murs d'une autre institution, dans laquelle j'aurais bien voulu pénétrer également, une école de médecine pour femmes. Faute d'avoir le temps de la visiter, j'ai demandé quelques renseignemens à un des membres de notre comité de réception, qui était précisément médecin et de plus

professeur dans ce collège. Il m'a assuré que cette institution, aux cours de laquelle les *étudiantes* sont seules admises, donnait de très bons résultats. Celles qui sortent après avoir obtenu leur diplôme trouvent généralement à s'employer comme médecins dans les collèges de jeunes filles, dans les couvens ou dans d'autres institutions exclusivement féminines. Cependant quelques-unes ont, tout comme les médecins de l'autre sexe, leur clientèle en ville, et celui qui me renseignait m'a cité *une* de ses confrères qui gagnait ainsi près d'une centaine de mille francs par an à soigner des femmes et des enfans.

Le programme de la journée comportait pour finir un bal à nous donné par la première troupe de cavalerie de la cité de Philadelphie (c'est son nom officiel), dans sa caserne et dans son manège, fort élégamment disposé et transformé à cet effet. La première troupe de cavalerie de la cité de Philadelphie a une existence plus que centenaire, et, si son uniforme soigneusement conservé ne date pas tout à fait d'aussi loin, il ne s'en faut guère, car il a été manifestement copié sur la tenue des dragons du premier empire et rappelle celui des cavaliers de Géricault. Si la première troupe de cavalerie de la cité de Philadelphie avait de nouveau à tirer le sabre, ainsi qu'elle l'a fait glorieusement en 1776, la première chose qu'elle commencerait par faire serait probablement de changer de tenue. Mais cette perspective étant assez improbable, elle tient à conserver son uniforme actuel, qui lui est cher comme le sont à tout bon Américain les souvenirs du passé, et elle se contente pour le moment de son rôle d'institution historique et aristocratique, car ce sont les jeunes gens des *best families* de Philadelphie qui en font presque exclusivement partie. Les invitations féminines étant strictement limitées aux femmes, filles ou sœurs des officiers et soldats du régiment, nous espérions, grâce à cette circonstance, voir réunies presque toutes les femmes de la société de Philadelphie. Mais si quelques-unes ont daigné répondre à l'appel, la majorité cependant s'est abstenue, craignant, malgré la composition choisie du régiment, que la société ne fût encore trop mélangée pour elles. Ainsi s'est trouvé justifié à nos yeux un dicton qui a cours, paraît-il, en Amérique. Lorsqu'il s'agit d'une jeune fille à marier : Combien a-t-elle? demande-t-on à New-York. Que sait-elle? demande-t-on à Boston. Mais, à Philadelphie, la question devient: Qui est-elle? *Who is she?*

C'est avec beaucoup de regrets que j'ai quitté si rapidement Philadelphie, comme au reste toutes les villes américaines où j'ai passé, car ma curiosité avait été mise en éveil par bien des questions que j'aurais été heureux d'approfondir. La ville de Philadelphie est beaucoup moins peuplée que celle de New-York; mais elle occupe un beaucoup plus grand espace de terrain et elle compte soixante

mille maisons de plus. D'après une statistique récente, sur cent trente-quatre mille sept cent quarante bâtimens de toute nature, il y en avait cent vingt-quatre mille trois cent deux qui étaient des propriétés particulières occupées par autant de familles. Dix mille seulement étaient des hôtels ou des maisons meublées. Avoir sa maison à soi n'est pas seulement à Philadelphie, ville commerçante et manufacturière par excellence, le privilège de la richesse ou de l'aisance, c'est celui, je ne dirai pas de la pauvreté, mais de la condition la plus modeste. Les ouvriers que compte en très grand nombre la ville de Philadelphie sont presque tous logés avec leur famille dans une petite maison qu'ils louent ou qu'ils ont achetée à bas prix, avec toutes facilités de paiement, des sociétés spéciales qui les ont construites pour eux. En un mot, le système que la Société industrielle a inauguré à Mulhouse avec tant de succès fleurit depuis longtemps à Philadelphie : il y a des quartiers entiers qui sont couverts de ces maisons. J'aurais été très heureux de visiter ces quartiers, de me faire une impression, ne fût-ce que par les yeux, et de m'assurer s'il est vrai, comme je suis tout disposé à le penser, car je crois le système excellent, que la population ouvrière, hommes, femmes et enfans, y présente un aspect de prospérité et de décence inconnu dans les autres villes industrielles. Mais j'ai été obligé de m'en rapporter sur ce point au témoignage des Philadelphiens eux-mêmes : « Il n'y a, disait naguère dans une cérémonie publique un orateur officiel, il n'y a aucune ville au monde et il n'y en a jamais eu qui, dans ces proportions et avec cette population, présente pour ses habitans de pareilles facilités d'existence. Les artisans et même les ouvriers vivent chez nous dans des conditions où ils ne vivent nulle part ailleurs. Des hommes auxquels leur salaire quotidien suffit à peine dans d'autres villes pour procurer à eux-mêmes et à leur famille du pain et un logis, et encore dans les plus déplorables conditions au point de vue de l'encombrement et de la malpropreté, ces mêmes hommes sont chez nous les occupans d'une seule et confortable maison et des milliers parmi eux en sont propriétaires. L'effet de ces conditions d'existence sur leur état intellectuel et moral apparaît avec évidence, même à des visiteurs de passage. Nous n'avons pas ici ce qu'on appelle ailleurs l'ouvrier pauvre ; notre ville est remplie, au contraire, d'ouvriers aisés et indépendans, qui élèvent leurs enfans dans des habitudes de travail et d'économie : les garçons résolus à se procurer eux-mêmes un jour une maison parce qu'ils conservent le souvenir de celle où ils ont été élevés dans leur heureuse enfance ; les filles toutes prêtes à tenir ces maisons avec ordre et économie, parce que garçons et filles ont été élevés par des parens qui aiment et honorent leurs familles et trouvent l'unique satisfaction de leur vie dans leurs affections domestiques.

Ce que je dis là de Philadelphie et de ses habitans est vrai; il n'y a pas un mot qui ne soit vrai. »

Qu'il n'y ait pas un mot qui ne soit vrai dans les paroles que je viens de citer, je suis très loin d'en douter, car partout où l'on a su procurer aux ouvriers pour un prix abordable une habitation décente, l'effet sur leur moralité et leur bien-être s'est fait immédiatement sentir. Mais d'autres choses sont vraies également, dont l'orateur en question n'avait dans la circonstance nulle raison de parler, et qui sont un peu le revers de la médaille. Voici, en effet, ce que je lis dans un article publié à Philadelphie qui m'a été récemment envoyé et qui a pour titre *la Misère à Paris:* « Sous beaucoup de rapports, nous avons beaucoup à apprendre de ces grandes villes du vieux monde. L'absence complète de toute assistance accordée à ceux que le malheur ou même le vice réduit à n'avoir d'autre ressource que le vol est une honte criante (*a crying shame*) au milieu du bien-être général et de la richesse de notre ville. L'existence de rues malsaines, de districts infects, d'ignobles logemens qui ne sont pas faits pour abriter des êtres humains est pour nous un déshonneur que parviennent seulement à diminuer les efforts faits par un petit noyau d'hommes pour convertir cette région en un groupe de maisons décentes. Les autorités municipales ne font rien ou font peu de chose pour assainir ces foyers de vices, de crime et de misère. Satisfaits que nous sommes par la pensée des logemens confortables que nous avons su assurer aux classes ouvrières, nous n'avons que trop de dispositions à passer légèrement sur les périls et sur les maux de toute sorte qu'engendre chez nous la pauvreté. Étudier cet état de choses, comme on le fait en ce moment à Paris, en rechercher les causes, en découvrir les remèdes, est une tâche qui est encore à entreprendre. »

Que tout soit vrai dans ces lignes, qu'il n'y ait pas un mot qui ne soit vrai, cela est bien probable également. Est-ce à dire cependant que ce soit chose inutile et sans profit moral que de procurer aux ouvriers des habitations décentes à un prix modéré? Non. Cela veut dire seulement qu'à Philadelphie comme ailleurs, il y a un stock de misères, causées sans doute par la débilité physique ou intellectuelle, la paresse, le vice, parfois tout simplement la mauvaise chance, que les institutions prévoyantes et philanthropiques ne peuvent atteindre, et que la charité seule peut secourir efficacement. Cela n'a rien de surprenant, pas plus qu'il n'est surprenant que dans un troupeau aussi nombreux (Philadelphie ne compte pas moins d'un million d'habitans) il y ait une certaine quantité de brebis galeuses au traitement desquelles il a fallu pourvoir. Aussi ai-je donné, le matin de notre départ, quelques heures hâtives à la visite du pénitencier pour les adultes et à celles des écoles de réforme

pour les enfans, sous la conduite d'un excellent guide, qui consacre à la surveillance de ces écoles une partie de son temps et de son argent.

Le pénitencier de Cherry Hill, ou *Eastern Penitentiary*, jouit d'une certaine célébrité dans le cercle assez restreint de ceux qui s'occupent en France des questions pénitentiaires. Il a été visité en 1831 par MM. de Tocqueville et de Beaumont et a fourni en grande partie les matériaux du célèbre rapport de M. de Tocqueville sur le système cellulaire. C'est là, en effet, que ce système a été pour la première fois mis en pratique, peut-être avec certaines exagérations, qui n'ont pas peu contribué à la réaction sous laquelle ce système avait en partie succombé avant d'être rétabli par une loi récente. Non-seulement on isolait les condamnés de leurs compagnons de vice, ce qui est une excellente mesure, mais on rendait aussi rares que possible leurs relations avec tous les êtres humains, croyant (et là était l'erreur) que la solitude a par elle-même une influence moralisante sur les natures gangrenées. O retour des choses et décadence des systèmes! Non-seulement on s'est aujourd'hui, et avec raison, relâché de ces rigueurs au pénitencier de Cherry Hill, mais on a introduit dans l'application de l'emprisonnement cellulaire des adoucissemens qui feraient frémir l'administration pénitentiaire française, avec son goût et son culte pour l'uniformité. C'est ainsi qu'on laisse les prisonniers fumer et chiquer, recevoir des journaux, introduire des meubles du dehors, et orner les murailles de leurs cellules de gravures et de photographies. Passe pour tout cela, — cela n'entraîne pas grands inconvéniens, — mais n'est-ce pas aller un peu loin que de mettre de préférence les récidivistes dans les cellules qu'ils ont déjà habitées, afin qu'ils puissent y continuer les travaux artistiques commencés par eux? Ainsi a-t-on fait en particulier pour un vieil Allemand, qui en est à sa quatrième ou cinquième condamnation et qui a décoré du haut en bas sa cellule favorite de fresques assez grossières. Dickens avait déjà vu cet homme dans sa cellule lors de son voyage de 1842, où il subissait alors un premier emprisonnement de cinq ans, et voici en quels termes il en parle : « Impossible d'imaginer une créature plus misérable et plus brisée. Je n'ai jamais eu devant les yeux le spectacle d'une pareille affliction et d'une pareille détresse. Mon cœur saignait pour lui, et lorsque, les joues couvertes de larmes, les mains agitées par un tremblement nerveux, il s'attachait aux vêtemens de l'un de nous en lui demandant si on ne lui ferait pas remise du restant de sa peine; c'était un spectacle dont l'impression était véritablement trop pénible. » Admirez la puissance d'imagination des romanciers! Cet infortuné qui demandait si on ne lui ferait pas remise du montant de sa peine en est aujourd'hui à sa cinquième condamnation subie dans

ce même pénitencier; cette créature brisée est arrivée à l'âge de soixante-douze ans et paraît en fort bonne santé. C'est Dickens qu est mort : du prisonnier et du visiteur, c'est le visiteur qui a quitté la vie le premier. J'ajoute que ce pauvre diable ne s'est point mis à pleurer pendant que je causais avec lui, que ses mains ne se sont point attachées à mes vêtemens, mais qu'il m'a fait avec beaucoup de politesse les honneurs de sa cellule peinte à fresque, dont il n'est pas médiocrement fier.

Passe encore pour ces indulgences. Mais ce que j'ai plus de peine à comprendre, c'est que, dans beaucoup de circonstances, on ait recours à cette mesure déplorable qu'on appelle le doublement des cellules, c'est-à-dire qu'on enferme ensemble deux prisonniers. Il n'y a pas de système plus déplorable ni qui engendre plus d'inconvéniens de toute nature. Je sais bien que le directeur n'en peut mais et que, s'il enferme deux prisonniers dans chaque cellule, c'est tout simplement que, le pénitencier n'ayant pas reçu d'agrandissement depuis sa création et le nombre des habitans de Philadelphie ayant doublé, le nombre des cellules se trouve insuffisant pour le nombre des prisonniers. Mais enfin quelques-uns des millions qui ont été dépensés pour orner de marbres, de colonnes et de statues l'hôtel de ville de Philadelphie n'auraient-ils pas trouvé là un bien judicieux emploi? Je sais aussi, de par le monde, une grande ville où l'on prodigue l'or et le marbre dans les monumens publics et où l'on laisse les prisons dans un état honteux. En serait-il donc à Philadelphie comme à Paris, et, aux États-Unis comme en France, serait-ce les dehors de la coupe et du plat qu'on se proposerait surtout de nettoyer? Ah! si jamais le vieux Penn revient au monde, gare aux Philadelphiens! Ils pourront passer un mauvais quart d'heure.

Cette impression d'un peu de négligence et d'abandon des pouvoirs publics que j'ai eue en visitant le pénitencier (qui est une institution d'état), je ne l'ai point ressentie en visitant les deux écoles de réforme, qui sont, au contraire, une création de la charité privée. Dans ces deux écoles parfaitement installées et, autant que j'ai pu en juger, parfaitement conduites, on sent, au contraire, l'influence d'une sollicitude et d'une surveillance morale incessante exercée par les fondateurs qui sont des citoyens de Philadelphie. Mais j'ai noté un trait curieux. Dans chacune de ces écoles, qui se recrutent exclusivement parmi la population des enfans nomades, — vagabonds, mendians ou voleurs, — il y a deux quartiers distincts : celui des enfans de race nègre et celui des enfans de race blanche. L'opinion publique ne supporterait pas le mélange, et lorsque (le cas se présente souvent) une même condamnation est prononcée le même jour, contre une bande de petits voleurs nègres et blancs, pour les mêmes méfaits, ils n'en sont pas moins séparés pen-

dant toute la durée de leur peine. L'aspect de tous ces enfans n'est pas sensiblement différent de celui que présentent la plupart des enfans dans nos écoles correctionnelles en France. Cependant j'ai cru remarquer sur la figure d'un grand nombre d'entre eux la flétrissure, hélas! presque ineffaçable qu'impriment sur les jeunes visages de précoces souillures. Je ne me suis pas trompé dans cette triste supposition, et, à voix basse, l'on m'a confié que, trop souvent, ces enfans arrivaient à l'école de réforme après avoir été complices et victimes de monstrueuses débauches, devant la répression publique desquelles la justice s'arrête même en partie, par la crainte du scandale. Toute grande ville a ses plaies secrètes; mais la corruption de l'enfance est certainement l'une des plus tristes, et je comprends que la charité des citoyens de Philadelphie, centre charitable et religieux très actif, s'occupe particulièrement de la guérir.

NEWPORT ET PROVIDENCE.

30 octobre-1er novembre.

Impossible d'imaginer une transition plus brusque que celle de Philadelphie à Newport, où nous sommes arrivés le matin, de bonne heure, sans même nous arrêter à New-York, dont nous n'avons fait que traverser la rade, la nuit, en bateau. Philadelphie est une ville industrielle, affairée, bruyante, à l'aspect à la fois grandiose et négligé, plus vraiment américaine peut-être que New-York, qui a déjà un certain caractère cosmopolite. Newport est, au contraire, un endroit coquet, soigné, fashionable par excellence. Newport est, comme on sait, le grand bain de mer des États-Unis. A vrai dire, je ne devrais pas en parler. Que dirait-on d'un Américain qui parlerait de ses impressions sur Trouville, qu'il aurait visité au mois de novembre par une pluie battante? C'est dans ces conditions que j'ai visité Newport. Néanmoins j'ai eu là, en quelque sorte, la divination d'une vie américaine, raffinée, brillante, luxueuse, un peu frivole peut-être, et par tous ces points tout à fait semblable à celle que nos jeunes femmes françaises mènent pendant quelques semaines sur les côtes de Normandie, avec cette seule différence qu'à Newport cette même vie dure plusieurs mois et qu'elle finissait à peine quand nous sommes arrivés. Il ne m'a pas fallu un grand effort d'imagination pour me représenter ces grandes avenues droites sillonnées de voitures, de cavaliers et d'amazones; ces belles villas environnées de fleurs, avec leurs serres remplies de plantes rares; ces pelouses vertes peuplées de jeunes filles se livrant aux délices du *lawn ten-*

nis; en un mot, tout un ensemble de vie, d'animation, d'éclat qui doit certainement faire de Newport, pendant la saison, un des endroits élégans du monde, le plus élégant, disent volontiers les Américains, qui n'en sont pas médiocrement fiers. De la mer, par exemple, pas question. Sauf quelques villas qui sont situées sur le sommet des *cliffs,* c'est-à-dire des falaises, et au pied desquelles passe un sentier de promenade tellement étroit qu'on ne peut s'y promener qu'à deux (il n'en est pas moins fréquenté pour cela, au contraire), sauf, dis-je, ces quelques villas privilégiées, c'est sur le sommet d'un plateau sans relief que presque toutes les villas ont été construites, et on ne se doute pas du voisinage de l'Océan. Sur ce plateau, le mètre carré de terrain n'en a pas moins acquis un prix exorbitant que je ne me rappelle malheureusement plus, bien qu'on me l'ait répété nombre de fois. Tout ce qui possède, en effet, quelque fortune aux États-Unis et tout ce qui tient à faire partie du monde élégant (les deux réunis ne sont pas peu dire) possède ou cherche à posséder une villa à Newport. Aussi le nombre de celles qui existent déjà est-il considérable et il s'accroît chaque jour. De celles qu'on cite et qu'on vous montre je ne puis parler que par le dehors, car leurs propriétaires étaient absens; mais, grâce à l'hospitalité prévenante que nous avons rencontrée partout, j'ai pu pénétrer dans quelques-unes, plus modestes, quoique fort jolies encore, l'une, entre autres, très simple, mais d'un goût parfait, un véritable cottage à l'anglaise, avec des meubles en perse, mais orné de vieux portraits de famille. Trois femmes l'habitaient seules pour le moment et, au nom de leur sympathie pour la France, ont fait le plus aimable accueil aux quelques Français qui ont été amenés chez elles : une dame assez âgée, dont les plus anciens souvenirs de Paris remontent aux salons de la restauration; une autre plus jeune, parfaitement au courant (j'en ai eu moi-même la preuve) des plus modestes productions de notre littérature; enfin une ravissante jeune fille, type accompli de la grâce américaine, avec cette nuance d'érudition dans la conversation qui est propre aux jeunes filles de Boston. Il y a, soit dit en passant, querelle entre les jeunes filles de New-York et celles de Boston. Les premières reprochent aux secondes d'être pédantes, et les secondes reprochent aux premières d'être frivoles. Pour moi, qui n'en ai rencontré que d'aimables ou d'instruites (il se pourrait bien faire qu'il y en eût d'autres), je suis mauvais juge de la querelle ; mais s'il n'était dangereux de se décider sur un seul échantillon, ce serait peut-être aux jeunes filles de Boston que je donnerais la préférence.

Nous sommes venus à Newport pour répondre à une invitation des plus cordiales de l'état de Rhode Island. Cet état est, avec celui de Delaware, le plus petit que comptent aujourd'hui les États-

Unis. Dans d'autres pays, il aurait été déjà absorbé par quelque puissant voisin. Mais, en Amérique, il est protégé par son ancienneté, car il est un des treize états de l'Union primitive, et par des souvenirs historiques dont il n'est pas médiocrement fier. Newport a été en effet le lieu de débarquement de l'armée de Rochambeau. Peut-être ne faut-il rien moins que ce souvenir pour le défendre aujourd'hui contre la concurrence de la nouvelle ville industrielle de Providence, le Saint-Étienne des États-Unis, qui lui dispute l'honneur d'être le siège du gouvernement de l'état. D'après la constitution de l'état de Rhode-Island, les assemblées législatives doivent siéger tantôt à Newport et tantôt à Providence. Aussi est-ce à Newport que nous avons été d'abord reçus et harangués dans une sorte de corps législatif en miniature qui ressemble fort à une salle de conseil-général. Mais c'est à Providence que va avoir lieu le banquet officiel. Celui qui nous est offert le second jour de notre séjour à Newport, dans un club fort élégant, a, au contraire, un caractère tout privé, et l'on s'excuse même auprès de nous d'avoir été obligé par convenance d'inviter : *so much official people*. La séparation entre le monde officiel et le monde élégant, qui tend à s'accentuer chez nous, existe depuis longtemps aux États-Unis, et je ne saurais rendre l'inflexion de voix avec laquelle une habitante de Newport m'a dit : « C'est mon boucher qui est maire. »

A Providence, nous ne trouvons pas ces nuances, et notre réception est tout officielle. La course rapide que nous avons faite par une pluie battante à travers les établissemens publics et les principales manufactures de la ville s'est terminée par une visite à une institution des plus américaines, une école supérieure, *high school*, où l'instruction est donnée en commun aux garçons et aux filles de quatorze à dix-huit ans. Dans une grande salle dépendant de cette institution, on a réuni non-seulement les élèves de la *high school*, mais ceux des autres écoles de la ville : en tout six cents garçons et six cents filles. Au moment où nous entrons, les six cents garçons battent des mains; les six cents filles agitent leurs mouchoirs. On nous harangue. M. Outrey répond en notre nom, mêmes manifestations; un des descendans du général Lafayette adresse quelques mots aux enfans, reprise d'enthousiasme : enfin nous sortons, les douze cents mains applaudissant et les six cents mouchoirs s'agitant toujours. A le raconter ainsi, cela peut sembler comique. A le voir, c'était très touchant et je gage qu'il n'y a pas un d'entre nous qui ne se soit senti ému.

Le soir, au banquet officiel, on m'annonce que je serai assis à côté de l'évêque. Je ne doute pas que ce ne soit l'évêque méthodiste ou celui de l'église épiscopale, et je me confirme encore dans cette idée

lorsque, au commencement du dîner, le gouverneur de l'état de Rhode-Island le prie de vouloir bien dire les grâces. Quelques minutes de conversation avec lui me détrompent bientôt; c'est l'évêque catholique que le gouverneur, tout bon protestant qu'il soit, a invité, et personne ne s'offusque de lui voir faire acte d'évêque devant une assistance dont la grande majorité ne partage pas sa foi. Je profite naturellement de ce voisinage pour m'instruire de la situation des catholiques aux États-Unis. Depuis plusieurs années, leur nombre va croissant. A l'avant-dernier recensement, ils étaient déjà quatorze millions et composaient la plus nombreuse des églises chrétiennes ; celle qui venait immédiatement après ne compte que onze millions d'adhérens. Je ne sais pas le chiffre du dernier recensement, mais il doit être certainement plus considérable. « Nous nous multiplierions plus rapidement encore, me dit l'évêque, si nous ne perdions un assez grand nombre d'enfans. En effet, parmi ces enfans vagabondant et mendiant par les rues qui sont recueillis par les sociétés charitables, il y en a beaucoup qui sont fils d'émigrans irlandais, et comme presque toutes ces sociétés sont protestantes, beaucoup d'enfans cessent d'être élevés dans la foi de leurs parens. Les protestans sont plus riches que nous, ajoute-t-il, et l'exercice de la charité leur est plus facile. — En effet, lui dis-je, sachant que ce sont les Irlandais et les Allemands qui forment le principal noyau des catholiques, et qu'ils sont naturellement moins riches que les familles établies depuis longtemps dans le pays, je me suis plusieurs fois demandé comment les catholiques pouvaient subvenir à l'érection et à l'entretien de ces églises qu'on voit en si grand nombre, et quelques-unes si somptueuses, dans toutes les villes. — Par le grand nombre des petites souscriptions, me répondit-il. Bien qu'à New-York, à Boston et ailleurs, il commence à y avoir des fortunes assez considérables parmi les catholiques, cependant on peut dire que nos églises et nos chapelles sont construites sou par sou. Parfois nous nous endettons. C'est ainsi que la chapelle de Newport que vous avez pu voir (très jolie chapelle en effet par parenthèse, et remplie le dimanche) n'est pas encore payée. Mais cependant nous finissons toujours par nous tirer d'affaire. — Et quelles sont, lui demandai-je, vos relations avec les pouvoirs publics? Avez-vous à vous en plaindre ou à vous en louer? — Ni l'un ni l'autre, me répondit-il, et cela tient à ce que, comme catholiques, nous ne comptons pas plus dans un parti que dans un autre. En fait, les Irlandais sont presque tous démocrates, mais c'est comme Irlandais, ce n'est pas comme catholiques. Au contraire, beaucoup de catholiques allemands sont républicains. Nous n'avons donc pas, comme évêques, intérêt à voir au gouvernement plutôt un parti qu'un autre. Et comme nous jouissons d'une liberté absolue, nous

n'avons rien à craindre, ni rien à espérer d'eux. — Vous êtes bien heureux! » lui répondis-je. Il comprit ma pensée et nous en restâmes là.

Ce banquet officiel, dont le menu fort élégamment imprimé sur une pancarte en soie, portait comme exergue les deux lettres R. F., surmontées d'un bonnet phrygien, a été marqué par une particularité : l'absence inusitée « de toute liqueur fermentée, » c'est-à-dire (pour parler en style moins biblique) de toute espèce de vin, remplacée par l'eau d'Apollinaris, et aussi par l'absence non moins inusitée de toute espèce de discours, l'éloquence officielle ayant peut-être été noyée dans les flots de l'Apollinaris. J'avoue avoir regretté surtout le vin, et quand j'ai demandé ce que nous avions fait pour mériter cette pénitence, voici ce qui m'a été répondu. — Bien que l'état de Rhode-Island ne soit pas un de ceux, comme son voisin l'état de Vermont, où la mise en vente des boissons fermentées soit défendue, cependant il existe dans l'état un *parti de tempérance* très nombreux et très puissant. Le gouverneur de l'état n'est pas personnellement enrôlé dans leurs rangs. Mais ils forment l'appoint de sa majorité, et, pour ne pas les mécontenter, il n'a pas osé faire distribuer publiquement du vin dans un banquet présidé par lui. — Publiquement, ai-je dit, car en s'adressant discrètement aux garçons qui faisaient le service, il n'était pas très difficile d'obtenir individuellement une petite bouteille, et comme à la fin du dîner le nombre des petites bouteilles qu'on apercevait sur la table était assez respectable, je finis par en conclure qu'il y avait avec la tempérance des accommodemens.

Puisque j'ai occasion d'en parler, je dirai cependant que cette institution des sociétés de tempérance dont les membres s'engagent à ne boire jamais ni vin ni liqueurs, est beaucoup moins risible qu'elle ne le paraît à nos yeux de Français et correspond à des mœurs tout à fait différentes des nôtres. L'ivresse qu'il s'agit de combattre en Amérique, ce n'est pas cette ivresse du vin, fort dégradante au fond, mais sur les premiers effets de laquelle nos pères ont pu, sans trop mentir à la réalité des choses, rimer quelques joyeux couplets. C'est l'ivresse du whiskey, du gin, qui conduit promptement à l'abrutissement, à la tristesse, au suicide, au crime; cette ivresse est la seule que le peuple connaisse, car le vin est hors de la portée de sa bourse. Conseiller au peuple de s'abstenir de liqueurs fortes, c'est donc lui conseiller tout simplement de se contenter d'eau claire, et c'est pour pouvoir lui donner ce conseil avec plus d'autorité que les membres des sociétés de tempérance s'abstiennent eux-mêmes de boire, non-seulement du whiskey ou du gin, mais même du vin, et se réduisent volontairement à l'eau ou au thé. On peut trouver le procédé peu efficace précisé-

ment parce qu'il est trop héroïque ; on peut, et c'est l'opinion de beaucoup de gens en Amérique, compter davantage, pour combattre l'usage funeste du whiskey et du gin, sur la vulgarisation de la bière; mais assez de gens donnent aux pauvres le conseil de vertus, de renoncement, d'austérités qu'ils seraient incapables de pratiquer eux-mêmes, pour que ceux qui ont le courage de prêcher d'exemple méritent plutôt le respect que le sourire.

BOSTON.

1er-3 novembre.

Il est écrit que de cette dernière et rapide tournée j'emporterai encore plus de regrets que de bons souvenirs. Un des plus vifs a été de ne faire en quelque sorte que traverser Boston et encore par une pluie battante. En y arrivant en chemin de fer, j'ai remarqué combien les campagnes que nous traversions ressemblaient à celles de l'Angleterre : ces pays les plus anciennement colonisés de l'Amérique se sont calqués davantage sur la mère patrie et méritent bien leur nom de Nouvelle-Angleterre. Certains quartiers de Boston, entre autres les environs du parc, ressemblent aux jolis squares de Londres ; comparaison que j'ai faite, soit dit en passant, devant un Bostonien et qui ne m'a pas paru le flatter autant que je l'aurais cru. J'aurais donné beaucoup pour pouvoir passer au moins quelques jours dans cette ville qui est le centre de la haute culture intellectuelle en Amérique et où les plaisirs de l'esprit tiennent la place que tiennent à New-York les plaisirs du monde ou les questions d'affaires. Pour une raison toute personnelle, c'était de toutes les villes d'Amérique la seule où par l'imagination j'avais déjà vécu et j'aurais voulu savoir si la réalité répondait à l'idée que je m'en étais faite. Je ne me flatte pas qu'un seul lecteur de la *Revue* ait assez bonne mémoire pour se souvenir qu'une modeste étude sur Prescott est le premier essai que j'aie soumis, il y a malheureusement plusieurs années, à leur suffrage. C'est à Boston que Prescott a vécu, c'est à Boston qu'il est mort après une vie consacrée tout entière au culte des lettres. Cette existence studieuse et sans tache a été un des enthousiasmes de ma première jeunesse : j'aurais voulu voir cette maison de Beaclon-street où il a vécu ; ce cabinet où il a passé de si laborieuses journées et où il a demandé qu'après sa mort son corps fût laissé seul pendant quelques heures. Pour un peu j'aurais poussé jusqu'à sa maison de campagne de Pepperell, et j'aurais fait un pèlerinage au vieux cerisier à l'ombre duquel il mesurait sa promenade quotidienne de semi-aveugle, creusant pro-

fondément la terre sous ses pas, comme Bonnivard enchaîné creusait le sol du caveau de Chillon. Mais on m'informe que sa maison a été vendue par ses héritiers; ses livres dispersés, et j'en suis réduit à la contempler de loin. Du moins j'apprends avec plaisir que Pepperell est encore entre les mains de ses enfans, « exemple assez rare en Amérique, où, disait Prescott lui-même, le fils s'assoit rarement à l'ombre des arbres que le père a plantés. »

J'ai voulu tout au moins profiter de ce trop court séjour pour jeter un coup d'œil aux établissemens scolaires de la ville. Je parlerai peu de l'université d'Harvard, située à deux milles environ de la ville, que nous avons fort mal vue, car nous y avons été conduits processionnellement, un escadron de lanciers de la milice (dont beaucoup semblaient n'avoir pas fourni depuis longtemps une si longue traite) galopant à nos portières. La partie la plus intéressante de notre visite a été peut-être une courte halte à la maison du poète Longfellow, qui malheureusement étant déjà malade n'a pu nous recevoir. C'est là que peu de temps après notre départ, il s'est éteint, après une noble vie au cours de laquelle on peut appliquer ce que lui-même, dans un beau vers d'*Évangéline*, a dit de ces rivières qui coulent au travers de forêts obscures, « assombries par les ombres de la terre, mais réfléchissant une image du ciel. »

Darkened by shadows of earth, but reflecting an image of heaven.

Quant à l'université elle-même, elle se compose d'un assez grand nombre de bâtimens sans grand caractère architectural, mais présentant un assez bel ensemble, et séparés par des cours plantées d'arbres magnifiques. Qu'on se figure un Oxford ou un Cambridge plus moderne, et en tout cas quelque chose d'absolument différent de nos hideux bâtimens d'instruction secondaire ou supérieure, qu'ils s'appellent Louis-le-Grand ou la Sorbonne, bâtimens qui semblent construits dans l'unique dessein d'inspirer l'horreur de la vie studieuse. Tout en parcourant l'université au galop, je tâche d'attraper à la volée quelques renseignemens sur le genre de vie des étudians, assez semblable à celle des *undergraduates* d'Oxford ou de Cambridge, avec plus de liberté encore. Les étudians y arrivent, vers l'âge de seize ou dix-sept ans, de la force d'un bon élève de seconde: ils en sortent au bout de trois ou quatre ans (ceux du moins qui ont suivi les cours jusqu'au bout) de la force d'un licencié ès-lettres ou ès-sciences, selon la voie qu'ils ont suivie. Travaille qui veut; mais comme aux États-Unis le nombre de ceux qui poussent aussi loin leur éducation intellectuelle est assez restreint, tous travaillent plus ou moins, sans quoi ils ne viendraient pas à l'université. Liberté

et absence de surveillance encore plus grandes qu'en Angleterre. Les élèves ne sont astreints qu'à une seule obligation : avoir leurs *rooms* dans l'intérieur de l'université; mais aucune heure n'est fixée pour leur rentrée du soir. Ils ne sont point obligés, comme à Oxford, de prendre, en principe du moins, leurs repas dans le *dining hall* du collège, ni d'assister le matin à un court service religieux qui sert à constater leur présence. Impossible, vis-à-vis de jeunes gens de dix-huit à vingt ans, de pousser plus loin le principe du *self control*. Mais on s'attache aussi à leur fournir tous les moyens de distraction possible, et les exercices du sport sous tous les formes jouent un grand rôle dans leur existence. On ne s'imagine pas, comme en France, que savoir le grec et monter à cheval, faire des vers latins et tirer l'épée, lire et ramer soient choses incompatibles. Quels sont les résultats de l'éducation ainsi donnée sur la généralité des étudians, je n'en sais rien ; mais ce que je sais, c'est que les hommes les plus distingués de l'Amérique, l'historien Prescott, le philosophe Emerson, l'orateur Everett, le poète Holmes ont compté au rang des *sophomores* de l'université d'Harvard.

J'ai eu un peu plus de loisir (au train dont nous allions, une matinée c'était beaucoup) pour visiter les écoles publiques de la ville de Boston, qu'un membre de la commission scolaire, qui est en même temps le directeur du musée, a mis infiniment de bonne grâce à me montrer. Les écoles publiques et gratuites de Boston se divisent en *primary schools*, qui répondent à peu près à nos salles d'asile ; *grammar schools*, qui répondent à peu près à nos écoles primaires ; et *high schools*, qui ne répondent à rien de ce que nous avons chez nous. Cependant, dans les *primary schools*, les enfans restent jusque vers huit ans, et dans les *grammar schools* jusque vers quatorze ans, c'est-à-dire dans les unes et dans les autres environ deux ans de plus que les enfans ne restent chez nous. C'est dire qu'un jeune garçon ou qu'une jeune fille de Boston qui n'a reçu que l'enseignement primaire en sait nécessairement plus long qu'un garçon ou qu'une jeune fille de Paris. C'est à dessein que je rapproche ces deux villes, car les écoles de Boston ont une grande réputation en Amérique et celles de Paris sont incontestablement celles où l'enseignement est poussé le plus loin en France. Cependant, à parcourir les deux programmes, je n'y ai pas vu de différences bien saillantes, sauf peut-être que les matières récemment ajoutées chez nous au programme de l'enseignement primaire, quelques notions d'histoire naturelle et de physique, et quelques principes de droit constitutionnel, figurent depuis longtemps dans le programme de l'enseignement primaire américain et y tiennent une plus grande place. En posant quelques questions aux enfans, en examinant quelques cahiers de devoirs, il ne m'a pas

semblé qu'à âge égal, il y eût aucune supériorité d'intelligence naturelle ou d'instruction chez ceux que j'interrogeais par rapport aux enfans de Paris. Quant à l'installation matérielle de ces écoles, elle est très certainement supérieure à celle de la moyenne de nos écoles parisiennes, des plus anciennes surtout; les salles de classe sont plus vastes, plus aérées, la fourniture du mobilier scolaire surtout est plus complète. Ce mobilier comprend des instrumens de physique inconnus, je le crois du moins, dans nos écoles. Les enfans, au lieu d'être assis à la file et serrés les uns contre les autres sur des bancs de bois, ont chacun leur pupitre et leur petit siège. Mais cette disposition, excellente à tous les points de vue, a été adoptée dans celles de nos écoles qui sont le plus récemment construites, et je ne crois pas qu'entre nos plus nouveaux bâtimens scolaires et ceux de Boston il existe de bien grandes différences. En un mot, la grande supériorité des Américains en matière d'enseignement primaire me paraît être d'avoir pris les devans; mais je ne crois pas que nous soyons, d'ici à quelques années, bien loin de les avoir complètement rejoints.

Deux choses donnent cependant à ces écoles un aspect tout différent des nôtres. La première, c'est la grande quantité d'enfans nègres mêlés aux enfans blancs. Le préjugé ne les exclut pas ici comme à Philadelphie, où il n'est pas possible de mêler dans une école de réforme les enfans des deux couleurs. Ces petites têtes crépues, avec leurs dents blanches et leurs yeux brillans, donnent un aspect très pittoresque à l'école. Ce ne sont pas les élèves les moins intelligens et les moins précoces, ni ceux dont les maîtresses se louent le moins. Je dis intentionnellement les maîtresses, car (et c'est là le second trait dont je parlais) presque toutes les écoles, même celles de garçons, sont tenues par des femmes. L'inconvénient est assurément beaucoup moins grand de faire instruire des garçons par des femmes que de faire instruire, comme chez nous, (je parle de nos écoles de campagne) des filles par les hommes. A la tête de chaque école de garçons, il y a cependant un *head master* et généralement deux maîtres adjoints, qui s'occupent des classes supérieures, car chaque école comprend plusieurs classes; mais ce sont partout des femmes, souvent des jeunes filles, qui font les classes inférieures, et c'est un spectacle fort curieux de les voir commander à des garçons parfois aussi grands qu'elles. Mon guide m'a assuré qu'on avait fort à se louer de ce système et que les garçons témoignaient volontiers plus de déférence et de docilité vis-à-vis de leurs institutrices que vis-à-vis de leurs instituteurs. D'après le peu que j'en ai vu, j'ai été tout disposé à l'en croire sur parole.

Si la comparaison des *primary schools* et des *grammar schools* avec nos salles d'asile et nos écoles primaires est tout indiquée,

je serais fort embarrassé de savoir à quoi comparer la *high school* ou école supérieure que j'ai visitée. Cette école se divise en deux branches, *the English high school*, où l'on enseigne principalement le français, l'allemand et les sciences appliquées, et *the Latin public school*, où l'on donne, au contraire, l'enseignement classique. Il y a entre ces deux divisions de la *high school* la même différence qu'entre le collège Chaptal ou l'école Turgot et le lycée Louis-le-Grand. Mais ce qui fait la profonde différence entre cette institution et n'importe quel établissement d'enseignement secondaire français, c'est que la *high school* de Boston est gratuite et publique comme le sont chez nous les écoles primaires, et par conséquent accessible aux enfans des classes les plus humbles de la société. J'ajoute que, malgré cela, elle est, comme extérieur, plus belle qu'aucun de nos bâtimens scolaires, et que l'intérieur en est aménagé avec beaucoup d'entente et de goût. Aussi je comprends que les habitans de Boston soient excessivement fiers de cette institution qui, du reste, n'est pas spéciale à leur ville (on se souvient peut-être que nous en avions visité une à Providence) et qui n'est que l'application d'un principe essentiellement américain : mettre gratuitement l'instruction à tous les degrés à la portée des enfans de toutes les classes. On peut discuter sur le principe, mais on ne saurait en aucun cas refuser son admiration au pays lui-même, aux états et aux villes qui, pour réaliser ce programme, consentent sans marchander à des sacrifices pécuniaires considérables et mettent leur honneur à aménager des écoles gratuites avec beaucoup plus de luxe que ne sont aménagées chez nous les écoles payantes. Quant au système en lui-même, la grande majorité des esprits, et des meilleurs, est convaincue aux États-Unis de ses immenses avantages. Cependant j'ai entendu mettre en doute l'excellence de ce système par quelques Américains. Je leur ai entendu dire, ce qu'on ne manquerait pas d'alléguer chez nous, que l'enseignement littéraire et classique donné à des enfans sortis d'une condition très humble et destinés peut-être à y retomber, produisait des mécontens et des déclassés qui prenaient en dédain la manière de vivre de leurs parens, et qui, incapables de vivre du travail de leurs mains, n'en étaient pas pour cela plus capables de vivre du travail de leur intelligence. En France, l'objection serait très forte, et ce n'est assurément pas faute de bacheliers que nous périssons. Mais dans un pays jeune, où il y a tant de débouchés pour l'activité humaine, tant de choses à créer, tant de places à conquérir, l'objection ne me paraît pas très péremptoire, et tel qui sera chez nous un déclassé deviendra peut-être en Amérique un fondateur de villes. Sous ce rapport, je serais donc disposé à être plus Américain que certains Américains eux-mêmes.

La durée des études dans la *high school*, *Latin* ou *English*, est de

quatre ans. Les garçons n'y sont pas admis au-dessous de treize ans, les filles au-dessous de quatorze ans, car il existe des établissement de cette nature pour les filles, et les programmes sont absolument les mêmes. Mais, à la différence de ce que nous avons vu à Providence, les enfans de chaque sexe ont à Boston leur école à part et on ne paraît pas faire grand cas dans le Massachusetts du système qui consiste à les réunir. Je dirai même en passant que quelques doutes sur les avantages de cette réunion m'ont été exprimés dans l'état de Rhode-Island, où elle est pratiquée, et que l'opinion générale m'a paru au moins très partagée sur cette question. Quant à celle, si délicate et qui fait aujourd'hui en France l'objet de discussions si passionnées, de l'enseignement religieux, elle a été tranchée d'une façon bien simple. L'enseignement religieux a été supprimé complètement et ne figure dans aucune partie du programme, mais sans qu'on ait essayé de le remplacer par l'enseignement d'une morale laïque et civique. Comment dans la Nouvelle-Angleterre, cette patrie du puritanisme, en est-on arrivé là? Est-ce comme chez nous par hostilité contre l'idée religieuse elle-même? En aucune façon. C'est à cause de la difficulté de savoir quel enseignement religieux serait donné. Comme tous les pays protestans, mais plus que tout autre, les États-Unis sont divisés en sectes nombreuses et ardentes; méthodistes, baptistes, épiscopaux, presbytériens, etc., sans compter les catholiques, qui sont presque partout les plus nombreux. Aucune de ces sectes n'était disposée à tolérer que dans une école publique, payée par conséquent avec les deniers de tous, les croyances religieuses d'une secte fussent enseignées de préférence à celles d'une autre, parce que les adhérens de chaque secte voulaient pouvoir y envoyer librement leurs enfans. Les catholiques ont été les plus ardens dans cette campagne pour la laïcisation de l'enseignement, et cependant ils y étaient peut-être les moins intéressés, car dans beaucoup de villes ils ont leurs écoles à part. Mais quel qu'ait été le mobile, le résultat a été le même qu'en France et aujourd'hui l'enseignement est laïque dans toute l'étendue du Massachusetts, comme au reste dans beaucoup d'états de la grande Union. Je devais à la vérité de mettre en relief cette ressemblance, bien qu'elle soit plus apparente que réelle; mais je lui dois également de dire que, si confians que soient les Américains en général dans l'excellence de leur système d'éducation, des craintes s'élèvent dans beaucoup d'esprits sur les résultats de cette suppression de tout enseignement religieux doctrinal et moral, et que ces craintes commencent même à s'exprimer hautement. Des hommes qui, à Boston, ne sont pas les premiers venus, ont même soutenu que le résultat auquel on était arrivé dans l'éducation des filles avait été tout simplement déplorable, et ils ont donné pour preuve que les femmes

de mauvaise vie de New-York et de Boston sortaient en grande majorité des écoles publiques. Au point de vue moral, l'expérience qui se poursuit de l'autre côté de l'Atlantique est donc loin d'être concluante. Plaise à Dieu que celle que nous sommes à la veille de tenter n'apporte pas dans le sens le plus fâcheux des argumens trop décisifs!

NEW-YORK.

4-9 novembre.

Lorsqu'après s'être quelque peu promené à travers les États-Unis, on revient à New-York, plus que jamais on trouve qu'elle mérite son surnom de *cité impériale*. C'est bien la capitale des États-Unis, en ce sens qu'auprès d'elle toutes les autres villes paraissent des villes de province. Aujourd'hui encore, après bien des mois écoulés, lorsque je cherche à me rappeler quelques-unes de mes impressions les plus vives, la rade de New-York, Broadway, Fifth Avenue, Madison Square, sont les premiers tableaux qui apparaissent devant mes yeux. C'est donc avec un plaisir infini que je m'y retrouve, peut-être aussi parce que nous y retrouvons les figures amies de ces membres du comité avec lesquels nous avons passé de si agréables jours, et pour moi en particulier parce que j'échange pour la première fois la vie d'hôtel, toujours un peu fatigante, contre l'hospitalité d'un aimable jeune ménage, chez lequel j'ai pu étudier et goûter le confort, le charme, la douceur du *home* américain. Aussi les cinq jours que j'ai passés dans leur société sont-ils demeurés pour moi un souvenir véritablement cher. Jamais non plus, je crois, le sens de la curiosité n'a été surexcité chez moi à un aussi haut degré que durant ces cinq jours. Dans cette immense ville je voudrais tout voir, tout visiter, tout connaître, et encore, pour comble de malheur, le peu de temps que j'ai ne m'appartient pas complètement, car deux de mes soirées sont retenues à l'avance, l'une par un bal que nous donne un comité spécial choisi dans la meilleure société de New-York, l'autre par un banquet que nous offre la chambre de commerce.

Le bal a été fort élégant, et c'est la première fois qu'on a vu, je crois, le drapeau blanc ombrageant un écusson fleurdelisé se marier dans une même décoration avec un drapeau tricolore surmontant les initiales de la république française. Mais le banquet m'a davantage intéressé, comme étant un spectacle plus américain. Nous nous sommes mis à table à six heures et demie et nous y serions restés, je crois, jusqu'au lendemain matin si le président n'avait annoncé (c'était un samedi soir) que tous les discours devaient être terminés

à minuit moins un quart, afin que le banquet n'empiétât pas sur la nuit du dimanche. Rira qui voudra de ce scrupule ; je connais peu de choses qui fassent à mes yeux plus d'honneur à une grande nation dont la devise est *Time is money* (et qui ne dédaigne pas l'argent) que ce respect universel pour le jour du Seigneur, ce sacrifice de vingt-quatre heures par semaine à une idée religieuse. De tous les discours que j'ai entendus de neuf heures et demie à minuit, le plus remarquable à mon avis a été débité, avec un accent très prononcé, par un Allemand d'origine, condamné à mort dans son pays en 1848, et si bien naturalisé Américain qu'il a fini par devenir ministre dans l'un des précédens cabinets ; ce curieux exemple montre bien la puissance d'absorption et d'assimilation politique de la race anglo-saxonne et la force qu'apporte à l'Amérique cette infusion annuelle de sang étranger. Mais le principal intérêt du banquet a été tout simplement pour moi dans la conversation de mon voisin de table qui s'est trouvé être le maire de New-York. Le maire de New-York est un Irlandais et un catholique, le premier, m'a-t-il dit, non sans un assez juste orgueil, de sa race et de sa religion qui ait occupé cette fonction importante. Aussi a-t-il trouvé lors de son élection d'ardens adversaires et a-t-on prêché contre lui (du moins à ce qu'il m'assure) dans nombre d'églises. Cette croisade lui a fait perdre quarante mille voix et il est arrivé le dernier sur la liste de son parti. Mais aujourd'hui la question est résolue : le suffrage universel a décidé qu'un catholique pouvait être maire de New-York et on ne lui fera plus la guerre sur ce terrain.

Mon voisin veut bien entrer avec moi dans des détails qui m'intéressent infiniment sur les difficultés que présente l'administration d'une grande ville comme New-York. J'apprends avec étonnement qu'il n'a pas tous les pouvoirs que le maire d'une grande ville aurait chez nous. C'est ainsi que, pour modifier maint détail défectueux de l'organisation municipale de New-York, il faut l'intervention du congrès qui siège à Albany et du gouverneur de l'état. Or la ville de New-York (qui a été pendant longtemps fort mal administrée) est aux mains des démocrates ; l'état au contraire est aux mains des républicains. De là des difficultés perpétuelles entre le gouverneur et le maire. C'est ainsi par exemple que l'administration de la police échappe presque entièrement au maire ; la police est administrée par une commission dont les membres, nommés pour un temps par son prédécesseur, ne peuvent être révoqués par lui et lui ont précisément écrit le matin même une lettre des plus impertinentes qui a paru dans tous les journaux. Le sujet de la querelle est la prétention qu'a eue le maire d'abolir dans l'administration de la police un abus qui est en usage dans toutes les administrations publiques et qui consiste à forcer les fonctionnaires de l'ordre le plus humble à prélever une retenue sur

leur salaire au profit de la caisse électorale de leur parti. L'administration de la voirie lui échappe de même presque complètement, toujours pour raisons politiques, et la question du balayage des rues, *street-cleaning*, est ainsi devenue une question de parti, ce qui explique peut-être pourquoi elles sont si mal balayées. Il rencontre les mêmes obstacles dans la nomination des commissaires du bureau de charité. En un mot, la politique se fourre partout à New-York, et, là comme partout, elle fait du mal. Mon interlocuteur termine ces renseignemens, qui m'intéressent fort, en me proposant avec beaucoup d'obligeance toutes les facilités pour visiter New-York en détail, aussi bien les bas quartiers, sous la conduite d'un inspecteur de police, que les établissemens charitables qui sont entretenus aux frais de la ville dans Blackwell-Island. J'accepte avec empressement, car je suis toujours curieux de ces dessous des grandes villes, et je trouve à New-York comme à Londres et à Paris un triste intérêt à constater ce que la surface brillante de la civilisation moderne recouvre d'immondices et de plaies.

Le lendemain donc, suivant les instructions qui m'ont été données, je me présente au bureau central de police, où l'on me met immédiatement en relations avec un *detective*. C'est un homme à l'œil petit et fin, à la physionomie froide et résolue. « Vous pouvez parfaitement vous confier à lui, me dit mon introducteur, et aller avec lui dans n'importe quel endroit. Il aura un revolver chargé dans chacune de ses poches, et si quelqu'un faisait mine de vous attaquer, il l'étendrait raide mort. Il est coutumier du fait; seulement, dans ce cas, vous auriez à le soutenir (*to support him*). » Je réponds que je ne demande pas mieux, mais qu'on ferait peut-être bien de me donner pour cette éventualité une arme plus efficace que mon inoffensif parapluie. « Oh! non, ce n'est pas cela, me répond-on en souriant de mon erreur. Il vous défendra parfaitement tout seul et vous ferez même mieux de ne pas vous en mêler, mais vous aurez à témoigner en justice qu'il a tiré en état de légitime défense. » Sur cette assurance, nous prenons rendez-vous pour le soir, non sans qu'on m'ait fait voir auparavant un musée fort curieux, celui de tous les instrumens qui, depuis quelque vingt ans, ont servi à commettre un crime quelconque dans New-York, musée dont nous avons aujourd'hui l'embryon, grâce à l'intelligence et au sens artistique du chef actuel de la sûreté, M. Macé, et qui est fort instructif.

Je suis assez embarrassé pour parler, dans un travail de la nature de celui-ci, de la promenade nocturne que j'ai faite sous la conduite de mon énergique protecteur, promenade qui a été, du reste, absolument pacifique, et de tous les endroits où il m'a conduit. Il n'y a point de grande ville qui n'ait ses bas-fonds, et la cité impériale

est semblable sur ce point à toutes les grandes agglomérations humaines. Je dirai cependant à l'honneur de New-York que la débauche y est contenue et refoulée par la main vigoureuse de la police, fermement soutenue sur ce point par l'opinion publique, dans des quartiers obscurs où il faut aller la chercher, au lieu d'étaler dans les rues et dans les lieux publics la brutalité de ses provocations, comme à Londres, ou le scandale de ses élégances, comme à Paris. En ces matières si difficiles à régler, le pouvoir de la police new-yorkaise est très grand, une condamnation pour *disorderly conduct* pouvant toujours être obtenue au tribunal de police sur la simple affirmation d'un agent. Entre le laisser-faire de Londres et la réglementation de Paris, ce système serait peut-être le meilleur, si ce terrible abus de la corruption ne s'en était mêlé et si les officiers supérieurs de la police ne tiraient, m'a-t-on assuré, une redevance personnelle de certaines tolérances nécessaires. Mais, à n'en juger que par le résultat, New-York est de toutes les grandes capitales que j'ai visitées celle dont l'aspect demeure le plus décent, et je ne suis pas le seul étranger qui en ait été frappé.

Parmi les tristes scènes dont j'ai été témoin durant cette nuit, il y en a cependant deux qui sont restées particulièrement gravées dans ma mémoire et que je peux raconter. L'une se passait dans un cabaret qui est un rendez-vous notoire de voleurs blancs, car les voleurs nègres ont leurs cabarets à part. Sur une estrade environnée d'individus de mauvaise mine qui applaudissaient bruyamment, deux individus en maillot, les poings recouverts de gantelets, se livraient à une partie de boxe. Toutes les deux ou trois minutes, ils s'arrêtaient un moment pour reprendre haleine, et, pendant cet intervalle, un piano usé faisait entendre les accords d'une valse. Je regardais de loin la personne qui tenait le piano. C'était une femme d'un certain âge aux vêtemens de couleur sombre et usés jusqu'à la corde. Je me demandais comment une personne dont l'aspect était assez décent pouvait se trouver égarée en si dangereuse compagnie lorsqu'en m'approchant d'un peu plus près je reconnus qu'elle était aveugle. Ce que la pauvre femme cherchait si bas, c'était probablement un dernier gagne-pain et un refuge contre la misère. Qui sait? lorsqu'elle était au début de sa carrière artistique, en pleine possession de la santé et de la jeunesse, elle avait peut-être rêvé la gloire!

L'autre scène se passait dans un café de bas étage. Autour des petites tables circulaient, en costume plus ou moins indécent, des femmes chargées du service, comme dans quelques-unes de nos brasseries parisiennes. Au fond de la salle, un petit théâtre et quelques piètres instrumens de musique. Pendant que

nous étions assis, une femme qui jusque-là était demeurée silencieuse dans son coin grimpa sur ce théâtre et, se dépouillant d'un grand manteau gris qui l'enveloppait de la tête aux pieds, elle apparut à peine vêtue d'oripeaux malpropres et fanés. Grande, brune (c'était probablement une Irlandaise), avec un assez beau profil, son cou et ses bras étaient d'une maigreur effrayante, probablement causée par la phtisie, mais elle conservait encore sous ce costume et dans cette dégradation un certain air de grandeur déchue. Tristement, sans entrain, d'une voix usée, elle entonna une chanson dont je ne comprenais qu'à demi les paroles, mais qui était, je le crains, fort vulgaire. Puis, se renveloppant dans son grand manteau, elle repassa auprès de nous sans même quémander, comme les autres, le prix de sa chanson, et elle alla se rasseoir dans son même coin avec le même air morne et indifférent. Était-ce le dégoût d'elle-même ou le sentiment de sa destruction prochaine qui était la cause de cet abattement? Je ne sais, et le lieu n'était guère propre à le lui demander; mais de tous les souvenirs de cette nuit, celui-là est demeuré pour moi le plus triste.

Le lendemain, j'ai voulu profiter des facilités qui m'avaient été données pour visiter les établissemens de charité et de correction que la municipalité de New-York entretient dans Blackwell-Island; hôpital, maisons de correction, hospice, asile d'aliénés. Ma visite n'a pas été aussi complète que je l'aurais souhaité. Par un sentiment dont je ne puis qu'approuver en principe la délicatesse, il faut une permission spéciale pour visiter l'asile d'aliénés des deux sexes et la maison de correction pour femmes, qui correspond à notre prison de Saint-Lazare. Ma visite s'est donc bornée à une inspection fort rapide des dortoirs de l'hôpital, des cellules où couchent les prisonniers et des ateliers où ils travaillent, ainsi que des salles et des cours où se chauffent au soleil les vieillards des deux sexes. Je n'ai rien vu dans ces établissemens qui me parût digne de remarque, sauf les précautions prises dans l'hôpital pour isoler les maladies contagieuses, précautions dont j'ai moi-même été victime. Malgré mon insistance, il m'a été impossible de pénétrer dans les tentes situées à l'extrémité du jardin de l'hôpital où l'on soigne les malades atteints de la fièvre typhoïde ou de la petite vérole. L'employé qui me servait de guide m'a dit que l'accès de ces tentes lui était sévèrement interdit à lui-même et que, pour y avoir accès, il fallait une autorisation spéciale du médecin en chef, malheureusement absent en ce moment. Je n'ai pu m'empêcher de comparer ces précautions minutieuses avec la promiscuité déplorable qui règne encore dans le plus grand nombre de nos hôpitaux, et je ne me suis pas senti fier.

Sauf ce point unique, je dirai franchement qu'aucun de ces

établissemens ne m'a paru digne d'un pays où, en matière de bâtimens publics, on fait si grandement les choses. Il ne m'a pas semblé non plus, dans une visite bien rapide, il est vrai, que les pensionnaires de ces établissemens fussent l'objet de ces soins, de ce souci moral auxquels les pauvres et les malheureux ont droit. Je sais bien que la charité officielle est par elle-même toujours un peu rude et inattentive. Je citerai cependant, dans cet ordre d'idées, un petit fait qui m'a frappé. Le bateau à vapeur sur lequel je suis revenu de Blackwell-Island à New-York appartient à l'administration et sert au transport des approvisionnemens. Parmi des caisses de toute nature qu'au moment du départ on embarquait à bord un peu pêle-mêle, j'en remarquai deux ou trois de forme étroite et longue qu'on rangea au milieu des autres et sur lesquelles on jeta, pour les préserver de la pluie, un morceau de grosse toile d'emballage. Un peu intrigué, je demandai ce que pouvaient bien être ces caisses. On me répondit que c'était les cercueils d'individus morts à l'hôpital qu'on ramenait à New-York, et que, si le lendemain ils n'étaient pas réclamés par les parens des défunts, ils seraient conduits au cimetière. Certes, je ne veux pas insister sur ce détail, car il faut toujours que l'on transporte des cercueils d'une façon quelconque, mais il me semble cependant que ce transport aurait pu se faire avec plus de respect. Oh! combien, par tous pays, la condition humaine est dure aux pauvres, aux vrais pauvres, et combien sont trompeuses ces promesses d'égalité auxquelles il n'est pas jusqu'à la mort elle-même qui ne vienne donner un dernier démenti!

Après avoir rendu visite à la débauche et au crime, j'ai voulu aussi rendre visite à la misère. Pour y arriver, je me suis adressé au président de la société pour la protection des enfans (*Children's Aid Society*), M. Loring Brace, auteur d'un livre sur les classes dangereuses à New-York. La société fondée par M. Loring Brace est bien connue non-seulement à New-York, mais à Paris même, de tous ceux qui s'intéressent à la question de l'enfance, bien que ce soit peut-être à tort qu'on ait cru trouver dans les institutions créées par elle un modèle à imiter dans notre pays. Il existe, en effet, à New-York, comme au reste dans toutes les grandes villes américaines, une race d'enfans dont je ne connais pas l'équivalent chez nous. Ce sont les *news boys*, et les *blacking boys*, c'est-à-dire les garçons qui vendent des journaux (il y a aussi des petites filles qui se livrent à cette industrie) et ceux qui cirent les souliers, deux métiers que rendent également profitables, d'une part le besoin que tout Américain éprouve de lire plusieurs journaux par jour, et d'autre part, la prodigieuse saleté des rues de New-York. Ces enfans sont généralement des orphelins ou des enfans que leurs parens ont

abandonnés, soit qu'après les avoir engendrés avec la prolifique insouciance des classes pauvres, principalement dans la race anglo-saxonne, ils les aient mis tout simplement à la porte pour se débarrasser des frais de leur éducation, soit qu'ils les aient laissés à New-York en acceptant quelque engagement dans les contrées du Far-West. Ces petits abandonnés vivent à demi honnêtement de leur industrie, à laquelle ils joignent bien un peu de mendicité, mais où ils déploient déjà l'instinct commerçant de la race. Un jour je demande un journal à un garçon qui n'en avait plus que deux ou trois à la main : « C'est trois *cents,* me dit-il, en me tendant son journal. — Pourquoi trois *cents*, lui dis-je? le prix marqué est un *cent.* — Parce que ce sont les derniers. » Voulant voir s'il tiendrait bon : « Je ne veux pas payer plus que le prix marqué, » lui répondis-je. Immédiatement, sans discuter, il reprit son journal et s'en alla l'offrir à un autre. Nous n'avons point à Paris cette race de commerçans précoces et tous les enfans qui ne sont point en apprentissage régulier se livrent plus ou moins dans nos rues au vagabondage, à la mendicité, au larcin. Mais si rien n'est plus légitime que de mettre ainsi de bonne heure à profit les lois de l'offre et de la demande, cette vie nomade n'en est pas moins pleine de périls pour des garçons et surtout pour des filles, car si la journée se passe encore à peu près honnêtement, que feront-ils, que feront-elles la nuit? C'est à ces dangers du vagabondage nocturne que le *Children's Aid Society* a paré en élevant pour eux dans la ville un certain nombre de dortoirs où l'hospitalité leur est donnée, non point gratuitement, car ce serait encourager la paresse, mais moyennant une légère rétribution, quotidiennement perçue. Ceux-là même qui peuvent payer un prix un peu supérieur ont droit à un dortoir moins peuplé avec des lits meilleurs. L'une de ces maisons destinée aux jeunes filles porte ce nom qui m'a touché : *Home for friendless girls:* Maison pour les jeunes filles sans amis. L'organisation de ces maisons s'est même compliquée; elles sont devenues, pour les enfans qu'elles reçoivent, à la fois des maisons de prêt et des caisses d'épargne. Lorsqu'un enfant veut s'établir *blacking boy*, la société lui fait l'avance des fonds nécessaires à l'acquisition des ustensiles indispensables: brosses, cirage, boîte, etc., environ deux dollars, et se récupère ensuite par des remboursemens successifs prélevés sur les bénéfices de l'enfant. A d'autres elle rend le service de garder leur argent en leur servant un modique intérêt. Il y a là, comme on le voit, une organisation très ingénieuse basée à la fois sur la charité et sur le *self help* qui produit de très bons résultats. J'ai visité une de ces maisons, le jour malheureusement, ce qui fait qu'elle était vide, mais il est impossible de voir sans émotion ces étroites couchettes où viennent le soir chercher un abri tous ces enfans sans famille,

tous ces oiseaux sans nid, et les petites armoires, bien petites, où ils serrent leurs nippes de rechange, quand ils en ont.

C'est de là que je suis parti avec un des membres de la société pour aller visiter quelques maisons de pauvres. Il m'a conduit d'abord dans une de ces grandes maisons à six étages que Philadelphie se vante de ne point posséder et qu'on appelle à New-York *tenement houses*. Précisément, le maire de New-York avait visité la semaine précédente quelques-unes de ces maisons, et le *Harper's Weekly*, l'*Illustration* de New-York, avait publié des dessins représentant des scènes d'intérieur lamentables, croquées sur le vif dans ces casernes de la misère comme nous en avons tant à Paris. A vrai dire, l'imagination du dessinateur avait bien ajouté quelque chose à l'horreur de ces scènes; dans les pauvres chambres où j'ai pénétré, je n'ai rien vu de très différent de ce que j'ai constaté à Paris dans la cité Jeanne-d'Arc ou dans la cité des Khroumirs, sauf que les êtres eux-mêmes sont plus dégradés et se tiennent moins décemment. Mais j'étais destiné à voir mieux ou pire. Sortis d'une de ces maisons sans qu'elle nous fût tombée sur la tête (ce qui était une chance, car quelques jours après l'une d'elles s'est écroulée ensevelissant de nombreuses victimes), j'ai été conduit par mon guide dans une des rues les plus peuplées d'un district assez mal famé à New-York, celui de Five Points. Cette rue est habitée presque exclusivement, mais dans des conditions assez singulières, par une population de balayeurs et de balayeuses, les uns Irlandais, les autres Italiens, qui s'emploient la nuit à balayer Broadway et les grandes artères de la ville, pour le compte de commerçans et de particuliers assez mal satisfaits du balayage officiel. Cette population de noctambules ne se couche jamais et elle n'a ni toit ni lit. Mais ils se réunissent pendant la journée, dans une chambre louée par l'un d'entre eux, généralement une femme, à laquelle ils paient une rétribution de quatre ou cinq sous par jour, pour avoir le droit de demeurer dans cette chambre, de s'y chauffer en hiver et de prendre deux fois par jour leur part d'une nourriture grossière. Ce n'est pas cher, comme on voit, mais aussi les conditions auxquelles ils vivent sont inimaginables. J'ai pénétré, sous la conduite d'un policeman auquel mon guide, forcé de m'abandonner, m'avait confié, dans deux de ces chambrées. L'une était habitée presque exclusivement par des Irlandais; des hommes, des femmes de tout âge, en haillons, à demi nus, y dormaient pêle-mêle, et entassés les uns sur les autres, dans une atmosphère fétide. Les femmes étaient les plus dégradées d'aspect, et c'est à peine si quelques-unes levaient pour nous regarder leur tête appesantie par une ivresse habituelle. L'autre chambre était au contraire presque exclusivement peuplée d'Italiens. Les dimensions

étaient plus étroites; l'entassement plus grand; mais il y avait plus d'animation, plus de vie, moins d'ivresse. Un marchand de gravures coloriées y débitait des estampes représentant Victor-Emmanuel, Garibaldi, le pape et la sainte Vierge. Il y en avait pour tous les goûts. Tout en causant avec la patronne du logis qui, dans son baragouin moitié italien, moitié anglais, m'exprimait avec vivacité la difficulté qu'il y avait pour elle à nourrir tout ce monde avec si peu d'argent, je fus frappé de la quantité de taches noires dont la muraille était mouchetée. Je touchai une de ces taches du bout de ma canne; elle se mit à marcher. J'en touchai une autre, même phénomène. C'étaient des punaises, et la muraille en était noire. Voilà dans quelles conditions vivent quelques milliers d'individus dans la cité impériale en l'an de grâce 1882. Ni à Paris, ni à Londres, je n'ai rien vu de si triste.

Je terminerai le récit de cette promenade, qui n'avait pas duré un quart d'heure, par un petit trait de mœurs. En passant devant un cabaret d'aspect assez misérable, mon policeman m'avait dit : « C'est ici le seul endroit où vous pouvez avoir *a nice drink.* » Je n'avais pas relevé l'insinuation dont la portée, je l'avoue, m'avait échappé. Au moment où nous allions nous séparer et où je le remerciais : « Est-ce que vous n'avez pas soif? » me dit-il. Cette fois je compris, mais voulant voir comment il s'y prendrait : « Non, lui dis-je, et puis je vais dîner. » Mais il me répondit : « Eh bien! donnez-moi quelque chose pour aller boire à votre santé. » Je l'accompagnai alors au cabaret, où nous vidâmes ensemble un verre d'une atroce liqueur rougie, décorée du nom de vin de Sicile, et je lui donnai un dollar, mais je ne pus m'empêcher de penser à certain sous-brigadier du service des garnis que j'ai fait courir dans Paris toute une nuit et qui a refusé d'accepter un louis, disant qu'il était en service. Décidément la police française a du bon, et je souhaiterais seulement pour elle qu'elle fût aussi bien payée par la ville et aussi vigoureusement soutenue par le public que la police de New-York.

Il y a donc beaucoup de misère à New-York, bien que ce soit la ville la plus riche des États-Unis. On trouve là, comme à Paris et à Londres, l'application de cette loi constante sur laquelle MM. les docteurs en sociologie devraient bien prendre la peine de nous donner quelques explications et qui met partout l'extrême pauvreté en contraste avec l'extrême opulence. Mais la différence qu'on pourrait établir entre l'ancien et le nouveau monde, c'est que dans le nouveau il y a beaucoup moins de misères imméritées. Ces Irlandais, s'ils voulaient s'astreindre à ne plus boire, ces Italiens, s'ils n'étaient d'incorrigibles paresseux, pourraient, en émigrant dans les contrées de l'Ouest, trouver pour leurs bras un emploi rémunéra-

teur. Mais, moitié paresse, moitié insouciance, ils se sont accoutumés de bonne heure à cette vie à la fois oisive et misérable des grandes villes, et ils n'ont pas l'énergie nécessaire pour s'en tirer. Sauf donc pour les débiles et les infirmes, on peut dire que cette misère est en quelque sorte une misère volontaire, et c'est peut-être à cause de cela même qu'elle a quelque chose de particulièrement triste et hideux.

Pendant que je vagabonde ainsi au hasard d'une fantaisie qui m'entraîne, je ne sais pourquoi, de préférence vers les spectacles les moins gais, la ville de New-York est en pleine période électorale, le second mardi de novembre (jamais, comme chez nous, un dimanche, ce serait une profanation) étant jour d'élection dans toute l'étendue du territoire des États-Unis. Il s'agit d'élire des candidats à toute espèce de fonctions : députés au congrès de Washington ou au congrès d'Albany (la capitale de l'état de New-York), conseillers municipaux, magistrats, fonctionnaires de tout ordre, etc. Cela aussi m'intéresserait fort et j'aimerais à pouvoir assister à quelqu'une de ces réunions électorales dont je lis le matin le récit dans les journaux et qui, d'après ces récits, un peu exagérés, me dit-on, seraient fort orageuses. Mais je ne puis être partout à la fois. Ce qui ajoute à la violence de ces réunions, c'est que la ville de New-York n'est pas divisée seulement entre républicains et démocrates, comme toutes les villes américaines : les démocrates qui y sont, sauf dans certains districts, en grande majorité, sont eux-mêmes coupés en deux fractions : celle de Tammany Ring et celle d'Irving Hall, sans compter une troisième de création récente. Or de Tammany Ring à Irving Hall, on se traite et on s'injurie beaucoup plus violemment, il me semble, que de démocrates à républicains. Jusque-là il n'y a rien qui ne soit tout à fait conforme à nos mœurs politiques. Mais ce qui est plus américain, c'est que parmi les candidats se trouvent cinq magistrats soumis à la réélection, et je ne puis m'empêcher de dire à mon ami S... combien cela me paraît choquant de voir des juges périodiquement jugés par leurs justiciables : « Vous avez peut-être raison en théorie, me dit-il, mais comme nous avons senti les inconvéniens de ce système, nous avons essayé de le corriger dans l'état de New-York. Une loi récente a fixé pour les fonctions les plus élevées de la judicature une durée de quinze ans, et comme aucun candidat n'arrive à ces fonctions avant d'avoir passé assez longtemps au barreau ou dans les affaires pour se créer une notoriété, c'est-à-dire avant quarante ou cinquante ans, et comme l'âge de la retraite pour ces mêmes fonctions est fixé à soixante-dix ans, on peut dire que ces juges sont nommés à vie. De plus, pour empêcher que les questions politiques ne décident uniquement

du choix des magistrats, il s'est formé à New-York une association très puissante de *lawyers* qui, à chaque élection, désigne ses candidats en déterminant son choix uniquement d'après leurs aptitudes juridiques, sans s'inquiéter de savoir s'ils sont républicains ou démocrates. C'est ainsi que, moi républicain, j'ai voté et je voterai encore souvent pour des magistrats démocrates, ou plutôt pour des magistrats qui sont depuis longtemps en possession de leurs fonctions et dont la réélection n'est qu'une simple formalité. Nous corrigeons par là dans la pratique les inconvéniens d'une institution qui peut avoir ses dangers. »

Tout en rendant justice au bon sens américain, qui sait corriger par des tempéramens l'excès du mal résultant de ses propres institutions, je ne puis pas dire cependant que cette argumentation m'ait rallié au principe de l'élection des juges par le suffrage universel, d'autant que nous aurions certainement en France le mal sans les tempéramens. Mais ces élections judiciaires me paraissent ne préoccuper que médiocrement l'opinion, dont tout l'intérêt est concentré sur deux élections : celle d'un représentant au congrès de Washington et celle du maire de Brooklyn, immense ville de cinq cent mille habitans qui n'est en réalité qu'un faubourg de New-York, mais qui a son autonomie municipale. Pour le congrès, deux candidats sont en présence : un avocat démocrate, qu'on dit un homme de mérite, et un jeune homme, fils d'un des plus riches propriétaires de New-York, et appartenant à la meilleure société de la ville, car la société élégante est en grande majorité républicaine. En général, on ne fait guère de doute que le succès du candidat républicain ne soit assuré par son immense fortune. Mais quelques esprits enclins au paradoxe prétendent que sa fortune même pourrait bien lui nuire et qu'il y a dans les rangs populaires une certaine réaction contre la trop grande influence électorale de l'argent. C'est du reste un fait assez nouveau que ces candidatures aux fonctions politiques de jeunes gens appartenant aux bonnes et relativement anciennes familles du pays, ces fonctions étant, au contraire, jusqu'à ces dernières années abandonnées par eux avec un certain dédain aux candidats issus des *nouvelles couches*. C'est le mouvement inverse de celui qui se produit en France. Quant à l'élection de Brooklyn, ce qui en fait l'intérêt, c'est que le maire en fonction est un des personnages importans du parti démocratique dans l'état de New-York, un des *boss* (1), pour me servir d'un terme emprunté à l'argot politique américain. Son concurrent est, au contraire, à ce qu'il paraît, un jeune homme que recommande surtout sa grande valeur person-

(1) Le mot *boss* était employé en particulier par les nègres pour désigner le contremaître sous la surveillance duquel ils travaillaient.

nelle et, bien qu'appuyé par le parti républicain, il se présente un peu en dehors de toute coterie politique, sans le secours de la *machine*, expression intraduisible dans notre langue. Mais généralement on croit peu à son succès.

Le jour de l'élection, je demande à visiter les bureaux de vote, m'attendant à trouver aux alentours une foule très animée. Point. Je ne vois guère que des distributeurs de bulletins. Il y a dans chaque bureau autant d'urnes qu'il y a de candidats à élire, c'est-à dire environ huit ou dix. Tandis qu'en France il est impossible de nommer simultanément un conseiller-général et un conseiller d'arrondissement sans que plusieurs erreurs se produisent, ici, aucune confusion n'est possible, grâce à une précaution très simple. Chaque bulletin doit porter au dos (en général on ne vote jamais qu'avec un bulletin imprimé) un numéro répondant à celui de la boîte où il doit être mis, et les scrutateurs vérifient le numéro des bulletins avant de les mettre dans l'urne. Les opérations électorales paraissent se faire honnêtement. En est-il de même de l'inscription sur les listes électorales? Mystère. On dit beaucoup le contraire. Toute la journée, la ville est parfaitement tranquille. Je m'attends à quelque animation dans la soirée. Même calme dans les rues. Tout près de l'hôtel de Fifth Avenue est un transparent électrique sur lequel on voit habituellement apparaître et disparaître chaque soir des affiches qui changent toutes les minutes. Ce soir, les affiches sont entremêlées de résultats électoraux, et que ce soit le candidat républicain ou le candidat démocrate qui triomphe, ces résultats sont accueillis avec la plus parfaite indifférence par la foule assez restreinte qui stationne devant le transparent. Est-ce qu'aux États-Unis, comme en France, la démocratie commencerait à se dégoûter de son pouvoir et par l'abus en arriverait à la satiété? Les chiffres donnés n'ont au reste rien de définitif et ce n'est que par les journaux du lendemain que j'apprends les résultats certains. Le richissime candidat républicain dans New-York et le *boss* démocrate dans Brooklyn sont également battus, de sorte qu'aucun des deux partis n'a de raison pour chanter victoire. Mais les journaux qui se piquent d'une certaine indépendance, comme le *New York Herald*, se réjouissent du résultat général des élections, qu'ils représentent comme signalant un commencement de réaction dans l'opinion publique contre l'influence de la fortune et contre celle des coteries politiques. C'est, disent-ils, la défaite de l'argent et du *bossism*. Je ne serais pas étonné que le pronostic fût juste et que les excès mêmes auxquels on en est arrivé n'amenassent bientôt aux Etats-Unis une réaction contre ce double fléau des démocraties, la corruption et la tyrannie des comités. Mais si c'est un commencement, il faut convenir qu'il y a encore fort à faire.

Quant au résultat général des élections dans l'état de New-York, il est assez bizarre. Il y avait à nommer députés et fonctionnaires. En général, ce sont les députés démocrates et les fonctionnaires républicains qui l'ont emporté, de sorte que, pendant une année, l'état de New-York va présenter ce spectacle singulier d'un pouvoir législatif démocrate obligé de vivre avec une administration républicaine. Ce qui s'est passé là dans l'état de New-York pourrait bien se passer un jour aux élections générales. En effet, le parti démocratique manque d'hommes pour les grandes fonctions publiques. A la dernière élection présidentielle, il a déjà eu beaucoup de peine à trouver un candidat, et peut-être le général Hancock, brave soldat, galant homme, dont nous avons pu apprécier à Yorktown les sentimens français, n'était-il pas tout à fait l'homme qu'il fallait pour lutter contre Garfield. A la prochaine élection, la difficulté sera plus grande encore. D'un autre côté, l'état de New-York, qui avait jusqu'à présent donné la majorité aux républicains et formait leur appoint, semble en ce moment passer du côté des démocrates, ce qui pourrait bien faire pencher la balance de leur côté aux prochaines élections pour le congrès. Il ne serait donc pas impossible que, d'ici à trois ans, les États-Unis se trouvassent en possession d'une chambre des députés démocratique avec un président républicain, situation dangereuse dont les États-Unis ont déjà fait l'expérience (mais en sens inverse) au temps du président Johnson. Ce sont là au reste de vains pronostics, et j'ai eu assez de peine à comprendre le présent (je ne suis même pas sûr d'y avoir tout à fait réussi) sans me mêler encore de prédire l'avenir.

Enfin il a fallu malheureusement prendre jour pour prononcer la dissolution officielle de notre petite troupe, dont les membres, depuis notre arrivée à New-York, commençaient, comme on a pu le voir, à ne plus se serrer autant les coudes. C'est dans un des grands salons de l'hôtel de Fifth Avenue que nous remercions une dernière fois les membres du comité de New-York, qui se sont ingéniés de toutes les façons pour rendre notre second séjour dans leur ville aussi agréable que le premier. Nous échangeons des poignées de main, des photographies et des autographes, des autographes surtout, car c'est la grande mode en Amérique, et connus ou inconnus, *inconnues* même, par lettres ou de vive voix, nous en ont demandé de tous côtés. Nous prenons aussi congé de quelques-uns de nos compagnons français, qui partent pour l'Europe par le prochain paquebot; d'autres font leurs préparatifs pour un magnifique voyage circulaire de New-York à San Francisco et à la Nouvelle-Orléans, avec arrêt dans les principales villes d'Amérique et retour par le Canada. Ils ne seront de retour en France qu'au commencement de janvier. Pour moi, je suis livré aux plus grandes perplexités. Des rai-

sons de toute nature me forcent à partir au plus tard par le paquebot de la Compagnie transatlantique du 30 novembre. D'un autre côté, j'ai une fantaisie ardente de voir San Francisco et le Pacifique. Nous sommes au 9; en partant le 10, j'ai le temps d'aller d'une traite à San Francisco, d'y passer quarante-huit heures et de revenir à temps pour m'embarquer en faisant même la part de l'imprévu, puisque le voyage, aller et retour, n'est que de quatorze jours et que j'en ai vingt devant moi. Si je n'ai point de mésaventures qui me retarde, je pourrai même m'arrêter une journée à Chicago à l'aller et une journée à Saint-Louis au retour. Je cherche vainement parmi mes compagnons quelqu'un qui ait le pied assez leste pour s'associer à mon expédition. C'est une folie, me dit-on, de vouloir faire le voyage aussi vite, et quelques Américains même me mettent au défi de l'accomplir. Je reconnais que c'est en effet une folie, et, comme il faut faire en pareil cas, j'éprouve le besoin d'en rejeter la responsabilité sur un autre. C'est un très grave et très important personnage, M. le baron de Hübner, ancien ministre en Autriche et ambassadeur en France, qui la supportera. C'est la lecture de sa *Promenade autour du monde*, si jeune d'allure, si profonde et si ingénieuse d'aperçus, ce sont ces descriptions si vives qui m'ont inspiré le désir passionné de traverser en chemin de fer les grandes prairies de l'Ouest, de franchir les Montagnes Rocheuses et de descendre les pentes de la Sierra-Nevada jusqu'à la côte du Pacifique. Aussi je tiens bon. Le 10 novembre au matin, je me rends à la gare du Pensylvania railroad, où mon aimable hôte a tenu à m'accompagner. Il me présente au conducteur du *sleeping car*; nous nous serrons la main, et celui-ci promet avec beaucoup d'affabilité que pendant la route il viendra de temps à autre faire un bout de causerie avec moi (*a little chat*) et me montrer les endroits intéressans. La machine siffle ou plutôt beugle, car le sifflet des machines américaines produit le bruit d'un mugissement, les lourdes voitures du train s'ébranlent péniblement et me voilà en route pour San Francisco. Lorsqu'enfant, j'arpentais par l'imagination, ma carabine sur l'épaule, les prairies du Far-West, je n'avais jamais rêvé d'aller jusqu'au Pacifique, et je me répète à moi-même mon ancien refrain, qui décidément a plus de vrai que je ne croyais :

Nos rêves s'envolent
Comme des oiseaux;
Des rêves nouveaux
Bientôt nous consolent.

OTHENIN D'HAUSSONVILLE.

JEAN BERNARD

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Le docteur Galpeau dormait. Chaque jour, après son déjeuner et sans quitter la table, il demeurait là, immobile, les yeux clos pendant quelques instans. On le laissait seul; les portes retombaient doucement et tous les bruits de la maison s'éteignaient.

La vaste pièce antique, au plafond rayé de poutres cannelées, avec ses vieux meubles en chêne, ses tapisseries et ses vitraux de couleur, prenait dans le demi-jour un air de gravité recueillie qui aidait au repos du docteur. Il était vieux, les cheveux blancs, très fins et un peu longs, le visage rosé, avec un bon et éternel sourire qui restait sur ses lèvres même dans la détente du sommeil. Rien qu'à le voir ainsi, dans ce milieu et dans ce repos, les mains croisées mollement sur ses genoux et la tête un peu inclinée sur le dossier de sa chaise, on le devinait bon, vénérable et adoré. Mais l'heure passait, et comme le docteur ne faisait jamais attendre ses malades, une régularité de couvent était observée dans la maison. « A chaque moment son œuvre, » disait-il. Le moment du repos avait pris fin : on venait l'éveiller.

Une porte doucement ouverte, un pas léger, et la filleule du docteur se penchait sur lui, souriante. Sans secousse, il ouvrait les yeux, il les arrêtait un instant, vagues comme dans la prolongation d'un rêve, sur le beau visage de jeune fille qu'il avait devant lui, puis, brusquement, une flamme les allumait, et c'était fini. La vie le reprenait avec ses devoirs et ses fardeaux.

Vite, il cherchait sa canne, son chapeau; il tournait par la salle, promenant son sourire élargi sur les êtres et les choses qu'il quittait, et en route! Alors la maison s'animait du tumulte léger des occupations quotidiennes. Bientôt un trottinement de souris annonçait que Mlle Herminie, la vieille et charmante sœur du docteur, disposait son installation pour le travail de l'après-midi. Une servante enlevait la table. Les chaises rangées, le rouet tiré près de la fenêtre, ouverte maintenant aux premières tiédeurs du printemps, la vieille fille se haussait sur sa chaise au dossier élevé couronné d'armoiries, et sa filleule Odette s'asseyait près d'elle, plus bas, comme autrefois. Rien n'avait changé depuis bien des années dans le « home » respectable où vivaient ces trois êtres étroitement unis. La petite Odette était devenue une grande personne d'attitude un peu raide, comme on représente les vierges byzantines, de formes parfaites, un peu trop majestueuse peut-être, avec sa taille longue et droite, et ses paupières constamment abaissées; mais un teint clair et des lèvres d'enfant à l'expression infiniment tendre animaient d'une grâce pénétrante la froideur chaste de toute sa personne. Bien qu'elle eût vingt-deux ans, elle semblait encore enfermée dans la gaine rigide d'une jeunesse non éclose. Aucun souffle ne l'avait épanouie, aucun de ses printemps ne l'avait couronnée de roses. Elle demeurait pâle, avec des regards sans rayon. Son aiguille envolée, le fil au bout du doigt, elle continuait sa tâche, tous les jours comme autrefois, avec la sérénité de son âme toute blanche.

Presque sans y songer, le docteur Galpeau, à l'aide de sa philosophie honnête et saine, et Mlle Herminie, avec sa morale hautement religieuse, avaient peu à peu infiltré dans l'esprit et le cœur de la jeune fille le sentiment, et comme un besoin passionné du devoir accompli. Cette passion enfiévrait parfois l'imagination d'Odette, qui rêvait de dévoûmens héroïques à cette loi sublime du devoir comme rêvent d'amour les autres jeunes filles.

Mlle Herminie mourait de peur que le couvent ne lui prît sa filleule, car elle avait, disait-elle, tout ce qu'il fallait pour faire une belle sainte Thérèse. C'est pourquoi elle eût voulu la voir mariée, estimant qu'il n'y a point trop de femmes taillées sur ce modèle-là de par le monde pour qu'il soit nécessaire de cacher derrière les

murs d'un couvent ces types de vertu solide et douce qui aideraient peut-être à régénérer l'espèce. Mais si Odette refusait tous les mariages qu'on lui proposait, elle ne songeait pas davantage à entrer en religion. Elle avait bien compris que son devoir était de vivre pour le bonheur des deux vieilles gens qui l'adoraient, et c'est pour eux qu'elle vivait. Il est vrai qu'elle caressait le rêve d'une autre immolation à un devoir plus doux encore; mais celui qu'elle attendait depuis bien des années et qui devait revenir, pensait-elle, celui-là n'était pas encore revenu.

Le rouet chantait sous le pied rapide de Mlle Herminie, tandis que ses doigts minces faisaient virer prestement le fuseau déjà lourd. Et cependant elle ne s'arrêtait pas de babiller, caqueteuse comme il lui convenait, gaie comme sa conscience et aussi un peu bruissante, afin d'étourdir les rêveries d'Odette, qu'une tristesse alanguissait. Parfois la vieille fille s'arrêtait sur une question brusque qui secouait Odette et la faisait répondre, de sa voix chantante et comme enfantine, le refrain court et éternel de toutes leurs causeries :

— Oui, marraine.

Et toujours le rouet ronflait. Tout à coup il s'arrêta net et le fil se cassa. Le docteur venait d'entrer. Il avait ouvert la porte d'un coup, son bras tremblait. Il fit un signe à sa sœur et se rejeta en dehors. Mlle Herminie se précipita et tira la porte sur elle, vivement; puis des pas s'éloignèrent dans la direction du cabinet du docteur, à l'autre bout de la maison. Et Odette, qui avait regardé vaguement du côté de cette scène, n'entendant plus rien, reprit son fil et le tira lentement, à passes régulières, le front penché, le corps immobile.

Mlle Herminie ne revenait pas. Alors, peu à peu, dans le silence qui s'était fait près d'elle, la jeune fille s'abandonna à toute sa rêverie. Même, se voyant bien seule, elle eut un soupir de soulagement. Son visage perdit de sa rigidité douce, ses doigts laissèrent tomber l'aiguille, et, le front renversé, elle ouvrit tout grands vers le ciel ses yeux d'où filèrent deux lourdes larmes.

De temps à autre, le chagrin d'Odette lui serrait le cœur plus durement et la mettait en ces défaillances où les pleurs coulaient. Elle se reprenait et retrouvait vite sa sérénité dans son obstination courageuse au devoir; mais pas assez vite cependant pour que l'invincible attrait du souvenir ne l'eût ramenée vers le passé avec la vision attendrissante de celui à qui elle avait donné son cœur, sans en avoir jamais reçu que la douleur d'une séparation qui semblait devoir être éternelle.

A ces momens où elle s'abandonnait aux délices et aux tourmens de sa pensée, elle revoyait toutes vives en elle les traces ineffaçables

de ses premières joies d'enfant et des premiers coups de son chagrin. Elle se retrouvait, naïve fillette échappée du couvent avec ses émois inconsciens, en présence d'un jeune homme triste et charmant qui ne la regardait pas. Elle se souvenait de l'embarras délicieux qui la rendait immobile près de lui, tandis que son cœur battait follement et sans qu'elle sût pourquoi. Jamais un autre que lui ne l'avait ainsi troublée, et jamais peut-être elle n'eût deviné que ce trouble était de l'amour sans le déchirement qui avait comme fait jaillir pour elle cette révélation de son âme toute brisée, le jour où il était parti.

Car il était parti! Et elle se rappelait les moindres détails de cet événement comme si les jours, les mois, les années qui s'étaient écoulés depuis lors avaient passé avec la rapidité, la fugacité des ombres du rêve sur cette douloureuse et ineffaçable réalité.

La pensée d'Odette venait de toucher encore à cette minute inoubliée : son regard s'abaissa et elle regarda autour d'elle. C'était bien là qu'elle avait vu Bernard pour la dernière fois. Il était assis sur cette chaise, entre le docteur et Mlle Herminie. Il parlait presque bas et il demeura longtemps. Elle se souvint de l'ouvrage qu'elle brodait alors; c'était un voile pour l'autel de la Vierge; elle avait mis une date en un coin. Déjà six ans! la Vierge n'avait donc pas vu la date?

Odette regarde au pied de la chaise et retrouve le même rayon de clarté qui se mouvait auprès de Bernard et qu'elle suivait timidement sous ses cils baissés. Il était là! Rien n'a changé autour d'elle; elle ferme les yeux et croit le voir encore. Puis, soudain, il s'était levé, tout ému, disant qu'il partait pour un grand voyage. Marraine lui avait demandé : « Reviendrez-vous? » Et après un silence long, long, qui la faisait mourir, elle l'avait entendu murmurer : « Peut-être! » Et il s'était enfui, tandis qu'elle se sentait tomber et comme s'il emportait sa vie.

Marraine l'avait consolée en lui disant : « Il reviendra. » Et elle l'attendait toujours. Mais elle n'était plus la petite Odette, l'enfant ignorante que l'on berce avec un espoir vague.

Plus tard, elle voulut savoir pourquoi Bernard était parti, et on lui avait dit la vérité terrible. Bernard s'était enfui, enlevant une femme à son mari, la belle Mme de Terris. C'était un crime. D'ailleurs on lui disait que ces amours adultères s'achevaient vite dans le dégoût et la mutuelle lassitude des coupables. Certainement les instincts honnêtes de Bernard le sauveraient et le ramèneraient à ce foyer d'où il avait emporté un pur et vivifiant souvenir.

Odette s'était dit que son devoir serait de consoler ce coupable, de rendre sa dignité à ce malheureux et de lui apprendre la source

du bonheur vrai en lui donnant, avec son cœur plein d'amour, toutes les joies de la terre. Cependant si Bernard ne revenait pas? Alors elle avait la sensation d'un écrasement, d'un éparpillement de toutes ses volontés, de toutes ses forces vertueuses. Elle sentait bien qu'elle vivait d'un espoir et, si elle le perdait, qu'elle perdrait avec lui le courage de la vie et de ses devoirs. Aussi elle se fortifiait et se ranimait sans cesse avec la même pensée consolante et douce dans sa tristesse infinie : Il reviendra!

Elle le murmurait de ses lèvres tendres où venait alors comme un sourire. Elle le redit cette fois avec une vivacité plus grande : ses yeux étaient mouillés et marraine ne devait pas la voir pleurer. Pour se distraire, elle prit dans sa corbeille un mignon tricot de laine blanche et fine tourné pour faire un chausson de premier-né. C'est hier qu'elle était allée visiter une pauvre jeune mère, dans cette fourmilière de ménages ouvriers qui se tassent autour des forges de Saint-Price-sur-l'Isle. Elle avait vu là, sur des loques misérables, un bébé tout rose, avec sa chair délicate et ses petits yeux bleus trop ouverts. Elle l'avait bercé, le tenant tout près d'elle, très émue, la poitrine gonflée d'une émotion étrange dont elle se souvenait. L'enfant, de ses pieds nus, gigottant, avait effleuré sa joue et elle les avait baisés avec une douceur et une curiosité troublée de l'appétit qui lui venait pour ces baisers maternels. Elle tricotait vite des bas grands comme le doigt pour coiffer ces petites merveilles, si menues et si tendres, dont le souvenir riant lui était resté dans l'esprit. Et maintenant, dans l'envolée de sa laine blanche sur le bout de son doigt rapide, Odette mêlait au refrain éternel de son rêve d'amour comme le murmure du bercement mystérieux de quelque songerie maternelle.

II.

Mlle Herminie était demeurée seule dans le cabinet du docteur, avec un jeune homme qui se tenait debout devant elle, le front un peu courbé, d'un air d'accablement. Elle s'approcha et lui posa les deux mains sur les épaules, le regardant en face ; puis le visage de la vieille fille s'attrista, ses bras retombèrent, elle secoua la tête et lui dit, un peu brusque :

— Asseyez-vous... Eh bien! reprit-elle aussitôt, vous voilà revenu? Vous y avez mis le temps. Je ne vous attendais plus.

Le jeune homme se remettait de la grosse émotion de son arrivée ; il sourit légèrement.

— Vrai ! dit-il, vous ne m'attendiez plus? Alors, pourquoi le doc-

teur m'a-t-il dit, en me serrant les mains tout à l'heure, que Mlle Odette n'était pas mariée ?

— Laissons Odette, s'il vous plaît, riposta Mlle Herminie qui demeurait grave, et parlons de vous, Bernard. Êtes-vous libre, enfin ?

— Je pourrais vous répondre simplement : Oui, et, laissant là le passé, vous parler seulement de mes projets d'avenir. Mais je sens que votre conscience éprouve le besoin de me juger. Vous n'êtes pas certaine que je sois digne de votre bienveillance d'autrefois. Vous comprenez pourquoi je suis revenu, mais vous vous êtes promis de repousser mes vœux jusqu'après l'enquête.

— Parfaitement, répondit Mlle Hermine. Vous nous avez laissé sans nouvelles, Bernard. Nous ne savons rien de vous sinon que vous étiez autrefois un jeune homme honnête, intelligent, au cœur fier, et que nous aimions tous. Une passion funeste vous a entraîné hors du droit chemin. Qu'êtes-vous devenu depuis ? Vous êtes-vous repenti, ou votre sens moral a-t-il dévié de façon à modifier absolument votre caractère et vos mœurs ? Vous l'avez dit, c'est ma conscience qui vous interroge, et c'est une responsabilité lourde pour elle que de juger, devant Dieu, si vous êtes digne ou non du trésor que vous êtes venu chercher. Encore une fois, êtes-vous libre ? Et vous savez comment je l'entends : libre moralement vis-à-vis de la femme que vous avez enlevée à son foyer et qui ne peut réclamer d'autre appui dans le monde que le vôtre.

Bernard croisa violemment ses bras.

— Alors, vous me demandez si elle est morte ? Eh bien ! non : elle vit. Et vous voulez que mon existence entière reste rivée à cette faute dont l'enivrement a été court, je vous le confesse ? Vous prétendez que je demeure à la disposition de son caprice, sous le prétexte que l'un de ses caprices a été de déserter son foyer avec moi, tandis qu'une autre fantaisie l'a emportée loin de moi, voilà deux ans, sans un regret, sans un souvenir ? La chaîne a été rompue par sa faute, et vous voulez que je traîne éternellement le lambeau qui m'attachait ? Vous voulez que j'attende dans la solitude d'une vie rongée de remords la certitude morale qu'elle peut se passer de mon appui ? Mais alors, pourquoi m'avez-vous demandé, le jour du départ, si je reviendrais ?

Mlle Herminie allait répondre, Bernard l'arrêta ; il paraissait exaspéré :

— Ah ! tenez, il ne manquait plus que cela pour me pousser à la haine. Oui, je la hais, cette femme qui a si bien brisé ma vie, sous toutes ses formes, matérielles et morales, qu'il ne me reste même plus le dernier espoir que je gardais, celui de retrouver près

de vous et avec... celle que vous m'aviez offerte jadis, le courage d'être honnête et la possibilité d'être heureux!

— De la haine! murmurait Mlle Herminie les mains jointes avec effroi. Voilà bien les hommes!

— Évidemment, répondit Bernard qui se calmait, nous ne sommes pas des anges; c'est convenu. Les femmes jugent avec leur cœur, nous avec la logique de notre égoïsme natif. Il faut s'entendre. N'oubliez pas, mademoiselle, que votre jugement, en ce qui me concerne, doit s'appuyer sur le raisonnement et non pas s'échapper, tout formulé, et faussement, je vous en préviens, des exaltations de votre sensibilité. Laissez-moi plaider ma cause. Il y a ici une vie en jeu, et peut-être deux, si j'ose en croire l'exclamation du docteur.

Mlle Herminie, un peu déroutée par la fermeté et cette sorte d'audace inattendue de Bernard, le regarda sans répondre. Le jeune homme, dont la voix s'était subitement voilée d'émotion, se pencha vers elle, s'accoudant sur un genou, et parlant plus bas :

— En deux mots, dit-il, l'histoire est celle-ci : Alice de Terris, que je désirais de passion plus que je ne l'aimais d'amour, m'a obligé à l'enlever. J'avais pour tout bien ma situation d'ingénieur attaché à la direction des forges de Saint-Price-sur-l'Isle. Elle le savait. Elle me fit donner ma démission, nous partîmes. Son mari l'avait habituée à ne jamais subir une privation. Près de moi, elle connut la gêne, et cette initiation qu'elle me devait me rabaissa dans son esprit. Nos ressources épuisées, je cherchai un emploi. Par un bonheur que nous ne méritions guère, j'entrai en qualité de correcteur dans une imprimerie de Genève. Je nous croyais sauvés; Alice se déclara perdue : mes appointemens étaient minces, elle manquait de tout. Cependant, elle supportait mieux encore les privations que la tristesse de mon caractère. Pauvre devant elle, ma fierté s'irrita et je devins rude; son orgueil de femme, toujours adulée et soumettant tout et tous à son caprice, se révolta, et nous restâmes en face l'un de l'autre, hautains tous les deux, nous heurtant de front, ne cédant jamais. Elle souffrait réellement et j'en avais pitié. Parfois nous pleurions ensemble et une explosion d'amour nous rejetait aux bras l'un de l'autre; puis la vie recommençait, amère, pleine de remords, de lassitude et de regrets. Elle est noble, si elle est indomptable. Un jour, je trouvai en rentrant un billet où elle me disait à peu près ceci : « Que faisons-nous ensemble puisque nous ne nous aimons plus? La raison sociale de notre union illégitime est détruite. Je ne veux pas demeurer davantage un embarras dans votre vie. Nous avons commis, l'un et l'autre, une lourde faute; mieux que cela, une sottise. Tâchez de la réparer pour votre compte; pour moi, il ne me reste qu'à l'expier. Adieu! »

— C'est bien, déclara Mlle Herminie, le regard satisfait. Et, comme soulagée, elle respira longuement. Mais tout à coup Bernard cacha dans ses mains son visage subitement mouillé de larmes.

La vieille fille eut un frisson et s'écria :

— Vous l'aimez donc toujours ?

— Elle ? dit-il, la regardant, ne comprenant pas. Soudain, il se redressa et tendit les bras d'un mouvement désespéré :

— Je ne vous ai donc pas dit qu'en partant, elle avait emporté mon fils !

— Un enfant ! balbutiait Mlle Herminie, il y a un enfant !

Et maintenant, rejetée en pleine tristesse, elle dodelinait sa tête blanche comme pour dire à Bernard : Tout est fini.

Lui, ne la voyait pas, et ses bras s'étaient refermés au souvenir de l'enfant qu'ils avaient appris à bercer. Il reprit :

— Elle a emporté mon fils ! Il avait deux ans ; il parlait. J'en étais fou. Elle l'a emporté dans le hasard de sa vie. Elle l'a soustrait à cette protection du père qui lui aurait aplani tous les chemins, qui lui aurait ouvert, n'importe à quel prix, toutes les portes que son ambition eût pu souhaiter de franchir. Je me sentais des rages de volonté pour mon fils, et j'étais stupide d'amour, d'adoration devant lui. J'éprouvais des sensations bizarres, comme si mes entrailles l'eussent porté. Vous ne savez pas ce qu'à contempler cet être si petit, avec ses grands yeux clairs et sa chair délicate, je ressentais de puissance et de faiblesse à la fois, d'orgueil et de défaillance, à pleurer quand ses petits bras me serraient. Eh bien ! sa mère me le disputait, âprement, avec passion, car elle l'aime d'une façon farouche, à tuer quiconque le lui prendrait. Elle me soutenait ceci : qu'en notre situation, je n'avais aucun droit sur lui et qu'elle me le prouverait. Elle l'a fait. Elle l'a condamné à la misère ; mais il est tout à elle désormais. Car voilà deux ans que je le cherche en vain. Je crois qu'elle a quitté la France.

Bernard s'oublia un instant dans une rêverie silencieuse. Mlle Herminie, toute blanche d'émotion, se taisait, recueillie dans une prière intérieure. Cependant son regard, arrêté immobile sur le visage attristé du jeune homme, semblait déchiffrer lentement les promesses et les prévisions de sa destinée.

Elle pensa tout haut, malgré elle, et ces mots, tout à coup, tombèrent de ses lèvres :

— Honnête homme, il fera son devoir, toujours, quand même...

— Vous avez raison, s'écria Bernard, avec un élan vers la vieille fille et lui serrant les mains. Vous avez raison. Quand même !.. N'ayez aucune crainte, mademoiselle ; devant ma conscience, comme devant votre Dieu, symbole d'éternelle justice, je

suis libre, et je puis donner ma vie. Je suis revenu ici parce que j'avais emporté dans mon cœur un souvenir infiniment pur, que rien n'a jamais effacé; parce que j'ai le besoin d'un foyer honnête, et que j'ai fait ce rêve de posséder chez moi l'amour dans le devoir. Ce qui a été le premier désir de ma jeunesse, je le retrouve aujourd'hui, l'orage passé, et je m'y attache, parce que je sens bien qu'à ce moment de ma vie, si je n'entrais pas résolûment dans la droite voie, je tournerais certainement comme d'autres à l'habitude insouciante de la vie lâchée dans tous les plaisirs plus ou moins coupables... Et puis, je suis devenu pratique, ajouta-t-il en souriant ; vous allez voir. Je suis entré comme ingénieur dans une de nos grandes compagnies de chemin de fer. Douze mille francs d'appointemens. Avec une femme et une dot on peut encore faire un ménage. Si je suis seul, l'argent passera par la fenêtre et je manquerai de tout. Voyez-vous, dit-il, riant tout à fait, — car M[lle] Herminie avait repris ses couleurs et son bon sourire, — j'ai des instincts égoïstes qui exigent absolument qu'on chauffe mes pantoufles et que l'on recouse mes gants. J'entends que l'on s'occupe de mon bien-être et que l'on se préoccupe de mes goûts. Vous voyez bien que je suis né pour faire un excellent mari...

Sur ces mots, le docteur rentra, et, comme l'on riait, il s'assit tout de suite, les jambes cassées d'émotion et de plaisir.

— Hé bien? dit-il, regardant tour à tour Bernard et sa sœur.

M[lle] Herminie redevint grave pour dire à son frère avec un grand air d'anxiété mal apaisée :

— Eh bien! je crois que nous pouvons la lui donner.

III.

Le lendemain, Bernard s'éveilla dans la chambre d'une auberge où il était descendu la veille, au hasard de l'omnibus qu'il avait pris à la gare. La maison, peinte en jaune, avec des volets d'un rouge brun, portait sur toute la largeur de sa façade, bien haut sous les toits, pour être lue de loin, cette enseigne pompeuse: *Grand-Hôtel de Saint-Price*, en lettres hautes d'un mètre.

Au demeurant, c'était une auberge de village en Périgord; c'est-à-dire qu'elle offrait bon visage, bonne chère, avec un dédain absolu du confortable et même d'une minutieuse propreté. De chaque côté de la porte d'entrée, l'épluchage des légumes et la dépouille des volailles plumées laissaient une jonchée permanente. Dans la salle commune, les poules picoraient et gloussaient, menant leurs poussins à la recherche des miettes abandonnées; sous les bancs,

les chiens des rouliers rongeaient de vieux os, et çà et là, les servantes mal peignées traînaient leurs sandales. En haut, dans les chambres, on secouait les draps aux fenêtres, à côté des volets clos d'une seule chambre où Bernard dormait encore.

Cependant il se leva et poussa ses volets. Des ramiers s'effarèrent, prenant la fuite, et, d'en bas, l'hôtesse lui cria : « Bonjour ! » avec un sourire familier. Il pensa qu'elle le reconnaissait, et le souvenir lui revint d'avoir vécu là. Il s'attendrit et son regard chercha les endroits du village qu'il connaissait le mieux.

L'auberge était plantée sur le chemin de la gare, entre la place qui formait le centre du bourg et les forges qui le commençaient par un bout. A droite et à gauche de Bernard se dressaient, dans la clarté du jour matinal, les quatre ou cinq habitations où s'étaient jouées les scènes douces ou terribles de son premier roman d'amour. Ici le bâtiment large et bas qu'il occupait comme directeur de l'usine et des forges ; presque en face, la haute maison élégante avec son balcon en fer forgé et la tache d'or de ses panonceaux, où demeurait, comme l'avaient fait ses prédécesseurs, le nouveau notaire de Saint-Price. Bernard eut un frisson au cœur en entendant des voix jeunes et gaies qui partaient de là. Il retrouvait brusquement l'écho de ses émotions passées en regardant cette maison funeste d'où il s'était enfui un jour, emportant dans ses bras la belle Mme de Terris, tandis que, derrière lui, un drame sanglant laissait la maison vide : deux hommes tués et le mari, fou de désespoir, disparu sans laisser de trace. Dans le cœur de Bernard, à jamais lassé par cette passion première, un dégoût maintenant venait apaiser le réveil subit de ses émotions. Tristement, il chercha des yeux une autre habitation qui, mieux encore, éveillait ses regrets. C'était la demeure désolée où la mère d'Alice de Terris, seule, le père étant mort de chagrin, ne se consolait pas de la solitude affreuse où l'abandon de sa fille avait laissé ses vieux jours. Bernard remarqua la tristesse morne de cette maison jadis pimpante et ornée de feuillages grimpans comme un nid d'amoureux. La façade nue demeurait fermée, exprimant le deuil ; les murs de clôture, noirs sous l'envahissement des lierres, croulaient çà et là, bouchés par les ronces, et le jardin désert, qu'il apercevait au loin, par-dessus les toits, semblait une prairie jamais fauchée, où les herbes mortes mettaient des tons flétris dans la verdure des herbes nouvelles, sous les arbres dont les branches traînaient au ras du sol.

Bernard demeurait attristé, avec une pensée de rancune contre Alice, dont l'implacable orgueil avait tout brisé autour d'elle, Alice, cette passionnée sans tendresse qui connaissait le repentir, mais non la soumission, et qui errait, seule et misérable peut-être, à travers

le monde plutôt que de venir plier sa fierté aux genoux maternels. Et il repensait à l'enfant qu'elle lui avait enlevé par ce même orgueil, ne voulant rien de lui, puisqu'elle n'en avait plus l'amour. Et il revenait à la vieille mère abandonnée, associant dans son esprit le malheur de ces deux êtres, la grand'mère et l'enfant privés de joie par la faute de cette créature indomptable et violemment rebelle au devoir.

Le sentiment du contraste qui s'était toujours fait dans sa pensée entre Alice hautaine et la douceur résignée de Mlle Odette de Pons, le ramena avec un mouvement de joie au souvenir de la promesse qui lui avait été faite la veille. On lui donnait Odette. Enfin il allait pouvoir asseoir sa vie dans cette tranquillité rêvée, cette paix familiale exempte de passion, cette existence grise, toute en demi-teintes, qui était devenue l'unique besoin de ses instincts apaisés. Bernard, à trente ans, entrait dans la phase doucement égoïste de l'homme en pleine possession de son « moi, » et parfaitement décidé à y rapporter toutes ses actions.

Il se pencha pour essayer de voir le bord du toit de la maison du docteur, et, presque aussitôt, il aperçut deux silhouettes fines qui traversaient la rue, en haut du village, et disparaissaient d'un pas rapide. A sa capeline noire en forme de voile de religieuse, il reconnut Mlle Herminie Galpeau. Sa compagne en robe claire, c'était certainement Odette. Il ne l'avait qu'entrevue, et sa curiosité lui restait. Qu'était devenue, depuis six ans, la petite pensionnaire aux couleurs vives, à la taille exiguë, qui le regardait jadis de ses grands yeux candides? Il était revenu vers elle guidé par ce seul souvenir et aussi par l'intuition de l'amour chaste que cette enfant lui avait gardé. L'affection d'Odette et ses qualités rares lui avaient fait souhaiter vivement de l'épouser. C'était du bonheur sûr, certain, qu'il mettait dans sa vie et ce désir lui tenait lieu d'amour. Car il ne s'était pas demandé si la jeune fille ainsi retrouvée pourrait lui plaire ou le laisser indifférent. Sa curiosité de la revoir ne lui laissait aucun doute sur le plaisir qu'il en attendait. Assurément elle était charmante. Et comme le sentiment plein de douceur qu'elle lui inspirait n'avait ni les besoins ni les exigences d'une passion, il s'arrêta sans aucun trouble à penser qu'en ce moment Mlle Herminie emmenait Odette à l'endroit que la poétique vieille fille avait elle-même choisi pour le premier rendez-vous des fiancés. Dès la veille, Bernard aurait voulu revoir Odette. Mais la vieille fille s'était courroucée :

— Comme cela! dit-elle, tout prosaïquement, sans le clair de lune des chansons d'amour? Non pas. Nous avons assez souffert; il nous faut notre roman, tout entier, depuis la première page. Ainsi, arran-

gez-vous; et si les cordes de votre guitare sont cassées, eh bien! vous en mettrez de neuves. Cela n'en vaudra que mieux.

Comme il souriait avec un peu d'ironie, elle continua :

— Je parie que vous avez oublié le puits des saules, là-bas, sous les forges, et la matinée où l'enfant vous laissa lire dans son cœur. Hein? Mais, nous l'avons conservée, la petite cruche verte que vous aviez abandonnée sur la margelle après l'avoir emplie à vous deux, vous rappelez-vous?

— Certes, dit-il, et c'était un joli tableau qui m'est demeuré dans l'esprit comme un pendant à celui de Greuze : la fillette avant la cruche cassée. Et si j'étais peintre...

— Soyez seulement poète, dit-elle, et achevez votre idylle. Voyez-vous, je la connais par cœur, ma rêveuse Odette, et je sens, comme une vieille fille qui a gardé toute sa vie ses sentimens pour elle seule, je sens que son bonheur sera plus grand, plus exquis, si elle vous retrouve et si elle reçoit vos aveux là où son cœur d'enfant a laissé un jour devant vous échapper les siens. La chaîne sera mieux et plus vite renouée; il semblera, pour vous deux, que ce passé, c'était hier et Odette croira que vous répondez à son aveu comme si vous veniez de l'entendre. Comprenez-vous? C'est peut-être des niaiseries de femme sentimentale que je vous débite là; mais que voulez-vous? nous éprouvons toutes le besoin de ces niaiseries-là : cela nous poétise la vie.

Et il avait été convenu que, sans rien dire à Odette, on l'enverrait ramasser des simples pour leurs malades autour du puits, sous les vieux saules.

Maintenant Bernard s'en allait de ce côté, ayant fait le tour du village par les champs pour éviter d'être reconnu, et il longeait un sentier sous les murs des jardins qui s'étendaient depuis les maisons de la rue principale jusqu'aux bords des prairies et des terres labourées. Le soleil montait, tiédissant l'air dont la fraîcheur printanière mettait comme un léger frisson dans les feuillages nouveaux d'un vert frileux et tendre. Des vols d'hirondelles rayaient le ciel bleu. Sur le bord du sentier, la haie d'épines se couvrait de fleurettes blanches, dont la senteur forte de sève échappée jetait dans l'air sa griserie de printemps.

Bernard passait, le cœur doucement gonflé de cette ivresse saine que l'on boit à pleins souffles dans les matinées fraîches, les pieds dans les herbes et le front libre au vent du ciel, lorsqu'un pan de mur demi écroulé l'arrêta net comme au bord d'un abîme. Dans la brèche du mur, une tête de femme se penchait, — vieille tête grise, aux yeux bouffis, les joues pendantes, la bouche rentrée dans une crispation de douleur muette. Bernard retira son cha-

peau et demeura le front courbé devant Mme veuve Rattier, la vieille mère d'Alice. Elle le regardait avec angoisse, mais n'osant pas parler. Cependant il comprit ce que lui demandait ce regard qui se dilatait dans un effroi de plus en plus grand à mesure que Bernard prolongeait son silence.

Il se rapprocha, attendant d'être tout près pour lui parler tout bas. Mais la vieille femme n'y tint plus. Et elle cria, la voix rauque de larmes :

— Elle est donc morte?

— Non, non, elle vit, dit précipitamment Bernard, dont les yeux rougirent.

— Eh bien! alors, qu'en avez-vous fait? Où est-elle?

Il voyait maintenant la fureur longtemps muette de Mme Rattier lui monter aux lèvres, prête à déborder en injures, en reproches violens que déjà ses regards exprimaient.

Elle s'était redressée d'un geste et tendit son poing :

— C'est donc que vous l'avez abandonnée! Vous êtes donc un misérable, vous, comme les autres? Vous en aviez assez, n'est-ce pas? et vous l'avez plantée là, ainsi qu'une fille ramassée au coin d'une rue... Lâche!

Bernard haussa les épaules, furieux à son tour, et s'écarta tout à coup du mur pour continuer sa route sans répondre. Mais elle, le voyant échapper, cria plus fort :

— Ma fille! je veux ma fille! Répondez-moi du moins; dites-moi où vous l'avez laissée, que j'aille la chercher. Elle doit manquer de tout, de pain peut-être! Seigneur, mon Dieu, suis-je assez malheureuse!

La vieille femme, subitement reprise par l'attendrissement de sa douleur, saisit sa tête à deux mains et gémit longuement, toute ruisselante de larmes.

Elle avait touché Bernard au plus vif de ses remords : sans cesse la pensée du dénûment probable d'Alice et de son fils le poursuivait.

Il revint et dit doucement :

— Je souffre plus que vous, madame, de l'ignorance où je suis sur le sort d'Alice, car je songe aussi à l'enfant qui partage sa misère.

— Quel enfant? dit Mme Rattier, les yeux grands et fixes.

— Mon fils! répondit Bernard.

Elle avait croisé ses mains, les doigts crispés, et murmurait d'un air fou :

— Un enfant!.. Ils ont un enfant!

Elle bégaya :

— Où est-il? Il faut me le donner. Je l'élèverai, moi! je... je...

Sa figure irradiait d'une soete de joie douloureuse. Elle ne parlait plus, suivant sa pensée, où venait de naître comme un espoir de bonheur tendre, infini, inespéré. Ce redoublement de maternité qui lui tombait du ciel l'avait tout à coup prise aux entrailles; elle se réveillait grand'mère; et tout ce qui lui restait au cœur de besoin d'amour se portait soudain vers cette pensée de l'enfant, avec un attendrissement exquis dont ses lèvres tremblaient comme dans le le désir d'un baiser maternel.

Elle tressaillit et devint toute froide en entendant parler Bernard. Il disait :

— Ni vous, ni moi. Son orgueil ne veut ni de mon appui ni de votre pitié. Elle s'est enfuie, emportant mon fils, et je n'ai jamais pu retrouver ses traces. Je l'ai cherchée pendant deux ans. Et maintenant...

Il eut un geste las.

— Vous y renoncez? dit-elle le cœur tout battant d'angoisse.

— Voulez-vous donc que je passe ma vie à courir le monde? répondit Bernard d'un ton bref. J'ai fait mon devoir. On ne peut rien exiger de plus. Un autre, à ma place, se fût jugé débarrassé. Moi, j'ai voulu ravoir mon fils; elle veut le garder. Encore une fois sa volonté l'emporte. C'est un malheur. Mais je n'ai rien à me reprocher.

Elle répéta, l'accent amer et de nouveau irritée :

— Vous y renoncez!.. Je comprends; vous voulez arranger votre existence maintenant, régulariser votre vie; qui sait? vous marier peut-être!

— Certainement! répondit Bernard avec fermeté.

— Eh bien! et si elle revient? s'écria Mme Rattier se croisant les bras, l'œil menaçant :

— Ensuite? riposta Bernard hautain.

Puis il s'apaisa :

— Laissons cela, madame, la douleur vous rend injuste, je vous excuse. Encore une fois, j'ai fait mon devoir vis-à-vis d'Alice, largement, entendez-vous, et je le ferai encore dans toute circonstance, et quoi qu'il arrive. Mais j'ai assez souffert comme cela par elle et pour elle. J'entends, comme vous le disiez, arranger ma vie.

Mme Rattier baissait la tête, car une inquiétude lui venait. Elle murmura :

— Mais pourquoi vous a-t-elle quitté? Est-ce pour en suivre un autre?

Bernard eut aux lèvres une expression de dégoût.

— Oh! madame!

Elle avait rougi tout à coup; mais faisant des épaules un mouvement à la fois cynique et désespéré.

— Eh bien, après! Croyez-vous que je n'aimerais pas mieux cela que de savoir qu'elle s'est jetée à l'eau, elle et l'enfant? Ah! vous me regardez! Eh bien, oui! monsieur Bernard, j'aimerais mieux apprendre que ma fille est une drôlesse qui roule sa vie là-bas, à Paris, n'importe où, mais que je puis la rejoindre et m'installer près d'elle, dans un coin, pour la voir rire et se divertir en se moquant des hommes, cette piètre engeance, et pour élever l'enfant, le promener, l'habiller, le coucher près de moi, le dorloter. Oui, oui, j'aimerais mieux cela que de passer mes derniers jours seule comme un chien qu'on laisse crever au coin d'une borne, sans un être auprès de moi, qui tienne à moi, et avec cette pensée que, peut-être, ma fille est morte de honte ou de faim. Voilà. Et si je vous scandalise, vous pouvez partir.

Elle avait dit cela, tout d'un trait, comme si elle vidait son cœur; il y avait un peu d'écume à ses lèvres et des larmes de rage mouillaient ses yeux rougis.

Cependant Bernard apitoyé ne répondit pas. Mais, lentement, le front baissé, il s'éloigna, rasant les murs où pendaient les lierres, dans l'étroit sentier vert qui conduisait au puits sous les saules.

IV.

Mlle Herminie Galpeau choisissait une heure matinale pour ses visites de charité. Elle pensait que les nuits sont longues pour les pauvres et les souffrans, et que, lorsqu'on apporte des secours, des soins et des consolations, on n'arrive jamais trop tôt. Un jour même, sa conscience la tourmentant pendant qu'elle assistait à la première messe, ce qui était une habitude quotidienne, elle vint à songer que, pendant ce temps-là, tel malade geignait, tel autre, faute de secours, pouvait rendre l'âme. On la vit se lever tout net de la chaise où elle se tenait agenouillée, faire un signe de croix rapide, et se sauver de son pas de fourmi pressée, traînant la besace gonflée qui renfermait des remèdes et des alimens. Et, depuis ce jour, elle gagna sur la messe une bonne demi-heure, dont les malheureux profitèrent en la bénissant.

— C'est bien! disait-elle en marmottant ses prières pour n'en rien perdre et les égrenant, comme perles divines, tout le long de

son chemin, quand je serai à l'*Ite, missa est*, tous nos infirmes auront déjeuné. Ça, c'est la vraie messe du bon Dieu.

Odette accompagnait partout sa marraine. Elle la suivait avec une soumission de jeune religieuse envers sa supérieure, toujours prête à l'aider, ou bien elle demeurait inactive, debout près d'elle, les doigts enlacés et doucement rêveuse; les malades aimaient à la voir. Son beau sourire triste allégeait leur peine, qu'elle semblait partager. Sa beauté un peu mystique leur jetait comme un charme apaisant. Les enfans ne pleuraient plus dès qu'elle les berçait. Quelques-uns, qui allaient à l'école, avaient surnommé Odette: « Madame la Vierge; » et, par instinct, ils lui offraient des lis. Elle portait une aumônière pendue à son côté, et ses cheveux noirs, trop lourds pour charger son front, tombaient en deux nattes longues derrière elle. Ce matin-là, Mlle Herminie était entrée dans la chambre d'Odette comme elle s'habillait et lui avait dit :

— Prends donc ta robe de printemps; tu vas faire peur au soleil avec cette laine brune.

Et elle l'avait aidée à lacer le corsage d'un costume en toile de l'Inde d'une fine nuance grise, d'un gris nuage où transparaît le bleu lointain du ciel. L'aumônière pendait à la ceinture basse de ce corsage moyen âge, collant aux hanches et haut dans le cou. Le visage très blanc, avec sa rondeur délicate, ses traits fins et un peu vagues, ses paupières larges frangées d'ombre et demi-closes, avait l'aspect troublant de ces figures rêvées que l'on entrevoit, par un désir de l'âme, dans la teinte grise des brumes du soir ou les vapeurs bleuies qui couvrent le ciel avant le jour.

Mlle Herminie lustra de ses deux mains les cheveux de la jeune fille, les écartant un peu de son front trop pâle, et elle-même les tressa avec une complaisance orgueilleuse, les allongeant bas sur la jupe, où les deux nattes retombèrent. Elle dit, ne pouvant pas absolument se taire :

— Tu es très belle!

Jamais elle n'avait dit cela à Odette avant ce jour où Bernard était revenu. La jeune fille rougit brusquement et regarda sa marraine. Alors elle s'aperçut que la vieille fille la parait avec une sorte de joie contenue qui lui plissait les lèvres dans un sourire muet. Une émotion lui vint, sans aucun pressentiment, mais qui l'éveilla de sa langueur accoutumée; une sensation de joie lui dilata le cœur.

En suivant sa marraine dehors par les champs pour gagner les pauvres maisonnettes des ouvriers de la forge, Odette regardait en l'air comme s'il pleuvait sur elle un bonheur inconnu. Son visage se rosait. Elle marchait avec une hâte plus grande et, ce matin-là, c'était elle qui babillait. Elle trouvait les champs plus fleuris que la

veille, les nids parlaient plus haut. Ces mots lui revenaient à l'esprit : « Tu es très belle ! » Elle se mit à rire.

— Tu es contente ? lui dit sa marraine.

Elle ne savait pas. C'était plaisant ce qu'elle éprouvait. Elle chercha un peu, puis, répondit tout épanouie :

— C'est le printemps.

Mlle Herminie prit son courage, car une grosse émotion la tenait, et elle dit d'un ton assez vraisemblable :

— Bon ! voilà que j'ai oublié les fleurs pectorales pour la tisane de la mère Branchu.

— Je vais retourner, dit Odette.

— Au fait, non, j'aime mieux des fleurs fraîches. Va donc me chercher de la bourrache et des mauves autour du puits. Il y en a de belles, et cela te promènera.

La jeune fille prenait un sentier à travers les prés, Mlle Herminie lui cria :

— Ne te presse pas, je vais entrer voir les autres en attendant.

Odette ne songeait pas à se presser. Jamais elle ne revenait vers ce bouquet de saules que le souvenir de Bernard ne la reprît tout entière, la ramenant pas à pas, dans ce sentier d'herbes foulées, à ce moment, jamais oublié, où le secret de son amour d'enfant lui avait échappé devant lui. Elle le revoyait, lui, assis de côté sur la margelle du puits, les jambes ballantes, arrachant aux branches des feuilles qu'il jetait à l'eau. Et quand elle voyait sur l'eau des feuilles de saule au revers d'argent, elle cherchait Bernard assis sur la margelle.

Ce matin, prise de gaîté, un espoir plus fort lui vint, qui mit un rayon dans sa mélancolie. Elle marcha d'un pas léger, dans la musique matinale des champs et des bois en éveil, et elle vint dans le bouquet vert tendre du saule se pencher curieusement sur le miroir du puits découvert. A l'incessante pensée du retour de Bernard se mêlait maintenant une préoccupation nouvelle. Ces mots : « Tu es très belle ! » lui chantaient aux oreilles. Elle les entendait dans le murmure des feuilles et le cri de surprise des oiseaux s'envolant effarés. Elle pensait innocemment : « Il reviendra, puisque je suis très belle ! » Et, courbée au ras de la pierre, elle allongeait le cou avec des grâces de cygne et se regardait onduler et briller sur la nappe dormante de l'eau.

Odette se tenait là renversée, accrochée d'une main à une branche flexible et s'abandonnait à contempler à la fois sa beauté et ses souvenirs dans ce trou de clarté qui l'encadrait de verdures sur un fond de ciel bleu vif. Des pas sourds dans l'herbe molle se rapprochaient

du puits. Odette pensa qu'on venait emplir des seaux, et elle se mit à rire en voyant pendre ses nattes comme des cordes presque à fleur d'eau.

Soudain les pas s'arrêtèrent et une ombre couvrit la clarté du puits.

Odette se redressa lentement, se soulevant des deux bras aux branches qui l'aidaient. Puis elle les lâcha et le feuillage libre remonta tout à coup, découvrant brusquement la jeune fille toute rosée par l'effort, criblée de feuilles sur sa robe couleur de nuage et qui sembla surgir du puits comme une fée aux regards charmés de Bernard.

Le jeune homme était là tout près d'elle, souriant, un peu troublé, la regardant avec une curiosité vive, sans parler.

Odette ne fit pas un cri; mais aussitôt qu'elle l'eut reconnu, elle sentit qu'elle allait éclater en larmes, en même temps que l'idée de s'enfuir lui vint comme lorsqu'elle avait quinze ans.

Toute sa timidité d'enfant était demeurée à la jeune fille, dont l'existence presque monacale avait protégé ce duvet charmant contre le souffle impur de la vie. Elle s'empourpra et, d'un geste irréfléchi, elle cacha son visage dans ses mains. Bernard la regardait respirer à coups pressés, les épaules frissonnantes, et il s'assit doucement à ses pieds sur une pierre tombée de la margelle. Alors il dit :

— Vous me reconnaissez ?

Et il essaya d'écarter ses mains.

Elle, à ce contact, se mit debout d'un mouvement d'effroi, reculant pour fuir. Il ne lâcha pas ses mains, mais les serra fortement et la retint ainsi, debout devant lui, la laissant pleurer.

A ce geste de maître, Odette le regarda. Il était sérieux maintenant et ses yeux se levaient sur elle avec plus de tristesse que d'amour. Elle comprit qu'elle devait l'écouter et, se dégageant doucement, elle se rassit d'elle-même, droite et digne. Bernard lui dit, pour la rassurer tout à fait :

— Votre marraine sait que nous sommes là. C'est elle qui vous a fait venir.

Cela donna un coup de joie à Odette. Marraine le savait ! Mais alors c'était le bonheur !

Il ajouta aussitôt :

— Je suis revenu pour vous.

— Marraine me l'avait promis, répondit Odette, les mains croisées et allongées sur ses genoux, les paupières baissées, avec un beau rayon de soleil qui passait dans les branches pour lui faire une couronne d'or, comme à une royale sainte de quelque vieux missel enluminé.

— Et vous m'avez attendu! murmura Bernard, attendri.

Elle ne répondit pas, devenant tremblante.

Après un silence, il dit :

— Et si je n'étais pas revenu?

Cela sembla cruel à Odette; cependant elle répondit en détournant les yeux :

— C'est que votre devoir vous aurait retenu ailleurs. Et alors...

— Vous m'auriez pardonné, n'est-ce pas? dit-il doucement. Mais me pardonnerez-vous de vous avoir quittée? N'avez-vous point gardé contre moi une secrète amertume au fond de votre cœur?

— J'ai toujours prié pour que Dieu vous fît heureux.

— Même loin de vous?

La jeune fille répondit gravement :

— Même près d'elle.

Bernard eut un mouvement de violente surprise, et ce fut lui qui rougit.

Il reprit, embarrassé :

— Oui, je sais, votre marraine vous a tout dit, et peut-être eût-il mieux valu ne pas troubler vos pensées de jeune fille avec ces aveux indignes de votre pureté.

— Marraine a toujours raison, répondit Odette. Elle m'a appris mes devoirs envers vous si vous reveniez, en me donnant le courage de supporter votre absence si elle devait être éternelle, avec cette pensée que je ne devais pas désirer un bonheur qui appartenait à une autre.

— Comprenez-vous bien ce que vous dites là? demanda anxieusement Bernard.

— Je le crois, répondit-elle.

— Alors, alors vous n'avez éprouvé pour elle et pour moi ni haine ni mépris?

— Dieu le défend.

— Et, dit-il encore, si un jour venait où cette femme réclamerait mon aide, ma protection, et que je fusse votre mari, Odette?

— Je vous aiderais à la secourir, dit-elle.

Mais elle ajouta vivement et rougissant d'émotion :

— Vous l'abandonnez donc? Oh! c'est mal! et je ne veux pas...

— Non, dit-il très ému, c'est elle qui m'a fait libre. Votre marraine m'a entendu, mademoiselle, et elle m'a accordé votre main. Si je vous ai adressé ces questions, c'est que vous m'avez dit des paroles de pitié qui ne sont pas, il faut bien l'avouer, dans le cœur de toutes les femmes et qu'un ange seul pouvait dire. J'ai voulu descendre jusqu'au fond de ce cœur et je viens d'y apercevoir des trésors de justice et de bonté. Je vous savais parfaite,

mais pas à ce point. Maintenant je serais très malheureux et je ne me consolerais point si, m'ayant révélé toutes ces perfections, vous me refusiez le bonheur que j'en attends pour toute ma vie. Je vous le demande à genoux, ne me repoussez pas.

Et, en effet, il avait plié un genou dans l'herbe, s'écartant un peu et très respectueux de la jeune fille, qui semblait plutôt une sainte implorée par un dévot qu'une vierge suppliée par un amoureux.

Il ne lui disait pas : « Vous êtes belle et je vous aime, » mais : « Vous êtes bonne, aimez-moi. » Et Odette ressentait comme une vague tristesse passer dans sa joie. Ces fiançailles étaient graves, presque austères. L'amour ne s'ébattait point sous le rideau des saules au feuillage frissonnant. Mais au-dessus d'eux, le bleu du ciel s'arrondissait comme le dôme d'une chapelle et le souffle printanier qui les enveloppait semblait une vapeur d'encens au charme mystique et recueilli. Odette eut un léger soupir, comme au regret d'un désir inconscient, et elle chercha un mot bien grave pour répondre, en donnant sa main, à la gravité de Bernard. A ce moment, Mlle Herminie s'approcha d'eux. Elle était venue en courant, bouleversée d'émoi et pressée de revoir Odette, comme si déjà elle l'avait perdue.

Bernard ne se relevait point ; il attendait et Mlle Herminie le vit presque fâché du silence un peu long de la jeune fille.

— Allons, Odette, lui dit-elle, tu peux donner ta main. Tu seras heureuse, Bernard nous l'a promis, et je compte sur toi pour en faire un bon mari s'il y manquait quelque chose.

A la voix de sa marraine, la jeune fille se rappela le commencement joyeux de la matinée, et le nuage qui l'assombrissait se dissipa. Elle songea rapidement qu'elle était belle et qu'il faudrait bien qu'on l'aimât.

Alors elle décroisa ses mains fines et, d'un geste doux, elle les allongea vers Bernard. Elle se donnait toute, comme une belle esclave à son maître, dans ce geste chaste et troublant.

Il leva les yeux sur elle et lui vit un sourire qui, pour la première fois, lui donna chaud au cœur. Une attirance inattendue lui venait pour le visage d'Odette aux lèvres tendres. Il lui baisa les mains brusquement et se leva.

Les deux femmes se regardèrent un peu effarées, car cette fois l'amour venait de secouer son aile engourdie sous le rideau des saules et elles l'avaient entendu dans le bruit du baiser.

— Rentrons, dit Mlle Herminie, le docteur nous attend.

Bernard prit Odette à son bras et ils descendirent les premiers dans le sentier vert, au milieu des herbes molles qui s'écartaient et

revenaient sur eux à chaque pas avec un frôlement doux comme une caresse. Derrière eux, Mlle Herminie appelait tout son courage et sa piété à l'aide pour vaincre la douleur qui déjà l'étreignait à la pensée d'une prochaine séparation. Et la sainte vieille fille rabrouait son cœur, l'obligeant à se réjouir du bonheur qui venait enfin pour son enfant d'adoption. Mais c'était en vain : une faiblesse la tenait; elle baissait la tête.

Odette se retourna, et ses yeux brillans cherchèrent ceux de sa marraine.

— Vous pleurez? dit-elle, courant à la vieille fille.

Celle-ci se défendit. Non, certes; elle n'avait point sujet de larmes, d'ailleurs. Pourquoi? Elle entendait, au contraire, que tout le monde fût très gai, et l'on verrait bien comme elle danserait à la noce. Pleurer? Mais ce serait offenser Dieu, qui exauçait leurs prières.

— Cependant,.. murmura Odette, qui devinait.

Mais elle n'en voulut point convenir et se mit à rire courageusement.

— Tu sais, dit-elle, c'est comme toi, ce matin. C'est... l'air, le soleil... C'est le printemps!

V.

La compagnie d'Orléans, où Bernard remplissait les fonctions d'ingénieur, lui avait accordé un congé d'un mois. Et déjà une semaine s'était écoulée. Il en restait trois pour préparer et accomplir le mariage de Bernard et d'Odette. Il n'en fallait pas davantage pour les formalités à remplir; mais c'était peu pour habiller la mariée.

On se pressait, on cousait les robes et les voiles dans la vaste salle antique, au plafond haut et sombre. Partout des étoffes blanches et légères traînaient. Les ciseaux couraient dans la mousseline et les fines toiles étendues sur les tables, découpant çà et là des courbes et des lignes féminines dont l'élégance accusait la perfection des formes du modèle. Odette rougissait lorsque Bernard s'arrêtait, curieux et attentif, devant ces chiffons. Car il était toujours là, Bernard. C'est en vain qu'on le chassait; il rentrait en riant par une autre porte. Ces préparatifs d'une fête nuptiale l'enchantaient. Son cœur, qui avait brûlé toute sa flamme dans une première et terrible passion, trouvait une douceur inconnue dans les préliminaires de ce mariage presque biblique. Il contemplait sa fiancée, toujours timide, les paupières baissées, tirant son aiguille d'un geste qui semblait hâtif, et il trouvait un émoi inattendu à son-

ger que cette vierge allait être à lui. Aucune passion ne pressait ses désirs; cependant il se troublait parfois devant le sourire d'Odette. Des souvenirs le gênaient; il gardait comme des meurtrissures de son amour violent pour Mme de Terris; un goût de volupté lui était resté qui lui semblait devoir le laisser insensible désormais, ou tout au moins blasé, pour tout amour qui ne serait pas celui d'Alice. Et il s'étonnait sérieusement quand une faiblesse délicieuse le prenait au cœur et le faisait s'oublier en des enfantillages amoureux près de sa fiancée. On eût dit qu'il recherchait curieusement ces sensations, à le voir rôder autour d'Odette, s'asseoir gauchement près de sa chaise, lui ramasser son dé ou ses ciseaux et guetter l'écheveau pour tendre ses mains, le genou ployé, et sentir le fil chatouiller en courant ses doigts malhabiles, tandis qu'Odette dévidait, les coudes en l'air, avec un joli mouvement de ses poignets souples.

Odette, avec ses naïvetés de vierge ignorante élevée par une vieille fille chaste, l'amusait et le surprenait, non sans charme, avec ses pudeurs instinctives mêlées à des hardiesses inconscientes. C'est ainsi qu'elle s'empourprait et fuyait s'il essayait de baiser au vol le bout de ses longues nattes, tandis qu'elle lui montrait en riant les batistes fines qu'elle mettait de côté pour sa prochaine layette. « Car, disait-elle d'un air entendu, il n'y a rien de trop doux pour ces petites chairs d'enfant tendres comme des feuilles de rose. » Et Bernard, subitement ému, revoyait son fils, comme autrefois, couché tout nu sur ses genoux. Et avec cette vision revenait le profil d'Alice, penchée sur l'enfant, le sein découvert, les yeux brûlans de passion.

— Serai-je heureux? pensait-il alors en s'éloignant pour s'apaiser et s'interroger pendant qu'il était libre encore.

Ce que Bernard demandait à Odette, c'était de lui apporter l'oubli et le calme, et la dose de satisfactions matérielles et morales nécessaires à son bonheur, des soins, de la tendresse, de la dignité dans son ménage et des enfans pour égayer et intéresser sa vie.

Odette lui donnerait certainement tout cela; donc il serait heureux. Et il revenait près d'elle.

La jeune fille, sans comprendre ces luttes, les devinait; elle sentait l'affection de Bernard encore mal affermie. Il s'était arrêté près d'elle, mais son cœur ne l'y attachait point. Un événement pouvait survenir, un retour du passé qui l'entraînerait encore loin d'elle, si elle ne parvenait à le conquérir à jamais? Et comment? La force de sa tendresse et la subtilité de son instinct la portaient à chercher à plaire à Bernard par des moyens absolument opposés aux séductions d'Alice. C'est ainsi qu'elle assouplit encore sa volonté pour la plier

avec une grâce parfaite à toutes les volontés exprimées par Bernard; sa réserve effarouchée acheva le contraste. En dépit de ses souvenirs, le jeune homme s'abandonnait à ces charmes nouveaux pour lui et peu à peu son cœur s'engluait dans des douceurs infinies. Lorsque vint l'heure définitive, c'est dans un oubli presque complet du passé qu'il conduisit à l'autel sa belle fiancée. Il avait demandé qu'elle fût habillée de laine blanche bordée d'hermine, avec le corsage haut et l'aumônière pendante de son vêtement habituel. Le voile long sur la traîne achevait la ressemblance du costume avec celui des châtelaines du vieux temps, dont la grâce noble et chaste plaisait tant à Bernard. Les fleurs d'oranger montées sur le sommet de la tête la couronnaient de leurs fleurons comme d'un royal diadème. A la porte de l'église, Bernard voulut qu'elle fît largesses et l'aumônière de satin blanc fut vidée, pendant que les pauvres pleuraient, les mains tendues. Les enfans jetaient des fleurs de mai et des lilas blancs sur le chemin que suivait Odette. Des tout petits se fâchaient, montraient le poing à Bernard, qui leur enlevait « Madame la Vierge. »

Et Odette leur disait :

— Je reviendrai, je reviendrai...

Mais ils demeuraient là tous, agenouillés devant elle, l'empêchant de passer, la regardant d'en bas avec adoration. Et Bernard, à deux pas d'elle, sous le parvis, la contemplait dans cette gloire, rayonnante de majesté douce comme une jeune reine bien-aimée. Derrière elle, Mlle Herminie, pâle comme un cierge, la tête branlante d'émotion, les joues luisantes sous les larmes qui ne cessaient plus, avait un sourire de martyre qui remercie Dieu.

Le docteur en eut pitié et il interrompit l'ovation. A sa prière, la foule s'écarta et fit la haie, semant de fleurs à chaque pas l'étroit chemin par où Bernard emmenait Odette.

Il aurait voulu qu'elle demeurât vêtue de sa robe blanche pour le voyage de Saint-Price à Paris, qui devait s'accomplir le soir même. Il n'admettait pas qu'une mariée dépouillât ses voiles symboliques ailleurs que dans la chambre nuptiale et vaincue par les supplications de l'époux. Autrement, ce drapeau virginal ne signifie plus rien, si on l'emballe dans le fourgon aux bagages juste au moment de se présenter devant l'ennemi.

Il aurait voulu emporter chez lui sa femme toute blanche, afin que le parfum de ses fleurs d'oranger restât éternellement flottant, comme un pur et divin souvenir, sous le toit conjugal.

Odette était très heureuse de ces délicates fantaisies qui mettaient un peu de poésie amoureuse dans cette union si calme et si recueillie. Et pour lui plaire, elle s'habilla, pour cette fuite dans la nuit des

noces, d'un vêtement de laine pâle, étroit et long, très simple et presque blanc, avec, dans le creux des dentelles qui s'enroulaient au cou, un brin demi-caché de son frais bouquet de mariée. Le docteur, en l'embrassant au départ, lui dit, la voix sévère, car il redoutait les naïfs effarouchemens d'Odette :

— Tu m'entends, ton devoir est d'obéir à ton mari en toute chose et, là, courageusement. Maintenant, sauve-toi.

Et ce fut lui qui se sauva, le cœur crevé de chagrin, emmenant sa pauvre vieille sœur si tremblante et trébuchante qu'il fut obligé de la prendre dans son bras pour l'aider à marcher.

Tous les deux se disaient l'un à l'autre, pour se consoler mutuellement :

— Allons, tant mieux! elle est bien heureuse,.. bien heureuse. Nous aussi, n'est-ce pas?

Et puis ils se répondaient : Oui, de la tête, en pleurant plus fort. Tant qu'elle les vit, Odette leur cria avec des sanglots :

— Je reviendrai, marraine, je reviendrai...

VI.

Le train qui emmenait à Paris Odette et Bernard passait par la ligne de Tours. C'était un rapide. Partis de Saint-Price à sept heures du soir, ils devaient arriver à Paris le lendemain matin à cinq heures. Ils occupaient un compartiment de premières, loué pour eux seuls.

On était à la fin de mai. La journée tiède traînait encore à sa fin un reste de chaleur qui bientôt se perdit dans la fraîcheur de la nuit. Après avoir vu, penchés tous les deux à la même portière, disparaître dans les brumes et le tournant des coteaux les maisons de Saint-Price, son clocher mince et haut, sa rivière bleuâtre avec des glacis d'argent, ses prairies bordées de peupliers aux cimes flottantes, ils se regardèrent, tristes dans leur tendresse.

Odette eut un geste frileux; le vent battait ses cheveux, les brouillant en mèches folles sur ses yeux, et faisait frissonner ses paupières longues. Bernard leva les glaces. Un embarras respectueux le tenait devant la jeune femme silencieuse dans ses pleurs. Sans rien dire, longuement, il lui baisa les mains. Le tapage du train, le sifflement aigu de la machine et son halètement saccadé favorisaient leur silence : assourdis, ils pouvaient se taire dans un premier effarement.

Cependant une griserie venait à Bernard du contact prolongé de ses lèvres avec les poignets nus et les doigts dégantés d'Odette.

La clarté de ses vêtemens le troublait; elle éveillait ses désirs pour la conquête et la possession de cette femme vierge et qui était à lui. Il l'enlaça soudain de ses deux bras et l'embrassa follement sur tout son visage rouge de honte. Puis une confusion le prit à la voir si naïve que, ne sachant pas se défendre, elle s'abandonnait tremblante de peur. Cela rafraîchit son cerveau et tourna ses idées à une volupté pure, délicate qu'il se promit de savourer jusqu'à Paris.

Odette se remit de son effroi, le voyant s'éloigner d'elle; cependant elle ne voulait pas qu'il abandonnât sa main. En dépit des appréhensions de son être chaste, elle était heureuse de se sentir près de lui; même elle eût souhaité s'appuyer à lui et coucher sa tête sur la poitrine de Bernard, car elle était lasse, et c'était pour elle une passion rêvée que de dormir entre ses bras. Elle ne comprit pas pourquoi Bernard se dégagea doucement après avoir respiré ses cheveux et prit un air grave pour l'engager à se laisser arranger un coin où elle pût reposer quelques instans. Cela contraria beaucoup Odette et elle pensa que Bernard ne l'aimait pas assez. Mais elle obéit, et elle s'étendit sur la banquette, où il avait jeté son manteau à l'envers de satin blanc. Les plis lourds de sa robe claire enroulèrent autour de ses pieds croisés leur bordure de dentelles chiffonnées. Bernard, avec des gestes féminins, semblait coucher une enfant dans son berceau. Il laissa pendre à terre les longues tresses dénouées. Elle croisa ses mains sur sa poitrine en fermant les yeux, et Bernard eut la vision de ces marbres couchés sur le tombeau des châtelaines dans les antiques chapelles féodales. Cependant la secousse du train agitait ce beau corps aux lignes froides, aux courbes sévères, plus chaste que voluptueux, tandis que la lueur vacillante de la lampe faisait courir des ombres sur le visage à peine rosé, où éclatait la seule attirance de sa beauté, le pourpre des lèvres aux volutes épaisses, à l'expression tendre.

Mais la belle statue vivait; ce marbre avait un parfum léger de serpolet et de verveine. Et Bernard, qui se faisait volontairement poétique en cette nuit-là, songeait, regardant s'endormir Odette, que, certainement, un type de femme disparu de nos jours renaissait pour lui avec ses calmes beautés, ses vertus douces, ses soumissions d'esclave, dans cette belle vierge au profil héraldique qu'il avait découverte, enfouie aux champs, et qu'il emportait comme un trésor.

Une certitude de bonheur faisait un calme profond dans le cœur de Bernard : désormais il n'avait plus qu'à se laisser vivre. Un moment, le souci de ses occupations, de ses travaux lui vint, et il échafauda des rêves d'avenir en regardant Odette. Même il songea

qu'il n'avait point ouvert son courrier du matin, assez lourd, car, bien qu'il fût en congé, il s'occupait des affaires les plus pressées de son administration. Et machinalement il tira les enveloppes de sa poche. L'une d'elles lui fit jeter un cri que le bruit du train emporta.

Il la retournait, et le cachet achevait de le terrifier. Les yeux agrandis, la lettre au bout des doigts, un tumulte de pensées s'éveillant en lui, il demeurait immobile avec un lourd battement de cœur. Cette lettre était de Mme de Terris.

Après deux ans de silence, Alice revenait à lui, et quel jour! Il pensa à l'enfant et déchira brusquement l'enveloppe. Elle contenait quatre pages finement écrites où il lut ceci :

« Bernard, le malheur m'a rendue sage; je reviens. Je suis lasse des luttes horribles de ces deux années passées loin de vous et pendant lesquelles j'ai tout fait pour essayer de vivre honnêtement avec mon fils. Mais c'est impossible. La vie est ainsi arrangée que la femme ne peut rester indépendante de l'homme. Épouse ou maîtresse, il faut que vous la nourrissiez : ses dix doigts n'y peuvent suffire. C'est honteux. Il est bien entendu que, sans l'enfant, je n'aurais jamais eu recours à vous. Mais ma passion folle pour cet être adoré l'emporte sur mon orgueil. Je me soumets, je m'humilie. Je suis forcée de rentrer à ce foyer que j'ai quitté par fierté et aussi pour ne pas embarrasser plus longtemps votre vie, Bernard. Je reviens vous dire : Voici ton fils. Pardonne-moi; je suis restée digne de toi; essayons de nous aimer encore; ou, du moins, aimons ensemble le petit être qui nous réunit pour jamais. Il est beau, il est grand; il est doux comme vous et il a vos tristesses. Mais je crois que son cœur a les ardeurs du mien, et quand vous sentirez à votre cou les étreintes de ses petits bras, vous reconnaîtrez votre Alice. Savez-vous qu'il a déjà quatre ans? Il commence à lire. Maintenant c'est à vous de l'instruire; vous en ferez un savant. Moi je lui apprendrai comment on aime. C'était bien vain à moi d'avoir rêvé de pouvoir le garder, l'élever seule, sans votre aide. Vous m'avez bien comprise, n'est-ce pas? Vous ne m'aimiez plus, je le voyais; mon devoir était de vous rendre votre liberté. Pouvais-je vous laisser mon fils? Oh! non. Donc je l'ai emporté. Aujourd'hui je vous le rapporte, mais la mère suit l'enfant. Si vous le voulez, lui, il faut que vous m'acceptiez encore dans votre vie. Si votre cœur n'était plus libre, eh bien! je resterais près de mon fils comme la gouvernante de votre maison. Par mes services, je gagnerais mon pain et je serais heureuse. Pour ne pas me séparer de mon enfant, je ferai tout ce qu'il vous plaira. Décidez, j'attends.

« Mais voyez comme je connais bien votre cœur. En arrivant à Paris, je suis descendue chez vous et je m'y suis installée en votre absence. Votre vieille domestique, ébahie de reconnaître dans notre petit Jean le portrait de « monsieur, » m'a laissé faire. Et nous sommes là dans votre chambre; bébé se roule sur votre tapis pendant que j'écris, et il chante si fort qu'il peut une chanson de sa façon sur « papa qui va revenir. » Nous vous attendons. — ALICE. »

Bernard éprouva à ce moment la douleur la plus violente de sa vie. Il se trouvait en présence d'un irréparable malheur. Car sa conscience n'hésita pas : il était marié! Mais il perdait son fils. Dans le cours rapide de ses pensées autour de cet événement inattendu, des solutions se présentaient à son esprit qu'il rejetait à mesure dans un désespoir grandissant.

Il regardait dormir Odette, et ses doigts caressaient sans y songer le papier soyeux où Alice avait écrit la chanson de l'enfant: « Papa va revenir. » Il sentait bien qu'il se devait là et là et que son cœur se partageait entre son fils et Odette. A chaque oscillation de sa pensée, chacun d'eux l'emportait tour à tour, et il eût voulu crier d'angoisse. La trépidation du train l'énervait. Il fermait les yeux, et il voyait sa chambre à Paris; sous une lampe allumée, une femme étendue dans le grand fauteuil et un enfant déshabillé qui se roulait sur le tapis au milieu de ses vêtemens épars. Il se rappelait des petits souliers au coin du feu, et des larmes lui venaient. A ce moment, il aurait tout sacrifié au bonheur de tenir sur ses genoux les membres grêles, la chair rose et nue de l'enfant. Puis il rouvrait les yeux, et il remarquait que les lèvres d'Odette se ramassaient en dormant comme pour les offrir au baiser. Elle était calme et confiante; elle s'abandonnait à lui.

Il eut une rage contre Alice, qui, maintenant, revenait déranger son bonheur. Après tout, il était marié. Ce fut la conclusion des tourmens de sa pensée, à la fin lassée. Il baissa une glace de la portière et lança loin, dans l'espace et dans la nuit, la lettre d'Alice, qu'il venait d'émietter dans ses doigts. L'air frais passa sur le visage d'Odette et l'éveilla. Elle ouvrit grands ses yeux clairs, encore vagues du rêve, et se releva sur un coude, regardant Bernard. Elle lui souriait, timide, mais dans une expression d'amour infinie. Avec beaucoup de candeur, elle demanda :

— Arriverons-nous bientôt? Je suis lasse.

Bernard, dont les idées se modifiaient encore, s'était agenouillé près de la banquette, et il se consolait de ses angoisses en fermant la bouche d'Odette par des baisers passionnés qui l'entraînaient absolument hors de son programme d'une nuit poétique et chaste.

Mais la demande qu'elle venait de faire lui frappa tout à coup le cerveau comme une flèche. Oui, on arriverait bientôt; mais on trouverait Alice installée dans la chambre nuptiale. Il se releva brusquement, regarda l'heure, interrogea l'indicateur et constata qu'il avait encore trois heures devant lui pour prendre une décision. Où emmener sa femme? Dans un hôtel de Paris? Horreur! Et quelles raisons lui donner? Encore une fois, après l'avoir embrassée, il s'était éloigné d'elle : Odette faillit pleurer. Elle pensait qu'elle préférait encore l'effroi de ses caresses brûlantes à ces éloignemens subits, et il lui venait au cœur le désir de lui rendre ses caresses pour le retenir près d'elle. Toute rougissante de ces préoccupations nouvelles, elle cherchait un moyen de se rapprocher de Bernard, et ses regards demi-voilés se levaient sur lui, brillans d'émoi, lorsqu'il revint près d'elle d'un geste rapide et lui prit les mains.

— Odette, ma chère Odette, lui dit-il, la voix toute brisée et tremblante, voulez-vous me rendre bien heureux?

— Oh! oui, dit-elle sans baisser les yeux, cherchant à deviner sa pensée.

— Eh bien! consentez à interrompre ici votre voyage.

— Je le veux bien, dit-elle avec une joie naïve.

Il reprit :

— Nous descendrons à la prochaine station et nous ne rentrerons à Paris que dans quelques jours. Voulez-vous?

Elle pencha son visage sur les lèvres de Bernard pour demander une caresse. Et il baisa longuement ses yeux clos, tandis qu'elle souriait comme en extase. Le train sifflait. Il enveloppa rapidement Odette dans sa longue mante, dont le capuchon rabattu voila ses traits, et il l'enleva avec une véritable folie d'amoureux dans sa joie de cette obéissance qui le sauvait. Quand il l'eut installée dans la voiture qui devait les transporter au meilleur hôtel de la petite ville où ils s'arrêtaient, Bernard courut au télégraphe et, tout brutalement, il expédia ces trois mots à Alice : « Je suis marié. »

Puis il revint et s'enferma auprès d'Odette, qu'il enlaça étroitement. La voiture roula avec ses cahots de patache de province, grinçant des essieux, tandis que les lanternes envoyaient un peu de clarté aux vitres branlantes et tressautantes par lesquelles Odette et Bernard apercevaient la nuit noire, et, de chaque côté, la masse sombre des maisons silencieuses dans la ville endormie.

— Vous ne me demandez pas où nous sommes? lui dit-il entre deux baisers sous le capuchon où leurs souffles échauffaient des parfums troublans de verveine.

Elle répondit avec un geste d'insouciance qui frôla tout le corps de Bernard :

— Nous sommes ensemble.

VII.

Huit jours plus tard, Bernard rentrait à Paris, amenant Odette. Il avait reçu de sa vieille domestique une lettre assez brève et qui sentait l'émotion. Elle lui disait que la maison était vide, que « la personne » qui s'était installée chez lui, après avoir reçu une dépêche un matin, avait pris son enfant et s'était enfuie.

Et c'était tout. Bernard ignorait si Alice avait dit où elle s'allait réfugier; mais il l'espérait. Il éprouvait le besoin de se persuader qu'il trouverait à son arrivée quelque indication qui lui permettrait de faire son devoir vis-à-vis de la femme et de l'enfant. Il ne songeait point à s'y soustraire, loin de là. Même une pensée le gênait: la brièveté de sa dépêche à Alice. S'il l'avait blessée à ce point qu'elle eût disparu et cette fois pour jamais! Ce serait horrible, car elle l'avouait; elle était sans ressources. Que ferait-elle maintenant? Et son fils? Un remords lourd l'oppressait et gâtait toutes ses joies de jeune mari, mêlait un regret profond et une inquiétude mal dissimulée à la fièvre d'amour qui le brûlait pour Odette de ses premiers feux. Il oubliait parfois les fugitives délices de ces feux couleur d'aurore, les ardeurs exquises que ce lever d'un soleil, à la marche rapide comme la tombée d'une étoile filante, mettait dans les premières obligations de sa vie conjugale, pour s'abîmer dans les troubles de sa conscience à la pensée de l'enfant qu'il venait de chasser de chez lui.

Maintenant il avait hâte d'arriver. Dans le fiacre qui les emportait, eux et leurs bagages, à l'appartement que Bernard occupait, place Royale, il expliquait à Odette qu'il serait heureux si elle pouvait se plaire dans la vieille maison qu'il avait choisie pour sa physionomie d'un temps passé dont les goûts et les mœurs lui paraissaient préférables à toutes nos habitudes actuelles.

En entrant, il fit remarquer à Odette que le caractère de sa beauté était en harmonie parfaite avec cette habitation. Derrière la lourde et haute porte ronde bardée de ferrures aux clous énormes, une voûte sombre donnait accès par la cour à l'escalier monumental qui était le luxe et la curiosité de la maison. Tout un côté de l'habitation, sur une largeur de quinze mètres environ, était occupé par les fenêtres longues, à petits carreaux, qui éclairaient uniquement l'escalier à tous les étages. Des arceaux en pierre, traversés de barres de fer, suivaient la rampe jusqu'au premier. Un palier bordé d'une

balustrade à jour amenait ensuite à la rampe boisée ornée d'urnes énormes en bois et à fleurs sculptées, et qui accompagnait ainsi, jusque dans les combles, les marches douces, larges, à pente insensible de cet escalier royal. Au-dessus de la tête des voûtes à pendentifs taillés dans la pierre. Les pas sonnaient sur les dalles. Une émotion venait, même aux humbles qui n'ont pas le sentiment de l'art. Odette montait lentement, avec un ravissement infini, ses yeux émerveillés remplis d'une joie où il y avait comme un religieux respect.

Bernard s'arrêtait au bas des marches, la regardait, souriant de sa surprise et lui disait :

— Vous reconnaissez-vous? N'est-ce pas que vous êtes bien chez vous ici? Ces marches ont été faites très basses pour laisser à votre démarche toute sa fierté, toute sa dignité chaste à vos mouvemens. Du haut de cette balustrade, vos yeux, sous leurs cils abaissés, verront venir vers vous, la révérence humble, les admirateurs de vos beautés. Je vous donnerai un page, voulez-vous?

Il riait, très heureux dans ces pensées.

— Je suppose, dit-il encore, que la marquise de Sévigné, qui était notre voisine quand elle habitait chez les Coulanges, là, en face, a dû traîner par ici le brocart de ses jupes. Même on aurait pu la monter dans sa chaise. Tenez, la voici; j'entends les porteurs.

C'étaient les gens qui montaient leurs bagages.

On arrivait au deuxième étage. L'appartement de Bernard était sur la cour. A l'intérieur, les vieilles chambres à boiseries, le plafond haut, les fenêtres jusqu'au plafond, les portes larges surmontées de panneaux, les glaces à cadres étroits formées d'une boiserie finement sculptée. Tout cela acheva d'étourdir Odette. Elle entrait réellement dans un monde inconnu, avec les vieux meubles Louis XIII, les bahuts, les chaises carrées, les tapisseries antiques, les cuivres et les faïences que Bernard avait amassés là pour peupler son logis d'objets en harmonie avec le style de ces murs et de ces lambris.

Elle s'en allait d'une chambre à l'autre, dans l'enfilade qu'elles formaient l'une après l'autre sur toute la longueur de l'appartement, avec de petits cris de surprise dont Bernard s'amusait, la suivant pas à pas. Derrière eux, la mine froide, la vieille servante marchait, portant jusqu'à sa chambre le manteau d'Odette.

Comme on traversait le salon, Bernard frappa du pied avec une exclamation de colère. Là, sur une crédence à l'étroite galerie de cuivre, un vase de porphyre gisait, couché sur le flanc, une anse brisée.

— Qui a fait ce malheur? dit-il, la voix rude, à la vieille femme qui ne bougea pas, très calme.

Elle attendit que sa maîtresse fût entrée dans l'autre chambre, alors, le regard triste et qui accusait son maître, elle dit sévèrement :

— C'est le petit.

Bernard tressaillit et se ressouvint. Il eut une bouffée de chagrin qui lui mouilla subitement les yeux.

Il demanda tout bas :

— Où sont-ils allés?

— Je ne sais pas.

— C'est impossible, dit-il, le cœur étouffé; elle n'a pas dit? elle n'a pas écrit?

— Rien, répondit la vieille femme toute pâle d'émotion. Il pleuvait, elle a pris l'enfant à son cou, enveloppé d'un châle, et elle s'est sauvée, sans rien dire. Je l'ai appelée, elle n'a pas répondu. Je l'ai aperçue passer dans la cour, très vite, puis elle s'est comme jetée hors de la porte et je ne l'ai plus revue. Un bien bel enfant, monsieur. Pauvre petit!

Bernard sentit tomber sur lui, de tout son poids, le remords terrible qu'il essayait de fuir depuis huit jours. Sa conscience honnête le poignait. Il se reprocha la légèreté de sa conduite en cette circonstance grave où Alice, sans ressources, lui rapportait son fils.

Pour ne pas être dérangé dans son bonheur, il l'avait lâchement congédiée. Il ne valait pas mieux que les autres. Les enfans qu'il aurait d'Odette seraient choyés, entourés de toutes les tendresses et comblés de toutes les joies; mais son premier-né abandonné, s'il parvenait à vivre, c'est qu'il aurait mendié son pain.

Il s'oubliait dans ces pensées rapides, le front baissé, les yeux sur ce vase mutilé par l'enfant.

— Faut-il l'enlever? demanda la vieille femme, faisant le geste de ramasser les morceaux.

Mais Bernard, l'arrêta :

— N'y touchez pas! dit-il.

Toute sa tendresse passionnée pour son fils lui reprenait le cœur en dépit de son bonheur nouveau, et il éprouvait comme un ardent besoin de garder sous ses yeux, et pendant toute sa vie, ce souvenir unique de l'enfant que, sans doute, il ne reverrait plus.

VIII.

Il pleuvait lorsque Mme de Terris s'enfuit de la maison de Bernard avec son fils dans les bras. S'en allant par les rues, le pas pressé, grande et belle comme elle l'était, découverte sous la pluie,

l'enfant très lourd l'essoufflant un peu, elle faisait retourner les passans, qui, lui voyant les yeux rouges dans son visage blanc et hautain, pressentaient un drame et la suivaient du regard.

Elle n'avait pas d'argent et elle dut marcher en cet état jusqu'à l'infime hôtel meublé où elle avait déposé son mince bagage en arrivant à Paris. Elle allait, comme en un rêve désespéré, trempée, les vêtemens collés, sans cesse ranimée de l'évanouissement répété de ses esprits, par la fraîcheur de l'ondée fine qui la frappait au visage. Et elle ressentait dans toute son amertume la honte et la douleur de son abandon. Il ne lui était jamais venu à l'idée que Bernard se marierait : elle le croyait désabusé de l'amour et incapable de retourner mettre dans sa vie l'embarras d'une femme, même légitime. Et il était marié !

Ce dénoûment l'avait écrasée ; elle tombait par ce fait dans l'abandon absolu, elle et son enfant. Son unique appui en ce monde s'effondrait ; car elle avait bien pu plier son orgueil à venir demander de l'aide à celui qui était le complice de sa faute; mais jamais elle ne se résoudrait à implorer la pitié de ceux qui se croyaient des droits sur elle. Solliciter le pardon du mari, du père et de la mère qu'elle avait offensés! plutôt la mort.

Et ces pensées farouches donnaient aux traits de Mme de Terris, déjà blêmis par le contact de l'eau ruisselante, une sorte de rigidité sombre, où se lisait une résolution implacable dans son désespoir. Cependant elle serrait l'enfant contre elle, avec des mouvemens passionnés; et ce petit être effaré, cramponné au cou de sa mère, la regardait de ses yeux profonds dans l'ombre du châle qui couvrait sa tête blonde.

Ils arrivèrent à l'hôtel, où dans un cabinet, sous les combles, Alice put se reposer, les bras meurtris, frissonnante en sa robe mouillée, honteuse de la boue qui la souillait, avec une colère contre sa destinée qui, maintenant, rougissait ses joues et faisait étinceler ses yeux sombres. Elle s'accouda brusquement sur une table, le front dans les mains, tandis que l'enfant tirait doucement de sous sa robe un jouet qu'il avait tenu caché pendant que sa mère l'emportait si vite. Et, bien sage, il s'était assis à terre, ses petites jambes écartées, entre lesquelles il faisait aller et venir par un fil un lapin blanc qui jouait du tambour de basque.

Dans la fatigue de ses pensées, Mme de Terris n'avait plus la force de prendre une décision, et cet avenir inconnu, fermé, terrible, s'effaçait devant l'obsédant ressouvenir du passé! Quand elle se demandait, les doigts crispés sur ses tempes : Que faire? elle revoyait sa jeunesse insouciante, sa maison de jeune mariée à Saint-Price, son luxe, sa beauté, ses plaisirs, tout ce qu'elle avait laissé,

tout ce qu'elle avait sacrifié, pourquoi? Pour aboutir à ce cabinet meublé, sordide et vil et empesté, avec un enfant sans père et la misère pour tous les deux.

Des révoltes la soulevaient. Elle s'indignait maintenant contre un ordre social qui ne laissait à la femme libre aucun moyen d'existence large, honorable et vaillamment conquise, comme à l'homme de labeur. Elle ressentait encore les meurtrissures de ces deux années pendant lesquelles elle avait lutté pour gagner sa vie, parcourant l'Europe à la suite d'une famille allemande en qualité de gouvernante, et mal payée, pour garder son fils; puis obligée de fuir les entreprises galantes du mari et demeurée seule, en Russie; ses tentatives pour trouver des leçons de français, les propositions honteuses que lui attirait sa beauté. Et puis ses fuites de ville en ville, de maison en maison, traînant partout l'enfant qui la faisait soupçonner d'être une fille séduite, par conséquent d'un accès facile, et que l'on pourchassait. Elle revivait cette vie épouvantable qui avait eu raison de son orgueil, des scrupules de sa conscience hautaine, et l'avait ramenée, soumise et humble, vers le père de son enfant. Et elle se demandait, éperdue, si elle aurait bien la force de recommencer. Et puis elle entendait, près d'elle, à ses pieds, aller et venir le petit lapin blanc qui faisait toc, toc sur son tambour de basque et des larmes de rage lui crevaient les yeux.

Elle criait dans ses sanglots :

— Mon fils! mon fils!

Alors, elle se reprenait à penser à une solution immédiate. Elle ne pouvait pas se donner la volupté de mourir : elle ne voulait pas tuer son enfant. Il lui arrivait bien de songer rapidement qu'elle pourrait envoyer son fils à Bernard et puis qu'elle serait libre de disparaître; mais une jalousie lui mordait le cœur. Bernard donnerait peut-être une autre mère à son enfant : sa femme! Elle se baissa, ramassa son fils, l'assit sur elle et le tint appuyé, l'enveloppant de ses bras, violemment, comme si on la menaçait de le prendre. Non, elle le garderait près d'elle et elle l'élèverait seule, dût-elle... Des pensées mauvaises la hantaient. Cependant, à sentir l'enfant dont le souffle pur lui montait aux lèvres, elle se résolut à vivre pour lui, misérable, mais sans souillure, afin qu'il lui pardonnât un jour de l'avoir mis au monde. Et cependant elle se répétait, les yeux clos maintenant dans le demi-sommeil d'une lassitude extrême :

— Que faire?

Tout à coup, elle se souvint et se dressa, le regard brillant. En débarquant à Paris, et avant de s'installer dans l'appartement de Bernard, elle avait essayé, une dernière fois, de se passer de lui. Sur un avis inséré dans un journal, elle s'était présentée à l'adresse où

l'on demandait une dame de compagnie pour voyager avec une dame seule. Il fallait connaître la langue russe ; on exigeait une parfaite distinction. La « dame seule » était une fille, une petite actrice d'un petit théâtre, que son protecteur envoyait à Petersbourg avec un engagement, pour se débarrasser d'elle pendant la conclusion d'un riche mariage. Cette personne, pourvue de frais de voyage magnifiques, s'était avisée de vouloir débarquer en Russie avec toutes les apparences d'une fille bien gardée. Elle rêvait d'illusionner un boyard. A cet effet, elle cherchait une dame de compagnie qui lui donnât tout le relief et le piquant qu'elle en attendait. Quelques renseignemens que Mme de Terris avait obtenus du concierge de Mlle Rosita l'avaient empêchée de monter jusqu'à l'appartement de l'actrice.

Aujourd'hui, elle se souvenait, et, dans l'extrémité de sa misère, elle se demandait s'il ne valait pas mieux pour elle de faire le complet sacrifice de toutes ses fiertés et de servir de chaperon à une courtisane que de prendre sa place, puisque c'était tout le choix qui lui était laissé. Elle se débattit longtemps, moins encore contre la bassesse de cette dernière ressource que parce qu'il lui fallait se séparer de son fils. Pour n'importe quelle douleur à subir, elle n'eût voulu l'emmener sous le toit de la Rosita. Ce petit être lui avait pris tout ce qui lui restait de respect de soi-même et de vertu. Elle ne courbait la tête que devant lui, avec un effroi vague de l'avenir. Il était son juge ; elle se voulait sans reproche pour lui. Rien d'impur ne devait le toucher. Elle s'élevait l'âme rien qu'en murmurant :

— Mon fils !

Elle fit l'appel de toutes ses volontés, jadis si puissantes, pour se donner le courage d'une résolution définitive. Après quoi, le cœur déchiré, mais décidée au douloureux sacrifice, elle s'inquiéta s'il était temps encore. Peut-être la Rosita était-elle déjà loin.

Le petit Jean s'était endormi dans le bercement machinal des genoux maternels. Mme de Terris put sortir sans qu'il s'éveillât.

Il lui restait au doigt un anneau d'alliance que Bernard lui avait donné. En descendant, elle le vendit, prit une voiture et se fit conduire chez l'actrice.

Maintenant elle tremblait d'être éconduite. Elle fut reçue par une soubrette de comédie, qui la mena chez « mademoiselle. » Et, de la porte du cabinet chiffonné de satin blanc, où Mme de Terris hésita encore en posant le pied, elle put voir d'un coup d'œil toute la petite personne blonde, rose, frisée, ébouriffée, pomponnée, fardée et jolie comme une poupée de luxe, qui l'examinait du haut de son lorgnon dans une attitude très étudiée de femme comme il faut.

Mme de Terris, raide et hautaine, le port de tête superbe et très

belle dans sa gravité douloureuse, causa un saisissement de joie à Mlle Rosita. Jamais elle n'aurait espéré rencontrer un chaperon de cette marque. Si l'on ne croyait pas à sa vertu et à ses parchemins en la voyant sous cette noble et aristocratique égide, c'est qu'elle aurait du malheur. Elle sauta au cou de Mme de Terris avec des tendresses exagérées, et jura qu'elle lui ferait sa fortune. Précisément, Mme de Terris était brune; malgré sa beauté, tout allait bien. Elle l'habillerait; elles allaient mener un train de princesses. Enfin, on partait le soir même, car on n'attendait plus qu'elle.

Au bout d'un quart d'heure, la Rosita tutoyait Mme de Terris. Elle la voulait faire déjeuner avec elle. Déjà l'on ne devait plus se quitter. Mais Alice parla de son fils. Alors l'actrice pleura. Puis elle dévalisa ses drageoirs pour envoyer des bonbons à l'enfant. Ensuite elle proposa de l'emmener et elle se fâcha du refus d'Alice. Enfin, elle comprit ce que cette mère demandait sans oser le dire, et, avec la même vivacité de cœur, elle lui remit les appointemens convenus de son premier trimestre : huit cents francs. Mme de Terris était liée; elle demanda quelques heures pour aller conduire son fils dans une pension de Neuilly que la Rosita venait de lui recommander, et elle partit toute poudrée et parfumée par les embrassemens de l'actrice.

Quelques heures! et puis elle n'aurait plus son fils là, dans ses bras, sur sa poitrine; elle ne le verrait plus, elle ne l'entendrait plus l'appeler de cette voix tendre qui lui amollissait le cœur. C'était fini. C'était presque comme s'il était mort. Plus rien ne lui restait de toutes les affections de ce monde. La plus chère, il lui fallait l'abandonner! Et lui, comment allait-il supporter cette séparation? O Dieu! s'il allait souffrir, l'appeler, ne plus vouloir vivre sans sa mère! Et si on le rendait malheureux! s'il manquait de soins! si on le rudoyait! Il était si petit! quatre ans. Cela peut-il vivre, à cet âge-là, loin du giron maternel?

Et il le fallait! C'était comme une main de fer qui les séparait brutalement. Elle pleurait en vain : il le fallait.

Elle l'éveilla par ses soupirs et ses larmes; à genoux devant lui, elle le baisait sur tout son petit corps en l'habillant, comme si elle allait le mettre au cercueil. L'enfant se prit à pleurer aussi et elle le consolait, en le faisant jouer, avec des rires navrés qu'achevait un sanglot. Elle lui disait des raisons : — Il serait bien sage; elle allait chercher papa et puis elle reviendrait...

Lui voulait bien qu'elle allât chercher papa : il ne pleurerait plus. Mais ils reviendraient vite tous les deux.

Et elle disait :

— Oui, oui, en étouffant un cri.

Elle l'emporta dans la voiture, le tenant sur elle, ne voulant pas le lâcher avant le dernier moment. Et elle fit ce trajet jusqu'à Neuilly avec la douleur atroce et la même sensation d'hébêtement que si elle eût porté ce petit corps au cimetière.

Au coin de la rue Montrozier et de l'avenue de Neuilly, à gauche, à quelques pas du bois, une modeste maison à un étage, avec un perron et des volets verts, était barrée par une longue plaque noire portant cette inscription : « Pension Martineau. »

Mme de Terris poussa la porte grillée et la cloche sonna bruyamment.

Une façon de jardinier, demi-valet et peut-être répétiteur à ses momens perdus, introduisit la mère et l'enfant dans le salon étroit, mesquin, orné de pages d'écriture encadrées, de dessins grossiers et d'un tableau d'honneur avec des noms écrits en ronde moulée, et, peu après, Mme Martineau parut.

Bruyante, démonstrative, elle accabla l'enfant de caresses et la mère d'encouragemens. Elle aimait tant les enfans! C'était une vocation. Aussi c'est pour elle que son mari s'était décidé à accepter dans « son pensionnat » de tout petits enfans auxquels elle servait de mère. Elle les gâtait, les mignons. — Mais, ma foi, tant pis, leur bonheur avant tout, n'est-ce pas, madame? — Du reste, les enfans qu'on lui confiait à cet âge-là étaient presque tous des fils de famille que des raisons, parfois mystérieuses, obligeaient à éloigner du foyer paternel... Elle vit rougir Alice et continua, désormais fixée :

— On n'a rien à craindre avec nous; la discrétion de la maison est connue...

Mme de Terris l'interrompit pour s'informer des conditions, qui naturellement furent exorbitantes. Mais Alice ne protesta pas.

Elle paya trois mois d'avance avec tous les supplémens que Mme Martineau put imaginer, et qui l'affolèrent d'une tendresse subite pour ce pensionnaire si précieux. Elle l'appelait « mon amour » et elle s'extasiait sur la beauté « princière » de ce petit visage long aux grands yeux bleus déjà pensifs.

Elle dit :

— Vous me le laissez, n'est-ce pas, madame?

Alice répondit par un douloureux signe de tête; mais Jean lâcha brusquement les jouets qu'on lui avait mis dans les mains et vint s'accrocher à la robe de sa mère, la regardant d'en bas avec un effroi et une tendresse qui achevèrent d'enlever à Mme de Terris tout son courage.

Elle saisit son fils, le souleva à son cou, colla sa joue au visage de l'enfant et tous les deux pleurèrent sans rien dire, se serrant

bien fort. On eût dit que l'enfant comprenait; il ne sortit pas un cri de ses petites lèvres gonflées et rouges, mais il embrassait les cheveux de sa mère coup sur coup, sans s'arrêter.

Mme Martineau, que ces scènes-là n'attendrissaient plus, cependant tamponna ses yeux et balbutia quelques mots de consolation. Puis, pour couper court, elle fit signe à Mme de Terris de la suivre, et celle-ci se leva sans lâcher l'enfant, qui cacha ses yeux pour ne pas voir où on l'emportait. Elles entrèrent dans une cour sablée, ombragée de quelques ormes superbes, où trois ou quatre babys de cinq à sept ans, chétifs et tristes, jouaient sans entrain et sans bruit. Mme Martineau tira de sa poche une poignée de fruits secs et les montra aux enfans, qui accoururent. Alors elle dit :

— Il y aura de la crème au goûter si l'on fait bien jouer ce petit nouveau, et s'il ne pleure pas.

Les enfans sautèrent après Mme de Terris pour attraper Jean qui les regardait d'en haut, sournois, s'accrochant plus fort au cou de sa mère.

Alors elle se raidit; il fallait en finir : elle dit tout bas à l'oreille de l'enfant :

— Va jouer, Jean, pour faire plaisir à petite mère en attendant mon retour. Je vais chercher papa. Je reviendrai vite.

— Bien vrai? dit-il, tout bas aussi, avec papa?

Et il se laissa mettre à terre. Les enfans s'emparèrent de lui et l'entraînèrent, lui montrant au loin un cheval de bois qu'ils promettaient de lui donner.

Mme de Terris se sentit prendre le bras par Mme Martineau, qui l'emmena.

La porte de la cour se referma : c'était fini.

Alice s'en allait vers la rue sans rien dire, sans rien voir, hébétée de douleur et ne pouvant même plus pleurer. Tout à coup il lui sembla que Jean l'appelait. Elle fit un bond et se retourna pour courir vers lui. Mais Mme Martineau la retint, et d'un ton peu aimable :

— Allons, Madame, soyez donc raisonnable! Maintenant que le petit Jean est tranquille, laissez-le!

Et elle la poussa vers la porte. Elle l'aida même à monter en voiture; Mme de Terris chancelait et ses jambes tremblantes ne la soutenaient plus. Mais, soudain, la maîtresse de pension fit un grand geste :

— J'oubliais; vous m'avez bien donné votre adresse, Madame, mais si... enfin, vous savez, en voyage, on ne sait pas ce qui peut survenir, s'il venait à vous arriver quelque accident et que je n'eusse plus de vos nouvelles, que faudrait-il faire du petit?

Alice ouvrait largement les yeux, ne comprenant pas d'abord. Mme Martineau ajouta, plus pressante :

— N'avez-vous personne à me désigner pour m'adresser ou pour remettre l'enfant? car je pense bien que vous ne voudriez pas qu'on l'envoyât aux enfans trouvés!

Mme de Terris fit un cri d'épouvante et demeura une minute, le regard fixe, surprise par cette horrible prévision et troublée par la pensée que ce malheur pouvait arriver.

A ce moment, tout sentiment personnel disparut; elle ne songea qu'à protéger son fils; et, tirant de son portefeuille une carte sans nom, elle y écrivit au crayon celui de Bernard avec l'indication de sa situation et l'adresse.

— En cas de malheur, mais dans ce cas seulement, — et elle dit cela avec une violence hautaine qui fit saluer Mme Martineau, — vous remettriez mon fils à la personne dont voici le nom.

Et tandis que Mme Martineau déchiffrait curieusement cette adresse, la voiture partit.

Lorsque Alice arriva chez elle, elle trouva à sa porte un superbe landau dont les chevaux, faisant danser leurs gourmettes, piaffaient, impatiens de l'attente.

Dans la voiture, Mlle Rosita posait :

— Je vous attends, chère amie, dit-elle à Mme de Terris. Je ne peux plus vivre sans vous. Venez vite. Laissez vos bagages; vous savez que je me charge de tout. Je ne veux que vous : « Vous seule et c'est assez! » dit-elle en déclamant.

Alice monta jusqu'à sa mansarde. Lorsqu'elle redescendit, un sac de voyage à la main, elle dissimulait sous son châle un objet dont Mlle Rosita, empressée, voulut débarrasser « son amie, » mais celle-ci s'en défendit. Et les chevaux s'enlevèrent.

Tandis que la Rosita enchantée se parait, en traversant les boulevards, de la haute mine de sa compagne, dont elle s'efforçait d'imiter l'attitude et le port de tête superbe, celle-ci regardait dans sa pensée la cour où jouait l'enfant; elle évoquait sa tête blonde, son dernier regard éperdu, et elle caressait sous son manteau le souvenir qu'elle emportait en exil, le jouet qu'elle avait retrouvé oublié dans la mansarde, où Jean, assis par terre, le traînait doucement par un fil.

GEORGE DE PEYREBRUNE.

(*La deuxième partie au prochain n°.*)

LES

POPULATIONS RURALES

DE LA FRANCE

LE NORD ET LE NORD-OUEST

(ARTOIS, PICARDIE ET FLANDRE.)

II[1].

ÉTAT MATÉRIEL.

Nous avons, dans une première partie, apprécié l'état moral des populations agricoles qui habitent ces régions du Nord et du Nord-Ouest, auxquelles l'usage, plus fort que les décrets et les révolutions, a conservé le nom de Picardie, d'Artois et de Flandre française. Nous allons présenter le même travail pour leur condition économique et matérielle, en donnant pour base à cette étude les observations que nous avons recueillies, complétées par les renseignemens statistiques que l'observation individuelle ne saurait fournir par elle-même.

Les remarques qui vont suivre portent sur les trois catégories dont est formée la population agricole, c'est-à-dire celle des pro-

(1) Voyez la *Revue* du 15 août.

priétaires, celle des fermiers, celle des ouvriers ruraux, qui renferme elle-même plusieurs variétés, selon qu'ils sont propriétaires de terres, nomades ou attachés à la ferme.

I.

La classe des propriétaires, d'après la classification qui se fait selon la dimension des domaines, se divise en grands, moyens et petits : division consacrée par les travaux des sociétés d'agriculture et des comices agricoles, et par les enquêtes officielles. On verra d'ailleurs que chacun de ces termes reçoit selon les régions une signification plus ou moins étendue qui est loin de représenter partout la même quantité de terre. La propriété n'a pas justifié dans nos provinces du Nord et du Nord-Ouest les prophéties qui en annonçaient l'émiettement indéfini. Quand le morcellement a eu lieu, ce qui a été assez fréquent, il s'est trouvé le plus souvent à sa place ; les cas de morcellement extrême n'en sont pas moins réels sur quelques points; nous aurons à voir quelle cause, différente de celles qu'on fait ordinairement valoir, y a le plus contribué.

Dans le langage le plus usité, on entend par grande propriété un domaine de 100 à 300 hectares. Il s'en faut que cette limite soit adoptée partout en Picardie, en Artois et en Flandre. Presque partout, le chiffre de 100 hectares y forme un maximum au-dessous duquel on fait, dans le langage du pays et dans les documens officiels, commencer la grande propriété. Qu'on me permette quelques chiffres qui ne manquent pas de portée. Dans la Somme, on appelle « grande propriété » une exploitation de 40 à 50 hectares, mais dans certaines circonscriptions, comme celle de Péronne, le chiffre est maintenu à 100. C'est à peu près la moyenne de la grande propriété dans le département, où les domaines de 200 et de 300 hectares ne sont pas très nombreux. Dans l'Aisne, au contraire, pays où le pâturage occupe une place importante et laisse plus de place aux domaines étendus, la grande propriété commence à 100 hectares et va assez fréquemment jusqu'à 200. Dans le Pas-de-Calais, la même désignation baisse à une cinquantaine d'hectares. Je ne crois pas m'éloigner de la réalité en affirmant qu'en Picardie, une propriété est le plus souvent qualifiée « grande » vers 80 ou 60 hectares, moyenne vers une quinzaine d'hectares, et que 10 expriment à peu près la désignation maxima de la petite propriété. C'est le département du Nord qui offre à ce point de vue les plus singuliers écarts. Tel est le morcellement de l'arrondissement de Lille qu'on y fait commencer la « grande propriété » à 10 hectares, ce qui est tout juste ailleurs le chiffre le plus élevé de la petite. On voit dans l'ar-

rondissement de Dunkerque la dénomination varier selon les régions. Tandis que la grande propriété y est ordinairement désignée par 50 hectares, la moyenne par 13 au maximum; dans le pays des Wattringues le minimum de la grande sera fixé à 70 hectares. Elle commence pour Hazebrouck à 40 hectares, pour Avesnes à 50 et la moyenne y va de 20 à 50, de sorte qu'on est réputé petit propriétaire avec ce qui constitue un *grand* propriétaire aux environs de Lille! Dans le territoire de Cambrai, on ne compte que 45 grandes propriétés, parce qu'elles sont censées ne commencer qu'à 100 hectares; on en compte 500 moyennes qui commencent à 40; au-dessous de ce dernier chiffre se placent 4,560 petits domaines qui forment le reste du contingent territorial. Enfin, si l'on établit le même calcul pour Valenciennes, on trouve que la petite propriété y atteint jusqu'à 25 hectares; la grande commence à 100; et on en rencontre un nombre respectable qui atteignent jusqu'à 200 ou 300, ce maximum le plus habituel de la grande propriété française.

Une étude plus prolongée montrerait que les trois dimensions de la propriété se maintiennent à peu près partout, quoique inégalement. La petite propriété est en forte majorité dans la Somme, et en minorité dans le Pas-de-Calais, où la grande exploitation comprend environ 20 pour 100 des terres, la moyenne 50, et la petite 30. Dans les parties qui forment l'ancien Artois on trouve 30 pour la petite propriété, 20 pour la grande, 50 pour la moyenne. Pour le Nord, la petite propriété domine, on l'a vu, sans laisser une place assez importante aux domaines plus étendus.

La puissance relative du rendement de ces domaines par hectare se complique le plus souvent de trop d'élémens étrangers pour pouvoir être établie avec rigueur, quoiqu'on l'ait essayé plus d'une fois. On n'en est plus à regarder la question de l'étendue comme décisive, et il n'est pas un agronome qui ne fasse passer d'abord les considérations du capital et du débouché, ces deux instrumens du progrès agricole. Ce n'est pas que l'étendue soit pourtant indifférente, elle est tantôt plus, tantôt moins favorable, selon les cultures et tout un ensemble de circonstances locales qu'il n'est pas permis de négliger. Pour la Flandre, un ingénieur agronome, M. Cordier, dans une monographie publiée en 1823, établissait la supériorité du rendement pour les petites fermes. En outre, ce qui était alors le point vif de la question entre les partisans de la grande propriété et ceux de la petite, M. Cordier démontrait que la petite culture flamande produisait plus de bétail. A une vingtaine d'années de là, M. Hippolyte Passy, dans un livre sur les *Systèmes de culture*, confirmait le même résultat, qui conservait sa valeur quant aux proportions gardées. Tandis que les arrondissemens de Lille et de Hazebrouck, outre un plus

grand nombre de chevaux, nourrissaient, l'un, l'équivalent de 52 têtes de gros bétail, l'autre, l'équivalent de 46, les arrondissemens où les exploitations sont le plus grandes, ceux de Dunkerque et d'Avesnes, ne contenaient, le premier, que l'équivalent de 44 bêtes bovines, l'autre que celui de 40. Nous disons l'équivalent : on sait, en effet, que l'usage est de compter 10 moutons comme l'équivalent d'une tête de gros bétail. On comprend donc les moutons dans ces calculs; mais, dans la réalité, il faut avouer que l'expérience, très favorable à la petite propriété, notamment pour la race bovine, a constaté son infériorité pour les moutons, relativement à la grande. C'est l'espèce ovine que l'on voit décroître, en effet, avec les progrès de la petite propriété, ce qui n'empêche pas qu'elle n'ait aussi beaucoup augmenté relativement au passé. En fin de compte, M. Cordier donnait l'avantage pour la puissance productive à la moyenne culture et n'hésitait pas à regarder les fermes de la Flandre de 20 à 30 hectares comme celles qui produisaient le plus.

Le but de ces études étant bien moins la statistique agricole que l'état des populations, je n'ai pas à pousser plus loin ces calculs techniques sur le rendement de ces dimensions de la propriété en Picardie, en Artois et en Flandre, d'ailleurs trop sujets, encore une fois, à être modifiés par des circonstances de plus d'une sorte, étrangères à l'étendue des domaines. Nous n'établirons pas de comparaisons entre les avantages des différentes étendues de propriété et de culture. Rien là n'est absolu. On sait combien, en une foule de cas, l'économie de la main-d'œuvre et l'énergie du travail compensent pour la petite propriété les avantages qui résultent pour la grande de l'économie des frais généraux et de l'application d'un capital plus considérable. L'état de la propriété dans les mêmes provinces paraît assez bien résoudre, au moins d'une manière générale, ces questions de dimensions, qui ne se résolvent pas plus au hasard que par des considérations théoriques. La division des terres se règle suivant les besoins de la population et l'état des capitaux. Dès que le mouvement de libre circulation de la propriété est maintenu, rien ne prévaut contre cette loi. L'intérêt individuel partage, divise, subdivise, recompose le domaine territorial en se guidant sur ses convenances et sur les nécessités des cultures. C'est une règle que d'autres circonstances peuvent modifier, altérer sur quelques points, mais qui agit en général d'une façon assez sûre et qui suffit à maintenir une sorte d'équilibre. Quant à vouloir qu'il ne soit pas rompu dans une mesure notable du côté où une société penche, c'est-à-dire chez nous, du côté de la division, ce n'est guère possible. Ce qui est à désirer, et ce que nous montrent nos provinces du Nord et du Nord-Ouest, c'est que chaque catégorie de proprié-

taires garde une certaine importance, c'est que chacune d'elles remplisse sa tâche intelligemment, c'est qu'elle s'en acquitte selon les obligations qui lui appartiennent, car chaque mode de propriété a pour ainsi dire ses devoirs d'état.

C'est un éloge qu'on ne peut refuser aux petits propriétaires de ces régions du Nord et du Nord-Ouest : à eux se rattache cette classe des *ménagers*, qui en désigne la partie la moins aisée. La classe des petits propriétaires est celle qui, d'un aveu unanime, a le mieux supporté la crise agricole. Elle se compose de gens habitués à une stricte économie, dont l'acquisition même de leur petite terre est la preuve. Ouvriers d'Amiens, de Lille, de Roubaix, etc., ou simples travailleurs ruraux, ils ont cherché là un placement pour leurs épargnes, un nid pour leur famille, et la possession de la terre les a rendus encore plus économes. On a dit jusqu'où va l'acharnement au travail du petit propriétaire. Je ne sais si on peut exprimer pour ces provinces le degré où il sait pousser la privation lorsque l'agriculture souffre. Sans se priver ordinairement du nécessaire, la plupart de ces petits propriétaires se retranchent tout superflu. C'est merveille de voir avec quelle force de résolution, en face de circonstances exceptionnelles, le petit cultivateur picard ou flamand proportionne ses dépenses à sa situation, déterminé qu'il est à ne vendre son bien et à ne déplacer ses épargnes que sous le coup de la plus impérieuse nécessité. Ce petit cultivateur a, en outre, cet autre avantage économique considérable de n'avoir à supporter ni les frais du fermage, ni la main-d'œuvre, dont il se charge lui et sa famille. Propriété, capital, entreprise, travail manuel, il réunit tout, et son modique revenu cumule à la fois rente, profits, bénéfices et salaires. Cette faculté de résistance aux crises, qui ébranlent la grande propriété et ruinent plus d'une fois la moyenne, est un des faits les plus dignes de remarque, et dont l'importance est, pour ainsi dire, incalculable, puisqu'elle se multiplie par le nombre de ces détenteurs du sol qui forment la grande majorité.

Ce n'est plus au nom de certains excès de morcellement qu'on prétendrait porter atteinte à ce régime longtemps tenu pour suspect, aujourd'hui accepté par presque tous, et de plus en plus populaire dans la masse. Ce n'est pas que ces cas, où l'état parcellaire paraît vraiment excessif, manquent dans le nord et le nord-ouest de la France, ni qu'on les y regarde avec indifférence. On peut recueillir dans ces régions mêmes des vœux qu'accompagne l'énoncé d'un certain nombre de remèdes. Pourquoi, dit-on, par exemple, opposer des obstacles aux partages anticipés, assimilés aux donations entre époux, lesquelles sont révocables ? Pourquoi ces partages, qui ne sont grevés que de 1 pour 100, entraînent-ils un droit de transcription s'élevant à 1 fr. 50 ? Pourquoi maintient-on la disposition légale qui veut

que, dans les partages, il y ait pour chaque lot une égale quantité de biens meubles et de biens immeubles? Ces vœux et d'autres ont été consignés déjà pour ces régions dans l'enquête agricole de 1867. Une bonne législation est encore à faire. En attendant, il s'en faut que les parties intéressées profitent toujours des moyens d'échapper au morcellement extrême que fournit l'état actuel de la législation.

La classe des moyens propriétaires mérite en Picardie, en Artois et en Flandre des louanges qu'on serait parfois embarrassé de lui adresser au même degré dans d'autres régions. Qui dit classe moyenne semble volontiers supposer un ensemble de qualités qui s'éloignent des extrêmes, et ce mot implique presque toujours des éloges. Je crains bien qu'en bon nombre de régions la propriété moyenne n'ait plutôt à certains égards les défauts des deux autres : dépensière comme la grande, sans avoir ses capitaux, besogneuse comme la petite et manquant d'avances, sans avoir son ressort moral et son assiduité laborieuse. En maintes localités, elle forme la clientèle la plus habituelle des cafés ; elle y consomme plus que de raison son temps et son argent; chez elle, elle se donne tout le luxe qu'elle peut. Si ce n'est pas un tableau qui soit vrai de la grande masse des moyens propriétaires, une minorité trop nombreuse le justifie. Il n'en est guère ainsi dans les provinces objet de cette étude. Nulle part la moyenne propriété ne forme une élite plus nombreuse et qui réunisse mieux, dans la limite de ses facultés, les qualités qu'elle semble emprunter aux deux autres. Elle ne saurait avoir sans doute la parcimonie du paysan de race, étant souvent, le plus souvent peut-être, composée de bourgeois des villes. La grande majorité des moyens propriétaires fait valoir elle-même, ce qui n'est pas aussi général ailleurs qu'on pourrait le croire. Dans ces régions, la supériorité qu'on peut attribuer à la propriété moyenne paraît tenir en partie à ce que les acheteurs des moyens domaines sont souvent ou d'anciens fermiers ou des hommes de loi qui s'occupent de leurs terres, même lorsqu'ils les afferment; mais ils passent souvent la plus grande partie de leur temps à donner à leur faire-valoir des soins exclusifs. Les moyens propriétaires forment le noyau des sociétés d'agriculture, si actives en même temps que si répandues; ils se mettent en mouvement pour obtenir routes et chemins de fer; en un mot, ils montrent beaucoup plus d'initiative que la moyenne propriété n'en a d'ordinaire. Une propriété moyenne, éclairée, morale, est un grand bienfait pour un pays. Ces départemens du Nord et du Nord-Ouest doivent à la présence active d'un tel élément une notable partie de leurs progrès; c'est un résultat important pour le rôle économique et social que peut jouer la propriété moyenne et d'un bon exemple pour le reste de la France.

A l'égard de la classe des grands propriétaires dans les mêmes

régions, il y a beaucoup de bien à en dire et aussi des réserves assez sérieuses à faire. Rarement le capital appliqué à l'amélioration des terres a opéré avec plus de puissance, de lumières et d'ensemble. Peu d'agriculteurs ont égalé de nos jours M. Decrombecque, près de Lens. La grande association des Wattringues, qui a pu arracher au marécage une notable partie du sol, a été formée par de grands propriétaires, bien que l'œuvre n'ait laissé en dehors d'elle aucune catégorie de la propriété. Si nous cherchions uue preuve de ce que peut la puissance de l'initiative transportée du commerce à l'agriculture, nous citerions l'exemple d'un ancien négociant, M. Vandercolme, dans l'arrondissement de Dunkerque, un des promoteurs les plus énergiques et les plus habiles de cette œuvre des Wattringues (1). L'énorme augmentation de la production agricole dans les régions picardes, artésiennes et flamandes doit trop au capital pour ne pas devoir beaucoup aux grands propriétaires. On ne peut oublier que bon nombre de ces propriétaires sont d'anciens industriels; or l'industrie communique l'esprit de progrès, et ses procédés mènent facilement à la culture intensive. Il y a pourtant plus d'un reproche à adresser aux grands propriétaires. Le premier est de n'exploiter qu'assez rarement eux-mêmes leurs domaines. Ce reproche n'est que trop fondé, mais il ne faudrait pas en abuser, comme on le fait peut-être trop souvent. Tous ceux qui possèdent une terre étendue n'ont pas les qualités spéciales, moins communes qu'on ne croit, qui font l'excellent agriculteur. Plus aptes à rendre des services à la société sous d'autres formes, ils font bien de s'en remettre à des fermiers dont toute l'éducation a été dirigée vers l'exploitation de la terre. Leur tort est parfois de la confier à des régisseurs qui ne les représentent pas toujours bien et qui pèsent trop sur les fermiers eux-mêmes. Un propriétaire, sans exploiter directement, a un rôle utile à jouer. Il peut agir sur le développement de la culture en y consacrant plus ou moins de capital, en favorisant au lieu de les décourager les efforts du fermier; il peut vivre plus ou moins à la campagne, s'occuper du pays, ou y résider comme un hôte de passage; il n'y a rien de commun entre ce qu'on nomme la vie de château et ce contact efficace et fécond avec les populations rurales qui caractérise l'aristocratie anglaise. On va voir aussi que nos grands propriétaires de ces régions ne résolvent pas aussi bien que possible les questions de baux et de fermages. Mais voici une critique qu'il m'est impossible d'épargner à la grande propriété. C'est d'abdiquer, de se détruire elle-même pour ainsi dire. Nulle part autant que dans ces contrées elle ne se dépèce par des ventes. Nulle part elle ne montre une égale tendance à se

(1) Sur cette œuvre, sur les grandes fermes, et en général sur l'état agricole de la Flandre, on consultera surtout avec profit le beau travail de M. Barral (2 vol. in-8°), intitulé : *l'Agriculture en Flandre*.

convertir en cultures morcelées par la mise en location d'une quantité de lots qui, n'étant pas toujours dans les conditions convenables à la petite culture, n'accroissent le revenu du propriétaire qu'au préjudice de l'agriculteur et de la richesse du pays. On ne peut s'empêcher de sourire lorsqu'on entend tel de ces grands propriétaires gémir sur la loi de succession et ses effets quant aux partages. Ils ne les attendent même pas. C'est de leur vivant qu'ils procèdent au morcellement lucratif de leurs domaines. La spéculation a de quoi tenter. Chaque lot trouve plus facilement un acquéreur ou un locataire, et il s'établit une surenchère entre les petits capitaux qui augmente la valeur vénale ou locative, sans profiter toujours d'autant au meilleur revenu. Opération légale à coup sûr, légitime, si l'on veut. En droit strict, on ne peut en contester la faculté même à ces propriétaires, qui, par l'abus qu'ils en ont fait, ont contribué à mettre l'Irlande dans l'état que l'on sait. Assurément nos propriétaires n'en sont pas là et il s'en faut que les excellens pays dont nous parlons soient une Irlande; toujours est-il que cette opération étant factice, et ayant pour but une simple augmentation de gain pour le détenteur du sol, n'a pas les avantages d'une division qui se fait plus naturellement. Elle présente des inconvéniens sérieux, si l'on admet qu'il y a place pour la grande culture, et qu'un grand propriétaire n'est pas sans devoirs envers la terre et envers son pays. Les paysans caractérisent d'un mot dur ces sortes de spéculations. Ils les appellent « faire l'usure avec la terre. » Ce n'est pas par ces calculs un peu étroits que la grande propriété peut se flatter de conserver ou de reprendre son influence dans notre pays.

Pourquoi suis-je forcé d'ajouter que ce manque de largeur suffisante, et qui nuit à l'intérêt bien entendu de la propriété elle-même, si l'on regarde à son avenir, m'a paru s'accuser trop souvent dans la manière dont elle a réglé durant ces trente ou quarante dernières années les questions de baux et de fermage? D'abord, dans ces provinces, où l'état d'avancement des cultures est remarquable, tous les gens compétens regardent des baux de dix-huit ans comme normaux en quelque sorte. En fait, les baux dépassent rarement neuf années. La faute n'en a pas été aux fermiers depuis le même laps de temps. Ils n'ont guère cessé de se plaindre que les propriétaires, espérant une plus-value au renouvellement du bail, ne faisaient rien pour les retenir (1). Aussi, comme nous le disait l'un d'entre eux, dès que le bail commence à tirer vers sa fin, ils *dégraissent* la terre qu'ils avaient amendée et perfectionnée, ne voulant pas risquer de travailler pour leur successeur. Il s'en faut que le principe de l'in-

(1) On peut voir là-dessus la grande Enquête agricole de 1867 pour les provinces dont il est ici question.

demnité à payer au fermier pour ses avances soit accepté, et moins encore pratiqué, comme il devrait l'être. Il n'y a pourtant pas d'incompatibilité essentielle entre l'intérêt du propriétaire et celui du fermier qui, tout au contraire, est le même, quand on envisage une longue durée. Les entrepreneurs de culture n'ont avec les longs baux d'autre avantage que de féconder la terre tout en la ménageant, au lieu de la soumettre à l'action des cultures épuisantes. En bon nombre de cas, les propriétaires peuvent se mettre à l'abri des pertes relatives qu'ils pourraient éprouver en laissant le domaine aux mains d'un fermier qui profiterait seul des plus-values. Le bail à loyer progressif fournit une combinaison aussi simple qu'équitable, qui a égard aux droits réciproques des deux parties contractantes. Il est quelquefois usité; il serait possible d'en généraliser l'emploi davantage. La propriété est l'élément de stabilité par excellence. On éprouve quelque surprise et une certaine peine lorsqu'on la voit contribuer à créer la mobilité pour se réserver une augmentation à chaque renouvellement. Durant cette longue période, les signes ne manquent pas dans le Nord et le Nord-Ouest qui attestent que le propriétaire a largement usé de la situation prépondérante que lui assurait la loi de l'offre et de la demande. Il a très fréquemment exigé de véritables pots-de-vin en sus de la location, le plus souvent sous la forme d'accroissemens de fermage payables dans les premières années. Que dire de ces stipulations par lesquelles le preneur s'engageait expressément à payer tous les impôts existans ou qui pourraient survenir, alors même que le législateur aurait spécifié qu'ils doivent être à la charge du propriétaire? Certains fermiers ont eu à souffrir de ces exigences. Mais elles n'ont pas empêché bon nombre d'entr'eux, dans ces heureux pays et durant la période de prospérité, de réaliser jusqu'à 7 ou 8 pour 100 de bénéfices.

Il importe de rappeler ici ces prix de vente ou de location qu'on ne reverra guère, par suite d'un ensemble de causes. Ces prix ont baissé depuis les mauvaises années dans des proportions de un cinquième, d'un quart, parfois d'un tiers sur les domaines étendus. Les chiffres jusqu'au moment de la crise ne méritent pas moins d'être recueillis; ils ont duré assez longtemps pour avoir une valeur de renseignement historique. On trouvait, par exemple, pour l'arrondissement d'Arras, plus agricole qu'industriel, comme prix de vente des terres, un minimum de 2,200 francs et un maximum de 6,500 francs, ou quelquefois plus à l'hectare. Dans celui de Saint-Pol, entièrement agricole, et n'ayant ni rivière, ni canal, ni système complet de voies de communication, c'était entre 2,300 et 4,000 francs. Dans certaines parties de l'arrondissement de Saint-Omer moins favorisées (cantons de Lumbres, de Fouquembergue, etc.), c'était entre 300 et 4,000 francs, tandis que, pour les

cantons de Saint-Omer et d'Audruick, on avait une valeur allant de 900 francs à 10,000. Le riche arrondissement industriel de Béthune donnait un prix allant entre 3,500 francs et 8,000 francs. Les prix étaient encore supérieurs dans le département du Nord, où le fermage avait un prix extrêmement élevé. Dans l'arrondissement de Lille, la terre se louait assez fréquemment de 100 à 150 francs l'hectare. Pour Avesnes, c'était 100 francs l'hectare de terre labourable, 150 francs pour le pâturage. Le taux est allé souvent jusqu'à 200 fr. pour les régions de Douai, Cambrai, Hazebrouck et Dunkerque. La moyenne la plus élevée nous est donnée par l'arrondissement de Valenciennes, où la location était de 180 francs à 200 francs, et montait à 220 francs, même à 250 francs pour les petites portions. Dans l'Artois, la *mesure* (un peu plus de 42 ares) était louée entre 40 et 60 francs, au-delà même, dans les cantons industriels, pour les terres à blé et autres, et jusqu'à 100 francs pour les prairies. En Picardie peut-être plus encore, on trouve les prix de location proportionnellement plus élevés que ceux de vente, parce que l'on met dans cette province plus d'ardeur encore à louer qu'à acheter la terre; à la différence de la Normandie, où le paysan tient avant tout à être propriétaire et où la terre se vend plus cher relativement qu'elle ne se loue.

A d'autres époques, le prix exceptionnellement élevé des fermages aurait vivement poussé les capitaux vers l'achat des grandes et des moyennes propriétés rurales; il n'en a pas été de la sorte, et les raisons en sont faciles à concevoir. D'une part, les entreprises industrielles, si développées dans le Nord, offraient en général une rémunération plus forte; de l'autre, l'axiome qu'il n'y a de placement assuré que la terre a beaucoup perdu de sa force par l'exactitude dans les paiemens des dividendes. On aime aujourd'hui les revenus accrus, parce que les besoins sont plus exigeans, et les fortunes disponibles, parce qu'on veut pouvoir spéculer. Tout compte fait, le calcul est-il bon? C'est au moins douteux, surtout si l'on fait entrer les élémens moraux dans la question. En fait, il y a eu plus de ventes que d'achats de ces terres de dimension étendue.

En définitive, les progrès agricoles réalisés par notre régime de propriété et de culture contre lequel on a élevé tant d'objections sont loin de le condamner. Pour mettre un peu d'impartialité dans la manière d'apprécier la situation agricole, qu'on dépeint souvent sous les couleurs les plus sombres, il faudrait se reporter au point de départ, comparer le présent au passé, voir combien, depuis moins d'un demi-siècle, la production a pris de développement. C'est le quart, c'est le tiers en sus, c'est souvent davantage, eu égard au nombre des habitans. Quel chemin parcouru indique le seul chiffre de 2 millions d'hectolitres de froment produit par la

Somme et de plus de 5 millions d'hectolitres en autres céréales! Les procédés de culture en général aujourd'hui usités dans le même département, dans l'Aisne, dans le Pas-de-Calais, forment un mélange des pratiques de la culture anglaise et de la culture flamande qui constitue une sorte d'originalité et qui profite à la production. La betterave est devenue la source nouvelle, depuis un demi-siècle, d'une immense richesse. La Somme à elle seule en cultive environ 36,000 hectares, qui ne produisent pas moins de 1 million d'hectolitres. Le Nord en a fait une de ses principales richesses. Les cultures oléagineuses ont pris un développement malheureusement menacé depuis quelques années. La richesse de la Picardie en animaux, depuis la basse-cour jusqu'aux animaux d'espèces chevaline, bovine, ovine et autres, ne s'est pas moins accrue. Naguère on évaluait dans la Somme le nombre des chevaux, ânes et mulets à près de 77,000; le Marquenterre et le Vimeux élèvent des poulains de race normande et boulonnaise; le chiffre des bœufs et vaches grasses était de près de 132,000. L'Aisne avait environ 87,000 chevaux, ânes et mulets, 162,000 bœufs et vaches, environ 830,000 moutons, dont le produit en laine était énorme: l'élève du mouton a souffert depuis peu d'années. Les autres parties picardes de l'Orne et du Pas-de-Calais donnent des résultats analogues, dont des souffrances momentanées ne sauraient infirmer la valeur. La Flandre, on peut le dire, s'est surpassée elle-même. Elle égale ce que l'Angleterre a de plus avancé comme perfectionnemens agricoles. Une statistique récente accusait l'existence d'une production de 7 millions d'hectolitres de blé, de 168,000 chevaux, de 277,000 bœufs et vaches de la belle race flamande. Le bétail n'est pas seulement plus nombreux, il est plus pesant. On nourrit infiniment mieux qu'autrefois. Les moutons dans le département du Nord, moins nombreux, nous l'avons reconnu, sont énormes. Dans cette plantureuse contrée, où tout croît, végétaux et bêtes, d'une merveilleuse manière, les porcs sont volumineux et regorgent de graisse, les volailles sont d'une grosseur étonnante. La puissance prolifique n'est pas moins considérable, exceptionnelle. La Flandre a une surabondance de vie matérielle prodigieuse : mais ce que l'homme y a ajouté n'est pas moins extraordinaire. Il a tout accru, tout multiplié. Suffit-il d'arguer de quelques épreuves récentes pour parler de mort et de décadence?

Quant à la crise agricole à laquelle nous avons fait plus d'une fois allusion, nous n'avons pas à traiter ici de ses causes et de ses remèdes. On l'a fait d'ailleurs bien des fois. Ce n'est pas le lieu de traiter de la nécessité de dégrever l'agriculture du surcroît d'impôts qui pèsent sur elle. Il n'y a rien de plus urgent. Mais nous n'attendons rien pour elle du jeu des tarifs. Elle ferait mieux de s'opposer aux primes excessives de l'industrie manufacturière que d'identi-

fier son sort avec le sien. Des tarifs un peu élevés sur le blé et la viande sont absolument impossibles : la concurrence américaine nous a nourris, ne l'oublions pas. L'avenir est aux prairies et aux herbages, aux reboisemens, et, dans ces régions, à la betterave, aussitôt qu'une nouvelle diminution d'impôt sur le sucre lui aura rendu l'essor qu'a commencé à lui redonner la dernière réduction ; la consommation du sucre est en quelque sorte indéfinie : elle peut tripler au moins. Les procédés de sucrage du vin, recommandés dans un récent et très remarquable rapport de M. J.-B. Dumas, destinés à s'appliquer, nous le croyons, sur une grande échelle, contribueront aussi à soutenir et à augmenter la production sucrière. Fallût-il renoncer au blé sur quelques points ou le produire sur les terres nouvelles qui seront en France livrées à la culture, le mal ne serait pas grand ; mais les causes qui maintiennent la culture du blé en France sur une grande échelle ne périclitent pas. La production de toutes les denrées agricoles peut augmenter à la fois ; on a vu que la betterave n'a pas diminué le blé, loin de là. L'avenir ne produira pas l'écrasement agricole de la France, mais son développement comme par le passé.

II.

On peut se féliciter que les rapports des propriétaires et des fermiers soient restés bons, malgré quelques conflits d'intérêts. Je ne dois pas oublier pourtant que je parle de pays où quelques vieilles coutumes, trop faites pour altérer ces bonnes relations, gardent encore une certaine place, quoique restreinte aujourd'hui, à vrai dire. On a écrit plus d'un traité sur la fameux *droit de marché* et sur la coutume du *mauvais gré*. En Artois comme en Picardie, on trouve, et surtout on trouvait naguère, établi en faveur des fermiers, le droit de profiter de ce que les jurisconsultes appellent « la tacite réconduction, » qui leur concédait la faculté de continuer le bail aux mêmes conditions, sans qu'il fût nécessaire de le renouveler. Les propriétaires ont fortement battu en brèche ce qui restait de cette faculté à laquelle s'attachaient certains avantages de perpétuité. Mais le droit de marché a emporté de bien autres conséquences que la tacite réconduction pure et simple. Ce droit exorbitant, trop peu connu généralement pour qu'il n'en faille pas dire ici quelques mots, survit sur quelques points, notamment dans l'arrondissement de Péronne. Il avait autrefois une puissance redoutable, et il se manifeste parfois encore sous des formes qui se ressentent de l'ancienne barbarie. Le droit de marché consiste en ce que le fermier traite avec ses successeurs, s'il veut s'en donner, et détient, sans

obstacles de la part des propriétaires, qui sont souvent fort empêchés de résister, la location héréditairement. Dans un passé assez récent encore et dont les erremens ne sont pas entièrement oubliés, lorsque le propriétaire, usant de son droit, voulait substituer un nouveau fermier à l'ancien, il s'exposait à de terribles représailles; elles se montrèrent telles encore, il y a peu d'années, dans le Santerre, qui forme une partie de ce même arrondissement de Péronne. Si l'on consulte les procès et les plaidoiries qui ont eu lieu à Amiens et dans d'autres villes de la Picardie et du Nord, sans parler ici des ouvrages de jurisprudence où les points de droit sont examinés et débattus, on voit que non-seulement le fermier s'arroge la latitude de rétrocéder à un autre son droit de marché moyennant une somme d'argent variant entre 800 et 1,500 francs par location, mais qu'il s'attribue le droit exclusif d'acheter les terres qu'il tient à ferme lorsqu'elles sont à vendre. L'étonnement qu'inspirent ces bizarres et oppressives coutumes augmente encore, lorsqu'on voit, dans certaines localités, les parens les plus proches revendiquer comme un privilège propre à leur qualité la possibilité d'acquérir les biens dits de famille, ou biens échus dans une succession à une personne désireuse de les aliéner. Ajoutons qu'une sorte de droit d'aînesse est appliquée par la classe des fermiers dans les régions où cette coutume subsiste. L'enfant qui prend la ferme, qu'il soit l'aîné ou non, le devient pour ainsi dire; il jouit des privilèges de l'aînesse en ce sens qu'il est toujours avantagé. S'il a des sœurs, leur part est frappée d'un droit de marché au profit de leur frère. Cette coutume, qui ne laisse pas d'être assez compliquée, on le voit, et qui l'est au point de mettre plus d'une fois dans l'embarras les tribunaux, malgré leur désir d'en finir avec elle, est mise sous la garantie de violences dont l'impunité est presque toujours assurée par la solidarité des intéressés et la complicité des paysans qui prennent parti pour les fermiers. On met plus rarement qu'autrefois le feu aux bâtimens du propriétaire frappé du *mauvais gré;* l'assassinat ne le menace plus si souvent; mais on fait tout le mal possible à ses champs, à ses récoltes, à ses troupeaux. Bien que resserré dans des limites étroites, c'est-à-dire entre une partie de l'arrondissement de Péronne, quelques cantons du Pas-de-Calais et du département du Nord, un tel abus, survivant en France, est une des plus curieuses et des plus tristes preuves de la persistance des coutumes barbares. Je prie qu'on remarque que tels des procès auxquels j'ai fait allusion ne datent que d'hier pour ainsi dire. En 1860, *dix* procès pour incendies ne pouvant être attribués qu'à la vengeance furent jugés par les assises du département du Nord. Il y eut des granges et des récoltes livrées aux flammes en présence de paysans prenant hautement parti pour le fermier. J'ai dit que l'assassinat n'était plus guère usité;

comment oublier pourtant qu'il n'y a guère plus d'une quinzaine d'années, un maire ayant affermé des terres que le propriétaire du château avait reprises de ses fermiers, était jeté dans son puits, dont il était retiré sans vie? La difficulté de trouver les coupables fait très souvent terminer ces affaires par des ordonnances de non-lieu.

On doit savoir gré au code civil d'avoir coupé court à plus d'une coutume compliquée ou inique d'où sortaient de si redoutables conflits. On ne peut s'empêcher de le regarder comme un grand instrument de pacification dans nos campagnes. Il faut bien que les prescriptions par lesquelles il règle les rapports des propriétaires et des fermiers soient équitables et satisfaisantes pour qu'à très peu d'exceptions près, tous les adoptent sans même y joindre le plus souvent des prescriptions accessoires que la loi n'interdit pas.

La classe des fermiers a beaucoup gagné depuis une quarantaine d'années en lumières comme en capital. Ceux des régions que nous étudions sont en possession d'une réputation traditionnelle d'honnêteté et d'habileté. Cette habileté consiste surtout dès longtemps dans un extrême savoir-faire relativement à l'art de diversifier les cultures et de savoir tirer parti de tout heureusement. Ces provinces ont toutes de fortes traditions agricoles. C'est vrai particulièrement de la Flandre, pays de culture et d'industrie, depuis des siècles en possession d'antiques franchises municipales et provinciales qui lui ont, comme je l'ai fait remarquer, singulièrement profité et qui en ont fait notre première province avant 1789. Aussi eut-elle moins que toute autre à faire pour en adopter les principes et s'inspirer de son esprit libéral. L'instruction professionnelle des fermiers a fait dans toutes ces régions du Nord et du Nord-Ouest des progrès certains, non pas en rapport pourtant, nous l'avons indiqué aussi, avec les perfectionnemens accomplis dans les cultures. On doit établir entre eux d'ailleurs de singulières différences. Tel fermier est riche, instruit, n'a rien de rustique dans les manières, il est propriétaire pour son compte d'un bon nombre d'hectares, il envoie ses enfans au collège, et sa femme est une dame. D'autres sont des paysans. Nulle part ne s'établit une hiérarchie plus sensible, jusqu'à ces petits fermiers, si nombreux en Picardie, qui n'osent pas prendre ce nom trop important pour eux, et qui sont ceux-là même qu'on désigne sous le nom de *ménagers*; ils forment la limite placée sur les confins de la partie supérieure de la classe des ouvriers ruraux, avec laquelle ils évitent pourtant de se confondre. Le fermier picard, artésien, flamand est ce qu'il y a au monde de plus conservateur au sens social. On doit même ajouter qu'il n'a pas grande indulgence pour les ouvriers dont il connaît les défauts. C'est l'effet d'un contact perpétuel, qui, plus d'une fois, le met en lutte, au sujet du travail, avec les ouvriers ruraux, qu'il accuse de négligence, et

du salaire, qu'il est disposé à trouver trop élevé, mais rien ne l'irrite plus que les manques de paroles et les ruptures d'engagemens en pleines moissons, déterminés souvent par l'offre de la plus légère augmentation des gages.

La tenue des fermes laisse souvent encore à désirer beaucoup dans ces provinces, citées pourtant comme des modèles. Le fumier trop souvent infecte les abords et se perd pour l'agriculture. Les bâtimens des moyennes et des petites fermes, améliorés dans des cas qu'on cite avec un certain orgueil, laissent à désirer pour la plupart. Les animaux sont souvent mal à l'aise, sans air et sans lumière en suffisance. Mauvais calcul pour les forces à réparer qu'une si défectueuse hygiène. Les sociétés d'agriculture répètent, en gémissant de ces routines, que des dépenses intelligentes seraient l'économie la mieux entendue. L'animal donnerait plus de forces ou plus de chair, et les frais de maladie seraient épargnés. Cela ne veut pas dire, encore une fois, que le progrès ne soit pas réel, quelquefois très grand, mais il offre trop de lacunes. Le logement de la famille est meilleur. Le jour et la lumière pénètrent davantage. Pourtant le logement est souvent encore un des côtés faibles de la petite ferme. Dans les moyennes, il est généralement salubre et convenable. On trouve dans bon nombre un petit salon ; la salle à manger, le plus souvent, ne sert qu'aux jours fériés, à moins que la famille ne tienne à s'isoler aux heures des repas ; plus habituellement, elle mange dans la cuisine, à côté des gens de la ferme et des ouvriers, qui apprennent à se mieux respecter. Le chauffage avait à se perfectionner dans ces pays où l'humidité est à redouter. On voit aujourd'hui partout des poêles et une large consommation de houille.

Quant aux grandes fermes, elles offrent un caractère souvent des plus frappans. La culture industrielle donne un aspect de ferme-usine aux plus grands établissemens agricoles. Le progrès des constructions et le bon aménagement de toutes les parties, les bâtimens en brique et en pierre de taille, les écuries bien aérées et bien voûtées, les vastes étables et bergeries très salubres, substituées aux anciennes si souvent basses et malsaines, s'imposent à l'attention, particulièrement en Flandre. Là surtout la population animale de ces grandes fermes a beaucoup augmenté depuis une cinquantaine d'années et a dû recevoir une installation nouvelle. Une ferme, non pas des plus grandes, mais assez grande seulement, présentera environ 20 à 30 chevaux, 10 bœufs, 20 vaches, 50 porcs, 250 à 300 moutons, etc. Le mobilier d'une telle ferme, ces animaux compris, peut offrir une valeur d'environ 40,000 francs, sans comprendre les récoltes en terre d'une valeur encore supérieure. Les produits ordinaires de la vacherie et de la basse-cour fournissent

des ressources suffisantes pour les dépenses journalières. C'est là qu'on entretient des espèces précieuses, comme les moutons mérinos ou métis, — la tonte seule des mérinos donne un important revenu. C'est là que se fait l'engraissement méthodique de vaches et de bœufs destinés à la boucherie ; on les engraisse au moyen de tourteaux, de pulpes et de résidus de la fabrication des sucres ou des alcools de betterave. Mais les vraies fermes modèles sont particulièrement celles qui sont consacrées aux sucreries. La science s'y est établie à demeure en y installant des laboratoires, où l'on se rend compte de la puissance saccharine des betteraves, de la valeur des graines, et où l'on prépare des perfectionnemens agricoles de tout genre. C'est aussi l'esprit scientifique qui triomphe sous une de ses formes les plus modestes, mais les plus utiles, dans une comptabilité admirable d'ordre et d'exactitude.

III.

La classe ouvrière rurale s'offre sous les traits de catégories différentes qui présentent entre elles d'assez grandes inégalités. On ne peut mettre sur le même rang les travailleurs agricoles, en si grand nombre, qui joignent au salaire la possession d'un morceau de terre ou le revenu d'un petit capital, et ceux qui n'ont que leurs bras, les nomades et les sédentaires, ceux qui sont attachés à la ferme comme domestiques, charretiers, bergers, ceux qui exercent un travail purement agricole et ceux qui y mêlent quelque tâche industrielle. Il suffit d'indiquer ces variétés et d'en tenir compte, quand il y a lieu de le faire.

Les économistes distinguent le salaire nominal et le salaire réel. Le premier est exprimé par une somme d'argent, le second par la quantité des besoins satisfaits. Il y a lieu d'avoir égard à l'un et à l'autre, mais l'indication des gages ne suffirait pas si on ne mettait en regard leur pouvoir d'achat et le régime de vie, qui seul répond à la réalité.

Sous ce double aspect, les ouvriers ruraux forment sans conteste la catégorie des classes agricoles qui a le plus gagné — relativement et absolument. On ne saurait en aucune sorte comparer l'accroissement des fermages pour les propriétaires et celui des bénéfices pour les fermiers, à l'augmentation des salaires qui ont presque triplé, tandis que le prix des objets de consommation était loin de doubler pour les articles les plus chers ceux que l'ouvrier consomme en moindre partie. Le vêtement a baissé de prix. Le pain n'a pas enchéri, et les légumes, ainsi que les divers produits végétaux, produits consommés en bien plus grande quantité qu'autre-

fois, n'ont pas énormément augmenté de valeur. Or ils forment la partie la plus considérable de la nourriture du travailleur. Le minimum de la paie pour l'ouvrier picard, — et les différences sont peu grandes avec l'Artois et la Flandre, — est à la journée de 1 fr. 25, et il est habituellement nourri. L'été, le gage s'élève. Dans quelques fermes de l'Oise, nous voyons les ouvriers payés entre 2 fr. 75 et 3 fr. 75. A la ferme, les domestiques les moins rétribués ont 300, les mieux payés 700 francs; ils sont toujours nourris. L'été, le prix moyen pour l'ouvrier nourri est de 2 francs, et non nourri de 3. Le travail à la tâche pour les hommes non nourris est de 3 à 5 francs, pour les femmes de 2 à 3 francs. Au moment de la moisson, il n'est pas rare qu'un faucheur gagne 10 francs par jour. Ai-je besoin de faire observer que ces derniers prix sont sans proportion avec ceux d'autrefois? Bien que l'usage universel soit de payer en argent les gages des journaliers, on cite quelques exploitations où les travaux de la moisson du blé et du seigle sont payés en nature, ce qui permet à l'ouvrier prévoyant de n'avoir pas à se préoccuper du prix du pain. Les familles se trouvent bien de cet usage, mais beaucoup se hâtent de se défaire de leur blé pour le convertir en argent.

Le pain tient dans ces pays une place notable dans l'alimentation de la classe rurale. Il est mieux fait et meilleur qu'autrefois. Il y a une trentaine d'années, et surtout si l'on se reporte à un demi-siècle, le pain était noir ou bis, souvent indigeste. A cette époque aussi, la seule viande en usage était le porc, pour une quantité d'ailleurs restreinte, et le poisson salé ou fumé. Il en est encore ainsi dans bon nombre de ménages, qui, cependant, ne représentent pas la moyenne. La consommation du porc a pu augmenter, et elle reste la seule d'un usage quotidien pour la plupart, mais la viande de boucherie, presque inconnue autrefois, s'y joint assez fréquemment. A Amiens, il y a moins de trente ans, le marché ne comptait que de 50 à 60 bêtes à cornes, consommées par la ville; le nombre est aujourd'hui de 250 à 300, dont la moitié est consommée par les villages. Voici un spécimen, élevé un peu au-dessus de la moyenne, mais qui n'est nullement une exception, de la consommation alimentaire dans une grande ferme. Je l'emprunte à une exploitation sucrière de Roye, arrondissement de Montdidier, tenue naguère par M. Bertin. Chaque homme recevait tous les trois jours 3 kilog. 500 de pain, outre la soupe; plus, chaque jour, 50 grammes de viande de boucherie en deux repas. La boisson se composait d'un litre et demi de cidre. Rarement l'ouvrier agricole se nourrit aussi bien chez lui. La boisson habituelle est la bière; dans certaines parties le cidre; pour les plus pauvres, ou plutôt pour les moins aisés, c'est l'eau. Beaucoup s'en contentent plutôt que de se priver sur les alimens solides. Pour une masse encore trop nombreuse, cet usage des boissons

faibles peut être regardé comme débilitant. Elles sont souvent aussi d'une aigreur désagréable et indigeste. Le vin a presque disparu de l'usage. L'ouvrier en fait une consommation de luxe de temps à autre, le fermier n'en use qu'aux jours de fête. La Picardie a renoncé à en produire, même dans ses crus naguère assez renommés relativement, de Saint-Acheul, d'Allonville et des faubourgs de Beauvais. Beaucoup de ces vins indigènes n'étaient que le résidu aigri d'un verjus tel que l'échevinage en interdisait la vente (1). Il n'y a guère plus que dans l'Aisne qu'il y ait une production de vin un peu considérable (192,920 litres en 1875). Outre la bière qui s'est accrue et le cidre qui a diminué en Picardie, les paysans de toutes ces régions font volontiers usage des boissons chaudes, usitées au xv[e] siècle à ce point qu'un auteur de ce temps signalait dans leur abus, à Boulogne, une cause d'affaiblissement de la race (2). Partout où les Anglais ont passé, séjourné, nous trouvons dans ces pays le goût des boissons chaudes. On fait un prétendu thé jusque chez le pauvre avec je ne sais quelles plantes sèches sans saveur et sans arome.

Le progrès du vêtement, quoique considérable, avait moins à faire dans ces pays du Nord, où les fabriques des villes et le tissage des campagnes avaient familiarisé les populations avec les étoffes de laine, abondamment produites. Une monographie consacrée à une famille de travailleurs ruraux composée du père, de la mère et de deux enfans, dans les recherches de ce genre faites sous la direction de M. Le Play, nous présente le vestiaire de la famille agricole avec indication du prix des objets. Il s'agit de travailleurs très petits propriétaires. Je prends cet inventaire comme l'expression d'une certaine moyenne représentée par des détails un peu minutieux, mais instructifs. Cette petite statistique rurale, avec état descriptif et évaluation des prix, qui porte d'abord sur les vêtemens du chef de famille, met sous nos yeux tout un assortiment d'une famille de ménagers et peut s'appliquer à l'élite des ouvriers ruraux. On y trouve même un habit noir, preuve que notre travailleur rural se rend quelquefois en bourgeois aux fêtes; mais que peut être un habit coté 15 francs, tandis que la redingote est évaluée 35 francs et que le pantalon de drap noir est du même prix que l'habit? On énumère aussi un pantalon de coutil rayé qui vaut 5 francs, un sarrau de toile bleue, 6 francs; un gilet de cotonnade, 4 francs; des bas de laine, 3 francs; une paire de chaussons, 1 fr. 30. Un travailleur rural qui a un habit noir doit avoir un chapeau de ville;

(1) Voyez *la Vie municipale au XV[e] siècle dans le Nord de la France*, par M. de Calonne, vice-président de la Société des antiquaires de la Picardie, 1 vol. in-8°; Paris, Didier.

(2) Voyez *le Pays boulonnais*, par E. Deseille, 1 vol. in-8°.

celui-ci, de feutre noir, est coté 6 francs. Une paire de souliers de 12 francs me donne fort bonne idée de sa chaussure; mais la plupart de ces objets font partie de la toilette du dimanche; une paire de sabots de 1 fr. 15 permet de ménager la chaussure. Une chemise dite fine est évaluée 5 francs; une cravate de soie noire (3 fr.) va nécessairement avec l'habit et le pantalon noirs. Je n'indique pas un à un le prix des vêtemens de travail; on trouve dans ce rustique vestiaire deux vieux sarraux, deux gilets à manches, deux paires de sabots; une paire de chaussures plusieurs fois rapiécées; n'omettons pas cinq bonnets de coton, coiffure classique de ces travailleurs chez eux, comme cela se voit en Normandie, et le bon tablier de cuir pour le travail du chanvre. Le total de ces vêtemens journaliers est porté à 119 francs et celui des vêtemens du dimanche à 241. Toute cette partie du vestiaire se rapporte au chef de famille; celui de la femme est évalué à 110 francs pour les vêtemens de tous les jours, à 85 pour ceux du dimanche; on y voit même une robe de mérinos et une paire de gants. Les vêtemens de tous les jours ne sont évalués qu'à 63 francs pour les deux jeunes gens; ceux du dimanche le sont à 167, différence qui fait songer! Elle semble trahir les progrès de ce luxe de toilette, devenu en effet la grande préoccupation de l'ouvrière rurale et du jeune garçon lui-même. C'est là que vont les premières économies. La campagne imite les modes et le luxe de la ville de loin, mais de son mieux. On est d'accord pour proclamer ce qu'il y a d'excessif dans cette tendance. La plainte n'est pas nouvelle, mais elle s'est généralisée, accentuée bien davantage.

On a beaucoup vanté les perfectionnemens apportés au logement du travailleur agricole. En effet, nombre de maisonnettes habitées par les ouvriers ruraux, et de construction récente, sont aujourd'hui plus satisfaisantes comme hygiène. Les prix de location sont, en outre, assez modérés. Moyennant 50 ou 80 francs par an, le travailleur agricole trouve à louer une petite maison. Il peut se procurer une demeure assez logeable en mettant 100 francs, et si à ce prix il peut ajouter 30 ou 50 francs, il aura l'usage de trois ou quatre pièces, dont une seule offre quelque étendue, et la jouissance d'un petit jardin. Mais combien de ces maisonnettes sont basses, humides et manquent de place pour contenir la famille à l'aise et dans les conditions de décence nécessaires! On a établi des cités ouvrières dans maintes localités, surtout dans celles où l'industrie se combine avec l'agriculture. On connaît les avantages hygiéniques et économiques de ces cités, on connaît aussi leurs inconvéniens moraux. Ces habitations ne sont pas sans utilité, lorsqu'elles constituent un perfectionnement marqué sur un état général misérable, et je suis loin de contester qu'elles fassent honneur à la philanthropie de leur

fondateur. Mais ce n'est pas là qu'il faut chercher le vrai modèle de l'habitation rurale ouvrière. Rien ne vaut l'appropriation d'une petite maison à une seule famille, avec le jardin attenant qui fournit une distraction, une cause de salubrité et quelque supplément à l'ordinaire du ménage. La famille veut et doit rester à part. Le mot : *Chacun chez soi* est là bien à sa place.

Le mobilier est réduit à un nécessaire assez strict; mais à l'exception des plus pauvres, il est suffisant, il a aussi certainement gagné depuis un demi-siècle. En général, le coucher est sain. Sur de bons bois de lit s'étendent des paillasses remplies de menue paille; une paillasse pleine de grande paille sert de sommier. Les traversins et les oreillers de plume de poule, les couvertures de laine pour l'hiver, de coton pour l'été, complètent cette sorte d'ameublement. Dans les ménages pauvres, on n'a pas de couvertures de laine; on se couvre l'hiver avec des sacs. Ajoutez une armoire, souvent en chêne, une commode, une table, quelques chaises, une horloge, un miroir, deux ou trois livres d'église et, quand il y a des enfans, des livres de classe. Assez fréquemment aussi des images attachées aux murs représentant quelques sujets profanes ou sacrés. A cet ameublement on peut joindre les ustensiles servant à la cuisine, au chauffage, à la table pour les heures de repas, à l'éclairage et aux soins de propreté de la demeure et de la personne. Ici encore le linge, cher aux ménagères, retrouve une assez grande place; les serviettes figurent en nombre souvent plus grand qu'on ne pourrait le croire dans ces humbles ménages ruraux. Que si, enfin, la famille exerce elle-même un métier ou travaille la terre pour son propre compte, alors il faudra ajouter, outre les immeubles annexés à l'habitation et aux usages domestiques, ce qui forme le matériel spécial des travaux, tels que les outils pour la culture des champs et la récolte des céréales, ceux pour l'exploitation des chevaux ou des vaches et pour la basse-cour, ceux pour la laiterie, ceux pour la culture du jardin. Dans telle famille agricole où on exploite le chanvre, ce seront encore des outils spéciaux pour ce genre de travail, les *broyons* ou *tillés*, qui brisent la partie ligneuse du chanvre, l'*éphaugeoir* et sa palette, destinés à débarrasser les filamens du chanvre des filamens ligneux qui y adhèrent encore, les *serans*, grandes cardes armées de fil de fer, etc. Viendront enfin dans ces familles de travailleurs les outils pour les réparations exécutées à la maison, ceux qui servent au blanchissage, à l'entretien du linge et des vêtemens, etc.

L'épargne tient une grande place, malgré l'accroissement des consommations, chez les populations du Nord et du Nord Ouest. Outre les placemens représentés par les achats de terre, les notaires

reçoivent des masses de fonds considérables. Les caisses d'épargne, bien qu'elles centralisent surtout les placemens des ouvriers des villes, reçoivent aussi une quantité d'économies faites par les ouvriers ruraux, domestiques de ferme, etc. On nous signalait dans l'Oise comme un fait assez ordinaire qu'un travailleur rural, recevant 700 francs, en plaçât 200. Le nombre des succursales dans l'arrondissement d'Abbeville attestait l'étendue des relations que la caisse d'épargne entretenait avec la population agricole. Nous constatons dans la même région de beaux résultats obtenus à Saint-Valery-sur-Somme, à Ault, à Gamaches. Nous n'aurions que l'embarras du choix pour citer des succès du même genre dans le Pas-de-Calais, le Nord et les autres départemens. Ce qui importe, c'est que l'économie persiste, c'est que les sommes épargnées augmentent, c'est que les placemens mobiliers, rentes et obligations, passent définitivement dans l'usage de ces campagnes qui y répugnèrent longtemps. Je voudrais pouvoir dire que la prudence picarde et flamande a toujours su se défendre contre les prospectus et les colporteurs de valeurs équivoques promettant de gros intérêts. Mais la cupidité a fait plus d'une fois des dupes jusqu'au fond des hameaux reculés. Aujourd'hui ils ne lâchent plus guère leurs petites épargnes, dûment avertis par l'expérience.

Nous aurons terminé le tableau, encore trop incomplet, de la situation économique de ces populations agricoles lorsque nous aurons dit quelques mots du paupérisme, de l'assistance et de la population. Comment ne pas s'étonner d'avoir à prononcer le mot de paupérisme au sujet de provinces qui sont les plus riches et les plus prospères de notre pays? On serait tenté de le croire au moins exagéré : il ne l'est malheureusement pas, surtout pour le plus avancé de ces départemens, celui du Nord. Ainsi en vain les salaires se seront-ils énormément accrus, en vain la quantité des subsistances se sera-t-elle développée et leur répartition opérée d'une manière plus favorable au grand nombre, il n'y aura pas seulement des pauvres isolés, des indigens dans quelques localités, il y aura un paupérisme agricole! Quel autre nom donner à un nombre d'indigens secourus porté à 239,000 sur le budget départemental de 1881? et ce chiffre est souvent dépassé, et tous les pauvres ne sont pas secourus! Une armée de 300,000 pauvres dans le plus riche département de la France, qu'en dit-on? Le secours prend diverses formes. On compte dans le Nord 662 communes pourvues de bureaux de bienfaisance. Il y a deux ans, 25 seulement en manquaient. Nous n'affirmons pas au hasard que les campagnes sont le théâtre de ce paupérisme, puisque c'est dans le plus agricole des arrondissemens, celui d'Avesnes, que nous trouvons le plus de bureaux

de bienfaisance; il en existe 143 avec un budget de 1 million, tandis que l'arrondissement de Lille, malgré le nombre de sa population, n'en a que 129. Les établissemens hospitaliers du département sont inscrits au budget pour 5,242,000 francs. Les campagnes profitent de ces établissemens beaucoup moins que les villes pourtant. Le Pas-de-Calais compte 903 communes; 6 seulement ont des hospices, et ce sont des villes. Ils reçoivent les gens de la campagne à la condition que la commune paie.

On doit presque partout reconnaître la meilleure organisation du service médical pour les campagnards appelés à recevoir des soins gratuits : mais combien il y a encore de progrès à faire!

Quant aux sociétés de secours mutuels, développées aussi en Picardie et en Artois, elles ont dans la Flandre un avoir de 2,536,000 fr., comptent 7,242 membres honoraires, 35,270 participans hommes et 3,640 femmes. L'arrondissement de Lille comprend l'immense majorité de ces sociétés si utiles. Il en a 152, tandis que celui de Valenciennes en a 19, celui de Cambrai 6, celui d'Avesnes 5. C'est une preuve regrettable du peu de développement de ces sociétés dans les campagnes relativement aux villes. Elles y feraient pourtant le plus grand bien, un bien matériel et aussi un bien moral, en répandant l'esprit de fraternité, de charité mutuelle, trop languissant dans nos populations agricoles, dont j'ai signalé l'esprit d'isolement comme un grand mal. On ne saurait trop louer non plus ce qui se fait dans ces départemens pour l'enfance abandonnée et pour les enfans nouveau-nés. C'est encore le département du Nord qui paraît faire les plus grands sacrifices pour cette forme de l'assistance, une des plus nouvelles comme une des plus touchantes.

Rien de plus différent que la manière dont se comportent relativement à la population la Picardie, l'Artois et la Flandre. La Picardie marche dans les mêmes voies que la Normandie. La décroissance du nombre des naissances relativement aux décès est attestée par les tableaux statistiques de la population de la France. Aussi me bornerai-je à quelques faits puisés dans une observation plus directe et plus locale qui porte sur l'arrondissement d'Abbeville, dont j'ai eu entre les mains, grâce à une obligeante communication, les chiffres très significatifs, recueillis sur place. A partir de 1861, le canton de Crécy, qui comptait 15,242 habitans, en perd près de 3,000 en 1877, celui de Gamaches perd environ 1,500, celui d'Ailly-le-Haut-Clocher une centaine, celui de Nouvion environ 1,500. La proportion est la même dans les quatre cantons ruraux. Abbeville a peu gagné; ce n'est pas l'émigration qui a eu la plus grande part dans ces dépeuplemens. En revanche, l'Artois, représenté en grande partie par le Pas-de-Calais, continue à suivre un mouvement ascen-

dant. Le Boulonnais présente un excédent notable de naissances. On doit se demander si l'indigence ne se montre pas, dans ces pays, prolifique à l'excès. C'est l'impression que j'ai éprouvée plusieurs fois, sauf à la corriger le plus souvent par la réflexion et à donner le pas aux considérations générales qui exigent le développement de la population. Je n'oublierai jamais la visite d'une pauvre demeure à Wimille, près de Boulogne. La femme qui nous montrait elle-même son pauvre logis paraissait une aïeule, tant elle était usée et flétrie. Or elle n'avait guère que de quarante à quarante-deux ans, et elle était grosse de son seizième enfant! Nous lui demandâmes comment vivait toute cette progéniture. L'histoire était longue à conter. Les uns s'étaient établis, étaient devenus de bons ouvriers agricoles, gagnaient des salaires suffisans; d'autres étaient marins; quelques-uns étaient moins heureux. Les filles étaient mariées ou servantes. Il était facile aussi d'entrevoir des défaillances. La mère s'en expliquait avec un peu d'embarras devant mon guide, propriétaire établi dans le pays. L'aînée des filles avait quitté depuis deux années la maison, où elle n'avait reparu qu'une fois pour y faire l'impudent étalage de ses toilettes. Pénible et singulier spectacle que celui de cette mère partagée entre des sentimens différens et qui étaient loin d'avoir la même valeur morale! Elle rougissait de la chute de son enfant et, en même temps, elle se plaignait que cette malheureuse fille n'envoyât pas à ses petits frères et à ses sœurs des secours qui ne pouvaient avoir d'autre origine que le vice! En face de cette mère, j'étais tenté de conclure comme Malthus: Pauvres, évitez le grand nombre des enfans! Et pourtant cette impression était-elle confirmée par la réalité? La plupart des enfans n'avaient-ils pas trouvé à se bien placer? L'inconduite est-elle le fait seulement des populations exubérantes? L'exemple même qui m'avait effrayé me montrait qu'il y a dans le travail honnête encore bien des places à prendre, et n'avais-je pas autour de moi la preuve que les bras manquent à l'agriculture? N'était-elle pas en ce moment même obligée de faire appel aux Belges et à divers pays voisins?

Rien n'est plus certain, et aujourd'hui la Flandre elle-même en est à faire de pareils appels. Elle fut toujours féconde en enfans, et par là elle a pu suffire à une effroyable consommation d'hommes dans la guerre, et à ses besoins agricoles, qui ont été de tout temps sur son propre sol un si grand absorbant du travail. Elle ne fait que suivre ses plus anciennes traditions en multipliant, et pourtant elle aussi, encore une fois, est obligée de demander le concours des bras du dehors. Ce serait à ne pas y croire si les faits n'étaient de notoriété chez tous les cultivateurs. La Flandre nous met donc en présence d'une de ces antinomies singulières qui troublent la pensée

et qui effraient l'économiste. Tandis que la France n'a que 69 ou 70 habitans par kilomètre carré ou 100 hectares, ce qui est beaucoup trop peu, la Flandre en donne à elle seule 267, ce qui crée une densité excessive, et l'exubérance est d'autant plus grande que tout ce monde consomme d'une manière extraordinaire ; la faim et la soif y dépassent toute moyenne. On pourrait alimenter cinq ou six départemens du Midi avec ce qui ne suffit même pas à nourrir le seul département du Nord. Dieu nous garde pourtant de donner raison à la Picardie et à la Normandie contre cette Flandre plantureuse et prolifique! Le trop plein des populations ne doit pas se juger non plus que celui des produits sur des encombremens partiels, qui peuvent, les moyens de communication aidant, servir à combler des vides. C'est par l'émigration, soit dans les autres provinces, soit dans les contrées lointaines, qu'une juste répartition s'établit. La responsabilité humaine est en jeu dans ces questions. C'est affaire de choix, de libre arbitre. Dans la plupart de nos régions du Nord et du Nord-Ouest, l'action de la liberté se manifeste par d'étroits calculs en limitant le nombre des enfans. Nul doute possible en effet : c'est la limitation volontaire de la population et nulle autre cause qui arrête son accroissement en France. Cette limitation a pour cause le parti-pris d'échapper aux charges et de ne pas réduire le bien-être ou le luxe relatif dont on ne veut pas se priver. On craint, au nom des mêmes motifs, transportés aux enfans, de multiplier le nombre des héritiers. Dans ces régions de la Flandre, la volonté ne met pas d'obstacle aux naissances, mais, frappée d'une sorte d'inertie, elle se refuse à l'émigration, seul moyen qui puisse rendre le grand nombre des hommes inoffensif et même salutaire. Il n'entre pas dans mon plan de traiter une question où sont intéressés l'avenir de l'humanité et les forces vives de notre pays. L'immense danger du ralentissement dans l'accroissement de la population de la France a été démontré ici même récemment avec une clarté et une force qui ne laissent rien à désirer (1). L'économie politique n'a plus à faire entendre, sous la forme si rigoureuse et par trop systématique dont les revêtait Malthus, ces conseils que l'excessive prudence de nos propriétaires devance et dépasse. Même en Flandre, le ralentissement, non aperçu par la statistique, est sensible pour le nombre des enfans dans les familles riches ou aisées de cultivateurs. C'est un fait qui se perd dans le grand nombre des naissances, mais qu'on nous a signalé presque partout. Nous le regardons comme éminemment fâcheux dans les classes qui représentent un niveau plus élevé, et qui se transmettent les bonnes tradi-

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai et du 1er juin 1882.

tions comme un capital. Quant à la classe pauvre, le nombre de ceux qui sortent de son sein pour arriver à l'aisance n'est pas fait pour la désespérer. La part de la rétribution du travail s'est élevée partout plus que celle du capital. Combien de friches restent même en France attendant la culture! Quelle marge pour nos efforts colonisateurs au dehors! Nulle part on n'entrevoit le terme qui doit rendre inutile le concours d'un nouveau surcroît de forces applicables aux diverses branches de la production. Les carrières qu'ouvre de plus en plus le génie des sciences appliquées à l'industrie ne sont pas davantage près de se fermer. La pléthore d'hommes n'existe pas. C'est un épouvantail qui n'est bon qu'à paralyser toutes nos énergies. Cessons de prêcher une fausse prudence, combattons-la plutôt, elle tournerait contre nous-mêmes. Montrons des horizons plus étendus à cette sagesse casanière qui regarde les hommes comme des plantes condamnées à végéter sur le coin étroit de leur terre natale sous peine de périr. Ce serait un grand malheur pour la France si elle achevait de perdre confiance en elle-même et de ne plus croire à sa force d'expansion.

Nous ne saurions trop insister sur cette dernière conclusion fournie par les faits eux-mêmes en terminant cette étude; elle donne un démenti aux affirmations et aux craintes dont certains économistes pessimistes se font les interprètes persistans. Les vivres et les divers moyens d'existence mis à notre portée ont dépassé sensiblement les accroissemens de population, réels pourtant et sur certains points considérables depuis un demi-siècle; les salaires ont augmenté en même temps que le nombre des travailleurs. C'est juste le contraire des sombres prévisions qui semblaient, d'après les théories de Ricardo et de John Stuart Mill, regarder ce double résultat comme contradictoire et comme impossible. Agricoles et industrielles au degré le plus éminent, riches par le travail et par le capital, nos populations du Nord et du Nord-Ouest ont en définitive augmenté en nombre, et rien dans leur situation n'indique qu'il y ait lieu de ralentir leur accroissement. Nous avons vu à quel point et sous quelles formes nombreuses elles ont profité des progrès qui se sont accomplis dans la condition des hommes depuis 1789; elles ont assez de supériorités qui font d'elles des modèles à suivre pour ne pas les compromettre en quelque sorte en donnant au reste de la France, par une dépopulation qui serait un affaiblissement et une décadence, le plus regrettable des exemples.

Henri Baudrillart.

LA

DUCHESSE DE MARLBOROUGH

On ne connaît guère en France le duc de Marlborough que par une chanson populaire, et la duchesse que par une comédie dans laquelle le maître des inventions dramatiques, Eugène Scribe, a vraiment abusé du droit de caricaturer l'histoire. Faire de l'altière grande dame une virago d'antichambre royale, de la bonne grosse reine Anne, déjà plusieurs fois mère, une amoureuse sentimentale, de la basse intrigante Abigaïl une innocente persécutée, de ce puissant aventurier politique, Bolingbroke, un entremetteur d'amourettes et du petit Masham... quelqu'un, c'est outre-passer les licences du dramaturge et du romancier. Il nous a semblé que le lecteur pourrait trouver quelque intérêt à rentrer dans le vrai domaine de l'histoire.

I.

Née le 29 mai 1660, à Holywell, près Saint-Albans, d'une famille restée fidèle aux Stuarts pendant la révolution, Sarah Jennings fut attachée à la cour dès l'âge de onze ans; peu après, sa première protectrice, la duchesse Anne d'York, mourait et, deux ans plus tard, était remplacée par cette ravissante enfant de quinze ans, Marie-Béatrice d'Este, qui, mariée par la volonté de Louis XIV, dut à sa

triste destinée le surnom de « reine des larmes. » Elle continua les traditions d'élégance et de plaisir de la première duchesse, en y ajoutant son charme personnel. Sarah Jennings, aimée par la jeune princesse Anne d'une affection vraiment romanesque, belle, spirituelle, admirée, ne pensait alors qu'à jouir de la vie. Le comte Lindsay, son adorateur éconduit, déclarait qu'elle était « l'étoile et l'ornement de la cour. » Un soir, au bal, elle attira les regards d'un jeune officier admirablement beau; ils dansèrent ensemble; et ce fut le commencement de cette affection qui ne finit qu'avec leur vie. Le jeune officier s'appelait John Churchill; c'était le futur duc de Marlborough.

Tous ses contemporains s'accordent à le représenter comme l'homme le plus séduisant de son temps. Chesterfield, qui s'y connaissait, a dit « qu'il y avait en lui quelque chose d'irrésistible pour les hommes, comme pour les femmes. Sa beauté virile était pleine de charme et de grâce. Avec toute sa douceur, personne n'avait plus conscience de sa grandeur, de sa dignité, et l'on ne se permit jamais avec lui une parole impertinente. » Fort illettré dans sa jeunesse, il répara cette lacune avec le temps, ainsi que le prouve sa correspondance en anglais, en français et en latin. Il avait vingt-sept ans lorsqu'il s'éprit de Sarah Jennings. Exposé depuis l'âge de seize ans à tous les entraînemens d'une cour plus que légère, recherché par des femmes sans retenue, Churchill avait succombé comme tant d'autres. Sa liaison avec la duchesse de Cleveland, favorite du roi, a laissé sur sa gloire une tache indélébile. Les tristes mœurs de l'époque admettaient qu'un homme pût accepter de l'argent d'une femme; mais l'histoire, plus sévère, n'a pas pardonné à Churchill les 5,000 livres données par la favorite. Sa passion pour le métier des armes le sauva. A seize ans, page du duc d'York, il s'était, un jour de revue, jeté aux genoux de son maître pour obtenir une commission. Après son aventure avec la duchesse de Cleveland, le roi jugea qu'il convenait de l'éloigner.

C'était le temps où l'Angleterre, alliée de Louis XIV, lui fournissait un contingent de troupes contre la Hollande. Par un jeu bizarre de la destinée, celui qui devait combattre la France avec tant d'ardeur et de succès, vint faire ainsi ses premières armes sous Turenne et Vauban. Sa beauté, sa bravoure froide attirèrent les regards de Turenne, qui le prit en affection et lui prédit qu'il ferait de grandes choses. Il l'avait surnommé *le bel Anglais*. Un jour que certain poste, assez important, avait été perdu par un de ses officiers, on raconte que le maréchal s'écria : « Je parie que mon bel Anglais reprend le poste avec moitié moins d'hommes. » Le pari fut tenu et gagné. Complimenté publiquement par Louis XIV au siège de

Maestricht, protégé par Monmouth, dont il avait sauvé la vie, par le duc d'York, qui aimait sa sœur Arabella, Churchill était colonel à vingt-sept ans. On lui a fait un crime de cette protection du duc d'York, comme s'il l'eût achetée avec l'honneur de sa sœur, sans considérer que la bienveillance du prince pour les Churchill datait d'une époque antérieure à l'entrée de la jeune fille à la cour, et qu'il était en France lorsqu'elle accepta les hommages du prince. D'ailleurs il faut aussi se reporter au temps; jamais la morale ne fut plus relâchée dans les hautes classes, et si tous les hommes avaient, comme M. de Montespan, pris le deuil pour les faiblesses de leurs femmes, filles ou sœurs, une moitié de la cour l'eût porté pour l'autre.

Le brillant colonel dut, comme tant d'autres, reconnaître la vérité du mot de Shakspeare : « Jamais amour vrai n'eut destinée paisible. » Aucune de ses victoires ne lui coûta autant de soins et de temps que la conquête de la belle Sarah. Capricieuse, hautaine, blessée de l'opposition que son manque de fortune lui suscitait dans la famille Churchill, effrayée par les nombreux succès de son adorateur, miss Jennings hésita longtemps. Sa correspondance de cette époque, soigneusement conservée par elle, prouve que le dévoûment absolu, la tendresse égale et douce, l'abnégation n'étaient pas de son côté. Un jour, elle apprend que l'on offre à Churchill une jeune fille beaucoup moins jolie, mais plus riche qu'elle; aussitôt, avant de savoir s'il est coupable, elle lui signifie son congé dans ce style mordant dont elle avait le secret, et lui déclare qu'elle se retire en France, près de sa sœur, devenue lady Hamilton. Le pauvre amoureux se désespère, s'humilie; la duchesse d'York intervient, lève en partie les difficultés pécuniaires, et le mariage a lieu en 1678.

Les premières années de cette union furent si heureuses que Churchill, malgré son avancement rapide dans l'armée après la rébellion de Montmouth, malgré son élévation à la pairie et la faveur dont il jouissait, eût voulu renoncer à la vie publique et se donner tout entier à son bonheur domestique; mais la princesse Anne ne pouvait se passer de son amie et, de son côté, l'amie trouvait l'existence très douce à la cour, où la politique ne venait pas encore troubler ses plaisirs. La duchesse dit dans ses Mémoires que « les amitiés de la reine Anne étaient des flammes de passion extravagante, s'éteignant dans l'indifférence ou l'aversion. » En tout cas, les flammes duraient parfois longtemps, car il fallut vingt-sept ans pour que celle-ci disparût. Peut-être le contraste parfait des deux natures contribua-t-il à l'alimenter; d'une intelligence très médiocre, d'un caractère faible et obstiné à la fois, la princesse avait besoin de se laisser dominer et

conduire. Sa favorite était toute disposée à faire l'un et l'autre. Elle prit dès leur enfance l'empire naturel à son esprit énergique; autant elle était vive, active, brillante, hardie, primesautière, autant la princesse était lente, indécise, taciturne, facilement morose et dissimulée au besoin. L'extrême franchise de la duchesse qui se vantait, à bon droit, de n'avoir jamais flatté personne, devint forcément une cause d'éloignement lorsque la tendresse eut diminué. Anne, dont l'esprit étroit avait été peu cultivé, qui ne savait ni n'aimait causer, attachait une grande importance aux questions de forme et d'étiquette; l'impétueuse Sarah les trouvait insupportables. « J'affirme solennellement, écrivait-elle dans sa vieillesse, que si c'était en mon pouvoir, je ne voudrais pas redevenir favorite... Mais, ajoutait-elle, j'aimais tant la reine que je l'aurais servie au péril de ma vie. »

Les portraits qu'elle nous a laissés de sa royale maîtresse, tous tracés fort habilement, se ressentent, dans leurs aspects divers, des sentimens qui la dominèrent à différentes époques; toutefois ils restent fidèles, en somme, à la vérité historique. La reine Anne, dénuée de toutes les qualités d'une grande souveraine, eut la bonne fortune d'être entourée d'intelligences supérieures, pour lui faire un grand règne, jusqu'au jour où elle subit des influences funestes aux intérêts du pays, comme à ceux de sa gloire. Peu après le mariage de Churchill eut lieu celui de la princesse avec le prince George de Danemark, excellent homme, parfaitement insignifiant. « J'en ai essayé avant et après boire, disait Charles II, et je n'ai rien trouvé en lui. » Anne s'en contenta, et jamais union royale ne fut plus exemplaire. Lady Marlborough nous représente à ce moment la princesse comme assez agréable : sa grande taille, gâtée bientôt par l'embonpoint, n'était encore que majestueuse, ses manières étaient affables, sa façon de vivre douce, régulière, sans ostentation, sans faste exagéré. Elle préférait, en fait de plaisirs, la chasse, la guitare et les cartes. « Habituée dès l'enfance à s'en reposer sur moi pour les amusemens, nous dit la duchesse, elle m'avait vite témoigné une grande prédilection, et elle obtint, lorsqu'elle se maria, de me garder auprès d'elle comme dame de la chambre. En vérité, ajoute la bonne langue, la cour de Son Altesse était si drôlement composée, que ce n'est faire un grand compliment ni à moi, ni à son goût, de dire qu'elle préférait ma compagnie à celle de ses autres femmes... Ce qu'elle enviait le plus, c'était une véritable amie, et elle considéra comme un droit de cette amitié dont elle m'honorait l'égalité si étrangère aux relations avec les princes. C'est dans cette disposition d'esprit qu'elle me proposa un jour de nous écrire, lorsque nous serions séparées, sous des noms supposés qui effaceraient toute dis-

tinction entre nous. Elle me donna à choisir entre *Freeman* (1) et *Morley* : mon humeur franche et ouverte me fit saisir le premier et la princesse prit l'autre. A partir de ce jour, Mmes Freeman et Morley commencèrent à converser comme deux égales, rendues telles par une tendre amitié. » Grande fut la joie de la princesse lorsqu'elle obtint de s'attacher officiellement son amie; elle le lui annonça sans tarder. « Le duc mon père est arrivé comme vous veniez de partir; il m'a promis que je *vous aurais*, ce qui est, je vous assure, un grand bonheur. Je devrais vous dire bien des choses sur votre bonté d'accepter cette place, mais je ne suis pas habile à complimenter. Je vous dirai seulement que je vous en suis très reconnaissante et que je serai prête, en tout temps, à vous rendre tous les services en mon pouvoir. » — « Jeune comme je l'étais, quand je devins ainsi favorite en titre, dit la duchesse dans ses Mémoires, je pris pour règle de conduite cette maxime : que flatter serait mentir à sa confiance et payer par l'ingratitude l'affection de ma plus chère amie. Je ne m'écartai jamais de cette règle. »

Le moment approchait où cette amitié énergique, presque virile, allait être d'un grand secours à la faiblesse d'Anne. Les dernières années de Charles II, — assombries par l'exil de Monmouth, le supplice de Russell et d'Algernon Sidney, l'antagonisme renaissant des partis politiques et religieux, — ne ressemblaient en rien au commencement de ce règne de plaisirs effrénés. Le temps n'était plus où les fêtes se succédaient sans interruption, où le roi et toute la cour s'en allaient masqués par la ville, entraient chez les citoyens paisibles et les faisaient danser à perdre haleine, où les demoiselles d'honneur, la belle Frances Jennings en tête, couraient les rues, déguisées en marchandes d'oranges. On avait vu la reine elle-même, entraînée à ces extravagances pour plaire au roi, se rendre avec les duchesses de Buckingham et de Richmond, toutes trois costumées en paysannes, tantôt à une foire de village, tantôt à une assemblée. Il lui était arrivé de se voir abandonnée par ses porteurs, et de rentrer au palais un jour en fiacre, un autre jour en croupe derrière un de ses sujets; toutes ces folies étaient oubliées. Charles II regrettait son fils, et redoutait son frère, à qui il disait : « Je suis trop vieux pour recommencer mes voyages, mais votre tour viendra peut-être. » La nation craignait pour ses libertés, pour sa foi ; on sentait venir l'orage, lorsque Jacques II monta sur le trône, en 1685.

Fidèle à son amitié pour Churchill, il l'envoya en France annoncer son avènement à Louis XIV, puis, au retour, le fit brigadier-général de l'armée anglaise. Pendant ce temps, la jeune femme, tout en

(1) *Freeman* signifie homme libre.

menant la vie monotone et vide de la cour, où nous savons par elle-même que l'on passait une grande partie de la journée à la table de jeu, sans jamais ouvrir un livre, observait hommes et choses, et voyait venir les événemens avec inquiétude. L'obstination du roi à vouloir imposer le catholicisme au pays préparait sa perte; le jour où il exigea l'exposition publique du saint sacrement, elle fut assurée. Il s'attribuait en même temps certaines prérogatives qui devaient dépendre du parlement. Churchill fit de respectueuses remontrances, menaça de quitter le service et ne fut pas écouté : mieux eût valu pour sa gloire qu'il se retirât en effet. S'il ne devait à personne le sacrifice de sa conscience, il ne devait pas à son parti le sacrifice de son honneur. Ses ennemis ont attribué sa conduite au seul désir de conserver des situations lucratives; il céda surtout aux instances de ses amis politiques, qui craignaient de voir l'armée tomber aux mains d'un jacobite. C'est le propre des époques révolutionnaires d'amener trop fréquemment ces capitulations de conscience. Les caractères assez fortement trempés pour sortir triomphans de la lutte entre les intérêts et les convictions, sont rares. Marlborough n'était pas un de ces grands caractères; mais il n'était pas non plus le fourbe et le fripon vulgaire qu'ont voulu faire de lui de violens pamphlétaires, comme ce grand et malheureux Swift, ou des écrivains trop passionnés, comme Macaulay, dont le merveilleux talent a peut-être parfois manqué des deux qualités maîtresses du grand historien : le calme et l'impartialité.

L'espoir de la nation anglaise se tournait vers les filles de Jacques II, toutes deux zélées protestantes. Mary, l'aînée, avait épousé Guillaume d'Orange, son cousin, dont l'habileté, le ferme caractère pouvaient maîtriser la situation et qui, de plus, assurait au pays l'alliance effective et très importante de la Hollande. Ce fut donc à lui qu'on s'adressa.

La surexcitation était à son comble; les vents contraires retenaient Guillaume et des prières étaient offertes pour le retour du vent d'est, qu'on appelait « le vent protestant. » Enfin le prince débarqua le 5 novembre 1688, jour anniversaire de la découverte de la conspiration des poudres, ce qui parut d'un bon augure au peuple. Malgré quelques avertissemens, Jacques II conserva Churchill à la tête de ses troupes et partit pour combattre son gendre. Churchill, prévenu à son tour que l'on éveillait les soupçons du roi et qu'il pouvait être arrêté, s'enfuit pour rejoindre l'armée d'invasion. Le prince George de Danemark lui-même le suivit le lendemain. Le roi, qui l'avait surnommé « Est-il-Possible, » parce qu'il se servait à tout propos de cette locution, se contenta de s'écrier : « Comment! Est-il-Possible aussi? » Un coup plus cruel allait le frap-

per ; sa fille Anne, prise d'une terreur folle, déclara qu'elle sauterait par la fenêtre plutôt que de se trouver en face de son père. Comme toujours, elle se jeta dans les bras de lady Churchill, la suppliant de la sauver. La fuite fut préparée, d'accord avec l'évêque de Londres, Compton. On lit dans les Mémoires de la duchesse : « Pour déjouer tout soupçon, la princesse se retira, le soir, à l'heure habituelle, dans ses appartemens ; je vins la rejoindre peu après ; nous descendîmes par l'escalier de service, sur lequel donnait son cabinet, Son Altesse Royale, milady Fitz Hardinge, moi et un seul domestique, et nous rejoignîmes la voiture où se trouvaient l'évêque et le comte de Dorset. On nous conduisit cette nuit à la résidence de l'évêque, dans la cité, et le jour suivant au château de lord Dorset, puis chez le comte de Northumberland et à Nottingham, où le pays se rallia autour de la princesse. Elle ne se crut en sûreté que lorsqu'elle se vit au milieu des amis du prince d'Orange. » Une garde d'honneur se rassembla autour d'elle, commandée par le vaillant évêque, ancien cornette de dragons, qui, pendant la fuite, précédait les dames à cheval, l'épée à la main, le pistolet au pommeau de la selle. On arriva en cet équipage chez le duc de Devonshire, à ce somptueux palais de Chatsworth, où Paxton a, de notre temps, inauguré les palais de Cristal qu'il devait rendre si fameux lors de la première exposition universelle.

Parmi les cliens appelés par le duc à veiller au service de ses hôtes, se trouvait un jeune poète, Colley Cibber, qui a célébré la beauté, la grâce et le charme de lady Churchill. La jeune dame d'honneur venait de jouer, pour la première fois, un rôle actif dans les événemens. L'ère de paix et d'obscurité relative était close ; la vie agitée, la lutte passionnée commençaient pour ne plus s'arrêter. Lorsqu'on s'aperçut de la fuite, l'émotion fut grande. Jacques II, nouveau roi Lear, s'écria dans son angoisse : « Que Dieu m'assiste ! mes enfans eux-mêmes m'abandonnent ! » Le peuple crut d'abord à une séquestration, accusa le roi, la reine surtout, et menaça de démolir White-Hall si on ne lui rendait pas la princesse. Enfin la vérité se révéla et les violentes attaques des jacobites contre lady Churchill ne connurent plus de bornes. La révolution marcha rapidement. Jacques s'enfuit en France ; sa froide et prudente fille Mary, soumise jusqu'à l'annihilation à son taciturne, hautain et despotique époux, déclara qu'elle ne régnerait pas sans lui ; Guillaume, de son côté, affirma « qu'il ne s'opposait pas aux droits de Mary, qu'il respectait ses vertus, mais qu'il n'accepterait jamais un pouvoir dépendant d'une femme, » et tous deux furent proclamés.

Lady Churchill a fait le récit de l'étrange façon dont la nouvelle reine entra dans White-Hall, ce palais d'où son père venait d'être

chassé et d'où son grand-père était sorti pour monter sur l'échafaud! « J'avais l'honneur, dit-elle, d'être de service pour conduire la reine dans ses appartemens; elle courait partout, examinant cabinets et armoires, retournant les couvertures, comme on fait dans une auberge, et sans paraître réfléchir le moins du monde à ce qui s'était passé. » Pendant ce temps, on agitait la question de savoir comment et à quelles conditions on obtiendrait le désistement de la princesse Anne, et tous les regards se tournaient vers celle qui pensait pour elle. Lady Churchill, de son côté, pour amoindrir sa responsabilité, consultait l'archevêque Tillotson et lady Rachel Russell, que toute l'Angleterre vénérait depuis le supplice de son mari : « J'avoue, dit lady Churchill, que tout d'abord, je ne vis pas bien la nécessité de cette renonciation, mais je m'aperçus bien vite que tout le monde la désirait et qu'il valait mieux céder de bonne grâce. » Ce qui la décida surtout, c'était la crainte que lui inspirait le caractère incertain de sa maîtresse, son propre éloignement pour le catholicisme, et son amour sincère pour les libertés du pays. Cette jeune femme, dont la vie avait été jusque-là des plus frivoles, dont l'instruction était celle de la plupart des femmes de son temps, c'est-à-dire presque nulle (elle n'apprit même pas le français), qui n'apprécia les livres que fort tard, fit preuve tout à coup d'une intelligence politique remarquable et comprit merveilleusement les aspirations de son pays. Persuadée qu'elle était dans le vrai, elle se jeta passionnément dans la lutte, avec son esprit dominateur, sa parole ardente, son impatience de toute contradiction, mais aussi avec franchise et loyauté. Lorsque l'évêque Burnet lui demandait plus tard, quel avait été son plan, à l'époque de sa puissance : « Je n'en avais aucun, répondit-elle, si ce n'est de faire entrer au service de la reine des hommes honnêtes qui ne nous livreraient pas à la France. En vérité, je n'avais pas de préférence pour whigs ou tories, mais je considérais les principes des whigs comme les meilleurs pour l'Angleterre, et je jure que, plutôt que de conseiller à la reine de revenir au pouvoir absolu, j'aurais préféré renoncer à tout et vivre du petit patrimoine paternel. » Certes, la duchesse de Marlborough ne dédaignait ni les grandeurs, ni la richesse, mais elle était avant tout dévouée à la cause libérale. On trouve parmi les « Notes et Pensées » écrites dans sa vieillesse, le passage suivant : « J'ai toujours pensé que rien plus que la liberté ne valait la peine de lutter, et j'ai prouvé, à toutes les époques de ma vie, que tous mes efforts tendaient à la servir; je continuerai tant que je vivrai, mais, hélas que peut une insignifiante vieille femme ? »

II.

La révolution de 1688 semblait devoir satisfaire lady Churchill; ses idées triomphaient; son mari, pour prix de ses services, était fait comte de Marlborough, conseiller privé, gentilhomme de la chambre du roi; mais la bonne intelligence entre les deux royales sœurs ne devait pas durer longtemps, et la favorite de l'une ne pouvait éviter le mécontentement de l'autre. La reine Mary, avec des qualités sérieuses et même aimables pour le public, des vertus de femme et de reine qui la rendirent populaire, manquait absolument de cœur. Mauvaise fille, elle fut mauvaise sœur. Au lieu de savoir gré à la princesse Anne de sa renonciation au trône, elle se méfia d'elle et voulut la tenir dans sa dépendance. Anne trouvait que son sacrifice valait bien un dédommagement pécuniaire, mais, connaissant le caractère despotique de Guillaume et la soumission conjugale de Mary, elle désira ne dépendre que du parlement et faire voter son revenu par les communes; des discussions irritantes eurent lieu. Un soir, la reine fit une véritable scène à sa sœur: « Que signifie tout cela? lui dit-elle. — Cela signifie que mes amis s'occupent de faire régulariser ma situation. — Eh! je vous prie, Madame, quels autres amis que le roi et moi pouvez-vous avoir! » — Je n'avais pas, ce soir-là, l'honneur de suivre la princesse, ajoute lady Marlborough; mais, en rentrant, elle me conta tout et jamais je ne la vis si en colère. On espéra la faire céder par l'influence de la comtesse, et tous les moyens, — flatterie, promesses, intimidation, menaces de disgracier son mari, — furent employés près d'elle sans le moindre succès. « Tout cela et bien d'autres choses encore, dit-elle, loin de me disposer à faire ce qu'on me demandait, ne firent qu'augmenter mon zèle pour les intérêts de la princesse. J'aurais mieux aimé mourir que de les sacrifier et de laisser croire qu'on m'avait achetée ou effrayée. » Enfin, la cause fut gagnée. Le parlement vota 50,000 livres (1,250,000 francs) de revenu. Anne, très reconnaissante à son amie, lui écrivit peu après: « J'ai, depuis quelque temps, quelque chose à vous dire et je ne sais comment m'y prendre. Je veux vous prier d'accepter une pension de 1,000 livres (25,000 fr.) comme preuve de mon amitié, mais à la condition de ne m'en parler jamais, car je serais honteuse de voir donner de l'importance à si peu de chose par une personne qui mérite plus que je ne pourrai jamais lui rendre. »

Lord et lady Marlborough n'étaient pas riches alors et les enfans étaient venus; néanmoins, ils n'acceptèrent qu'après avoir consulté

leur ami, lord Godolphin, cet honnête homme dont l'affection fidèle pendant leur commune et longue carrière politique est un honneur pour ceux qui l'obtinrent. La plume empoisonnée de Swift essaya plus tard de jeter un doute odieux sur les relations de Godolphin et de lady Marlborough; personne n'y crut; les ennemis mêmes de l'impérieuse « vice-reine, » la savaient digne de ce qu'avait dit un jour sa maîtresse, en la défendant contre la malveillance de la reine Mary: « Quant à ses principes de moralité, il serait impossible d'en avoir de meilleurs. »

Cette malveillance de la reine augmentait à mesure que s'accentuait la mésintelligence entre les deux sœurs. Après quelques efforts pour gagner lady Marlborough, Mary s'était vite aperçue qu'elle ne pouvait rien espérer de ce côté. Mais pour comprendre les causes qui devaient amener la rupture entre les princesses et la disgrâce de Marlborough, il est indispensable de dire quelques mots de la situation des partis à ce moment.

Les tories, entraînés à la révolution par le courant d'opinion, n'avaient pas tardé à se repentir, et regretter, sinon Jacques II, du moins la succession légitime en la personne de son jeune fils. Le clergé n'aimait guère « le roi calviniste, » dont il blâmait la tolérance extrême pour les dissidens. De tous les évêques, un seul avait prêté serment au nouveau monarque, et lorsque Mary demanda la bénédiction de l'archevêque de Cantorbéry: « Qu'elle obtienne celle de son père d'abord, répliqua-t-il, autrement la mienne ne serait pas entendue dans le ciel. » Les whigs, qui avaient fait la révolution, restaient fidèles à leur esprit d'opposition, et Guillaume ne tentait rien pour les séduire. Peu favorisé par la nature, petit, chétif, maladif même, aimant la retraite, peu causeur, doué d'une mémoire étonnante, d'une perspicacité et d'un sens critique très développés, observateur clairvoyant des hommes et des choses, trop enclin aux préjugés, aux reparties sèches ou sarcastiques, n'aimant pas ses nouveaux sujets et le laissant voir, cet homme, si habile à la guerre et dans le conseil, et qui servit si bien l'Angleterre, ne fut apprécié par elle que tardivement. Malgré les efforts de la reine et de ses amis, il ne voulut pas vivre à Londres et se retira à Hampton-Court, où il s'entoura presque exclusivement de ses fidèles Hollandais, parmi lesquels Bentinck, qu'il créa duc de Portland, tenait le premier rang. Il se servit de Marlborough sans avoir confiance en lui, ni en sa femme, dont la sœur avait épousé en secondes noces le duc de Tyrconnel, partisan déclaré du roi exilé. Si les tories regrettaient la cour des Stuarts, les whigs trouvaient que le nouveau souverain élu par le suffrage national plaçait trop haut la prérogative royale, au détriment de la cause libérale. Les mécontens se rassemblaient volontiers chez la princesse Anne,

où des espions intéressés entendaient et rapportaient des propos fort désagréables à Guillaume, qu'on appelait *Caliban*, à Bentinck, *l'Homme de bois;* les relations s'aigrissaient chaque jour. Enfin, l'orage éclata en 1692. « Il plut au roi, dit dédaigneusement lady Marlborough dans sa *Défense*, d'enlever à mylord toutes ses charges sans en donner aucune raison. » On en chercha plus d'une, mais la vraie ne fut connue que bien des années après, lorsqu'on publia les papiers des Stuarts, trouvés chez le cardinal d'York, à Rome. Parmi ces papiers était une lettre de Jacques II, ainsi conçue : « Nov. 1692. Mes amis, l'année passée, avaient dessein de me faire rappeler par le parlement. La manière était concertée et mylord Churchill devait proposer dans le parlement de chasser tous les étrangers, tant du conseil et de l'armée que du royaume. Si le prince d'Orange avait consenti à cette proposition, ils l'avaient entre les mains; s'il l'avait refusée, ils auraient fait déclarer contre lui le parlement. Mylord Churchill devait se déclarer avec l'armée pour le parlement, et la flotte devait faire de même en me rappelant. On avait déjà commencé d'agir dans ce dessein, quand quelques fidèles sujets indiscrets, croyant me servir et s'imaginant que Churchill n'agissait pas pour moi, mais pour la princesse de Danemark, eurent l'imprudence de découvrir le projet à Bentinck et ainsi détournèrent le coup. »

Il y a tout lieu de penser que lady Marlborough resta étrangère au complot : on la savait trop dévouée à la cause protestante et libérale pour espérer l'en détacher. Néanmoins elle eut sa part de la disgrâce. Bien que son mari, arrêté en Belgique et envoyé à la Tour, eût été relâché, faute de preuves, la reine trouva mauvais que sa sœur gardât la comtesse à son service et permît au comte de vivre près d'elle. Un soir, lady Marlborough suivit sa maîtresse au cercle de la reine. Le lendemain, celle-ci écrivit à sa sœur une lettre fort dure, lui déclarant que sa dame d'honneur ne devait plus rester près d'elle, que l'amener à sa cour était la chose la plus étrange du monde, etc. Qu'on s'imagine le chagrin de la princesse et la colère de son amie, humiliée pour la première fois de sa vie. « Toutes les disgrâces de lord Marlborough ne m'auraient pas empêchée de dormir une seule nuit, avoue-t-elle naïvement; mais je conviens qu'être *renvoyée* ne s'accorde guère avec mon humeur. » Aussi la réponse qu'elle inspira à la princesse ne fut-elle nullement de nature à satisfaire Mary. Anne défendit son amie et déclara qu'elle quittait sa résidence près de White-Hall pour se réfugier chez le duc de Somerset, à ce palais de *Sion*, que l'on voyait encore, il y a peu d'années, au square Trafalgar, avec son lion tournant impertinemment le dos à la cité.

Grande fut l'indignation de Guillaume et de Mary. Heureusement pour la princesse, Godolphin était toujours grand trésorier et incapable de violer une loi, sinon Anne eût été en grand danger de perdre une bonne partie de ses revenus. Toutes les petites blessures qu'on put lui faire en dehors de cela lui furent infligées; on lui retira sa garde d'honneur, les ambassadeurs durent s'abstenir de lui faire leur cour, les maires des villes où elle passait reçurent l'ordre de ne lui rendre aucun honneur, et les courtisans s'éloignèrent, tout naturellement. Toutefois l'opinion publique fut sévère pour la reine, et il fallut sa conduite énergique, qui, peu après, sauva l'Angleterre d'une invasion française en l'absence du roi, pour ramener les esprits vers elle. Quant à la princesse Anne, que lui importait tout cela, puisqu'elle conservait sa chère Freeman? « Lorsque, désolée de la voir si indignement traitée à cause de moi, raconte celle-ci, je la suppliai de me permettre de partir, elle fondit en larmes, me déclara que la mort seule pouvait la séparer de sa chère Mme Freeman, et quand je la priai de consulter le prince de Danemark pour savoir si ses sentimens s'accordaient avec les siens, elle m'écrivit : « Pour obéir à ma chère Freeman, j'ai dit au prince tout ce qu'elle désirait; il m'aurait affermie dans ma résolution, si c'eût été nécessaire; et nous vous supplions tous deux de ne plus parler d'une chose si cruelle. Non, ne croyez pas que je cède jamais; votre fidèle Morley peut attendre patiemment le retour des beaux jours; permettez-moi de vous prier encore une fois de ne plus parler de séparation, car cela seul peut me rendre malheureuse; aussi longtemps que vous serez bonne pour moi, rien ne me sera une sérieuse mortification, et puissé-je n'avoir un moment de bonheur en ce monde, ni dans l'autre, si jamais je vous suis infidèle! »

Quoi qu'il en soit, la réconciliation entre les deux sœurs n'eut jamais lieu, malgré les efforts de la pauvre princesse, qui aimait la paix. Un seul lien rattachait encore quelque peu les divers membres de la famille royale; c'était le jeune duc de Glocester, le dernier survivant des enfans de George et d'Anne, l'héritier présomptif de la couronne. Même pour lui, cependant, la reine ne voulut faire aucune concession. Si l'enfant était malade, elle envoyait prendre de ses nouvelles, en ordonnant qu'on passât devant la mère « sans plus s'occuper d'elle, que si elle était une berceuse, » dit lady Marlborough.

En 1695, la reine mourut de la petite vérole, sans avoir voulu revoir sa sœur. Guillaume fut si profondément affligé de cette perte, qu'Anne mit de côté tout grief et lui écrivit. Un rapprochement s'ensuivit et bientôt Marlborough rentra en grâce. Sceptique et pratique, le roi se montrait volontiers indulgent pour les hésitations

et les défaillances de ses nouveaux sujets. Il avait pu reconnaître la valeur de Churchill sur les champs de bataille, en Flandre et en Irlande, et sa modération sage dans les conseils; il se décida, en 1697, après la paix de Ryswick, à le rappeler près de lui, à lui rendre toutes ses charges et à le nommer gouverneur du petit duc de Glocester, alors âgé de dix ans : « Apprenez-lui à vous ressembler, mylord, lui dit-il, et mon neveu ne pourra manquer d'être accompli. » Marlborough fut conquis, mais rien ne put désarmer le ressentiment de sa femme contre celui qui l'avait humiliée et qui continuait à traiter sa chère maîtresse avec fort peu de respect. Son ennemi ne devait plus occuper longtemps le trône d'Angleterre; malade, désolé de la mort du duc de Glocester, qui succomba à onze ans, Guillaume mourut d'une chute de cheval, vers la fin de 1702, après avoir fait passer par acte du parlement l'ordre de succession dans la maison de Hanovre, signé le nouveau traité d'alliance contre la France, et nommé Marlborough général en chef et ambassadeur près des Provinces-Unies.

III.

Avec l'avènement de la reine Anne, commence la période à la fois triomphante et douloureuse de la vie des Churchill. Tout le poids des affaires retombait sur Marlborough. Agé de cinquante-trois ans, dans la plénitude de sa vigueur, de son activité, de ses talens, il se voua tout entier au service de son pays et poursuivit l'œuvre commencée par Guillaume d'Orange avec un courage et une habileté qui ne devaient le préserver ni de l'ingratitude, ni des dégoûts. Lady Marlborough, de son côté, comprit très bien la tâche qui incombait à l'Angleterre, la lutte vitale à soutenir contre la France, comme elle avait compris les causes et la nécessité de la révolution de 1688. Mais ce moment, qui semblait assurer son pouvoir et faire d'elle la véritable souveraine, fut celui où commença sourdement sa lutte avec la reine, d'où elle devait sortir brisée. Depuis la mort de son dernier enfant, Anne avait senti se réveiller le remords de sa conduite passée envers son père, et, celui-ci mort à son tour, elle avait reporté sa tendresse cachée sur son jeune frère le prétendant. Ses sympathies appartenaient donc naturellement aux tories, qui, en grande partie, demeuraient fidèles au petit prince exilé. Les whigs n'étaient pas sans inquiétudes, malgré l'acte de succession, et lady Marlborough devenait leur espoir, leur soutien. Elle n'était pas femme à reculer, mais aussi la reine était une vraie Stuart, jalouse de sa

prérogative royale et moins disposée que ne l'avait été la princesse Anne, à toujours céder, et en tout.

Tout alla bien d'abord. Le comtesse, devenue grande-maîtresse et trésorière, était partout avec la reine. On la considérait comme la personne la plus importante du royaume, comme la grande dispensatrice des honneurs, des places, des pensions; on l'accusa même de les vendre, ce dont elle se défendit avec indignation, et pour arrêter la calomnie, elle fit rendre un décret qui prohibait ce trafic très habituel. L'Angleterre était à ses pieds; lord Rochester lui-même, l'oncle maternel de la reine, l'ennemi personnel de la favorite, « l'épine qu'elle avait toujours eue dans le pied, » venait à elle en solliciteur. Elle assurait qu'elle savait pardonner les injures; néanmoins, par un fâcheux hasard, la place que demandait lord Rochester pour quelque protégé était toujours prise ou promise. Marlborough et Godolphin, tous deux sages et modérés, trop modérés selon l'impétueuse Sarah, conservaient des amis dans les deux partis; toutefois le ministère fut modifié dans un sens qui leur était presque hostile. Résolue, mais adroite, lady Marlborough « voulut essayer si elle ne pourrait pas, petit à petit, modifier l'opinion de la reine sur les whigs, qu'on lui avait appris à considérer, non-seulement comme des républicains haïssant jusqu'à l'ombre de l'autorité légitime, mais aussi comme des ennemis implacables de l'église anglicane. » Il faut entendre la sarcastique « politicienne, » malmener ces partisans de la « haute église » qui ne prouvaient leur respect pour *la chose* qu'en se servant à tout propos *du mot*, comme d'un talisman, pour ensorceler les esprits. » Et *la pauvre, fidèle, malheureuse* Morley de répondre : « Je ne voudrais différer d'opinion avec vous en la moindre chose, mais sur ma parole, chère madame Freeman, votre idée d'un tory est très erronée. Toutefois je ne veux pas en dire davantage sur ce sujet; je vous supplie seulement, pour *l'amour de pauvre moi*, de ne pas montrer plus de bienveillance à vos amis qu'à ceux de l'église. »

Marlborough lui-même avait à souffrir des impatiences de l'impérieuse favorite, elle lui reprochait sa fidélité à d'anciens amis, sa politique de conciliation; elle s'irritait de ne pouvoir lui souffler sa haine des tories; et le mari harcelé ne trouvait pas dans les grandeurs un dédommagement suffisant aux orages de son intérieur.

Rarement homme revenu des premières erreurs de la jeunesse posséda à un plus haut degré l'amour du foyer et les vertus domestiques. Rien de plus touchant que ses lettres à sa femme et sa tendresse pour ses enfans. « Vous ne sauriez croire, lui écrivait-il un jour, pendant les premières années de leur union, combien je suis charmé des enfans. N'ayant personne que moi (lady Churchill était

retenue par son service), ils m'aiment tant, qu'ils sont toujours près de moi, me caressant et m'embrassant. Leurs petites rougeurs sont passées, et quand vous arriverez, ils seront en beauté. *Miss*, (l'aînée de ses filles) me tire par le bras et veut écrire à *chère maman.* » Et le général guidait la main de l'enfant pour lui faire écrire : « Je vous baise les mains, ma chère maman. — HARRIET. » Ni le temps, ni les longues absences, ni les travaux écrasans, ni l'enivrement des triomphes, rien ne put détourner ce cœur aimant et fidèle. Au camp, à cheval, après une bataille, partout il lui envoyait la preuve du plus tendre souvenir : « Mon cœur et mon âme sont avec vous. Soyez bonne pour moi et je suis sûr d'être heureux. » Ces expressions et bien d'autres de même nature se trouvent constamment sous sa plume. Il lui écrivait après Ramillies : « Croyez-moi quand je vous assure que je vous aime plus que ma gloire. » Et avant Malplaquet : « Vos ennuis me préoccupent plus que le sort de l'Europe qui va se jouer. »

A l'époque où nous sommes arrivés, lady Marlborough avait quarante-trois ans, mais sa beauté brillait encore de tout son éclat. On sait par ses contemporains qu'elle la conserva bien au-delà des limites ordinaires. Lady Mary Wortley Montague disait qu'à un âge très avancé, elle avait encore des restes de beauté très remarquables, les yeux les plus expressifs, et cette merveilleuse chevelure au sujet de laquelle elle contait volontiers l'anecdote suivante : « Marlborough ne se lassait pas d'admirer ces belles boucles blondes. Un jour qu'il s'était probablement permis de trop discuter la volonté souveraine de sa dame et maîtresse, celle-ci, fort irritée, cherchait le moyen de le bien punir ; tout à coup elle imagina de couper ces boucles dont il était si fier et de les déposer dans l'antichambre, par laquelle il devait forcément passer pour entrer chez lui. A son terrible désappointement, elle le vit passer et repasser, ne disant rien, ne laissant paraître ni colère ni chagrin, semblant ignorer son crime et son châtiment ; elle en conclut qu'il n'avait pas vu les cheveux et courut pour les reprendre : ils avaient disparu ! Grande fut sa perplexité, et, le lendemain, devant son miroir, elle se prit à penser qu'elle avait commis une absurdité. Il ne fut jamais question de rien, mais à la mort du duc, elle retrouva ses boucles, soigneusement conservées, dans un petit meuble où il serrait ce qu'il avait de plus précieux. » Arrivée là, ajoute lady W. Montague, elle se mettait presque toujours à pleurer.

Cette humeur égale et douce n'abandonnait jamais le duc ; il était si parfaitement maître de lui en toute circonstance, que la duchesse fut, dit-elle, très étonnée de le voir jeter au feu la lettre dans laquelle la reine, lors de sa disgrâce, lui envoya sa démission. Surpris à cheval,

un soir, par une pluie d'orage, il appela son groom et lui demanda son manteau; les courroies étaient mal nouées, le manteau n'arrivait pas et le duc appela une seconde fois; le groom répondit d'un ton bourru : « Quand il tomberait des hallebardes, mylord, il faut que vous attendiez que j'aie fini. » Marlborough trempé se tourna tranquillement vers l'ami qui l'accompagnait et lui dit : « Pour rien au monde je ne voudrais avoir le caractère de ce garçon-là! » Cet empire sur lui-même, joint à sa grande élégance, à son exquise courtoisie, à sa parole facile et insinuante, était une de ses grandes forces; qu'il s'agît de séduire l'empereur d'Allemagne ou l'électeur de Brandebourg, Charles XII de Suède ou le grand pensionnaire de Hollande, Heinsius, le succès était le même.

La guerre de la succession d'Espagne allait décider de l'omnipotence absolue de Louis XIV ou de l'indépendance de l'Europe. Marlborough, nommé général en chef et ministre plénipotentiaire, porta pendant dix ans ce fardeau écrasant avec une force, une grandeur et une gloire auxquelles, si français que soit le cœur et malgré les blessures faites au patriotisme, on ne peut s'empêcher de rendre hommage. En l'absence de son mari, lady Marlborough, conseillée par le sage Godolphin, restait chargée de soutenir les intérêts du général et du parti whig, très menacés par les sympathies de la reine pour les tories. Emportée par le tourbillon politique, plus occupée que bien des ministres, attaquée par les uns, adulée par le plus grand nombre, la favorite montrait une activité, une énergie infatigables, discutant avec les ministres, même avec Godolphin, gourmandant la reine, conduisant sa maison, correspondant avec la moitié de l'Angleterre. C'est par cette correspondance que l'on se rend compte de l'importance qu'elle avait prise dans son pays et à l'étranger.

Les plus grands personnages la traitent en souveraine. Lord Peterborough, cet excentrique, ce Galaor appelé au commandement de l'armée anglaise en Espagne, et dont les exploits fabuleux faillirent donner la couronne à Charles d'Autriche, lui écrit en partant : « Je ne sais si je vous dois plus de reconnaissance pour les faveurs imméritées que j'ai reçues de vous, ou pour le bien que vous faites à tous... Si cela ne ressemblait trop à du papisme, je vous attribuerais comme à notre sainte la brise favorable qui nous emporte en ce moment... Soignez-vous, madame, pour le bien de tous, et qu'aucun excès de joie ou de chagrin n'ébranle la santé de celle qui contribue tant au bonheur général. » Lord Sunderland, qui devint son gendre, terminait ainsi une de ses lettres : « J'ajouterai très sincèrement, et sans le moindre compliment, que si l'Angleterre est sauvée, elle le devra entièrement à vos bonnes intentions, à votre zèle et aux peines que vous avez prises. » Lorsque Charles d'Autriche,

proclamé par les alliés roi d'Espagne sous le nom de Charles III, vint en 1703 solliciter de nouveaux subsides, pour continuer la lutte contre Philippe V, petit-fils de Louis XIV, il eut soin de faire sa cour à lady Marlborough. Un soir, après dîner, comme elle offrait, ainsi que le voulait son service, la coupe où la reine trempait ses doigts, le jeune archiduc la lui enleva, la tint à sa place et, en la lui rendant, lui passa au doigt une de ses bagues évaluée 25,000 francs. Deux ans plus tard, il ne crut pouvoir mieux remercier la reine qu'en en chargeant son amie. « Madame, lui écrivit-il, comme la reine continue à m'obliger de la plus généreuse manière, je cherche le moyen de lui exprimer ma gratitude de la façon qui puisse le mieux lui plaire. Permettez-moi donc de me servir de la personne qui lui est le plus agréable pour lui présenter mes sincères remercîmens. » On était en 1705 ; cette personne était toujours puissante, mais elle n'était déjà plus aussi *agréable*.

Marlborough n'avait cependant cessé de rendre les plus éminens services à son pays et à ses alliés. En 1703, même avant ses grandes victoires, il avait reçu les remercîmens du parlement, le titre de duc et 5,000 livres sterling de pension (125,000 fr.), sur le revenu des postes. La reine ne pouvait accorder cette pension que sa vie durant ; elle aurait voulu l'assurer d'une manière permanente. L'esprit de parti saisit cette occasion de l'atteindre dans ses favoris et les députés tories firent voter contre les désirs de la reine, à la grande indignation de la nouvelle duchesse, qui aurait voulu tout refuser. Elle y gagna du moins la rupture complète de son mari avec le parti qu'elle détestait. La reine, contrariée par les tories dans son ambition d'associer le prince de Danemark à la couronne, et n'ayant obtenu pour lui un revenu convenable, en cas de veuvage, que grâce au parti Marlborough, se rapprocha des whigs; mais ce ne fut qu'une impression passagère et son étroit entêtement la ramena bientôt à ses anciens erremens. Les passions politiques, loin de désarmer, s'envenimaient chaque jour davantage. On accusait le général en chef de gaspiller, dans un intérêt personnel, les ressources de l'Angleterre, et de prolonger une lutte impossible contre la puissance de la France. Les alliés, de leur côté, lui créaient mille difficultés, les uns par jalousie, les autres par pusillanimité. Blessé, inquiet, souffrant, il ne restait à la tête des armées que par sentiment du devoir et aussi pour céder aux instances de sa femme et de Godolphin. Sa réponse aux attaques et aux objections fut, en 1704, sa marche audacieuse vers le Danube et la victoire de Blenheim, qui entamait enfin d'une manière sérieuse l'omnipotence de Louis XIV.

L'effet en fut immense ; c'était une victoire vraiment nationale ; les

envieux durent se taire, « si visiblement déconfits, disait la duchesse, qu'on aurait cru avoir battu eux et l'église, et non la France. » L'empereur d'Allemagne créa Marlborough prince de Mindelheim. A son retour en Angleterre, ce ne furent que processions, banquets, discours en son honneur; la chambre des communes présenta une adresse à la reine, lui demandant une récompense extraordinaire pour celui qui venait de « relever la gloire des armes anglaises et d'affranchir l'Europe. » La reine proposa de lui céder le domaine royal de Woodstock, l'ancien palais des Plantagenets, la retraite d'Henri II et de la belle Rosamonde, la demeure d'Elisabeth dans sa triste jeunesse, et d'y élever un autre palais aux frais de la nation, en changeant le nom de Woodstock en celui de Blenheim; le bil fut voté avec enthousiasme. Au milieu de cette effervescence, le plus calme était celui qui venait de la soulever.

Marlborough rentrait en Angleterre épuisé de fatigue, souffrant beaucoup de douleurs cérébrales, et ne désirant que le repos du *home*. Jamais la duchesse ne lui avait été plus chère; après l'avoir laissé partir sous l'impression de dissentimens assez vifs, elle avait eu des remords et lui avait offert de le rejoindre pour partager ses travaux et ses dangers. On a de lui une lettre charmante en réponse à cette offre. « Votre lettre du 15 avril m'arrive à la minute, après avoir été par erreur envoyée à Amsterdam; je ne voudrais pour rien qu'elle eût été perdue; elle est si bonne, que je souhaiterais en retour avoir mille vies à perdre pour vous rendre heureuse. Avant d'écrire j'ai brûlé l'avant-dernière (la duchesse avait exigé sa parole qu'il détruirait toutes ses lettres), mais si vous voulez me permettre de garder cette chère lettre, je serais heureux de la relire souvent et de penser qu'on la retrouvera après ma mort. Je vous aime en ce moment plus que jamais; vous m'avez rendu si heureux, que je voudrais avoir le droit de me retirer. » Après Blenheim, sans descendre de son cheval, où il était depuis seize heures, il déchirait une feuille de son carnet et écrivait au crayon pour la duchesse les lignes suivantes: « Je n'ai que le temps de présenter par votre bouche mes devoirs à la reine. Dites-lui que son armée a remporté une glorieuse victoire. Le maréchal Tallard et les autres généraux sont dans ma voiture et je poursuis le reste. » Hélas! Tallard était le chef de l'armée française et la France perdait quarante mille hommes!

IV.

La victoire de Blenheim et quelques mesures maladroites des tories assurèrent pendant quelque temps le triomphe des whigs. La

duchesse en profita pour entourer la reine de ses amis politiques, si bien que l'Angleterre, disait-on, appartenait à une seule famille. Malheureusement, lady Marlborough avait, sans le savoir, introduit elle-même des ennemis dans la place. Le plus dangereux, celui qui devait être l'ouvrier de sa ruine, était le secrétaire d'état Harley, plus tard comte d'Oxford, « le plus perfide des aventuriers politiques, » a dit un historien, mais le plus insinuant, le plus adroit, le mieux servi par son esprit, ses talens, sa faculté de plaire. Profondément ambitieux et dissimulé, il avait trompé Marlborough et Godolphin qui, croyant voir en lui un caractère modéré, conciliant comme le leur, avaient ajouté foi à ses protestations de dévoûment et l'avaient fait entrer dans le ministère. La duchesse, plus fine, ne s'était pas trompée longtemps sur son véritable caractère, et sa terrible franchise le lui avait imprudemment laissé voir. Il s'aperçut vite de la fatigue que causaient à la reine les exigences, les remontrances de sa grande-maîtresse; il comprit sans peine le parti qu'on pouvait en tirer, et chercha un auxiliaire dans l'entourage immédiat de la souveraine. Ce fut la duchesse qui le lui fournit. Ici nous ne saurions mieux faire que de lui laisser la parole.

« Une personne de ma connaissance vint un jour me voir et me dit : « Vous ignorez, j'en suis sûre, que vous avez des parens dans le besoin, » et elle me parla de la famille Hill. Je lui répondis que je n'en avais jamais entendu parler. Mon grand-père, sir John Jennings, avait eu vingt-deux enfans, de sorte que sa fortune d'environ 100,000 livres avait été émiettée en petits fragmens. Une sœur de mon père avait épousé un M. Hill, négociant dans la cité, qui s'était ruiné; mais tout cela s'était passé avant ma naissance et je l'ignorais jusqu'à la visite en question. Je donnai 10 guinées à mon amie, comme secours immédiat, promettant de m'occuper d'eux. Je vins en aide à Mrs Hill, et lorsqu'elle mourut, laissant quatre enfans, je pris la fille aînée, Abigaïl, déjà une grande personne, chez moi, et elle vécut à Saint-Albans avec mes enfans, traitée comme si elle eût été ma sœur. C'était avant l'avènement de la reine. Une de ses femmes de chambre vint à mourir et j'obtins qu'Abigaïl la remplacerait. Je plaçai l'autre sœur chez le jeune duc de Glocester, avec une pension de 200 livres (5,000 francs). Je fis entrer le frère aîné dans les douanes, avec un cautionnement de 2,000 livres (50,000 francs); je mis le plus jeune en pension, puis le fis nommer page du prince de Danemark, et plus tard, malgré la répugnance de mylord Marlborough, qui disait, avec raison, comme la suite le prouva, que Jack Hill ne valait rien, le duc consentit, pour m'obliger, à en faire son aide de camp. M. Masham, qui épousa Abigaïl, me dut d'être nommé page, puis gentilhomme

de la chambre du prince. Quant à Mme Masham, j'avais été si bonne pour elle, sans jamais l'offenser en rien, que pendant trop longtemps je ne pus me décider à voir autre chose en elle qu'une véritable amie, et je me réjouissais de la faveur que lui témoignait la reine; à la longue, je remarquai bien qu'elle m'évitait et se montrait plus réservée avec moi, mais je l'attribuai à son humeur naturellement morose et je ne m'y arrêtai pas. »

Elle eut tort. La jeune suivante, souple, artificieuse, servile et rapace, devint pour Harley un instrument précieux. Qui ne sait l'influence extraordinaire que peuvent prendre sur une nature faible et médiocre des inférieurs appelés par leur service à un contact permanent et familier avec leurs maîtres? Certes, la reine Anne avait beaucoup aimé son *adorée Mme Freeman;* aussi longtemps que son titre d'héritière présomptive l'avait mise quelque peu dans la dépendance de souverains malveillans, elle avait été heureuse de s'appuyer sur un dévoûment sincère et une volonté plus virile que la sienne; mais, devenue reine, elle aurait assez aimé *l'être pour de bon*, comme le lui disait Harley; et le jour où elle trouva des oreilles complaisantes pour écouter ses plaintes, elle se prépara secrètement, sournoisement, en esclave révoltée, à s'affranchir du joug. Fatiguée des luttes, des remontrances, des discussions sans fin sur les deux grandes questions politiques et religieuses qui passionnaient alors l'Angleterre entière, elle trouva délicieux l'acquiescement doucereux, la concordance parfaite d'opinions, la sympathique patience de ses nouveaux amis. La duchesse fut la dernière à s'apercevoir de la faveur croissante d'Abigaïl et ne se souvint que plus tard « de sa contenance réservée, du soin avec lequel elle évitait les longs entretiens, de ses refus de sortir avec elle, de ses artifices pour dissimuler son influence sur la reine. »

Marlborough venait de remporter la victoire de Ramillies (1706), qui enlevait à Louis XIV les Pays Bas espagnols, et facilitait à l'intérieur l'union définitive de l'Écosse et de l'Angleterre. Les whigs triomphaient encore une fois; le comte de Sunderland, gendre de la duchesse, était nommé secrétaire d'état à la place d'un ami de Harley; le parlement avait voté de nouveaux remercîmens et de nouvelles récompenses au vainqueur; lady Marlborough pouvait se croire en pleine sécurité. Accablée d'affaires importantes, la fière princesse du saint-empire se reposait volontiers sur sa protégée Abigaïl des menus devoirs de sa charge, lorsqu'elle apprit, dans l'été de 1707, le mariage de sa parente avec Masham, écuyer du prince de Danemark. Très surprise d'avoir été tenue à l'écart dans une pareille circonstance par celle dont elle avait été la seconde mère, elle ne put y croire et lui demanda la vérité avec sa franchise ordi-

naire. Il fallut bien avouer et s'excuser de son mieux. La duchesse, « encore aveugle, » pardonna et offrit « innocemment » d'en informer la reine. Qu'on juge de sa colère en apprenant d'abord que sa majesté le savait, et un peu plus tard qu'elle avait assisté au mariage! Il n'y avait plus d'illusion possible. Lady Marlborough se plaignit hautement; Anne répondit qu'elle n'était pas changée et ajouta maladroitement : « Je lui ai répété cent fois de vous parler de son mariage et elle n'a pas voulu. » Godolphin et Marlborough, consultés par la duchesse, cherchèrent à l'apaiser, lui conseillèrent la prudence, le respect envers la reine. Le général et le lord trésorier n'avaient d'abord vu dans tout cela que des querelles de femmes assez ennuyeuses pour eux, mais lorsqu'ils apprirent les intrigues autrement dangereuses de Harley, ses efforts pour diviser le parti whig, et présenter comme une atteinte à la constitution même tant de puissance confiée à une seule famille (le fils aîné de Godolphin avait épousé une fille de Marlborough), leur émotion fut grande et l'écœurement du commandant en chef commença : « Si vous êtes fondée, écrivait-il à sa femme, dans tout ce que vous nous dites des relations de la reine avec Masham et Harley, je suis d'avis de donner, avec mylord trésorier, un dernier bon conseil, et si nous échouons, de laisser faire ce qu'on voudra. Que M. Harley et Mme Masham prennent les affaires en mains, cela vaudra beaucoup mieux pour nous qu'une lutte perpétuelle. »

Les choses ne pouvaient pas aller si vite; le courage et la franchise manquaient à la reine pour rompre ouvertement avec son ancienne amie, son ministère et son général. La tragi-comédie devait durer cinq ou six ans pendant lesquels Anne et ses nouveaux favoris jouèrent un rôle aussi odieux que méprisable, et ses anciens serviteurs subirent toutes les colères, toutes les douleurs de l'orgueil humilié, des services méconnus, des espérances déçues. En apprenant de Godolphin ses intentions et celles de Marlborough, la reine prit peur; elle écrivit à la duchesse dans des termes incroyablement humbles pour une souveraine. Des scènes de haute comédie s'ensuivirent; d'abord une entrevue avec la reine, celle-ci ne répondant à toutes les récriminations que par les mêmes mots vingt fois répétés : « Vous êtes injuste envers la pauvre Masham. Il est naturel qu'elle vous évite, puisqu'elle vous sait fâchée contre elle. » Puis une autre entrevue avec la « pauvre Masham, » attendue douze jours! Qu'on se figure la petite habilleuse arrivant avec son air de douceur hypocrite, de triomphe mal dissimulé et prenant un petit ton de condescendance pour assurer à sa terrible parente « que la reine l'avait toujours beaucoup aimée et serait certainement toujours bonne pour elle. » La « reine Sarah » protégée par Abigaïl! « J'en perdis la parole, » avoue franchement la

duchesse. Pendant quelque temps elle se retira sous sa tente, c'est-à-dire à Windsor, où elle avait une résidence comme administrateur du domaine. C'était laisser le champ libre à ses adversaires. Ses amis commençaient à s'en effrayer et la suppliaient de se sacrifier encore pour son parti. Lady Cowper, femme de l'illustre chancelier et qui a laissé un journal fort intéressant, lui écrivait : « Je suis, comme tous nos amis, très inquiète de votre séjour prolongé à Windsor. On regrette extrêmement l'absence d'un si bon avocat près de la reine, quand notre salut dépend des bons avis qu'elle peut recevoir, et l'on sait que Votre Grâce a toujours été l'appui des bons principes. Je vous en prie, quittez votre agréable retraite et venez, maintenant que le bien public vous réclame, confondre vos ennemis et leur prouver que nous devons notre sécurité, au dedans comme au dehors, au duc de Marlborough. »

Le prince de Danemark restait favorable à la duchesse ; il désapprouvait les intrigues d'antichambre et les longs entretiens nocturnes avec les favoris. Des circonstances imprévues rendirent de l'espoir au ministère, aux whigs et à lady Marlborough. On apprit que la France préparait une descente en Écosse en faveur du prétendant et l'on découvrit en même temps la correspondance secrète d'un commis de Harley avec les agens de Louis XIV. La reine voulait bien que son frère lui succédât, mais non pas qu'il se mît à sa place. Elle consentit à éloigner Harley, bien qu'elle crût à son innocence, déclara en plein parlement que les whigs étaient ses vrais appuis, et elle écrivit à Marlborough la lettre la plus affectueuse, signée : « Votre humble servante, » en lui offrant la présidence du conseil. Il refusa, disant qu'il lui suffisait de servir sa royale maîtresse dans l'armée. La bonne intelligence dura aussi longtemps que la frayeur de sa majesté ; mais aussitôt rassurée, elle reprit ses relations avec Harley, dont la conversation amusante lui était devenue indispensable. « Pour jouir secrètement de ce bavardage, disait la duchesse indignée, elle passa toute la saison d'été, le pauvre prince pouvant à peine respirer, dans sa petite maison de Windsor, chaude comme un four, mais déclarée fraîche, parce que Mme Masham pouvait faire arriver du parc dans le jardin les personnes qui lui plaisaient, sans qu'on les vît. »

Anne s'enhardissait, elle devenait sèche et dure envers lady Marlborough, répondant à peine à ses lettres, lui refusant des audiences, et recevant d'elle d'énergiques remontrances qui restaient sans effet. Il est vrai que le ton n'en était pas de nature à pacifier la royale révoltée. « Je sais, lui écrivait-elle, que les intentions de Mme Morley sont bonnes, mais rien ne lui agrée que les artifices de gens dont on connaît les talens en ce genre ; je souhaite de tout cœur qu'elle

reconnaisse ses vrais amis avant de souffrir de son aveuglement. En écrivant à Mme Morley comme à une amie, il était impossible à Mme Freeman de dire un seul mot qu'elle ne pensât pas, et elle partait de là pour lui demander où elle voulait en venir, s'il lui plairait un jour de renoncer à la couronne; pourquoi tous ces efforts pour former un parti insignifiant qui entreprenait de porter au pinacle cette femme qui mériterait d'en être précipitée en quinze jours, avec infamie. » C'était pousser la sincérité un peu loin. La duchesse se montre plus à sa gloire dans certaines épîtres où elle fait appel à des sentimens d'un ordre plus élevé et traite des intérêts de l'état avec une supériorité qui explique son importance aux yeux des hommes les plus considérables de son parti. L'évêque de Chichester lui disait après sa disgrâce, en la remerciant d'une lettre : « Il brille dans la lettre que Votre Grâce m'a fait l'honneur de m'adresser une telle pénétration et une telle connaissance des affaires, tant de sincérité, un si vrai sentiment de la liberté et du bien public que je peux sincèrement dire n'avoir jamais rien lu avec plus de plaisir... Qu'une femme élevée dans une cour corrompue et arbitraire, devenue favorite absolue d'une autre cour, exposée à tant de flatteries et de tentations de toute nature, soit restée, malgré l'indigne traitement subi par elle et ses amis, si fermement fidèle à ses principes, voilà qui est vraiment extraordinaire et m'inspire plus d'admiration et d'estime que je ne puis dire. Vous étiez née pour être le bon génie de la reine, dont les affaires sont ruinées aujourd'hui par l'absence de ses plus fidèles serviteurs. »

Malheureusement, la duchesse ne savait pas avoir raison avec calme et adresse; bien armée pour le combat, elle attaquait loyalement ou se défendait sans jamais reculer, ignorant de parti-pris les atermoiemens, les essais de conciliation, les ruses habiles, laissant voir son dédain aux imbéciles et son mépris aux coquins: c'était mettre trop de monde contre elle. Horace Walpole, plus fin, on pourrait dire plus perfide, a défini sa carrière : *soixante années d'arrogance*. Il y eut plus et mieux, mais il y eut trop de cette tendance, surexcitée, d'abord par une élévation quasi royale, et plus tard par une lutte acharnée contre des adversaires sans scrupules. Ce même évêque de Chichester, ancien chapelain du duc, resta toujours dévoué à la duchesse; il lui adressait un jour, au sujet d'un différend avec Robert Walpole, des remontrances fort honorables pour celui qui les faisait et celle qui savait les accepter. Après avoir discuté les faits et rendu justice aux éminentes qualités de la duchesse, il ajoutait : « Mais je souffre de voir des taches à une si belle nature. Des soupçons mal fondés, des colères violentes, une liberté sans limites dans l'expression de vos ressenti-

mens, depuis le prince jusqu'aux plus obscurs, et cela de la façon la plus ouverte, même devant vos serviteurs, voilà des fautes et des fautes dangereuses. Elles diminuent l'influence d'une personne si haut placée, si bien douée et créent sûrement des ennemis. » Et le bon évêque continuait ainsi pendant plusieurs pages « avec tout le respect et l'estime imaginables. » La duchesse se fâchait-elle? Nullement. Sa nature, vraiment généreuse au fond, savait reconnaître les amis sincères. Elle répondait ainsi : « J'ai reçu votre lettre du 26 août, dont je vous remercie infiniment. J'ai lu Montaigne et je me rappelle qu'il dit quelque chose comme ceci : que l'on ne peut donner une plus grande preuve d'amitié qu'en s'exposant à déplaire à un ami pour le servir. Je suis tout à fait de son opinion... En cela j'imiterai votre amie *Di* (lady Diana Spencer, sa petite-fille, qu'elle adorait), qui, lorsque je m'excuse de la prêcher pour son bien, me répond toujours qu'elle m'en aime d'autant plus... Je ne m'aveugle pas sur moi-même au point d'ignorer que j'ai de nombreuses imperfections. »

Lady Marlborough s'exprimait ainsi en 1726, à l'âge de soixante-six ans, lorsque mille blessures de cœur et d'orgueil avaient pu aigrir son humeur. Revenons à l'année 1708, où la mort du prince de Danemark fut l'occasion d'un rapprochement momentané entre la reine et sa première favorite. Celle-ci en a donné un récit trop caractéristique pour que nous le laissions de côté. C'est de l'histoire « d'escalier de service, » comme le disait dédaigneusement Walpole, qui cependant n'en faisait guère d'autre, mais qui ne sait combien cette histoire-là influe sur la grande histoire officielle?

La duchesse était à Windsor depuis quelques semaines, lorsqu'elle apprit l'état alarmant du prince. Elle partit la nuit, oubliant ses griefs pour ne penser qu'au chagrin de sa maîtresse et vint offrir ses services, bien qu'à leur dernière entrevue elle eût été traitée d'une façon incroyable et difficile à imaginer. « Je fus admise, ajoute-t-elle, et j'assistai aux derniers momens du prince. Je conduisis la reine dans son cabinet à Kensington. Là je m'agenouillai devant elle et lui dis tout ce qui pouvait venir du cœur d'une fidèle servante qu'elle avait dit tant aimer. Elle ne paraissait pas y faire grande attention, se tordait les mains et se montrait fort affligée. Après avoir cherché tout ce qui pouvait modérer sa douleur, je restai quelque temps à genoux, sans parler, puis je la priai d'aller à Saint-James; elle répondit qu'elle voulait rester là. Rester dans cette lugubre maison! je lui dis que c'était impossible et je cherchai tous les argumens imaginables pour la décider; ce fut en vain. Elle voulait rester à Kensington. L'idée me vint que la grande difficulté était sa crainte de ne pouvoir jouir aussi

facilement de la compagnie de Mme Masham si elle s'en éloignait. Sans en rien laisser voir, je lui dis qu'elle ne pouvait rester si près du cadavre; que si elle était à Saint-James, elle ne serait obligée de voir personne qui lui déplairait. Je vis sur son visage que ceci lui était agréable, et j'ajoutai qu'elle pourrait partir dans ma voiture, les stores baissés, sans être vue. Elle y consentit et entra dans une petite pièce de service, où elle donna des ordres au sujet de ses chiens et de son coffre-fort... En arrivant à Saint-James, je la conduisis à son cabinet vert et lui donnai un bouillon; elle dîna un peu plus tard de bon appétit, et, le soir, je la retrouvai encore à table. » La duchesse dit ailleurs : « Si grande que fût l'explosion de sa douleur, son estomac était plus grand encore, car le jour même de la mort du prince, elle mangea trois grands repas. Tout près d'elle était Masham, qui sortit, aussitôt mon arrivée, d'un air d'insolence et de colère, et non plus de cette manière d'humble femme de chambre qu'elle avait souvent affectée devant moi. Pendant toute cette période d'affliction, je soignai la reine avec les plus grands efforts pour lui plaire. Parfois, elle me faisait asseoir comme jadis et me témoignait quelque bonté, le soir, quand je la quittais; mais elle ne me parlait ouvertement de rien et je sentais que je ne gagnais aucun terrain; ce n'était pas étonnant, car je n'arrivais jamais sans trouver là Mme Masham. » En réalité, Harley continuait à miner par tous les moyens le sol sous les pas du parti au pouvoir.

Une nouvelle puissance entrait en lice, se faisant plus formidable chaque jour : c'était la presse. Les dernières années de la reine Anne la virent grandir avec une rapidité, une force, une audace alarmantes. L'esprit de parti trouvait là tout un arsenal d'où il tirait sans scrupule des armes de toute nature et généralement empoisonnées. Le métier d'écrivain n'était pas ce qu'il est devenu. Le public lettré, encore fort restreint, ne se trouvait guère que dans les classes aristocratiques. De là un système de patronage, flatteur pour les uns, profitable pour les autres, et qui mettait les plumes au service des plus offrans. Presque toutes les grandes maisons possédaient leur génie familier, dont elles se paraient et se servaient tour à tour : Dryden chez les ducs de Buckingham et d'Ormond, Congrève chez Marlborough, Steele chez lord Halifax, Gay chez le duc de Queensbury, Addison chez lady Holland, etc. Swift, après avoir accablé Marlborough de flatteries, s'était donné aux tories, parce que les wighs n'avaient pu honorablement lui accorder un évêché. De tous les pamphlétaires, c'était le plus dangereux, le plus passionné, le plus insolent, mais aussi le plus remarquable au point de vue du talent. Que pouvaient contre un tel athlète la bonhomie spirituelle de Steele ou la plume élégante et modérée d'Addison? Harley

et Bolingbroke s'assurèrent son concours et le célèbre *Examiner* (1710-1711) commença contre le ministère et ses amis cette guerre acharnée, déloyale, dans laquelle il devait gagner la victoire. « Il s'agissait, a écrit la duchesse, de répandre partout les plus viles calomnies; il fallait pour cela des ouvriers de bas étage, dont la conscience fût prostituée, dont le visage ne pût rougir. On ne fut pas long à les trouver quand on put leur montrer d'où viendrait le salaire. MM. Swift et Prior s'offrirent promptement; le premier avait ridiculisé la religion par *le Conte du Tonneau* et trouvé fort mauvais qu'on ne lui offrît pas un évêché pour prix de cette drôlerie profane. L'autre écrivait au duc de Marlborough, en 1709, qu'il mettait sa vie dans ses mains, le priant de disposer de lui comme il voudrait, « car il lui devait tout, » suppliant qu'on lui permît de se jeter aux pieds de la duchesse, qu'il avait toujours estimée comme la meilleure des femmes et pour laquelle il donnerait sa vie; et aussitôt que le feu fut ouvert contre ceux qu'il avait courtisés si humblement, il se joignit aux assaillans. Mais qu'attendre d'un homme élevé dans une taverne et dont l'âme était à la hauteur de son éducation? »

Lady Marlborough devait bientôt s'apercevoir que les défections ne s'arrêteraient pas là. On sentait que le jour où sa disgrâce et celle de son mari seraient déclarées, il y aurait une grosse proie à partager; les ambitions, les avidités étaient à l'affût; Harley savait les encourager, les surexciter, manœuvrer, selon l'expression de la duchesse, la « corruption du cœur humain. » Il montrait aux plus grands, aux Somerset, aux Argyll, aux Rivers, aux Peterborough, aux Shrewsbury, et non-seulement à eux, mais à leurs femmes, toutes les places qu'il y aurait à prendre, et peu à peu la cour de Mme Masham grossissait. La duchesse raconte, à ce propos, une scène qui se joua entre elle et le duc de Shrewsbury, dont la femme voulait être dame de la chambre. « Le duc vint me voir pour tâcher de découvrir ce qu'il en était bien réellement avant de se compromettre. Il prit un air de grande amitié, remplit sa conversation des mots respect, vénération et autres, s'étendit sur le malentendu entre la reine et moi: *il en était désolé!* Ne serait-il pas possible de recouvrer la faveur de Sa Majesté et de me réconcilier avec elle? Je lui dis avec ma franchise habituelle, très dangereuse en face de si forts politiques, que c'était absolument impossible désormais, vu l'influence de Masham et de ceux qui se cachaient derrière le rideau. Je lui citai ce vers de Dryden :

L'offensé peut pardonner, l'offenseur jamais.

J'ajoutai que mon seul crime était d'avoir servi trop loyalement, que les reines ne pouvaient avoir tort, que notre amitié était trop mortellement blessée pour guérir. Le duc, d'un air d'affection, prétendit s'étonner que l'on ne pût convaincre la reine de ses torts... Mais néanmoins le personnage, qui venait deux fois par semaine, ne revint plus jamais. »

Pendant que ceci se passait en Angleterre, Marlborough continuait ses campagnes et ses victoires, le cœur ulcéré par l'ingratitude et les calomnies. Cet héroïque soldat redoutait les *boulets de papier*. « Il ne pouvait comprendre que des généraux, risquant chaque jour leur vie pour leur pays, fussent traités en criminels et obligés de défendre leur honneur contre des accusations mensongères. » Cet homme qui, disait-on, prolongeait inutilement la guerre pour remplir ses coffres-forts, n'aspirait qu'à la retraite ; ses lettres en font foi à tout instant ; il espérait toujours que chaque campagne serait la dernière et sentait bien que la faveur croissante de ses ennemis soutenait seule les espérances de Louis XIV. Il pressait la duchesse de hâter les travaux à Blenheim, ne désirant rien tant que d'y passer quelques années en repos avec sa famille, avant de mourir. Aussi trouvait-il le temps, au milieu de ses graves occupations, de choisir des velours, des tapisseries de Flandre, des cristaux, des marbres d'Italie, des œuvres d'art de tous pays, pour orner sa princière demeure. Du reste, il n'avait plus la moindre illusion. « A quoi bon discuter ou se plaindre? écrivait-il à la duchesse. J'ai toujours vu que dans les querelles d'amour ou d'amitié, les reproches ne faisaient qu'élargir la brèche. Soumettons-nous au pouvoir souverain qui dispose de notre bonheur et de nos maux. J'ai des raisons de croire que l'on a rendu la reine jalouse de mon influence. (En effet, on avait été jusqu'à lui dire qu'il rêvait de prendre la couronne.) Et j'ai résolu de lui prouver, comme au monde entier, que je n'ai plus aucune ambition. » Il suppliait lady Marlborough de se désintéresser de tout, de ne viser qu'à la retraite, d'abandonner la reine, de ne plus lui écrire, de ne plus écouter les sollicitations de leurs amis. Et cependant lui-même y cédait, avec amertume, il est vrai, par sentiment de la tâche à accomplir, mais il ne pouvait s'empêcher de s'écrier dans une heure d'angoisse : « Ne suis-je pas à plaindre, d'exposer journellement ma vie pour ceux qui ne veulent que ma ruine? » Ceux-là, en effet, ne lui épargnaient aucun déboire; on osait lui demander le grade de colonel pour Jacques Hill, le frère d'Abigaïl, un débauché décrié partout, et lorsqu'il représentait l'effet déplorable qu'aurait un pareil avancement, Anne ne trouvait à lui répondre que ces mots : *Consultez vos amis.*

L'argument le plus dangereux de ses ennemis était l'accroisse-

ment continuel de la dette et des impôts nécessités par la guerre. Les Anglais n'ont jamais supporté patiemment les guerres très prolongées; cela coûte trop cher. La dette, de 664,000 livres au moment de la révolution, était déjà montée à 34,000,000 livres sterling. A force de répéter, d'abord, que les efforts de Louis XIV et les ressources de la France ne s'épuiseraient pas, ensuite que l'on pourrait arriver à une entente si *certaines gens* n'avaient pas intérêt à l'empêcher, on finit par le faire croire, et pendant que Marlborough s'efforçait de faire signer la paix à Gertruydenberg, se heurtait aux exigences exagérées de la Hollande et de l'Autriche, refusait deux millions pour assurer au moins Naples et la Sicile au duc d'Anjou, et quatre millions pour conserver Strasbourg, Dunkerque et Landau à la France, les calomniateurs continuaient leur œuvre et gagnaient du terrain en Angleterre. Après Malplaquet, en 1709, on recevait encore le vainqueur avec enthousiasme; les chambres lui adressaient les discours les plus flatteurs; la reine elle-même qui, selon l'expression de la duchesse, « savait jouer un rôle, quand il lui était bien soufflé, déclarait dans le discours du trône, que la gloire de la dernière campagne égalait celle de ses devancières; » et l'on votait sans difficulté de nouveaux subsides pour la guerre. Mais, en 1710, les choses avaient changé: l'envie, la jalousie, l'ambition, l'avidité, la trahison concouraient aux mêmes basses œuvres. Peu à peu, la reine s'enhardissait, et sa duplicité ne trompait plus personne. Lorsqu'on supposa l'opinion publique suffisamment préparée, on fit de nouvelles élections qui furent, en effet, favorables aux tories; la première victime sacrifiée fut Sunderland, le gendre de Marlborough; on lui donna pour successeur Bolingbroke; bientôt après, Rochester prenait la présidence du conseil et le coup mortel était porté au ministère whig dans la personne du trésorier Godolphin, l'ami, le vrai soutien du général en chef, l'honnête homme qui, disait la duchesse, « avait paternellement veillé sur l'ignorance dangereuse de la reine, et après avoir manié pendant tant d'années les finances du royaume, se retirait si pauvre, que si son frère aîné ne fût mort à ce moment, il eût été forcé pour vivre honorablement, d'accepter la pension que lui offrait le duc de Marlborough. » Harley triomphait et prenait sa place.

Quand Marlborough revint, à la fin de 1710, après la prise de Douai, de Béthune, d'Aire, de Saint-Venant, avec leurs garnisons, Anne lui déclara qu'il ne fallait pas cette fois compter sur des remercîmens publics, qu'elle ne pourrait obtenir cela de ses ministres, le congédia froidement, et ne s'occupa plus de lui. Autant elle s'était montrée humble, soumise, lâche même, envers ses anciens favoris, autant elle leur témoignait de sécheresse et de dureté; cependant, on sentait encore de la crainte dans sa manière

d'être à leur égard; elle n'était brave que de loin; elle redoutait les entrevues et les évitait obstinément, malgré les instances répétées de la duchesse, qui se résignait, sur les prières incessantes de ses alliés, à tenter un dernier effort. Elle n'y parvint qu'en forçant la porte, pour ainsi dire. Laissons-la conter, elle-même, cette suprême entrevue :

« Le 6 avril 1710, je suivis ma lettre si vite à Kensington, que Sa Majesté n'eut pas le temps de m'envoyer la dure réponse qu'elle méditait. J'envoyai un page de service pour m'annoncer; il resta longtemps absent, bien que la reine fût seule; enfin, elle me fit entrer et aussitôt que j'ouvris la porte, me dit qu'elle allait m'écrire.

« La Duchesse. — A quel sujet, Madame?

« La Reine. — Je viens seulement d'avoir votre lettre, et j'allais y répondre.

« La Duchesse. — Contenait-elle, Madame, quelque chose dont vous vouliez m'entretenir?

« La Reine. — Je crois que vous n'avez rien à me dire que vous ne puissiez écrire.

« La Duchesse. — Votre Majesté ne me permettra-t-elle pas de lui parler?

« La Reine. — Vous pouvez écrire.

« La Duchesse. — En vérité, il est des choses que je ne saurais facilement mettre sur le papier.

« La Reine. — Oh! si, vous le pouvez!

« La Duchesse. — Mais puisque je suis ici, ne puis-je parler?

« La Reine. — Vous pouvez écrire.

« La Duchesse. — Votre Majesté n'a jamais été aussi dure, même pour la première personne venue.

« La Reine. — Mais si!.. Je prie les gens d'écrire quand cela me convient.

« La Duchesse. — Je n'ai pas l'intention d'aborder le sujet qui vous déplaît; *la personne* n'a rien à démêler, que je sache, avec ce que je désire vous exposer.

« La Reine. — Vous pouvez me l'écrire.

« La Duchesse. — On fait sur moi mille contes mensongers et ridicules, et je n'aurais jamais cru avoir à me justifier de choses auxquelles je n'ai jamais songé. Je ne nomme jamais Votre Majesté sans le respect qui lui est dû, et je sais qu'on lui a rapporté des propos dont je suis aussi incapable que de tuer mes enfans.

« (Quand je commençai à parler, malgré son injonction répétée d'écrire, elle avait détourné la tête, comme si elle eût craint que je ne la visse rougir.)

« La Reine. — Sans doute ; on dit bien des mensonges.

« La Duchesse. — Je vous supplie, Madame, veuillez m'apprendre ce qu'on vous a dit de moi.

« La Reine. — Vous m'avez dit que vous ne vouliez pas de réponse et vous n'en aurez pas.

(C'était une perfidie. Lady Marlborough l'avait prié quelque temps auparavant de ne pas lui répondre en public, afin qu'on n'entendît pas ce qu'elle avait à dire.)

« La Duchesse. — Je suis certaine que Votre Majesté ne serait pas si dure si je pouvais la convaincre que je veux seulement me justifier et non lui rien demander qui lui déplaise.

« La Reine. — Je vais quitter la chambre.

« Sur ce, je la suivis jusqu'à la porte, et quand je pus parler, car les larmes m'étouffaient, et coulaient malgré mes efforts, j'en appelai à sa justice.

« A tout ce que je dis, je n'obtins que le même refrain : « Vous avez dit que vous ne vouliez pas de réponse et vous n'en aurez pas.» Anne tenait de son père cette exaspérante habitude de répéter imperturbablement la même phrase, lorsqu'elle ne voulait ou ne pouvait pas discuter. Je ne pus me maîtriser plus longtemps et j'adressai à la reine les paroles suivantes, les moins respectueuses que je me sois jamais permises : « Votre Majesté sera punie, j'en suis convaincue, de cette inhumanité dans ce monde ou dans l'autre. »

« La reine répliqua : « C'est mon affaire. »

Désormais Mme Morley et Mme Freeman n'existaient plus; la souveraine et la favorite disgraciée ne se revirent jamais.

V.

Pourquoi la duchesse n'envoya-t-elle pas sur-le-champ sa démission? Céda-t-elle au malin plaisir d'entretenir les craintes du parti Masham, qui tremblait toujours à l'idée d'une réconciliation possible? Écouta-t-elle les prières des whigs, qui ne perdaient pas tout espoir aussi longtemps que Marlborough tenait l'armée? Voulut-elle forcer la reine à un acte suprême d'ingratitude? Il est probable que tous ces motifs réunis déterminèrent sa conduite. On avait encore besoin du général en chef, et, tout en détruisant son influence politique à l'intérieur, on le ménageait, on le caressait jusqu'au jour où la paix serait assurée. On savait que, non-seulement les soldats anglais, mais les troupes alliées, habituées à vaincre sous lui, se démoraliseraient s'il quittait le commandement. La reine le priait de continuer à la servir; Bolingbroke, aussi perfide et encore plus redoutable que Harley,

affectait de séparer sa cause et celle de la duchesse, et lui écrivait : « Votre Grâce peut compter sur mon zèle à la servir et mon désir de ne jamais me trouver en antagonisme avec elle. Puissé-je vivre pour contribuer quelque jour à la réussite de vos plans! Tels sont les vœux d'un cœur plein de joie de vos succès, de zèle pour votre service et d'amour pour votre personne. » Cette lettre fut retrouvée annotée, comme bien d'autres, par lady Marlborough : « Je n'ai pas besoin de dire ce que fut la conduite de Bolingbroke lorsqu'il tomba aux mains d'Abigaïl; mais j'ai entendu dire à lord Godolphin que le seul reproche qu'il eût à se faire pendant son administration financière était d'avoir trop obligé Bolingbroke à la prière du duc. » Swift lui-même, stylé par ses patrons, écrivait : « Personne, que je sache, n'a jamais discuté le courage, la conduite et les succès du duc de Marlborough. Ils ont toujours été et seront toujours au-dessus de tout, malgré la méchanceté de ses ennemis et la faiblesse de ses défenseurs. La nation ne veut qu'une chose, le retirer de mains dangereuses et le remettre en de meilleures. »

Ces mains dangereuses étaient bien chères au pauvre grand homme, et le jour où la reine résolut enfin de leur reprendre cette *clé d'or* si convoitée fut un des plus douloureux de sa vie. Quant à la duchesse, avec son impétuosité ordinaire, elle lança la fameuse clé au milieu de son salon en disant : « Qu'on la porte à qui l'on voudra. » La duchesse de Somerset la ramassa et la garda. Abigaïl devint trésorière de sa majesté. Rien de plus mesquin, de plus vulgaire, de plus méprisable que la conduite de la reine à ce moment. Sous prétexte que lady Marlborough avait endommagé quelques murs à Saint-James, en enlevant des marbres et des bronzes achetés par elle, Anne déclara « qu'elle ne ferait pas construire une maison pour cette femme qui détruisait la sienne; » et elle ordonna de suspendre les paiemens pour Blenheim. Elle n'en avait aucun droit, le don ayant été voté par les chambres. Mais le duc dédaigna d'en appeler, prit les travaux à sa charge, et, après lui. sa femme termina pieusement ce monument de sa gloire. Sur les 7,500,000 francs que coûta le palais, ils déboursèrent au moins 1,500,000 francs. L'empereur d'Allemagne, qui devait tout au duc, se montra également ingrat envers lui. Sa principauté de Mindelheim lui fut enlevée sans autre explication, pour être rendue à l'électeur de Bavière. L'empereur promit bien une compensation pécuniaire, mais il n'en fut plus jamais question.

Les historiens anglais, même les plus hostiles, reconnaissent que jamais Marlborough ne se montra si grand que pendant sa dernière campagne (1711). Discrédité près de la reine, détesté par le ministère, dépopularisé en grande partie par les calomnies répétées, privé

d'une partie de ses troupes qu'on envoyait en Espagne et en Amérique, il fit preuve d'une vigueur, d'une habileté, d'une patience extraordinaires. Villars était devant lui, retranché derrière ces fameuses lignes qui seraient, disait-il, le *nec plus ultra* de Marlborough. Il trompa Villars; il franchit ses lignes sans coup férir et prit Bouchain. La route de Paris était ouverte; il touchait au but si longtemps poursuivi : mettre pour des siècles la France dans l'impuissance de menacer l'équilibre européen, lorsqu'un événement imprévu l'arrêta et sauva Louis XIV. L'empereur Joseph était mort, le 16 avril de la même année, de la petite vérole. Son frère, l'archiduc Charles, compétiteur du duc d'Anjou au trône d'Espagne, et l'électeur de Bavière prétendaient à sa succession. Le gouvernement anglais, redoutant une trop grande puissance pour la maison d'Autriche, résolut de soutenir l'archiduc en exigeant sa renonciation au trône d'Espagne, et de faire la paix avec Louis XIV, en se contentant d'une renonciation semblable de la part du duc d'Anjou, quant au trône de France. Pour cela il fallait tromper les alliés et briser Marlborough : c'était bien peu de chose pour Harley et Bolingbroke.

La paix d'Utrecht, cette paix que William Pitt déclarait la tache indélébile du siècle, fut déloyalement négociée avec la France, pendant que l'on affirmait vouloir continuer la guerre. Marlborough, rentré dans son pays pour prendre, comme il le croyait, ses quartiers d'hiver, fut assailli, de tous côtés, par les accusations les plus diverses. On blâmait tout ce qu'il avait fait pendant la dernière campagne; on l'accusait de n'avoir pas livré de bataille décisive, afin de prolonger la guerre. La reine ouvrit la session du parlement par un discours dans lequel on lui faisait dire : « Je suis heureuse de pouvoir vous annoncer que, *malgré les artifices de ceux qui se réjouissent de la guerre*, on se prépare à signer un traité de paix. » La reine mentait en cela, puisque les préliminaires secrets étaient déjà signés; elle mentait encore en affirmant vouloir enlever à la maison de Bourbon l'Espagne et les Antilles. Marlborough se défendit avec une noblesse et une solennité qui lui valurent un vote de confiance dans la chambre des lords. « Je déclare sur ma conscience, dit-il, en présence de Sa Majesté, de cette illustre assemblée et du pouvoir suprême, bien au-dessus des puissans de ce monde, devant lequel je dois m'attendre à paraître bientôt pour rendre compte de mes actes, que j'ai toujours souhaité une paix honorable et durable. Mon âge et mes fatigues me font désirer la retraite et le repos; je n'ai aucun motif pour vouloir prolonger la guerre, comme l'insinuent mes ennemis, ayant été comblé d'honneurs et de richesses, bien au-delà de ce que j'avais le droit d'espérer, par Sa Majesté et son parlement; mais je pense,

comme nos alliés, que la sécurité ét l'indépendance de l'Europe ne seraient pas suffisamment sauvegardées par les conditions de paix que l'on propose. »

Sa perte était résolue; l'ancienne amitié de la reine s'était changée en haine. Le ministère, battu dans la chambre haute, se refit une majorité, en créant douze nouveaux pairs, et l'homme qui venait de donner à l'Angleterre dix années de gloire et de grandeur fut contraint de venir défendre son honneur et discuter les dépenses faites pour le service du pays, comme un vulgaire malfaiteur. La reine, *afin que l'investigation pût être impartiale*, commença par enlever au général en chef toutes ses charges et tous ses emplois. Il se défendit victorieusement et montra un calme, une résignation, une dignité qui produisirent une réaction immédiate en sa faveur. L'indignation populaire fut grande; quant à ses soldats dont il avait, prétendait-on, volé le pain, il était adoré d'eux. On voit dans sa correspondance combien il était toujours préoccupé de leur bien-être, combien il souffrait lorsqu'il fallait se résoudre à une action sanglante. Son ami le prince Eugène, venu à Londres pour défendre les intérêts des alliés, exprima hautement le dégoût que lui inspirait « cette politique d'intrigue et de haine. » Comme Harley, un jour, dans un banquet, lui exprimait sa joie de voir chez lui le plus grand capitaine du siècle, le prince répondit, faisant allusion à la disgrâce de Marlborough : « S'il en est ainsi, c'est grâce à vous, mylord. » Quelques mois après, abandonné par l'armée anglaise, d'après les ordres secrets du ministère, le prince Eugène était battu à Denain.

Marlborough, libre enfin de prendre ce repos auquel il aspirait depuis si longtemps, accepta la situation qui lui était faite avec la douceur de sa nature et la force d'âme d'un vrai chrétien. Les pamphlets contre lui, la duchesse et les amis qui leur restaient fidèles, continuèrent leurs attaques avec une violence que Bolingbroke lui-même blâma sévèrement. Un des nouveaux pairs parla du duc, en pleine chambre, dans des termes si offensans, que Marlborough, malgré sa patience habituelle, voulut se battre et ne céda qu'à un ordre exprès de la reine. Enfin, écœuré, affligé de la mort de Godolphin, influencé par la duchesse, dont la nature bien autrement irritable souffrait chaque jour davantage, il se décida à quitter l'Angleterre. Lorsqu'il sollicita la faveur de présenter ses devoirs à la reine, elle refusa et dit froidement : « Le duc fait bien de s'éloigner. »

Ses anciens alliés se montrèrent plus reconnaissans pour les services passés. En arrivant sur le continent, raconte Alison, auteur d'une *Vie de Marlborough*, il fut reçu avec des démonstra-

tions de gratitude et de respect, prouvant quelle place tenait dans les cœurs le souvenir de ses actes, et combien on appréciait ses efforts pour sauver l'Angleterre et ses alliés des conséquences désastreuses de la paix d'Utrecht. A Maestricht, il reçut des honneurs royaux, et quoi qu'il fît pour passer inaperçu, en se rendant à Aix-la-Chapelle, l'amour de ses anciens soldats le découvrait partout. Quand il passait, des gens de tout rang se pressaient en foule pour apercevoir le héros qui avait sauvé l'Empire et rempli le monde de sa renommée. Tous étaient frappés de son grand air, de son maintien si noble, adouci, mais non affaibli par l'âge. Beaucoup fondaient en larmes en se rappelant ce qu'il avait été et ce qu'il était alors, et par quelle aberration inconcevable la grande nation à laquelle il appartenait avait pu tomber de tant de gloire à tant d'abaissement. On se pressait à son lever et le duc de Lesdiguières s'écriait: « Je peux dire maintenant que j'ai vu l'homme qui égale le maréchal de Turenne par sa conduite, le prince de Condé par son courage, et surpasse Luxembourg par la victoire. »

La reine Anne ne jouit pas longtemps de son misérable triomphe. Le jour où ses flatteurs lui avaient dit : « Vous êtes reine enfin! » elle l'avait cru; mais elle s'aperçut vite qu'elle avait simplement changé de maîtres et ne serait jamais qu'un jouet aux mains des partis. La mésintelligence se mit parmi les vainqueurs. Harley méprisait l'instrument dont il s'était servi et l'aurait volontiers brisé. Mais Abigaïl, devenue lady Masham, tenait fort à sa lucrative situation. Jacobite dans l'âme, elle s'unit à Bolingbroke contre Harley, qui restait fidèle au vote national en faveur de la succession hanovrienne. Anne, partagée entre sa sollicitude pour l'église anglicane, et les remords de la dépossession du jeune prétendant son frère, tiraillée par les partis, obligée de subir jusqu'en plein conseil des scènes violentes, se sentant mourir de la goutte, cherchait en vain près d'elle une affection vraie. Le 27 juillet 1714, au sortir d'une séance plus orageuse encore que de coutume, après avoir ordonné au lord-trésorier de donner sa démission, elle déclara à l'une de ses femmes qu'elle ne survivrait pas longtemps à de pareilles émotions; trois jours après, elle expirait, sans avoir pu signer son testament, et lady Masham perdait tout.

Le même jour lord et lady Marlborough rentraient en Angleterre. Depuis deux ans, ils avaient séjourné en Allemagne, principalement à la cour de Hanovre. On ignore quel motif détermina ce retour, qui fut un long triomphe.

Ils furent reçus à Douvres avec des honneurs extraordinaires, à Londres, aux cris de : « Vive le roi George ! Vive le duc de Marlborough! » Durant son absence, whigs et tories, également inquiets

de ce qui se produirait à la mort de la reine, avaient essayé de s'assurer le concours de celui qui avait si glorieusement dirigé les destinées du pays. Harley et Bolingbroke, faisant amende honorable, lui promettaient monts et merveilles s'il voulait revenir à eux. Néanmoins il eut la mortification d'apprendre que son nom ne figurait pas dans le conseil de régence, composé de sept membres. S'il fut blessé, il n'en laissa rien paraître et se retira immédiatement dans sa terre de Holywell, aussitôt après avoir prêté serment au roi. Six semaines plus tard, George Ier arrivait dans son royaume et Marlborough fêté, entouré, traité en *martyr des criminels* du dernier règne, recevait du roi l'ordre de reprendre toutes ses charges à la cour, à l'armée, au conseil privé. Ses gendres et ses filles étaient tous nommés à des emplois importans. Mais son grand rôle politique était fini; celui de puissant châtelain commençait, avec ses plaisirs calmes, ses occupations saines, son entourage d'amis choisis et de famille nombreuse.

VI.

Le héros de tant de champs de bataille prenait plaisir à faire jouer par ses petits-enfans des drames et des comédies composés par des amis et dont les exploits du grand-père, aussi bien que les succès de la grand'mère, fournissaient souvent le fond. L'infatigable activité de lady Marlborough trouvait un aliment dans l'administration de l'immense fortune dont on leur a fait un crime, fort injustement selon nous. Swift s'est servi contre eux d'argumens qui nous paraissent les innocenter d'une manière absolue. « Les langues et les plumes, écrivait-il dans l'*Examiner*, s'exercent depuis six mois à prouver la bassesse, l'inconstance et l'ingratitude du pays envers le duc de Marlborough; il est facile de prouver le contraire; » et il énumère les dons nationaux qui se montent, d'après son calcul, à environ 15,000,000 de francs. Si cependant il a plu à l'Angleterre de récompenser ainsi les services immenses rendus par son illustre général, pourquoi s'étonner, se scandaliser de sa richesse? à quel propos l'aurait-il refusée? Appelé à jouer un rôle presque souverain, à représenter sous un double aspect son pays, avec le faste de l'époque, pouvait-il faire le Cincinnatus? Entré dans la vie sans patrimoine, marié jeune et promptement chargé de famille, exempt des vices à la mode, l'ivresse et le jeu, Marlborough avait toujours eu des habitudes d'ordre et de régularité. Il en conserva même l'innocente manie de faire des économies sur des niaiseries, tout en dépensant des millions au besoin.

On sait combien il est facile d'augmenter, par une bonne administration, une fortune déjà considérable. Or la duchesse était un admirable administrateur; ses lettres d'affaires sont des modèles du genre; rien de plus net, de plus ferme, de plus clairvoyant. Le duc se déchargeait volontiers sur elle des soins importans. Lorsque la désastreuse spéculation des *Mers du Sud* ruina une grande partie de l'Angleterre, comme très peu de temps après Law ruina la France, lady Marlborough jugea merveilleusement la situation et se retira avec un bénéfice de 100,000 livres (2,500,000 fr.) pendant que son gendre Sunderland y perdait une part considérable des biens de ses enfans. La lettre suivante, adressée par Marlborough à un ami, peut donner une idée de ce que devint sa fortune. « Je vous demande pardon de vous ennuyer de mes affaires, mais j'éprouve un singulier embarras : trop d'argent comptant! J'ai 100,000 livres qui dorment et j'en aurai 50,000 livres de plus la semaine prochaine; si vous pouvez me trouver un placement pour tout cela, vous me rendrez service. » Aussi lorsque le prétendant descendit en Écosse, au commencement du règne de George Ier, le duc put-il non-seulement offrir un prêt considérable au gouvernement, mais lui en faire trouver un autre plus fort, en quelques heures, grâce à son crédit personnel. On voit par plusieurs passages des mémoires de la duchesse que, dans sa vieillesse, elle fit de grandes avances d'argent au gouvernement, et fut souvent très préoccupée du remboursement.

Cependant ces deux personnages, si souvent accusés d'avarice, vivaient magnifiquement, entretenaient sur un grand pied plusieurs splendides résidences, s'entouraient d'une suite féodale, dotaient largement enfans et petits-enfans, répandaient autour d'eux des bienfaits sans nombre et savaient obliger royalement. Un banquier de leurs amis, compromis dans les affaires des *Mers du Sud* et sur le point de faire faillite, venait trouver la duchesse et recevait d'elle une somme de 100,000 livres sterling (2,500,000 francs). — On abusait souvent, cela va de soi, de cette situation exceptionnelle. Le duc de Newcastle, désireux d'épouser une petite-fille de Marlborough, voulait un million de dot, au lieu de 700,000 francs offerts, somme déjà énorme à cette époque, et dans un pays où les femmes sont en général peu dotées. « Il plaisante! s'écria la duchesse. Ma petite-fille n'est ni un monstre ni une bourgeoise, » et elle maintint son chiffre.

La belle et douce existence dont Marlborough savait mieux jouir que la duchesse fut bientôt troublée par de grandes douleurs; il perdit dans la même année, 1714, deux de ses filles, la comtesse de Sunderland et la comtesse de Bridgewater, âgées l'une de vingt-huit,

l'autre de vingt-six ans. La duchesse avait eu six enfans : deux fils et quatre filles. Le premier des fils était mort en bas âge, le second à dix-sept ans, de la petite vérole, comme ses sœurs plus tard. Beau, intelligent, aimable comme son illustre père, le jeune lord Blandford (c'était son titre) fut regretté sans distinction de partis. Le désespoir de Marlborough fut profond; plus durable peut-être, du moins à la surface, que celui de sa femme, à qui Dieu, disait lord Godolphin, avait donné des facultés et une force de caractère au-dessus de son sexe. Le duché de Marlborough passa par décret du parlement à sa fille aînée, lady Godolphin et à ses descendans mâles, mais à la mort de son fils unique, le fils aîné de lady Sunderland hérita du titre.

La beauté semblait être l'apanage de toute cette remarquable famille; les quatre filles étaient plus charmantes les unes que les autres. Malheureusement deux d'entre elles, la comtesse Godolphin et la duchesse de Montague (la seule qui survécut à sa mère), héritèrent trop largement de l'humeur maternelle et la transmirent à leurs enfans : de là des luttes, des querelles, des procès même qui tourmentèrent la vieillesse de l'aïeule. Lady Montague, surtout, *l'ange duchesse* de Pope, ange au physique seulement, ressemblait tant à lady Marlborough, que le duc leur disait à toutes deux : « Je ne conçois pas que vous ne puissiez vous entendre! vous êtes si semblables. » C'est à une fille de lady Montague, la jeune duchesse de Manchester, que sa grand'mère disait un jour : « Duchesse de Manchester, vous êtes une bonne créature, mais vous avez une mère! — Et elle aussi! » repartit l'audacieuse petite-fille.

La mort de leurs deux enfans favorites, enlevées presque en même temps, fut un coup terrible pour lord et lady Marlborough. La comtesse de Sunderland, la plus chère de toutes, la mieux douée, celle qui possédait avec la vive et originale intelligence de sa mère, les qualités aimables de son père, avait fait preuve de toutes les vertus pendant son union avec le froid, hautain, despotique lord Sunderland, très indigne d'elle sous bien des rapports. Dévouée aux idées libérales, elle avait fait de sa maison le lieu de réunion le plus recherché de son parti et reçu le nom affectueux de la *petite wigh*. Ses rapports avec la duchesse et la douleur de celle-ci, lorsqu'elle la perdit, mettent en relief le côté féminin, gracieux et tendre d'une nature à laquelle on pouvait reprocher trop de virilité. Les lettres de la jeune femme sont pleines de déférence aimante. Après avoir donné son avis sur les affaires du moment, elle terminait un jour ainsi : « Je devrais m'excuser de discuter ainsi avec vous, mais la bonté de ma chère maman m'a toujours encouragée. » Se sentant mourir, elle fit un appel suprême à cette bonté, dans une admirable lettre, adressée à son mari. Après lui avoir donné des

conseils au sujet de sa fortune, qu'elle savait fort compromise, elle le priait de demander à la duchesse de veiller sur leurs enfans pour l'amour d'elle. La réponse fait trop d'honneur à lady Marlborough, pour que nous la supprimions : « Je vous retourne la précieuse lettre que vous m'avez envoyée hier. Vous croirez facilement qu'elle m'a fait verser bien des larmes, et vous pouvez être certain que jusqu'à mon dernier jour, j'observerai religieusement tous les désirs de ma pauvre enfant. Je suis heureuse de voir que ma propre inclination m'avait déjà déterminée à faire tout ce dont elle parle, avant de connaître sa pensée. » La duchesse entre ici dans le détail des arrangemens qu'elle médite pour ses nouveaux hôtes, quatre fils et une fille, et termine ainsi : « Veuillez, aussitôt que vous en aurez le loisir, m'envoyer quelque petit objet porté à l'ordinaire par ma précieuse enfant, et dites à Fanchon (sa femme de chambre) de mettre de côté la petite tasse dont elle se servait le plus souvent. Elle-même m'avait donné de ses cheveux, il y a peu de temps, mais peut-être Fanchon pourra-t-elle me donner une de ses belles boucles, dans toute sa longueur. »

Le comte de Sunderland, parfaitement ingrat, épousa, quelques années après, une femme très inférieure, sans fortune, et l'avantagea aux dépens de ses enfans, ce que son ex-belle-mère ne supporta pas sans récriminer vertement. Pour se venger, il fit courir le bruit qu'elle intriguait avec les jacobites contre le nouveau régime qu'elle avait tant aidé à faire triompher. Elle méprisa d'abord l'attaque comme trop absurde, mais ayant appris que le roi s'en était ému, elle prit, selon son habitude, le taureau par les cornes et se présenta au lever de sa majesté. La réception fut glaciale. Alors elle demanda une audience, par l'entremise de la favorite du moment, la duchesse de Kendal, et vint s'expliquer avec George Ier. Comme il ne parlait pas anglais, la duchesse de Kendal servit d'interprète et remit en même temps au roi une défense écrite. La réponse ne fut pas de nature à satisfaire lady Marlborough : « Quoi qu'on m'eût dit de vous, madame, je crois avoir toujours prouvé en toute occasion, ma haute estime pour les services du duc votre mari, et je suis prêt à ne juger lui et vous que d'après votre manière de me servir. Sur ce, je prie Dieu, milady Marlborough, de vous conserver en santé et bonheur. G. R. »

George Ier disait vrai en ce qui touchait le duc. Cette lettre était écrite en 1720. Déjà en 1716, Marlborough, frappé d'une première attaque d'apoplexie, avait offert sa démission au roi, qui l'avait refusée. Ses facultés affaiblies, mais non oblitérées, comme on l'a prétendu, lui permirent de remplir encore ses principaux devoirs comme membre de la chambre des lords et directeur des affaires

militaires. Néanmoins il sentait venir la fin. Se promenant un jour dans la grande galerie de Blenheim, où se trouvait un portrait de lui dans sa splendide jeunesse : « C'était un homme, dit-il tristement, et maintenant... » Avant de mourir, il prit toutes ses mesures pour que sa grande fortune fût partagée selon ses désirs. La signature de son testament est ainsi racontée par la duchesse : « Il invita à dîner tous ceux qui devaient signer avec lui ; aussitôt après le repas, il demanda si le notaire était arrivé, se leva de table, alla chercher le testament dans son cabinet et, le tenant dans sa main, déclara que c'était bien sa dernière volonté, qu'il en était satisfait, puis signa chaque feuille en due forme. Ensuite on causa un peu. Lord Finch et le docteur Clarke partirent les premiers, et quand le général Lumley se leva pour le quitter assez longtemps après, le duc se leva aussi, l'embrassa et le remercia du service qu'il venait de lui rendre. »

Il parut peu de temps après pour la dernière fois à la chambre et, le 16 juin 1722, il succombait à une nouvelle attaque d'apoplexie. Pendant sept jours, il resta sans mouvement. Vers la fin, il retrouva un peu la parole, et lorsque la duchesse, dont la sollicitude l'avait entouré de soins jour et nuit, lui demanda s'il avait entendu les prières dites pour lui : « Oui, répondit-il, et je m'y suis joint. » Ce furent les derniers mots de cet homme vraiment grand, malgré ses défaillances. Il mourait à soixante-douze ans, usé bien avant le temps, par les fatigues immenses de son âge mûr ; il s'était sacrifié sciemment, année par année, aux intérêts de son pays (sa correspondance ne laisse aucun doute à ce sujet), rachetant ainsi les premières fautes de sa vie politique. L'envie et la calomnie se turent devant ce grand mort ; tout ce que l'Angleterre avait d'illustre, sans distinction de rang ni de parti, vint rendre hommage à son dernier sommeil et s'incliner devant lui à Marlborough-House. Tout ce que la magnificence peut imaginer fut employé pour ses funérailles ; la duchesse avait refusé l'offre du roi de s'en charger ; mais la plus touchante manifestation fut celle de la foule immense, profondément émue, au milieu de laquelle se pressaient, en colonnes serrées, ses anciens soldats, le visage inondé de larmes, pleurant non-seulement le glorieux capitaine, mais le chef paternel, bon, humain, accessible à tous, ménager de leur vie, celui qu'ils appelaient avec une vive affection leur *vieux caporal*. Pendant quelque temps, les restes de Marlborough reposèrent dans l'abbaye de Westminster ; puis la duchesse les fit transporter à Blenheim, où tous deux dorment aujourd'hui.

Comme « témoignages de sa grande tendresse, de son profond respect et de sa reconnaissance, » le duc laissait par testament à sa

femme un douaire de 400,000 francs de rentes, libres de toute taxe, la jouissance de ses terres dans les mêmes conditions, des sommes considérables en argent comptant, joyaux, vaisselles d'or et d'argent, 1,250,000 francs pour achever Blenheim, et la tutelle du jeune duc de Marlborough, son petit-fils. Elle possédait, en outre, une fortune personnelle considérable et conserva jusqu'à sa mort l'administration du domaine royal de Windsor. Sa douleur fut grande lorsqu'elle perdit la seule vraie tendresse sur laquelle elle pût compter; sa santé s'altéra momentanément. Bien qu'elle fût âgée de soixante-deux ans, ses yeux, toujours fort beaux, — et ceux de sa cassette, plus beaux encore, — attirèrent des consolateurs qu'elle éconduisit promptement. Dans l'année qui suivit la mort de son mari, le comte de Coningsby et le duc de Somerset, celui qu'on appelait *l'orgueilleux duc*, demandèrent sa main, alléguant un long attachement caché. Elle répondit que son âge écartait toute idée d'un nouveau mariage, « mais que, fût-elle recherchée par un empereur, elle ne lui permettrait pas de succéder à John, duc de Marlborough, dans le cœur qui lui avait été tout dévoué. »

VII.

La nature de l'illustre veuve n'était pas de celles qui s'absorbent dans les regrets; active, remuante, énergique, elle avait besoin de mouvement, de bruit, d'occupations variées, du monde, de la cour.

Mécontente de George Ier, elle se rapprocha du prince de Galles et de sa femme, la future reine Caroline, « cette diablesse Madame la princesse, » comme l'appelait le roi son beau-père. Reçue avec des honneurs particuliers, elle prit bientôt dans cette petite cour, rivale de la grande, un empire dont parle lady W. Mary Montague : « Elle aimait à conter, avec son entrain amusant, beaucoup de petits traits relatifs aux façons un peu étranges de la nouvelle famille royale à son arrivée. Peut-être n'était-il pas prudent à eux de se laisser voir de si près par elle; mais ils voulaient se concilier le parti Marlborough et l'admirent à une familiarité dangereuse. « La seconde ou la troisième fois qu'elle fut reçue, elle trouva la princesse maintenant la discipline dans sa *nursery*, où l'un des enfans venait de recevoir une correction salutaire, et criait à pleins poumons. Comme la visiteuse essayait de le calmer et de le consoler : « Ah ! s'écria le prince d'un air triomphant, vous voyez? voilà pourquoi vous êtes mal élevés, vous autres Anglais : c'est qu'on ne vous a pas assez fouettés dans votre jeune âge. — Hum ! vous n'a-

vez pas dû l'être beaucoup, me dis-je, » ajoutait la duchesse, mais j'étouffai ma pensée. N'ayant pas du tout l'habitude d'étouffer sa pensée, continue lady Montague, elle se rendit bientôt plus formidable qu'agréable et retourna tout naturellement à sa vocation, qui était de gouverner les autres, et non pas de s'incliner devant les pouvoirs établis. Elle s'attendait sans doute à reprendre un rôle influent, lorsque le prince de Galles deviendrait George II, mais elle se heurta au tout-puissant premier ministre, Robert Walpole, qui, cependant, lui devait l'origine de sa grande fortune politique. Il était pauvre lorsqu'elle lui fit donner dans les finances, en 1709, un emploi important, dont il la remerciait en ces termes : « Milady Marlborough devra toujours disposer de moi et de mes services, car je sais combien je lui dois. »

Après la mort de lord Sunderland, Walpole lui succéda à la trésorerie et devint tout-puissant sous George II. Bien qu'il appartînt au parti whig, tout en lui était fait pour déplaire à son ancienne protectrice. Habituée à l'intégrité de Godolphin, à la courtoisie, à la pureté de vie de Marlborough, au patriotisme sincère de Sunderland, la duchesse devait prendre en aversion le ministre dont tout le système de gouvernement reposait sur la corruption, l'homme habile, mais grossier, mal élevé, buveur, débauché, qui déclarait n'être ni un saint, ni un Spartiate, ni un réformateur, et traitait les sentimens élevés de *pompeuses plaisanteries*. Elle le prit si bien en grippe, que, le sachant malade, un jour, en 1736, elle écrivait parmi ses notes : « On dit que c'est un péché de souhaiter la mort des gens ; j'espère que ce n'en est pas un de souhaiter les voir pendre, quands ils ruinent leur pays. »

Des discussions répétées et violentes, au sujet des avances faites au gouvernement par l'opulente famille Marlborough, entretinrent un état de guerre permanent entre ces deux personnages aussi retors en affaire et aussi obstinés l'un que l'autre. Walpole tenta des ouvertures pacifiques, elles furent repoussées ; il ressuscita l'ordre du bain afin, dit son fils Horace, « de se créer un fonds de rubans qui tiendraient lieu de places, » et l'offrit à la duchesse pour son petit-fils, le jeune duc ; elle lui répondit qu'un Marlborough n'acceptait que la jarretière. Elle méprisait le ministère Walpole, le disait hautement et le prouvait dans toutes les occasions où son influence pouvait se faire sentir, surtout en cas d'élections. Les entrevues des deux antagonistes étaient d'ordinaire fort orageuses ; lui, s'amusait souvent à l'exaspérer par son calme ironique et elle, le malmenait d'importance. « Les grands personnages, lui dit-elle un jour, après une de ces tempêtes, entendent rarement la vérité, parce que ceux qui leur parlent ont généralement besoin de

leurs faveurs, et ceux qui leur disent cette vérité passent à leurs yeux pour des fous. Quand il vous plaira de l'entendre, sir Robert, je serai enchantée de vous revoir. Maintenant que je me suis soulagée, parlons poliment de tout ce que bon vous semblera. »

On sait quelle confiance la reine Caroline témoigna toujours à Walpole; il n'en fallait pas davantage pour éloigner d'elle lady Marlborough, dont l'esprit et la plume s'exercèrent à ses dépens jusqu'à l'injure. On doit néanmoins reconnaître qu'elle avait personnellement des griefs sérieux.

L'administration du domaine de Windsor devint la source d'une foule de petites vexations mesquines, vraiment honteuses pour une reine d'Angleterre. Aussi, lorsqu'elle mourut, la duchesse s'écria : « Comme ce n'est pas un crime de haute trahison, j'avoue franchement que je n'en suis pas fâchée. » — Lady Marlborough survécut vingt-deux ans à son mari; jusqu'à la fin, elle conserva sa forte intelligence et son activité d'esprit. Ses facultés semblaient se développer et s'affermir avec les années; dans les portraits de ses contemporains, elle en arrive à la divination et à la prophétie. Son étonnante sagacité, développée par une situation exceptionnelle, une longue expérience, le contact de tant d'individualités diverses, la part active qu'elle avait prise aux événemens les plus importans, tout cela réuni donne à ses écrits un grand intérêt historique, bien qu'elle n'ait jamais eu l'idée de passer pour une femme auteur. Le goût des livres lui était venu; elle lisait les philosophes anciens et modernes et les commentait finement. Quant à devenir philosophe elle-même, sa nature passionnée s'y opposait absolument. Personne n'eut plus qu'elle le sentiment exagéré de ses droits, le ressentiment des atteintes qu'on y portait, l'intuition du mal qu'on voulait lui faire ou de la prétention à la tromper. « Aussi, dit lady Mary W. Montague, le plus vindicatif des chefs de clan n'eut jamais plus de querelles. »

La construction de Blenheim troubla singulièrement la tranquillité de la belliqueuse duchesse. Le British Museum possède sa correspondance manuscrite avec son architecte et *ami* dans le principe, sir John Vanbrugh. Tous deux s'y montrent également violens, mais il faut reconnaître que les malversations et les maladresses de l'un excusent le mécontentement de l'autre. Toute l'Angleterre s'amusa de cette querelle et, en somme, donna tort à Vanbrugh. Le palais de Blenheim, plus massif que grandiose, sans unité de plan, d'un style travaillé, disparate, ne peut être considéré comme une belle œuvre d'architecture. Du reste, lady Marlborough le jugeait très sainement lorsqu'elle écrivait dans sa vieillesse : « J'ai toujours été contraire à l'idée de construire un monument si coûteux, et j'ai pris autant

de peine pour en limiter les frais que s'il se fût agi de la fortune de mes enfans... Je me suis fait un ennemi de sir John Vanbrugh, en essayant de mettre un frein à ses folies, à son gaspillage, et je n'y ai réussi que bien imparfaitement. » On le voit, dans cette affaire comme dans beaucoup d'autres, la duchesse avait raison au fond, mais elle se donnait souvent tort par l'aspérité de la forme. De là vinrent ses tristes dissentimens avec plusieurs de ses enfans et petits-enfans.

Très pénétrée de ses droits de mère et d'aïeule, non-seulement au respect mais à l'obéissance des siens, elle se heurta à des résistances coupables souvent et dont elle souffrait d'autant plus qu'elle ne pardonnait pas facilement. Sa fille aînée, lady Godolphin, devenue duchesse de Marlborough à la mort de son père, s'éloigna d'elle pendant longtemps et ne fut réconciliée que par une douleur commune, la mort du jeune lord Godolphin, que sa grand'mère aimait tendrement; car elle avait un cœur, malgré tous ses défauts de caractère, cette altière duchesse, et une fatalité douloureuse voulut que la mort lui ravît presque tous ceux de sa famille qu'elle préférait. Nous avons vu ce qu'elle pensait de sa dernière fille, la belle et brillante duchesse de Montague, la seule qui lui survécut. Des enfans de sa bien-aimée lady Sunderland, l'aîné, Robert, qu'elle affectionnait particulièrement et qui s'en montrait digne, lui fut enlevé en 1729 : « Il est cruel, écrivait-elle à lady W. Montague, de perdre si prématurément un jeune homme de tant de valeur, un membre de la seule branche de ma famille dont je pouvais espérer quelque consolation. Vous êtes bien bonne de vous préoccuper de ma santé ; elle a résisté à tant de chagrins qu'évidemment rien ne me tuera, en dehors de la maladie et des médecins. »

Cette partie de sa famille dont elle espérait des consolations ne les lui apporta pas et se montra fort ingrate, à l'exception de la plus jeune fille de lady Sunderland, lady Diana Spencer.

Son frère, Charles Spencer, hérita plus tard du titre de Marlborough et mérita la colère de sa grand'mère par ses désordres de toute nature ; sa sœur, lady Anne Bateman, assez peu estimable elle-même, envenima les querelles, d'abord en lui faisant épouser la fille d'un ennemi déclaré de lady Marlborough, puis en favorisant l'étroite liaison de son frère avec Henri Fox, dont l'immoralité encourageait celle de l'enfant prodigue. « Le renard a gagné mon oie, » s'écriait l'aïeule outragée. (On sait que *fox* signifie renard en anglais.) Afin de sauvegarder la fortune très menacée de son petit-fils, la duchesse en appela aux tribunaux et vint, au grand amusement de la société anglaise, plaider elle-même sa cause avec l'aplomb et l'adresse d'un avocat de premier ordre. « Eh quoi !

s'écriait-elle, demandant qu'on laissât sous sa garde certains objets précieux, souvenirs de son mari, souffrirai-je que cette épée, portée jusqu'aux portes de Paris par mon duc de Marlborough, soit envoyée au mont-de-piété et dépouillée de ses diamans un à un? » Tout cela était fort juste, mais par quel bizarre caprice prenait-elle en grande tendresse le dernier frère du coupable, John Spencer, aussi débauché, aussi dépensier, aussi coupable que lui? En 1731, elle écrivait à lady W. Mary Montague pour lui annoncer le mariage de sa chère et charmante lady Diana Spencer, qu'elle eut la douleur de perdre quatre ans après : « Tout est arrangé à ma grande satisfaction pour le mariage de *Di* avec mylord John Russell. Je n'aurais pas cru que tant de bonheur me fût réservé. Je crois vous avoir dit que je mourrais volontiers après avoir bien disposé d'elle, mais je vous prie de ne pas me le rappeler, car voilà maintenant que j'ai la fantaisie de vivre jusqu'à ce que j'aie marié son frère John. » La fille unique de lady Bridgewater, élevée aussi par sa grand'mère, mariée au duc de Bedford, frère aîné de John Russell, sèche, hautaine et violente, rompit de bonne heure avec la duchesse. Celle-ci, pour bien constater son ressentiment, avait placé dans son petit salon ordinaire le portrait de sa petite-fille, la figure noircie, et fait graver ces mots en gros caractères, sur le cadre : *Elle est bien plus noire encore au dedans.*

Aux antagonismes de famille s'en joignaient bien d'autres. Lady Marlborough ne cessa jamais d'être une politicienne passionnée. Aussi longtemps que sa santé le permit, sa maison fut le rendez-vous des whigs mécontens, comme celle de la duchesse de Buckingham, fille naturelle de Jacques II, était le lieu de réunion des tories et des jacobites. Leur aversion pour Walpole était le seul sentiment commun aux deux duchesses. Aussi arrogantes et irritables l'une que l'autre, elles se détestaient cordialement et ne cherchaient pas à le cacher. Sa Grâce de Buckingham, ayant perdu un fils, voulut des funérailles princières et fit demander à lady Marlborough de lui prêter le char funèbre du duc son mari : « Il a porté mylord Marlborough et ne portera plus personne, » fut toute la réponse. La santé de la duchesse paraît ne s'être altérée sérieusement que cinq ou six ans avant sa mort; jusque-là on la voit toujours aussi occupée, partageant ses soins entre ses nombreuses résidences, administrant elle-même sa grande fortune, achetant sans cesse de nouvelles terres « pour se réserver une ressource, dans le cas où le gouvernement passerait l'éponge sur la dette publique. »

Vers 1737, moins mêlée au monde, elle se créa des occupations d'esprit auxquelles on doit des documens historiques fort intéressans; à quatre-vingt-deux ans, elle désira répondre aux accusa-

tions sans nombre, portées contre elle pendant si longtemps et publia la *Défense de sa conduite* durant ses années de services près de la reine Anne. C'est une œuvre remarquable : la clarté du récit, la simplicité énergique du style, la franchise hardie des sentimens lui donnent un cachet de sincérité indiscutable. Aussi cette publication, lue avidement par les contemporains, fut-elle très mal attaquée par des écrivains en général obscurs, et fort bien défendue par des plumes estimées, comme celle de Fielding. Horace Walpole s'est montré féroce dans sa haine pour la duchesse, comme pour les autres ennemis de son père : c'est à peu près la seule preuve d'affection qu'il ait donnée à celui-ci. Il faut se méfier beaucoup des jugemens portés par cet esprit charmant sans doute, mais égoïste, fat et rancuneux, qui s'écoute raconter avec la plus vive satisfaction, sans se préoccuper beaucoup de la vérité. La duchesse, craignant sa propre inexpérience comme écrivain, se fit aider dans l'ordonnance de son travail par l'historien Hooke, à qui elle donna 125,000 francs d'honoraires. Puis, un beau jour, elle crut s'apercevoir qu'il cherchait à la convertir au catholicisme et le congédia avec sa vivacité habituelle. A cette époque, les infirmités la retenaient souvent alitée, mais rien n'interrompait son travail, et quand elle ne pouvait pas écrire, elle dictait cinq et six heures par jour. Ce fut alors qu'elle mit en ordre ses *Notes et Impressions*, les *Portraits* de ses contemporains les plus marquans, et prépara pour les historiens futurs les nombreux documens qu'elle possédait touchant lord Marlborough et lord Godolphin, les deux hommes qui résumaient en eux quinze années de l'histoire d'Angleterre. Ce sont les fameux *Blenheim Papers*, véritable mine dans laquelle on a tant puisé depuis. Cette tâche lui tenait au cœur ; ce fut sa dernière joie. « Ne pourra-t-on pas avec cela, disait-elle, écrire l'histoire la plus intéressante du monde ? » Et elle ajoutait, fière de l'époux et de l'ami : « Je ne souhaiterais rien de plus, si j'étais homme, que de mériter de l'histoire un pareil témoignage. »

Elle avait quatre-vingt-quatre ans lorsqu'elle écrivait ceci à l'un de ses fidèles : « Quand le dernier coup devra me frapper, tout ce que je demande, c'est qu'il ne soit pas trop pénible : il faut bien mourir. Quel que soit l'autre monde, il ne pourra qu'être meilleur que le nôtre, et l'on aura du moins la satisfaction de ne plus entendre parler de ce qui se passe ici-bas. » Cette nature énergique avait, on le voit, des heures de misanthropie. Elle avait eu trop d'occasions d'étudier les hommes, *ce mauvais monde*, selon son expression, elle avait fait trop d'ingrats pour ne pas voir parfois la vie à travers un voile sombre. Une ardente foi religieuse peut seule écarter l'amertume de la fin d'une longue existence et lady

Marlborough, sans être incrédule, ne possédait pas cette arme précieuse contre les désillusions et les douleurs. Elle avait conservé quelques amis choisis, dont les attentions la touchaient : lady W. Mary Montague, sa fille lady Bute, l'évêque de Chichester, Pelham, « le seul ministre poli pour elle depuis bien longtemps, » Fielding, Steele, lord Chesterfield, William Pitt, William Penn. Quant aux princes, elle ne conservait plus la moindre illusion sur leur compte. Elle avouait franchement qu'elle ne risquerait pas la plus petite chose pour aucun de ceux qu'elle connaissait personnellement, ou de réputation. Lady Marlborough passa les six ou sept dernières années de sa vie, surtout à Windsor ; à Marlborough-House, il y avait trop de monde et si peu de gens qui eussent le sens commun ! Blenheim était trop vaste, Holywell trop loin, Wimbledon trop humide, etc., etc. « La résidence de Windsor est dans de bonnes proportions ; passé une certaine heure, je suis sûre de n'y voir personne. Je ne souhaiterais que de pouvoir me promener dans le parc et dans mes jardins, mais hélas ! ceci m'est défendu, car je suis ordinairement enveloppée de flanelle et roulée, de chambre en chambre, dans une chaise. Ne vivre que pour avoir la goutte, cela ne fait pas désirer que la vie dure longtemps. » Aussi la pauvre duchesse cherchait-elle tous les moyens de se distraire. « J'ai trois chiens que j'aime beaucoup, disait-elle, ils ont tous de l'esprit, du sens commun et de la reconnaissance, trois choses très rares chez les hommes. Ils aiment à sortir avec moi, mais quand je raisonne avec eux et leur dis que ce n'est pas convenable, ils se soumettent ; ils guettent mon retour et me reçoivent avec autant de plaisir que si je ne leur avais jamais donné de bons conseils. »

On est heureux de voir que les bonnes œuvres tenaient leur place parmi les occupations de l'opulente octogénaire ; pourvu qu'on lui apportât des preuves d'honorabilité, on pouvait compter sur son aide et Dieu sait si les demandes étaient nombreuses ! Elle fonda plusieurs maisons et œuvres de bienfaisance dont quelques-unes existent encore, entre autres un asile à Saint-Albans, pour les femmes du monde tombées dans le malheur.

Cette belle intelligence ne connut pas la décrépitude ; l'esprit et la volonté restèrent entiers jusqu'à la dernière heure. En 1741, Horace Walpole écrivait à un ami : « On dit que la vieille Marlborough se meurt, mais qu'en sait-on ? L'année dernière, après une crise terrible, ne parlant plus depuis un temps assez long, elle entendit le médecin affirmer qu'il fallait un vésicatoire, que sinon elle mourrait : « Je ne *veux pas* de vésicatoire et je ne *veux pas* mourir, » s'écria-t-elle. Si elle prend la même résolution, vous verrez qu'elle en reviendra, » et elle en revint si bien, qu'elle ne mourut qu'en 1744,

âgée de quatre-vingt-quatre ans ; le 6 octobre, elle s'occupait activement d'affaires et envoyait au gouvernement une requête pour l'extension du bail emphytéotique de Marlborough-House, ce palais qu'elle avait fait construire et qu'habite aujourd'hui S. A. R. le prince de Galles. Le 18 du même mois, elle terminait sa carrière si remplie, exprimant « le désir d'être enterrée à Blenheim, près de son époux bien-aimé, John, duc de Marlborough. » Son testament est un curieux document dans lequel on la retrouve tout entière, avec ses singularités, ses rancunes, ses élans de reconnaissance et de générosité, ses défiances et ses dédains.

Elle laissait, en dehors d'une fortune évaluée à 1,500,000 francs de rente, de nombreuses terres achetées par elle, des sommes considérables en argent, joyaux, vaisselle plate et objets d'art. Autant que possible, elle avantageait son favori John Spencer, au détriment du frère aîné, le jeune duc de Marlborough, puis elle partageait un nombre infini de legs entre ses autres petits-enfans, amis et serviteurs. Il faut lui rendre cette justice que pas un service n'était laissé sans une ample récompense. Ces dispositions remplissent huit pages in-folio de parchemin. Elle défendait à ses petits-fils de se marier avant 21 ans, sous peine de perdre moitié de leur héritage, au profit de leur femme ; elle déclarait à John Spencer que s'il donnait sa garantie à qui que ce fût, ou acceptait d'un souverain aucun emploi civil ou militaire, excepté l'administration de Windsor, aucune charge ou pension, les dispositions du testament le concernant deviendraient nulles comme s'il était mort. Toutes les précautions possibles étaient prises pour que cette immense fortune si laborieusement et si habilement acquise fût sauvegardée. L'amie reconnaissante et la patriote libérale se retrouvent dans les deux legs suivans, très commentés par les contemporains.

« Je donne à Philippe Dormer, comte de Chesterfield, en témoignage de grande estime pour son mérite et de reconnaissance pour les obligations infinies que je lui ai, ma plus belle bague en diamans, mon manoir de Wimbledon, mes manoirs de Northampton et Surrey, plus 20,000 livres (500,000 francs). »

« Je donne à William Pitt, esq., mes terres du comté de Buckingham et 10,000 livres (250,000 francs) en récompense de sa noble défense des lois du pays et de ses efforts pour prévenir la ruine de l'Angleterre. »

Enfin elle laissait 250,000 francs à deux écrivains pour achever l'histoire du duc de Marlborough (à la condition qu'aucune partie n'en fût écrite en vers), « afin de prouver au monde que le duc n'avait jamais voulu que le bien et la justice. »

Ce jugement, quelque peu partial, surtout en ce qui touche les

premiers actes politiques de Marlborough, prouve une fois de plus l'admiration de la duchesse pour son mari et le soin qu'elle prit toujours de sa gloire. Sans doute, après avoir été l'instrument de sa fortune, elle dut lui créer parfois des embarras par sa hauteur et par ses emportemens. Sans doute il eut à souffrir le contre-coup de ses déceptions et de ses ressentimens; mais lui eût-il conservé jusqu'à la fin cette affection chevaleresque, cette confiance absolue, s'il n'eût trouvé en elle, outre les séductions de la jeunesse, un conseiller, un soutien moral précieux, le complément nécessaire aux intérêts de sa carrière? Incapable de dissimuler ses opinions et ses impressions en général peu indulgentes, elle devait nécessairement se créer de nombreuses inimitiés et se trouver sans armes contre la servilité, les basses intrigues, la duplicité de Harley et d'Abigaïl Masham. Entrée à la cour à une époque de démoralisation, elle y échappa complètement. Mêlée ensuite aux luttes anarchiques des partis, elle s'y jeta avec l'ardeur passionnée de ses convictions. Parvenue à un degré de prospérité, de grandeur, d'influence, fait pour enivrer la plus forte organisation, elle en fit l'usage qu'elle croyait sincèrement le meilleur, mais elle manqua d'adresse, de douceur, de prudence. Frappée par la disgrâce, en pleine maturité de ses forces et de son intelligence, elle expia ses grandeurs par les déceptions, les calomnies, les ingratitudes, les abandons, les douleurs de toute nature. « Aussi, disait-elle, qu'on lise mon histoire si l'on veut bien connaître la vanité des faveurs de cour et l'inanité des choses humaines. »

Marie Dronsart.

LA GRANDEUR ET LA DÉCADENCE

D'ALI-KOURSCHID BEY

« J'étais perdu et j'ai été retrouvé; j'étais mort et je suis ressuscité. » — C'est en ces termes que M. Basile Miltiade Nikolaïdy commence le curieux petit livre dans lequel il nous raconte le roman de son étonnante jeunesse, et on assure que dans ce roman tout est vrai. A ce compte, il faut avouer que peu d'hommes ont débuté dans la vie par des aventures plus singulières, par des vicissitudes de fortune plus tragiques et plus bizarres (1). Les amis de M. Nikolaïdy avaient souvent entendu de sa bouche l'histoire de sa mort et de sa résurrection; ils l'ont engagé à en faire part au public, il s'y est décidé sur le tard. Son livre est écrit dans un grec moderne qui ne ressemble guère à celui de Xénophon, mais qu'il ne faut point mépriser. Quiconque a eu le plaisir de cueillir au sommet de l'Acropole une petite plante de basilic et de la froisser dans sa main se souviendra toujours de l'odeur pénétrante qu'exhalent ces petites feuilles ovales; quiconque a mangé d'un agneau qui avait brouté les gazons courts de l'Hymète ou du Pentélique lui a trouvé un goût exquis que n'ont pas les nôtres. Il y a dans la prose de M. Nikolaïdy je ne sais quoi qui rappelle le parfum d'un basilic, la saveur d'un agneau pascal nourri de sauge et de thym. Celui qui traduira son récit en français devra s'appliquer à lui conserver et sa saveur et son parfum; sinon, ce sera bien le même livre, mais ce ne sera plus la même chose.

M. Basile Nicolaïdy était mort l'année même de sa naissance, il est

(1) 'Αλή-Χουρσχήδ μπεης ἐπεισόδιον τῆς ἑλληνικῆς ἐπαναστάσεως, ὑπὸ Β. Νικολαΐδου ταγματάρχου τοῦ μηχανικοῦ; Paris, 1882, Firmin-Didot.

ressuscité entre dix et quinze ans. Il s'en félicite, et il a raison. Il a bien employé sa vie; il est devenu un homme de mérite, un homme fort instruit. Après avoir pris ses grades à l'université d'Athènes, il a habité successivement l'Italie, l'Allemagne, la France, l'Angleterre; il sait l'italien, l'allemand, le français et l'anglais. Il a été plus tard voyageur et à la fois archéologue et touriste politique. Il a étudié avec soin les provinces grecques qui ne jouissaient pas des bienfaits de l'indépendance, qui gémissaient encore sous la verge du padichah. Ses laborieuses recherches ont profité à son pays. Nous apprenons par un gracieux article que M. Henri Houssaye lui a consacré dans le *Journal des Débats* qu'il a été durant vingt ans attaché militaire à Paris et qu'il a publié une excellente Grammaire française en grec moderne. Il peut être content de lui, il n'a pas perdu son temps, et cependant les dix années qu'il a passées chez les morts sont demeurées dans son imagination comme la page la plus lumineuse de son histoire.

A vrai dire, il n'était pas tout à fait mort, il se trouvait plongé dans une douce torpeur de l'esprit et de l'âme, accompagnée de rêves délicieux. En ressuscitant Basile Miltiade, on l'a réveillé en sursaut, ce qui est toujours déplaisant. Parmi ses lecteurs il s'en trouvera peut-être plus d'un qui voudrait s'être perdu comme lui et n'avoir pas été retrouvé, avoir dormi et rêvé comme lui et ne s'être pas réveillé. Ils auraient tort, il est le premier à le leur dire; mais il éprouve le besoin de se le dire à lui-même. Il y a en lui comme un incrédule qu'il cherche à convertir, et c'est le charme de son livre, qui n'a pas été écrit par un pédant. La morale est la plus importante des sciences divines et humaines, mais elle n'est pas toute la philosophie. M. Nikolaïdy est plus philosophe que moraliste, et ses lecteurs lui en sauront gré.

Qu'on se représente un petit Pérote, né le 1er janvier 1821, au moment où éclatait l'insurrection grecque et où, par mesure de représailles, le sang des chrétiens allait inonder les rues de Constantinople. Son père est décapité; sa mère, âgée de dix-sept ans et fort belle, réussit à se soustraire aux outrages, à se cacher, mais elle n'ose le garder auprès d'elle. Un de ses oncles se charge de lui et de sa nourrice; on l'emmène à Chio, comme dans un asile sûr. Au bout de quelques mois, à l'instigation des Samiens, la pacifique Chio se révolte; l'insurrection est étouffée dans le sang. L'enfant a été emporté par son oncle dans une grotte. Un esclave noir, nommé Selim, et trois farouches agas découvrent les fugitifs, les détroussent, se partagent leurs dépouilles, après quoi l'oncle et la tante du petit Basile sont égorgés et lui-même est conduit avec sa nourrice chez le pacha de Magnésie, chez le puissant Karaosmanoglou, vrai satrape de l'Asie-Mineure, à qui appartenait le noir Selim. Il se trouva que le petit Basile était beau comme le jour, qu'il avait des cheveux d'or, qu'il avait des yeux d'azur. Il plut aux femmes du pacha, il plut aux quatre

filles du pacha, il plut au pacha lui-même, qui le donna à ses filles et à ses femmes en leur disant : « Grandes et petites, voilà une poupée vivante pour vous amuser. » On l'adopte, on le démarque en changeant son nom, et c'est ainsi qu'à l'âge de quinze mois Basile Miltiade fut transformé en Ali-Kourschid-Bey, fils de pacha.

Dès qu'il fut en âge de raisonner et de déraisonner, la très bigote Chalimé, intendante du harem, fut chargée de lui enseigner les trente-quatre lettres turques et le catéchisme musulman. Malgré l'horreur qu'elle lui inspirait, il fit honneur à ses leçons; on lui donnait beaucoup de roupies pour le récompenser de son zèle. Il apprit bien vite à lever au ciel l'index de la main droite, et un jour, fier comme Artaban, il fut introduit auprès de son père adoptif et s'écria d'une voix retentissante : « *La ilahe ill' Allah! Mohammente resouloullah!* Il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu et Mahomet est son prophète. » Il savait par cœur beaucoup d'oraisons arabes, et il montait dans une chambre haute pour réciter l'*ezan* ou invitation à la prière. C'est ainsi qu'Ali-Kourschid-Bey devint un de ces vrais musulmans dans lesquels il n'y a point de fraude, si bien que le pacha, ravi de ses progrès, déclara en plein harem que n'ayant pas de fils, il entendait faire de cet enfant son successeur et son seul héritier. Et l'enfant jura qu'il serait un jour digne de son père, qu'il honorerait son nom, qu'il commencerait par couper la tête à Chalimé, qu'ensuite il marierait richement trois de ses sœurs, se réservant la plus jeune pour lui-même, et qu'il mériterait le bonheur éternel en égorgeant des centaines de giaours.

De tous les articles de son catéchisme, c'était le paradis turc qui l'enchantait le plus. Il se flattait d'y avoir sa place marquée d'avance et il aimait à se représenter ce séjour de tous les plaisirs, de toutes les félicités. Les portes en étaient d'or. Les lits, les meubles, les vêtemens des justes étaient ornés de pierres précieuses et autour d'eux voltigeaient ces houris qui ne vieillissent pas et qui portent des robes éthérées. Les fleuves roulaient du lait, les lacs regorgeaient de miel. Les arbres laissaient pendre jusqu'à terre des fruits savoureux, et plus on en mangeait, plus il y en avait. Les collines étaient faites de riz ou de *pilaf* savamment assaisonné et toujours chaud. Des chants angéliques, des concerts de voix et d'instrumens servaient d'accompagnement aux fêtes de l'estomac; des fleurs miraculeuses embaumaient un air toujours pur, toujours lumineux, et à leur parfum se mêlait celui des viandes rôties et de toute sorte de pâtisseries raffinées que les hommes ne connaissent point. Tel est le sort réservé aux vrais croyans, à ceux qui sont morts pour leur foi ou qui ont tué beaucoup de giaours. Comme l'a remarqué un écrivain anglais, chacun se forge un paradis à sa guise et selon ses goûts. Le Peau-Rouge rêve de collines brumeuses, couvertes d'épais fourrés où son chien à jamais fidèle lui tiendra éternellement compagnie. L'adorateur d'Odin se promettait de

banqueter un jour dans la maison de son dieu et de boire beaucoup de cervoise dans le crâne de ses ennemis. Quant au grave méthodiste, il se représente un endroit où les congrégations ne finiront jamais, où les sabbats n'auront point de terme :

Where congregations never break up,
And Sabbaths never end.

Instruit par la docte Chalimé, le jeune Ali-Kourschid ne concevait pas la béatitude à venir sans beaucoup de *pilaf* et sans beaucoup de houris, et il ne faut pas croire que ce genre de catéchisme efféminе les âmes. On prétend que si le soldat turc est de tous les soldats celui qui craint le moins la mort, c'est qu'il aperçoit toujours au bout de son fusil le paradis de Mahomet et une houri qui l'appelle.

En attendant les joies réservées aux bienheureux, Ali-Kourschid s'était promis de couler ici-bas une vie délicieuse, de se procurer tous les agrémens, tous les plaisirs imaginables, et il ne négligeait rien pour cela. Il nous assure que, dès l'âge de cinq ans, il y avait au moins cinq péchés capitaux auxquels il était fortement enclin : l'orgueil, la gourmandise, l'envie, la colère et la paresse. Habillé de pourpre de la tête aux pieds, fier des broderies d'or qui éclataient sur son vêtement, portant à sa ceinture un petit kandjar doré toujours prêt à sortir du fourreau, ce marmot à turban regardait tout le monde de haut en bas, vomissait des injures contre quiconque avait l'audace de lui tenir tête, voyait tout plier sous son altière volonté, faisait pleurer à chaudes larmes sa gouvernante Chatsé, qui l'adorait, menaçait de son kandjar ses sœurs elles-mêmes et son oncle Giakoub-Bey, rabrouait impitoyablement les trente femmes du harem, qui se vengeaient de ses tyrannies en le traitant de giaour aux yeux bleus. Le pacha l'admirait, le gâtait, applaudissait à tout, riait de ses incartades, embrassait « le *giit*, le petit héros, » et lui disait : « *Aferum, ogloum!* Bravo, mon enfant! tu deviendras un homme. » Il avait parfois des entrailles, des emportemens d'humeur généreuse ; il s'érigeait en justicier, il se piquait de redresser les torts. Plus souvent il opprimait les innocens et, à sa prière, les coups de bâton pleuvaient comme grêle. Un jour de *beïram*, étant sorti avec sa petite carabine, il commença par tirer des salves en l'honneur de Mahomet; puis, avisant un juif occupé à chercher ses puces dans sa chemise, il le coucha en joue, l'étendit raide sur la place. Cette fois, le pacha mit un peu de réserve dans ses félicitations, quelque froideur dans ses embrassades, et les femmes du harem accablèrent le héros de reproches; la victime leur vendait du mastic, des parfums, de la céruse, du rouge. Le héros finit par s'associer à leur chagrin : ce rouge servait quelquefois à lui teindre les joues.

Étant en visite chez une tante de ses sœurs qui habitait Smyrne, on le conduisit à bord d'une frégate française, où son attention fut attirée

par les deux mots : « Honneur et patrie, » gravés en lettres d'or au-dessus du gouvernail. Il se les fit épeler, il les retint. Ces mots mystérieux lui plaisaient infiniment; il n'en comprenait pas le sens, mais il en aimait la musique, et, dès lors, il en fit sa devise, son refrain favori. Quand le ciel se brouillait et que la pluie contrariait ses projets, il montrait ses deux poings aux nuages en criant à tue-tête : « Honneur et patrie! » Quand il avait réussi à saupoudrer de farine le noir Selim, il s'écriait encore : « Honneur et patrie! » Les femmes du harem avaient fini par le surnommer : *Honneur-Bey*. Il remarque qu'on aurait mieux fait de l'appeler *Horreur-Bey*. Nous ne répèterons pas après lui qu'il était en train de devenir le plus Turc des Turcs, car il y a peu d'hommes plus honnêtes, plus sages, plus patiens, plus endurans, plus doux pour les animaux, pour les faibles et pour les petits que le paysan turc de l'Asie-Mineure ou de la Roumélie. Mais assurément Ali-Kourschid était devenu un vrai fils de pacha, un vrai rejeton de cette aristocratie des dix mille de Stamboul, qui possède toutes les places et tous les emplois, le représentant accompli de cette jeunesse dorée qui considère l'empire ottoman comme sa ferme, la bourse du pauvre comme son coffre-fort, et son bon plaisir comme la seule loi de l'univers. Le pacha avait un secrétaire grec, dont l'amusement était d'enregistrer avec soin tous les exploits du « jeune héros. » Il écrivit un soir dans son journal : « Si cet enfant vit et reste Turc, il sera quelque jour pacha. Que le Seigneur protège les gens qui tomberont sous sa coupe et particulièrement les chrétiens! »

On a beau être bey et avoir l'âme aussi tendre qu'un caillou, on a ses faiblesses, ses endroits vulnérables. Ali-Kourschid avait conçu d'emblée une vive et romanesque affection pour Zeïneb, la plus jeune de ses quatre sœurs, qui avait quelques années de plus que lui. Il était avide de ses caresses; il l'appelait son petit cœur et ses deux yeux : καρδίτζα μου, δύω μου μάτια. Elle avait su dompter la petite bête féroce, elle le regardait en souriant; c'en était assez pour désarmer ses fureurs. Un jour, le pacha autorisa Ali-Kourschid à lui demander tout ce qui lui plairait, déclarant d'avance qu'il aurait contentement. Zeïneb lui dit tout bas de demander un joli petit char doré qu'elle convoitait. Il avait bien autre chose en tête; il s'écria en rougissant : « Je veux qu'on me donne Zeïneb pour femme. » Tout le harem se mit à rire. On lui représenta qu'on n'épouse pas sa sœur; il n'en démordit point; il disait : « Je veux Zeïneb, ou je ne me marierai jamais. — Et toi, Zeïneb, dit le pacha, qu'en penses-tu? — Pacha mon père, répondit-elle, je ne dis pas non, mais donne-nous d'abord le petit char, et nous verrons ensuite. » Ali-Kourschid, tout en raffolant de Zeïneb, voulait aussi beaucoup de bien à une jolie Psariote nommée Marigo, qu'un Turc avait enlevée et qui fleurissait, nous dit M. Nikolaïdy, « comme les lis et les roses. » Il admirait surtout l'incomparable peti-

tesse de ses oreilles. Il les vantait trop, ce qui causait à Zeïneb de furieux accès de jalousie. Mais il savait tout concilier. Il aimait Zeïneb, il aimait Marigo, et il se proposait de les mettre toutes les deux dans son harem, qu'il s'occupait déjà de meubler et dont il entendait faire le plus beau des harems.

Hélas! ses rêves ne devaient pas s'accomplir, son bonheur ne devait pas durer. Sa mère, sa vraie mère, celle dont le mari avait été égorgé, n'avait jamais désespéré de retrouver son fils, et d'enquête en enquête, un accident heureux lui fit découvrir où il était. Les temps étaient changés, les passions s'étaient apaisées. Cette mère qui voulait ravoir son bien avait des intelligences au sérail; elle était liée d'amitié avec l'une des filles du sultan Mahmoud, avec la sultane Giulzadé, épouse du grand-vizir d'alors. Elle mit tout en œuvre, fit jouer tous les ressorts; le pacha Karaosmanoglou fut sommé de livrer l'enfant. Il s'y refusa d'abord, car l'enfant lui était cher. Forcé dans ses retranchemens, il s'exécuta de mauvaise grâce en demandant 42,000 francs dans l'espoir qu'on ne les trouverait pas. La mère les trouva; les mères trouvent toujours. On n'osa pas dire à Ali-Kourschid le sort qui l'attendait. On le conduisit à Smyrne sous la garde de Zeïneb, qui était dans le secret et s'était chargée à contre-cœur de conduire cette ténébreuse intrigue. Elle lui proposa d'aller visiter avec elle un navire franc. On le fit boire; il s'endormit. A son réveil, il appela Zeïneb; Zeïneb s'était envolée, le navire avait gagné le large, et le capitaine apprit à cet amant trahi qu'il avait mission de le rendre à sa mère. Il éclata en imprécations, il invoqua Mahomet et l'ange Gabriel, il dégaina son kandjar, il aurait voulu tout massacrer. Mais il avait dix ans; il ne massacra personne.

Il conservait toutefois des illusions qui adoucissaient son chagrin. Il se flattait que cette vraie mère qu'il allait retrouver était femme de quelque pacha, et il fut confirmé dans son agréable erreur lorsqu'en débarquant à Constantinople il fut conduit dans le harem du grand-vizir. C'était bien autre chose qu'un harem de Magnésie. Il s'y trouva en présence de très nombreuses sirènes merveilleusement belles, qui parlaient la plus douce, la plus mélodieuse des langues et dont le babil mignard et la voix musicale chatouillaient ses oreilles et son cœur. Il passa toute une après-midi dans un jardin magnifique, arrosé d'eaux jaillissantes, peuplé de petits chiens, de petits chats, d'ouistitis, de canaris, de rossignols à qui on avait crevé les yeux, de perroquets qui savaient le turc et répondaient à tout ce qu'on leur disait. Mollement étendues sur des tapis de Syrie, les sirènes fumaient en dégustant un délicieux café de Moka. Quelques-unes chantaient ou soupiraient des airs voluptueux; d'autres, comme prises d'un subit délire, poussaient tout à coup de grands cris. Des tables étaient chargées de coupes de rossolio et de mille friandises; des parfums capiteux s'exhalaient de cassolettes

d'or. Et toutes ces sirènes se disputaient l'honneur de servir de mère ou de *nenné* au petit Kourschid-bey; elles l'attiraient dans leurs bras, elles l'y retenaient de force, elles le couvraient de baisers qui ne lui rappelaient pas les baisers de ses sœurs. Leurs ardentes caresses le grisaient et l'épouvantaient, et tout à la fois il riait, il chantait, il sacrait, il jurait, il pleurait de dépit, de colère et de joie, de cette joie qui rend fou et qui tue.

Quelques heures plus tard, une porte s'ouvrit, une femme de vingt-huit ans, pâle, tremblante, vêtue de noir, apparut, et la sultane Giulzadé, après l'avoir embrassé, dit à Ali-Kourschid : « Tu ne t'appelles ni Ali ni Kourschid, tu t'appelles Basile; tu n'es pas musulman, tu n'es pas le fils d'un pacha, tu es un simple giaour et voilà ta mère. Baise-lui bien vite la main, petit malheureux. »

Quand Abou-Hassan, le dormeur éveillé, qui s'était cru calife pendant toute une journée, se retrouva dans son modeste appartement bourgeois, où on l'avait transporté dans son sommeil, il s'écria en rouvrant les yeux : « Bouquet de Perles, Étoile du matin, où êtes-vous? Venez, accourez ! » Mais il ne vit accourir que sa mère, et cette bonne femme lui dit : « Abou-Hassan, mon fils, êtes-vous devenu fou? — Qui est cet Abou-Hassan dont vous parlez? demanda-t-il. Je ne suis pas votre fils, je suis calife, je suis le commandeur des croyans. » Et comme elle s'obstinait à l'appeler son fils, il la traita de vieille exécrable, et dans l'excès de sa fureur il la battit jusqu'au sang. Le jeune Ali-Kourschid ne battit pas sa mère, mais il refusa tout net de la reconnaître et de l'embrasser. Lui giaour! lui chrétien! Quoi qu'on pût lui dire, il s'obstinait à répondre en grinçant des dents : « Je suis Turc, je suis bey, je suis fils de pacha. » — « Malheureuse mère ! s'écrie M. Nicolaïdy, tu avais enfin ressuscité ton fils mort, tu avais retrouvé l'enfant perdu. Parens et amis se rendirent en hâte dans ta pauvre maison de Kadikioï pour t'apporter leurs félicitations. Quel spectacle les y attendait! Ils y virent un enfant de dix ans qui repoussait tes caresses, qui te prodiguait les outrages, t'appelant *giaour* et *kiafir*, distribuant des coups de pied à tous les chrétiens des deux sexes qui se permettaient de l'approcher, brandissant contre eux son éternel kandjar, blasphémant ton culte, crachant sur les images de tes saints, te menaçant de te livrer aux disciples du Prophète comme une voleuse d'enfans turcs. Voilà le trésor que tu avais racheté au prix de quarante deux mille francs! Tu as bien souffert, bonne mère; tu as sacrifié le plus clair de ton bien, et quel profit as-tu retiré de ton fils? Aucun. Mais tu as sauvé la vie à beaucoup de chrétiens en dérobant à ses désastreuses destinées un futur pacha bestial et sanguinaire. »

Huit mois durant le héros fit des siennes. On essayait de le prendre par le raisonnement, par le sentiment; on lui racontait les malheurs de sa familllle, son père décapité, il haussait les épaules et répétait :

« Je suis fils de pacha. » La première fois qu'on fit devant lui le signe de la croix, il partit d'un grand éclat de rire. Quand on lui parlait de la mère de Dieu, il s'indignait, il criait à l'impiété. Croire que Dieu a une mère, quel blasphème ! Il souhaitait qu'Allah, qui n'a point de mère, crevât les yeux de tous les chrétiens, brisât d'un seul coup leur trente-deux dents, leur arrachât les entrailles, qu'ils vissent croître des figuiers sauvages dans leurs foyers dévastés, et pleuvoir sur leur tête l'huile bouillante et le soufre. Il ouvrait les fenêtres toutes grandes et criait aux passans : « N'y a-t-il pas ici de vrais croyans ? Ne me tirerez-vous pas des mains des giaours ? » Après quoi il recommençait à tempêter, à maudire la foi des chrétiens, « la noire, la bleue, la verte, la jaune, μαύρην, κυανῆν, πρασίνην, κιτρίνην. »

Il avait pourtant trouvé dans la maison maternelle une charmante cousine de seize ans, belle blonde aux yeux noirs, qui fit une vive impression sur son cœur. Zeïneb l'avait apprivoisé, il lui parut que Phroso valait Zeïneb, que ses sourires étaient aussi doux : elle l'appelait son petit pacha, son petit bey, son petit agneau ou son Basile d'or. Elle était la seule chrétienne à qui il fît grâce, il lui adressait de brûlantes déclarations, lui promettant de la loger, elle aussi, dans son harem. On s'était servi de Zeïneb pour l'embarquer sur le navire franc. On se servit de Phroso pour lui persuader que, de guerre lasse, on voulait le restituer au pacha son père. Cette perfide blonde jura qu'elle lui appartenait corps et âme jusqu'à se faire Turquesse pour lui complaire, qu'elle le suivrait à Magnésie. Mais, au lieu de l'envoyer à Magnésie, on le dirigea sur Syra, où l'attendait un oncle très maussade, très rébarbatif, qui ne badinait pas et qui, à sa première incartade, le mit au pain et à l'eau. Alors Ali-Kourschid se réveilla tout à fait. Ali-Kourschid renonça pour jamais à ses habits brodés ; Ali-Kourschid consentit à croire que sa mère était sa mère et que le pacha Karaosmanoglou ne lui était de rien. Ce joli garçon avait un grand appétit, il aimait à déjeuner copieusement. Maté par la faim, il se résigna, il apprit le grec. Les déclinaisons lui donnèrent beaucoup de mal, l'orthographe lui parut une chose très compliquée et très absurde : il s'en consolait en écrivant sur la couverture de sa grammaire : « Phroso a dit des mensonges, Phroso est une grande menteuse et mon oncle est un très méchant homme. » Il poussa bientôt la condescendance jusqu'à réciter des prières grecques qui lui soulevaient le cœur. Après de longues révoltes, il en vint à croire à la Panagia, à la mère de Dieu, et il y crut si bien qu'un Turc s'étant permis de le coudoyer dans la rue, il prouva la sincérité de sa conversion en le traitant d'âne et de porc.

Lorsque Abou-Hassan, qui se croyait calife, eût été conduit à l'hôpital des fous et renfermé dans une cage de fer, où on le régalait chaque matin de cinquante coups de nerf de bœuf sur les épaules, il finit par reconnaître son erreur; il fit venir sa mère, qu'il avait battue,

et lui dit : « Pardonnez-moi mon égarement; j'ai été abusé par un esprit malin. Je confesse que je ne suis pas calife, que je suis Abou-Hassan, fils d'une mère que j'honore et que j'honorerai toute ma vie comme je le dois. » C'est à peu près ce qu'Ali-Kourschid, redevenu Basile Miltiade, écrivit un jour à sa mère Thérasie. Mais ce qu'il y a de plus beau dans son histoire, c'est qu'après avoir traité tour à tour les chrétiens de chiens impurs et les musulmans de porcs immondes, il se ravisa, il devint tolérant, il prit le parti de ne plus dire d'injures à personne, de respecter la foi des autres, la noire, la bleue, la verte et la jaune. Il fit la réflexion que si, dans son enfance, il avait appris et récité de belles prières arabes, c'était un peu pour être agréable à Zeïneb, que si plus tard il s'était décidé à rendre à la Panagia les hommages qui lui sont dus, c'était dans l'espoir d'avoir un bon déjeuner. Il parle avec quelque répugnance de ce qui se passe dans les harems de Constantinople; mais il ne médit pas d'Allah, il a gardé un tendre souvenir de sa gouvernante Chatsé, il nous fait le portrait le plus attrayant de la noble et généreuse sultane Giulzadé. Il n'a pas rompu avec son passé. A peine eut-il achevé ses études, une vive curiosité et le goût qu'il avait conservé pour les quatre filles du pacha Karaosmanoglou lui inspirèrent le désir de revoir Magnésie. Son père adoptif était mort, ses sœurs étaient mariées, trois d'entre elles étaient mères. On n'avait eu garde de l'oublier, il fut traité comme un frère par Attiké, par Nesphié, par Gioulsin, et leurs maris lui firent fête. Huit ans plus tard, passant à Salonique, il y retrouva son oncle Giakoub, qui le reçut comme un fils et ne se lassait pas de l'embrasser. — « Te rappelles-tu, homme aux yeux bleus, lui disait-il, le temps où tu me poursuivais, ton kandjar nu à la main, et où je me sauvais devant toi, feignant d'avoir peur ? — Oui, mon bon oncle, et aujourd'hui je vous en demande pardon. » Ils employèrent de longues heures à se dire l'un à l'autre : T'en souvient-il? C'est une des meilleures joies de la vie, la seule qu'on ne puisse nous ôter.

Basile Miltiade se félicite de n'être plus Turc; il se console des grandeurs qu'il avait rêvées et qu'il a perdues par la pensée qu'en devenant Grec, il a appris une grande chose qui ne s'apprend ni dans les conaks ni dans les harems, à savoir qu'il y a des lois dans l'univers et qu'il y va de l'honneur d'un homme de n'obéir qu'à des lois. Il a raison d'appeler cela une invention grecque, c'est à la Grèce ancienne que nous la devons, et c'est la plus grande révolution qui se soit opérée dans le monde. Le Turc se flatte d'être le seul monothéiste conséquent, et si le christianisme est pour lui un objet de mépris autant que de haine, c'est qu'il le considère comme un polythéisme mal déguisé. Croire à la trinité, croire à un Dieu dont le fils a revêtu un corps de chair, cette mythologie lui fait horreur; Jupiter et ses métamorphoses, si on les lui racontait, ne lui inspireraient pas plus

de dégoût. C'est cependant sous le règne de Jupiter, qui se faisait cygne ou taureau, qu'est née l'idée de la loi, cette idée qui a créé l'Occident et nous a faits ce que nous sommes. Les religions les plus simples ne sont pas les plus favorables au développement de la raison et de la justice. Allah est un dieu fort respectable, mais Allah ne sera jamais un dieu constitutionnel. Ce maître absolu est un calife qui fait tout ce qui lui plaît, qui ne procède dans son administration qu'à coups de miracles. Il exige de ses adorateurs l'obéissance qui ne raisonne point, la soumission qui se tait; il ne leur doit aucune explication, et quand ils l'interrogent, il leur répond : *Sit pro ratione voluntas !* Pendant le second séjour qu'il fit à Magnésie, Basile Miltiade entreprit d'enseigner aux maris de ses sœurs que la terre était ronde et tournait autour du soleil, il leur expliqua les phases de la lune, et il construisit un cadran solaire sur lequel les Magnésiens de toute classe venaient régler leur montre. Mais, tout en la réglant, leur piété se scandalisait, ils s'écriaient : Allah ! Allah ! — et les bigotes de l'endroit traitaient Basile de blasphémateur. Quand on crie : Allah ! à propos de tout, on se condamne à ne rien comprendre et à ne faire aucun progrès ni dans l'art de fabriquer des machines ni dans celui de gouverner les hommes.

Les Arabes prétendent que Dieu leur a octroyé quatre grands avantages sur tous les autres peuples; il a permis que leurs turbans fussent leurs diadèmes, que leurs tentes fussent leurs maisons, que leurs épées fussent leurs remparts et qu'ils trouvassent leurs lois dans leurs poèmes. Quoi qu'ils en disent, il est bon que les turbans ne servent qu'à couvrir la tête; il est bon d'avoir des maisons qui ne sont pas des tentes, d'avoir une autre défense contre l'injustice qu'un sabre ou une épée et d'autres codes qu'un livre tenu pour sacré. Les livres sacrés autorisent tous les fanatismes. Il n'y a guère plus d'un siècle qu'on vit à Abbeville un jeune homme de dix-huit ans accusé faussement d'avoir mutilé une croix; il fut mis à la question, condamné au supplice du poing coupé, de la langue arrachée et de la mort dans les flammes. Un philosophe, qui joignait toutes les grandes passions à toutes les petites, dénonça à l'indignation de l'Europe ces juges assassins, et si nous n'avons plus de juges assassins, il y est pour quelque chose. C'est la philosophie qui, par des infiltrations lentes, modifie les croyances, les mœurs, les esprits et nous apprend à mettre un peu de notre raison dans les lois qui nous gouvernent. Mais si Allah fait tout ce qui lui plaît, il ne lui plaira jamais de créer des philosophes, et c'est pourquoi l'Orient est encore gouverné par des cheiks fanatiques et par des pachas aux mains prenantes, qui n'ont d'autre règle que leur bon plaisir.

L'esprit est prompt, mais la chair est faible. Basile Miltiade nous confesse dans son autobiographie que, si content qu'il soit, il ne l'est pas tout à fait. Il lui est resté de son aventure une vague mélancolie,

qu'il convient de lui pardonner. Il y a dans l'empire ottoman deux espèces d'hommes, ceux qui naissent avec des éperons aux pieds et ceux qui naissent avec une selle sur le dos; il est très mortifiant d'échanger l'éperon contre la selle. Avoir rêvé pendant dix ans qu'on était bey et se réveiller giaour, s'être persuadé qu'on a sa fortune faite, que tout vous est donné à discrétion, que la nappe est mise, qu'il n'y a qu'à s'asseoir et à faire honneur au festin, et découvrir ensuite qu'on n'est qu'un petit bourgeois, un petit inconnu, obligé d'apprendre péniblement un métier pour gagner tant bien que mal sa pauvre vie, convenons que c'est une vraie catastrophe et qu'il faut une sagesse consommée pour se résigner sans peine à redevenir Gros-Jean comme devant.

Les amis de Basile Miltiade lui reprochent, paraît-il, d'être quelquefois maussade, morose, un peu grognon. Il avait contracté dans un harem l'habitude du commandement et d'être partout le premier. Il s'afflige de ne primer en rien, de n'être pas même archiprêtre ou archimédecin du sérail ou un superbe tambour-major à panache, ce vivant emblème de l'autorité. Il se plaint d'avoir été très beau dans son enfance et d'avoir enlaidi en prenant de l'âge; c'est un compliment que lui fit en le revoyant la sultane Giulzadé. Il ne pardonne pas à son oncle l'archevêque d'avoir un peu trop tardé à lui laisser un héritage de plus de quatre cent mille francs; quand il est entré en possession, il avait des cheveux gris. Il estime que le premier mérite des héritages est de ne pas se faire attendre, que, selon le mot des Chiotes, le bonheur n'a bonne grâce que lorsqu'il est « prompt comme la pensée. »

Ajoutons que Basile Miltiade, qui ne verra jamais les houris du ciel, garde rancune aux houris terrestres, aux filles de pachas et aux belles Grecques qui ont les cheveux blonds et les yeux noirs. Que voulez-vous? A dix ans, il s'occupait déjà de monter son harem, il se proposait d'y mettre Zeïneb, Marigo, Phroso, sans parler des autres; il s'était accoutumé en vrai petit Turc à aimer plusieurs femmes à la fois et à trouver qu'il en faut beaucoup pour en faire une. Ce sont des exigences auxquelles on renonce difficilement, on ne se refait pas. Il en veut à sa cousine Phroso de s'être mariée et d'avoir eu des enfans, sans lui en demander la permission, sans se rappeler qu'il lui avait fait l'honneur de l'aimer. Il en veut aussi à Zeïneb, et pourtant c'est plutôt Zeïneb qui aurait le droit de lui en vouloir. Quand il la revit à Magnésie, elle était malheureuse en ménage, elle le supplia de l'enlever; il ne put s'y décider, trouvant le fardeau un peu lourd. Mais il entendait qu'elle demeurât inconsolable, et en apprenant de son oncle, le pacha Giakoub, qu'elle avait convolé et paraissait heureuse, il s'écria : « O perfide! ô traîtresse! — N'oublie pas, lui dit le sage pacha,

que les femmes sont comme les charbons. Si on les touche allumés, ils vous brûlent; si on les touche éteints, ils vous noircissent. Touche-les de loin avec une pincette et pour suivre mon exemple ne te marie jamais. » Il s'est conformé aux instructions de son oncle Giakoub, et les seules femmes auxquelles il fasse grâce sont les mères, ces créatures divines que les Grecs appellent *mana*, que les Turcs adorent sous le nom de *nenné*. Elles seules, nous dit-il, savent nous aimer, parce qu'elles nous aiment pour nous-mêmes, à tort et à travers, en dépit de tout, tandis que les autres... O misère! Telles sont les doléances de Basile Miltiade; mais, quoiqu'il y revienne souvent, nous ne croyons pas à sa mélancolie. Il est resté plus Turc qu'il ne veut bien le dire, et les Turcs ne s'entendent pas seulement à jouir de la vie, ils sont très savans dans l'art de se consoler. Ils savent prendre leur mal en patience, faire de nécessité vertu, se soumettre à la fatalité, à cet insondable et mystérieux gouvernement de l'univers qu'ils appellent le *kusmet*.

En lisant le charmant livre de M. Nikolaïdy, qui se recommande par l'heureux naturel du style, par la belle humeur, par la grâce enjouée et la fraîcheur du récit, on se sent disposé à se soumettre comme lui au *kusmet*, à ne pas trop estimer un bonheur qui est à la merci des accidens et à conclure que tout est possible, mais que tout est supportable, pourvu qu'on cultive son jardin. Un certain Ibrahim, le plus farouche des quatre agas qui avaient capturé dans la caverne de Chio une nourrice épouvantée et l'enfant qu'elle allaitait, fut traduit quelques années plus tard devant le pacha de Magnésie comme colporteur de fausse monnaie. Le jeune Ali-Kourschid sollicita sa grâce, et Ibrahim lui écrivait le lendemain : « Tu as été mon esclave, je suis maintenant le tien ; ce monde est une roue : ὁ κόσμος οὗτος εἶναι τροχός. »

C'est là le résumé de la sagesse de l'Oriental. Il sait que la grande roue tourne sans cesse, que ceux qui montent descendront, que ceux qui descendent remonteront, que ce qui est dessous sera dessus, que l'inconstante et mobile destinée s'amuse tour à tour à consoler les humbles, à humilier les superbes. Cette morale salutaire aide à supporter la vie, elle convient à l'Occident comme à l'Orient, et ce n'est pas seulement aux individus qu'il est bon de la prêcher, elle serait aussi fort utile aux partis politiques. Les vaincus s'accoutumeraient à être patiens dans leur défaite, en comptant sur un retour de la fortune; les victorieux seraient humains et modestes dans leurs triomphes, ils n'abuseraient pas de leurs avantages, ils auraient quelque tolérance pour la foi des autres, pour la jaune comme pour la verte, pour la bleue comme pour la blanche, pour la noire comme pour la rouge.

G. VALBERT.

REVUE DRAMATIQUE

LA *SOIRÉE PARISIENNE* AU XVIIe SIÈCLE

Lettres en vers de La Gravette de Mayolas, Robinet, Boursault, Perdou de Subligny, Laurent et autres (1665-1689), recueillies et publiées par le baron James de Rothschild, tome Ier (mai 1665-juin 1666). — Paris, 1881, Damascène Morgand et Charles Fatout.

« La critique se meurt, et la chronique hérite d'elle : même la critique dramatique, plus vivace que la littéraire, et mieux défendue jusqu'à présent par certains privilèges du genre, une chronique théâtrale paraît, qui la dépouille des premières faveurs. La presse sérieuse s'abîme et la frivole s'élève, et de celle-ci même c'est le plus frivole que le public goûte davantage : non-seulement on ne lit plus que par devoir les feuilletons du lundi et les revues de quinzaine, mais au lendemain de la représentation d'un ouvrage nouveau, lorsqu'arrive une de ces feuilles légères qui se font gloire de l'être pour voler plus vite et se targuent à l'envi de la rapidité de leurs informations, on brûle le compte-rendu rédigé par un critique de nuit, et l'on court à cette rubrique de la *Soirée parisienne* placée presque à la fin du journal, comme un entremets de gourmand presque à la fin d'un repas. C'est là qu'on cherche, avec une opinion déguisée de l'ouvrage, avec un bon mot qui le juge, avec une parodie en vingt lignes, toute son histoire anecdotique depuis le jour où l'auteur a choisi le papier de son manuscrit jusqu'à l'heure à peine sonnée où l'un de ses interprètes a jeté son nom au public ; c'est là qu'on apprend si M. X..., applaudi ou sifflé la veille, a volé son sujet à M. Z..., et si M. Z... doit s'en plaindre ; si tel acteur, à l'origine, était chargé de tel rôle, et quel démêlé avec

l'auteur ou quelle maladie l'en a privé; si les décors sont coûteux et les machines compliquées; si les costumes de l'ingénue sont plus riches que ceux de la coquette, et s'il y avait dans la salle hier soir plus de diamans, ou sur la scène; qui se montrait en grande loge, qui au balcon, qui à l'orchestre, et qui surtout se cachait dans une baignoire grillée... Après de telles douceurs, naturellement, on ne revient pas aux plats solides; après la *soirée parisienne*, on ne remonte guère au compte-rendu; et voilà comment, si quelque dieu n'y pourvoit, la chronique, bientôt, dispensera la critique d'exister! » — Ainsi se lamentent beaucoup d'honnêtes gens, abonnés au *Journal des Débats* et qui lisent *le Figaro*.

Ce n'est pas nous assurément qui blâmerons leur chagrin : il part d'un bon naturel et ne peut que nous toucher; nous voyons comme eux le discrédit de la critique et nous ne le voyons pas sans peine. Est-ce parce que les journaux se font plus nombreux chaque jour et que, dispersée entre tant de juges, l'autorité s'affaiblit? Est-ce parce que le public, toujours plus affairé, exige qu'on le serve à la hâte et en même temps se méfie de ce service précipité? Le certain est que les critiques du lendemain, si sagaces qu'ils soient, si prompts de jugement et si agiles de plume, si prudens même et si sûrs de leurs coups, comme des tireurs au commandement, — tandis que leurs confrères du lundi seraient des tireurs au visé, — même les critiques du lendemain plaisent moins à l'appétit curieux du public que leurs voisins les chroniqueurs. Quant aux *lundistes*, ils arrivent après que la bataille est décidée; souvent ils prônent une pièce dans le désert, ou bien ils condamnent à mort un ouvrage qui durera toute l'année. Le véritable feuilleton, ou du moins l'efficace, s'est fait à la volée des mots, dans les causeries des clubs, le soir même de la première représentation, ou le lendemain, dans les salons, autour de la petite table à thé. Certes, c'est grand dommage que l'opinion ne soit plus dirigée; cette anarchie des jugemens permet des injustices fâcheuses; elle explique seule certaines chutes et, plus encore, certains succès. Ce n'est pas nous, d'ailleurs, qui pourrions en tirer profit, plus reculés encore du public, au moins du public passant et distrait, que nos compagnons les lundistes. Cependant, et justement peut-être parce qu'en ce poste que nous avons l'honneur d'occuper, nous ne pouvons prétendre aux faveurs des gens pressés, nous voyons avec philosophie la prospérité de la chronique; si nous trouvons mauvais qu'elle fasse délaisser la critique, nous trouvons fort bon qu'elle existe; nous jugeons qu'elle a sa raison d'être, au moins à sa place : or, des meilleures choses, que peut-on dire davantage? Mérimée, en délicat, mais en dégoûté qu'il était, en fanfaron de dilettantisme, écrivait un jour : « Je n'aime de l'histoire que les anecdotes. » Il eût fait bon marché de l'histoire elle-même et surtout de la philosophie de l'histoire. Nous ne saurions,

certes, faire bon marché de cette philosophie de l'histoire de la scène, qui est proprement la critique dramatique; mais nous ne dédaignons pas non plus les anecdotes de cette histoire, qui font, au jour le jour, la matière de la chronique théâtrale. Nous y trouvons notre plaisir et tenons que ce plaisir peut se justifier; qu'il a ses raisons et qui ne sont pas si frivoles. Et ne serait-ce pas d'abord une présomption en sa faveur si nous découvrions qu'il n'est pas si nouveau? que, du moins, nos pères ont prisé le pareil, au plus beau de l'âge classique, et que même nous pouvons ressaisir un peu du leur en le recherchant où ils l'ont trouvé? Apparemment deux siècles passés auraient justifié celui-là, et nous serions, du même coup, rassurés sur le nôtre; nous le serions surtout si nous apercevions que, sous l'agrément de ces légers écrits, une certaine utilité se cache, et qu'à mesure que l'agrément s'évapore l'utilité se cristallise, si bien que ces futilités, au lieu de s'avilir, prennent au contraire avec le temps une valeur moins futile : — mais le XVIIe siècle avait-il son « monsieur de l'orchestre? »

Il l'avait, si l'on me permet ce rapprochement que me suggère un écrivain de théâtre, M. Ludovic Halévy; son autorité m'excuserait, à supposer que j'eusse besoin d'excuse pour citer ici, auprès de gazetiers morts et tellement morts qu'ils sont bien oubliés, un gazetier, Dieu merci! tout vif et bien vivant.

Depuis un an qu'il se repose des succès de la scène, — les lecteurs de la *Revue* connaissent son repos, qui fait leur délassement, — M. Ludovic Halévy a signé deux morceaux de critique ou, si l'on veut, de chronique : l'un sert de préface au volume des *Soirées parisiennes de* 1881, de M. Arnold Mortier (1); l'autre, imprimé dans le même journal que ces ingénieuses *soirées*, signalait à l'attention des amateurs le premier tome (2) des *Continuateurs de Loret*, c'est-à-dire le commencement de la publication des gazettes rimées de Robinet, de Mayolas, de Boursault, de Subligny et de quelques autres, recueillies et rééditées par le baron James de Rothschild. Quel rapport entre cette légère brochure, que recommande aux promeneurs du boulevard une vignette si pimpante et si coquine, et ce gros in-octavo que décèle aux érudits le classique parfum de son papier de Hollande? — Quel rapport? Plus étroit qu'il ne paraît: le gros volume dit au petit :

Vous êtes aujourd'hui ce qu'autrefois je fus.

Et il le fut, en effet, au moins en de certaines pages; nous avons ici la *soirée* de *la Princesse d'Élide*, — soirée parisienne ou soirée de Versailles, c'est tout un en ce temps-là, — comme là nous trouvons la *soirée* de *la Princesse de Bagdad*... Les « continuateurs de Loret » ne sont en ceci que les prédécesseurs de M. Mortier.

(1) Dentu, éditeur.
(2) L'ouvrage en aura six.

Quoi de surprenant? On sait qui fut Loret. Le fondateur du petit journal en France, comme Renaudot fut celui du grand, — si du moins, comme le veulent les locutions courantes, un journal est grand ou petit, non pas selon son format, mais selon le plus ou moins de sérieux qu'il affecte. La *Gazette* de Renaudot, en prose, était le *Journal des Débats* ou *le Parlement* de l'époque; *la Muse historique* de Loret, en vers, en était *le Figaro* ou *le Gaulois*, et le contraste des deux genres était d'autant plus vif qu'il n'existait alors qu'un spécimen de chacun. Deux journaux pour toute la France, voilà qui nous paraît maigre: on n'avait pas alors tant de fausses nouvelles qu'aujourd'hui pour faire attendre les vraies. Encore ces deux journaux n'étaient-ils qu'hebdomadaires, et rédigés chacun d'une seule plume. Le merveilleux est que, des deux, le plus grave était le plus riche ou, du moins, celui qui nourrissait le mieux son homme : ô différence des temps! Cependant *la Muse historique*, d'abord manuscrite et adressée seulement à la duchesse de Nemours, puis imprimée à douze exemplaires, avait peu à peu augmenté son tirage :

> Demoiselles, hautes duchesses,
> Dames, marquises et comtesses,
> Femmes d'honneur, femmes d'amour,
> Prélats forains, prélats de cour,

tels sont les lecteurs et lectrices auxquels Loret, le 3 janvier 1654, réclame le prix de leur abonnement. « Femmes d'amour » entre « femmes d'honneur » et « prélats,.. » — on reconnaît là déjà cette variété de clientèle qui fait la fortune d'un jurnal frivole au grand scandale de ses envieux : c'est que déjà elle se justifie par la variété des matières, et cette variété nous la retrouvons dans *les Continuateurs de Loret*. Quelques nouvelles de guerre, quelques annonces de promotions dans la diplomatie ou l'armée, çà et là un bref courrier de l'étranger ou de la province, un bulletin de la santé des rois et des reines, des voyages des princes ou des princesses; beaucoup d'anecdotes de la ville, encore plus de la cour; des mentions de faits divers, de crimes ou d'accidens, des récits de fêtes ou de spectacles, de chasses ou de comédies, de soupers et de ballets, tel est l'ordinaire contenu de ces gazettes. Les événemens publics n'y tiennent que la moindre place; les tableaux de la vie privée en occupent la meilleure; il est vrai que la plupart du temps les héros de ces tableaux sont tels que leur vie privée intéresse le public; mais Robinet a autant de hâte qu'un chroniqueur d'aujourd'hui de quitter la politique pour les *échos* et les nouvelles du jour :

> Cherchons chez les Particuliers
> Des événemens singuliers!

Parmi ces « événemens singuliers, » le gazetier n'aurait garde d'oublier ceux du théâtre : dans ce premier volume, qui va du 25 mai 1665 au 26 juin 1666, il note au passage, comme nouveautés, l'*Agésilas* de Corneille, l'*Alexandre* de Racine, *la Princesse d'Élide* et *le Misanthrope*.

C'est, en effet, le 25 mai 1665, que paraissent à la fois la première lettre de Mayolas et la première de Robinet, adressées l'une et l'autre à la duchesse de Nemours, l'une et l'autre annonçant que l'auteur veut continuer Loret. Le pauvre homme était mort, après seize années de chronique, dans le courant de ce mois de mai; la duchesse, depuis le 28 mars, était privée de sa gazette. La Gravette de Mayolas, — le beau nom de capitan, sonore comme une parade et gonflé pour le public! — était venu de Toulouse pour être l'ami et le successeur de Loret :

Étant son ami plus fidelle
Il me dit d'imiter son zèle...
Et, peut-être, direz-vous bien
Qu'en m'ayant vous ne perdez rien...

Le chagrin de l'ami ne prévaut pas contre la confiance du gazetier. Robinet avait pendant six années déjà travaillé pour la princesse Palatine. Bientôt Boursault, puis Subligny, se mêlèrent de faire mieux que l'un et l'autre. Mais de Boursault nous n'avons que six lettres et de Subligny cinquante et une. Au contraire, de Mayolas nous avons tout le courrier, qui va de mai 1665 à septembre 1666 et, un peu moins régulièrement, de décembre 1669 à décembre 1671. Quant à Robinet, il tient avec constance son emploi auprès de Madame jusqu'à la fin de juin 1670; puis, jusqu'à la fin de 1674, il adresse ses rimes à différens personnages, et d'abord, pieusement, « à l'ombre de Madame; » enfin nous retrouvons des lettres de lui jusqu'après 1684. Dans l'intervalle, de janvier 1677 à 1683, un autre gazetier, Jacques Laurent, avait fait son office, de sorte que le recueil des continuateurs de Loret nous offre l'histoire anecdotique de la France, ou du moins de Versailles et de Paris, de la cour et du théâtre, pendant les années 1665 à 1674, 1677 et 1678. On comprendra l'importance de ce recueil si l'on réfléchit qu'entre Mme de Motteville et Mme de Sévigné, alors que les Mémoires de l'une ont pris fin et que la Correspondance de l'autre n'a pas encore son train régulier, — c'est-à-dire justement de l'année 1665 à peu près jusqu'à l'année 1671, — nous ne possédons qu'un petit nombre de ces documens familiers qui nous permettent de revivre en esprit la vie des hommes disparus, de ressentir leurs sentimens, d'assister avec eux à l'éclosion d'ouvrages qui nous paraissent à présent durer de toute éternité.

Or la *Muse* de Loret avait bien été réimprimée de nos jours, mais jamais les gazettes de ses continuateurs n'avaient même été recueil-

lies. Elles s'étaient envolées aux quatre coins de l'Europe : du seul Robinet il n'existait nulle part un exemplaire complet. Vouliez-vous consulter telle série de ses lettres, on vous renvoyait de l'Arsenal à la Bibliothèque nationale, et de celle-ci à la Mazarine; heureux si vous ne deviez pas poursuivre jusqu'au British Museum de Londres, à la Bibliothèque royale de Stuttgart ou jusqu'à Saint-Pétersbourg! Un collectionneur qui n'épargnait ni son argent ni sa peine, M. le baron James de Rothschild, a fait rechercher et copier ces gazettes éparses. Aidé d'un ami dévoué, M. Émile Picot, il les a classées et annotées avec une patience, une délicatesse, une discrétion singulières; il en a rédigé des tables, qui sont des modèles de clarté. Stendhal disait : « Un banquier qui a fait fortune a une partie du caractère requis pour faire des découvertes en philosophie, c'est-à-dire pour voir clair dans ce qui est. » Sans doute un Rothschild devait « voir clair » en ces matières d'érudition : le baron James a fait le jour dans ces archives de la chronique et, par une générosité plus rare encore chez un collectionneur que tous ses autres mérites, il a voulu que ce jour éclairât tout le monde; ayant découvert un trésor et l'ayant paré de ses mains, il l'a donné au public.

Est-ce un trésor de poésie? Non certes! bien que les prétentions des auteurs pussent le donner à croire; mais en ce temps-là sans doute les gazetiers n'étaient pas modestes. Nous avons vu de quel cœur léger Mayolas se glorifiait sur la tombe de son ami Loret. Boursault, pour le contentement de soi, peut lui rendre des points; s'il entreprend une gazette, c'est par le conseil, nous dit-il, de « tous messieurs les beaux esprits; » de Corneille d'abord et de Quinault, et « d'un autre homme illustre, »

Qui du Languedoc est le lustre
Et qui, Cadejous, est tout Cur (1).
(*Boyerius subauditur.*)

Fier de ces suffrages, il acquiert encore celui de Mlle de Montpensier, à qui, le 23 août 1665 il écrit, avec force tours d'humilité : « N'estoit que je suis un Autheur modeste, je vous dirois pourtant, Mademoiselle, que ma première Gazette fut receue à la Cour plus favorablement que je ne l'espérois; Madame eut la bonté de dire qu'il n'y avoit que moy qui fust capable de la faire... Je sens bien que je me sçay bon gré de m'être attiré un suffrage si considérable. Et si, pour comble de bonheur, V. A. R. me faisoit la grâce de m'honorer du sien, j'aurois de la peine à me changer contre le grand Corneille, à moins qu'il ne me donnast quelque chose de retour... »

Robinet, semble-t-il, a un sentiment plus modéré de son mérite; il dit bien à sa muse :

(1) *Tout cur*, tout cœur en gascon.

Muse de la cour de Madame,
Sus! qu'un nouveau feu vous enflâme;..
Son Ame grande et délicate
Ne peut souffrir la Rime plate, —

(il y paraît!) — mais il lui recommande aussi de ne pas « aller vers la nue; » et sa toute première épître, celle du 25 mai 1665, commence justement par une apostrophe qui réduit cette Muse au personnage qu'elle doit faire :

Viens ça, Muzette; as-tu du cœur?

La muse de nos gazetiers n'est qu'une musette : sept quarts de siècle avant Mürger, le nom a déjà sa grâce. Heureux Robinet, heureux Boursault! quand leur muse, en effet, le mérite; quand elle « décrit la bagatelle » d'une « veine assez naturelle; » on ne peut raisonnablement lui demander davantage. L'histoire romaine en madrigaux ne fera jamais que de méchante poésie. Un plus grand poète que Boursault n'a pas dédaigné de nous le prouver : j'ai nommé La Fontaine, qui se fit, une fois au moins, gazetier par complaisance; son épître à Mme la princesse de Bavière n'a que peu ajouté à sa gloire. Quand il dit à la princesse :

Pendant que je suis sur la guerre
Que saint Marc souffre dans sa terre,
Deux de vos frères sur les flots
Vont secourir les Candiots,

il se rapproche singulièrement du style dont Boursault écrit à la reine :

Votre catholique papa,
Qui dernièrement échapa
Des mains de Madame la Parque, etc...

Quand il écrit :

On s'est en Pologne choisi
Un roi dont le nom est en ski,

sa désinvolture ressemble fort à celle de Robinet, qui, pour rimer avec « Inspruch, » met simplement :

Je ne sais pas de rime à pruch.

Sans doute l'épître de La Fontaine s'achève par un trait de malice dont Robinet ne serait pas capable; de même, dans cette lettre en prose mêlée de vers qu'il adresse à son ami Maucroix pour lui décrire une fête donnée à Vaux, et qui est proprement la *Soirée des Fâcheux*, La Fontaine se fait reconnaître à plus d'un tour que n'eût pas trouvé

Mayolas. Mais, en somme, sa relation est plate, comme il convient au genre, et ce n'est pas ces vers-là que nos gazetiers durent trop envier à La Fontaine.

Çà et là, d'ailleurs, malgré la médiocrité de leur style, ces rimeurs rencontrent l'expression juste et pittoresque. Robinet parlera des dames « de diamans éclairées, » à qui Monsieur, la veille, offrit un cadeau. Ailleurs, il commencera le compte-rendu de la représentation d'un opéra devant la cour par ces vers qui ne manquent pas d'une certaine majesté :

Quand ces divinités visibles
Eurent pris séance en leur rang...

Mayolas, décrivant une chasse dans le parc de Versailles dira que :

Le jour sembloit filé de soie;

et racontant un concert donné dans ce parc après le spectacle, il terminera joliment :

Violons, hautbois et musique...
Avec le grand jour attirèrent
Ou, pour mieux dire, réveillèrent
Les Rossignols du fond des bois...

Mais ces rencontres sont rares. Ce même Mayolas, annonçant le supplice de conspirateurs anglais, conclut que

. . . les plus rudes châtimens
Sont dûs aux mauvais sentimens.

Ces deux vers nous rappellent un passage d'une complainte célèbre, la *Complainte de Fualdès :*

Car de Rhodez les habitans
Ont presque tous des sentimens;..

C'est, en effet, le style de la complainte que parlent d'ordinaire Mayolas et Robinet, et Boursault lui-même et Subligny ; aussi n'ont-ils pas à baisser le ton pour nous raconter le duel de deux dames à propos d'un petit chien, la mésaventure d'un cocher ivrogne qui passa la nuit dans la rue, la mort d'un chirurgien tué par la chute d'une cheminée, celle d'un jeune homme blessé par l'imprudence d'un pédicure.

Dans tous ces passages, leur style est bien celui de la complainte qui réclame l'accompagnement de l'accordéon, — et, si cette muse est celle des cours, on se demande en vérité desquelles !

Mais ce n'est pas le talent de ces gazetiers qui fait leur prix à nos

yeux, et l'éditeur, en nous les donnant, ne nous les donne pas pour des poètes... Leur mérite est celui de témoins qui, par la fraîcheur de leur récit, nous rendent la sensation de la nouveauté des choses. Les ouvrages de Corneille, de Racine et de Molière sont à nos yeux maintenant comme s'ils avaient toujours été, et, d'ailleurs, comme si quelque signe les avait toujours distingués des autres. Volontiers nous les considérons comme divins et suspendus en dehors du temps et de l'espace dans un éther spécial où résident éternellement les chefs-d'œuvre. Or, les gazetiers, tout naïvement, et sans vouloir nous rien prouver, par leurs bulletins écrits au courant de la plume, — et de quelle plume! — mais rédigés sincèrement et datés, les gazetiers nous prouvent que les chefs-d'œuvre même sont humains et nés tel jour, en tel lieu, dans les mêmes conditions que tels médiocres ouvrages; qu'à l'origine rien ne les distinguait évidemment de ceux-ci, pas même, — bien souvent, — le succès. Les uns ont duré, les autres ont péri, mais tous ont commencé de vivre; et ces fleurs, d'une immortelle beauté, qui nous semblent aujourd'hui détachées de la glèbe et perpétuellement nourries de leur propre substance, ont jeté leurs racines dans le même terrain que d'autres depuis longtemps fanées; quelques-unes de celles-ci, d'abord, ont brillé du même éclat que celles-là, et, à reconnaître le sol où toutes fleurirent ensemble, nous trouverons peut-être même aux plus belles, à celles dont la splendeur semble ne devoir jamais passer, des parfums plus vivans, plus énergiques, plus voisins de la terre et plus agréables à l'homme, que jusqu'ici, dans notre respect, nous n'osions soupçonner.

Nous comprenons mieux, grâce aux bulletins de ces courriers de cour, cet art classique français qui fut proprement aristocratique, mondain et courtisan. Qu'est-ce qu'un ouvrage de théâtre? Qu'il soit excellent ou médiocre, d'un bon auteur ou d'un mauvais, c'est avant tout, et plus que jamais au XVII[e] siècle, un divertissement. Ce n'est pas, comme peut être un essai de philosophie, ou bien un poème, ou même un roman, une construction solitaire de l'esprit. Qu'il dure ensuite et passe chef-d'œuvre ou bien qu'il périsse et tombe dans l'oubli, d'abord il faut que l'ouvrage de théâtre ait servi un certain jour au plaisir d'une certaine société. Que ses fusées se fixent tremblantes au ciel pour y devenir d'inextinguibles étoiles, ou bien qu'il n'en reste le lendemain que les baguettes noircies et gisantes, il faut qu'un certain soir le feu d'artifice ait été tiré pour le passe-temps d'un certain public, et la première récompense, — la plus sûre, — de l'artificier, est qu'il ait fait, ce soir-là, passer le temps. Ces vérités nous servent à la fois d'avertissement et de consolation : vainement on s'enfermera pour faire de propos délibéré un chef-d'œuvre avec ce détachement des choses du monde que peut affecter le métaphysicien ou le chimiste; les fabricans de tragédies qui travaillent dans le vide, à l'abri des contagions

de l'époque, sont des pédans naïfs à qui la postérité ne paiera pas leurs frais de pédanterie : gardons-nous de les imiter. D'autre part, ces privilégiés qui se trouvent avoir fait des chefs-d'œuvre n'ont pas connu avant de mourir leur bonheur plus qu'humain; d'autres, dont l'ouvrage n'a pas résisté au temps, ont goûté les mêmes joies qu'eux, et ces joies ne nous sont pas interdites. Bons ou mauvais auteurs livrent de même leurs ouvrages, et les meilleurs comme les pires, à leurs contemporains pour l'amusement de quelques heures : la postérité reconnaîtra les siens! Elle rejettera, n'en doutez pas, tout ce qu'on lui aura marqué par avance; elle méprisera les fleurs artificielles préparées pour durer toujours, et n'admettra dans ses parterres que les plus belles des fleurs vivantes qui auront poussé simplement, et sans connaître leur gloire future, dans le même terreau que les autres.

Ainsi les chroniqueurs, en replaçant pour nous dans le milieu où ils se sont produits des ouvrages que les critiques étudient surtout en eux-mêmes, les chroniqueurs nous donnent une leçon de modestie pour le présent, et de confiance, au moins, sinon d'assurance dans l'avenir : ils nous donnent cette leçon à mesure qu'ils nous communiquent une plus fine intelligence du passé, laquelle profite à toutes les œuvres dont la richesse de ce passé se compose. Ne peut-on, en effet, distribuer ces œuvres en trois classes : les excellentes des bons auteurs, qui sont les fleurs toujours fraîches dont nous parlions tout à l'heure; les médiocres des mêmes, que la postérité conserve, mais seulement dans son herbier; enfin celles des mauvais qui pourrissent dans l'oubli? Les gazetiers raniment encore le parfum persistant des premières; ils rendent aux secondes et même aux troisièmes une apparence de vie.

Le Misanthrope, assurément, durera toujours; on le traite même volontiers comme s'il avait toujours existé. Cependant il fut représenté pour la première fois le 4 juin 1666. Est-ce un mal que Robinet et Subligny, par leurs lettres du 12 juin et du 17, nous en ravivent la nouveauté? Nullement, et, bien au contraire, nous y voyons que le succès ne se fit pas attendre. « Toute la cour en dit du bien, » déclare Subligny, et pompeusement il ajoute :

> Après le Mysantrope il ne faut plus voir rien.

Robinet est plus simple et aussi plus sensé :

> Le Mysantrope enfin se joue;
> Je le vis dimanche et j'avoue
> Que de Molière, son Autheur,
> N'a rien fait de cette hauteur.

Robinet a l'esprit clair; il marque d'un mot au passage, comme il est permis à un chroniqueur, le caractère du héros; même il cache sous

l'éloge une fine pointe de moquerie, comme fera volontiers de nos jours le malicieux rédacteur des *Soirées* :

> Et ce Mysantrope est si sage
> En frondant les mœurs de notre âge
> Que l'on diroit, Benoist Lecteur,
> Qu'on entend un Prédicateur.

Le gazetier n'y touche qu'à peine : il n'est pas un critique; cependant son trait nous est une preuve que ce n'est pas d'hier seulement que *le Misanthrope* paraît austère. Mais ce qui nous importe dans ses gazettes, plus que d'y trouver déjà les raisons durables d'un succès ou d'une chute, c'est de voir les raisons passagères qui y ont aidé : en les apercevant, nous comprenons mieux certaines parties de l'ouvrage. Les marquis du *Misanthrope* nous semblent aujourd'hui de peu d'importance dans la pièce ; à l'importance qu'ils ont dans la lettre de Subligny, nous jugeons cependant combien ils contribuèrent à la victoire. Comment? Parce que le marquis ridicule, réputé marquis de province, était un personnage plaisant pour les marquis de la cour de Versailles. Or n'a-t-on pas du *Misanthrope* un sentiment plus juste si l'on réfléchit qu'avant de passer chef-d'œuvre il devait plaire à cette cour? Et n'est-ce pas encore un souvenir qui rend je ne sais quel charme à cet ouvrage sévère que celui de ces comédiennes alors appaudies et aimées?

> Et l'on y peut voir les trois Grâces
> Menant les Amours sur leurs traces,
> Sous le Visage et les Attrais
> De trois Objets jeunes et frais :
> Molière, du Parc et de Brie ;
> Allez voir si c'est menterie!

Nous n'irons pas maintenant « voir si c'est menterie; » où sont les Célimènes d'antan?.. C'est vérité, au contraire, vérité pour toujours ; le gazetier galant n'a plus de démentis à craindre, et ce passage cité de ses chroniques suffit à rendre à l'immortel chef-d'œuvre un peu de cette grâce qui n'est guère qu'aux objets périssables.

Qu'est-ce aujourd'hui que *la Princesse d'Élide* et *Alexandre*, sinon des ouvrages séchés dans l'herbier classique? A lire Mayolas, Robinet et Subligny, nous retrouvons de quelle ardeur et de quel éclat ils brillèrent, quelle vie éphémère fut la leur et dont cependant ils vécurent. Ce ne furent jamais, à vrai dire, ni une comédie, ni une tragédie, mais des divertissemens mondains, l'un galant et comique, l'autre héroïque et galant : ils ont duré ce que durent les ornemens d'une fête. C'est à Versailles que se joue *la Princesse d'Élide*, à titre d'intermède et d'entrées de ballet pour assaisonner une comédie de plus d'importance, *le Favori*, de Mlle Desjardins. La voix de Mlle Hilaire, la

musique de Lulli, les machines de Vigarani eurent plus de part au succès que la prose de Molière. On n'était pas là réuni en académie pour juger un morceau de littérature; on était devant une scène improvisée, dans le parc, après le bal, avant le souper servi dans le labyrinthe et le concert caché dans les charmilles. Le roi était là, et la reine, —

> Le roy, brillant comme un soleil,
> En habit plein de pierrerie,
> De galons et de broderie,..

Monsieur aussi, et Henriette d'Angleterre, et toute « cette fine noblesse » à qui devaient tant plaire des répliques dans le goût de celle-ci : « Eh madame ! il est de certaines faiblesses qui ne sont point honteuses et qu'il est beau même d'avoir dans les plus hauts degrés de gloire ! » — Entendez à demi-mot, fines oreilles « de diamans éclairées !.. »

Alexandre aujourd'hui nous paraît fade; apparemment notre goût n'étonnerait pas Robinet. Il est allé voir ce héros représenté par La Grange au Palais-Royal; après l'avoir loué comme il convient, il ajoute tout doucement :

> D'ailleurs il me paraît plus tendre
> Que l'ancien Alexandre.

Mais quoi ! ce nouvel Alexandre n'a pas seulement pour excuse celle que Robinet lui suggère, à savoir qu'ici sa flamme a pour objet M[lle] Molière; à l'hôtel de Bourgogne, où il figure sous les traits de Floridor, — on sait que la pièce fut représentée en même temps sur les deux théâtres, — Alexandre n'a pas seulement cette raison d'être galant que sa Cléophile est la Dennebault, rivale en beauté de la Des Œillets qui fait Ariane; non, non, mais sur l'une et l'autre scène le héros veut plaire à l'assistance : or, quelle est-elle, de grâce ? Une gazette de Subligny nous l'apprend, laquelle est proprement « une *soirée* au Palais-Royal, » la soirée d'un vendredi de décembre 1665 : Monsieur est là et Madame, et Condé et d'Enghien, et tant d'autres qui se délassent des fatigues de la guerre par les veilles de la cour; et pendant que les madrigaux se déroulent magnifiquement sur la scène, les vaillans gentilshommes se penchent à l'oreille des belles dames.

Aussi le succès est tel qu'à peine quelques jours après, la comtesse d'Armagnac ayant l'honneur de traiter le roi, *Alexandre* figure sur le programme de la fête : — Elle compose son cadeau, dit expressément Robinet, — d'un souper, d'un bal,

> Et (jugez si c'est là l'entendre)
> De Monsieur le Grand Alexandre.

la tragédie après le souper et le bal, et figurant juste au même titre sur la liste des divertissemens... J'imagine qu'on ne saurait mieux en marquer le caractère, et voilà qui m'aide à la comprendre.

Qui lit aujourd'hui *la Mère coquette* de Quinault et qui sait seulement que celle de de Visé existe? Leur querelle fait autant de bruit vers la fin de 1665 qu'à la fin de 1881 celle d'*Odette* et de *la Fiammina*. Alors comme à présent le public, avec le bon sens de l'égoïsme, se désintéresse un peu du débat; sans regarder qui est le voleur ou le volé dans cette affaire, il cherche seulement qui lui fait le plus de plaisir, qui a tiré le meilleur parti du sujet :

Sans que l'un ni l'autre je loue,
Attendons, lecteurs, qu'on les joue
Et, pour lors, enfin nous verrons
Qui le plus des deux nous louerons.

Alors comme à présent, les gens d'autorité prononcent qu'il est bien difficile d'établir la propriété d'un sujet, que celle des caractères est seule respectable et que leur différence suffit à faire la différence des ouvrages. La postérité maintenant a mis Quinault et Visé d'accord : méditons, à la rencontre, cette leçon de philosophie.

Pour nous, le titre seul d'*Agésilas*, — et qu'en reste-t-il que le titre? — n'appelle d'autre souvenir que celui de la fâcheuse rime : *Hélas!* Pourtant le gazetier nous est témoin que les contemporains ne furent pas unanimes à pousser cet hélas; bien au contraire!

Quant à l'*Antiochus* de Thomas Corneille, selon le témoignage de Robinet, et selon le goût de ses lecteurs, c'est tout uniment un chef-d'œuvre. On le représente avant souper chez le duc de Créquy, à l'occasion des fiançailles de Mlle d'Artigny avec le comte du Roure; et rien ne paraît si beau, sinon peut-être la mascarade dansée ensuite, *le Triomphe de Bacchus dans les Indes*. Cela se passe vers la mi-janvier; à la fin de mai encore, Robinet revient sur ce chef-d'œuvre, — et de quel enthousiasme!

Je vois, Mardi, l'Antiochus,
Et je veux que comme à Malchus
Quelque Pierre m'ôte une oreille
Si ce n'est pas une merveille!

Il est vrai que Stratonice est représentée par la Dennebault

Qui sçait dans de feintes amours
En inspirer de véritables...

Mais qui se douterait aujourd'hui qu'une si jeune et si jolie femme ait jamais joué l'*Antiochus* de Thomas Corneille!

Molière, pour nos gazetiers, est bien

L'admirable et plaisant Molière
Le Mome des Terrestres Dieux
Comme l'autre est Molière aux cieux;

mais qu'après la collation et la chasse, on joue de lui *l'Amour médecin*,

Qui fut trouvé drôle et follet,

ou bien qu'on donne un ballet composé sur l'ordre exprès du roi par le marquis de Dangeau pour les paroles et le marquis de Frémenteau pour la musique, la différence est petite et le public ne l'aperçoit qu'à peine; encore ne jurerais-je pas qu'elle ne soit en faveur des marquis. Voyez la distribution de leur ouvrage! Gentilshommes du pays : le Roi et le marquis de Villeroi; Gouverneur de la province : le Roi; Sa femme: Madame; Son frère : le marquis de Villeroi; Sa sœur : M[lle] de La Vallière; Ceux qui chantent les récits : les marquis de Grignan et de Frémenteau ; Chasseur : le duc d'Enghien; Bohémien : le comte du Lude; Nymphe : M[me] la princesse de Monaco; Femme du capitaine du château: le duc de Roquelaure! Assurément Molière n'eut jamais de distribution plus belle : or quoi de plus important que la distribution, s'il ne s'agit que de divertir ceux qui feront les acteurs? Molière a sur M. de Dangeau cet avantage qu'il sert plus souvent, en somme, au plaisir de ses contemporains; mais aucun signe ne le marque entre tous; aucun ne distingue ses ouvrages. On nous dit quand il est malade, on se félicite de sa rentrée; mais quel deuil on mène quand meurt Beauchâteau! Robinet parle une fois du *Misanthrope*, et Subligny une fois; Mayolas n'en dit rien. Mais sur *les Amours de Jupiter et de Sémélé* aucun des trois ne tarit d'éloges; chacun en parle deux fois, c'est l'événement de l'année, le *Michel Strogof* de l'époque : il fait plus de bruit, naturellement, qu'une *Madame Caverlet*. La tragédie de Boyer est une pièce à spectacle : il en coûte cher de l'aller voir, tant les frais ont été grands, mais il faut l'aller voir.

Curieux, allez voir la pièce du Marais...
Le machiniste avoit, je croy, le diable au corps
Lorsqu'il fit de telles merveilles...
Dans ses Vols, ses Rochers, ses Eaux et ses Palais.

Ainsi parle Subligny. Mayolas a payé sa place et ne paraît pas regretter son argent :

A moy, qui l'aime dessus tous,
Il m'a coûté jusqu'à cent sous.

Le mois d'après, le roi va voir la parodie de l'ouvrage à la foire Saint-Germain, chez Francizin, joueur de marionnettes; un mois se passe encore, les représentations continuent, et Robinet témoigne qu'il est du même sentiment que Mayolas :

> Des machines presques divines,
> Et les Vers de Monsieur Boyer,
> Méritent bien sans aucun doute
> Qu'on y courre, quoi qu'il en coûte.

Il en coûte justement plus que de voir une comédie de Molière, — on nous le dit en termes exprès, — mais quoi !

> quand il faut se satisfaire
> Le Coust est un mal nécessaire,
> Mais mal qui doit passer pour Bien
> A qui de son or use bien, —

et qui donc oserait dire que c'est mal user de son or que d'enrichir M. Boyer ?.. M. Boyer est cité par Mayolas dans cette liste des « beaux esprits » où pieusement il insinue son prédécesseur Loret :

> Les Chapelains et les Corneilles,
> Les Scudérys et les Gombauds,
> Les Boyers, Gilberts et Quinauts,
> Les Segrais et les Benserades,
> Les Lorets et ses camarades...

Hélas ! parmi ces beaux esprits, combien ont péri tout entiers que semble railler ici le grand nom de Corneille ! Ils ont vécu cependant au même titre que lui, ce que nous risquons chaque jour d'oublier davantage, — et le rimeur de gazettes, en nous le rappelant de la sorte, nous rappelle que lui aussi, cet immortel, a vécu sa vie humaine !

Ai-je fait comprendre l'intérêt de ces gazettes et qu'il justifie celles d'aujourd'hui ? qu'en marge de la critique il y a place pour la chronique, et que le plaisir qu'on y prend n'est pas si frivole puisqu'il en reste, après deux cents ans, une utilité pour les lettres ? Je serais heureux, j'en conviens, de vous avoir rassurés sur un de nos goûts, et plus heureux encore d'avoir rendu à la mémoire de James de Rothschild, enlevé par la mort d'une façon qu'il ne prévoyait guère lorsqu'il nous entretenait, deux mois avant, de ses travaux, l'hommage qui peut-être lui semblera le plus précieux.

Louis Ganderax.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 août.

Quel est le caractère, quelle sera l'influence de cette trêve que les partis ont voulu s'accorder les uns aux autres, qu'ils ont accordée au cabinet nouveau en prenant un congé de quelques mois ou de quelques semaines? que sortira-t-il de cette situation où toutes les querelles semblent suspendues et ajournées plutôt qu'apaisées? Ce qu'il y a de plus clair et de plus apparent d'abord, c'est que la trêve existe; elle a été acceptée d'un consentement tacite et unanime, après une longue crise de pouvoir, à l'avènement d'un ministère dont l'apparition a été le signal désiré de la détente et de la dispersion. Aussi bien il était temps de mettre fin à une session qui, après avoir commencé si bruyamment et avoir dévoré deux cabinets en quelques mois, menaçait de se perdre dans la confusion, sans avoir produit une œuvre sérieuse et utile. On n'avait pas le choix; on s'est mis d'accord d'une manière provisoire, si l'on veut, pour éviter de prolonger le spectacle d'agitations stériles et pour laisser le répit des vacances à un ministère né péniblement de la nécessité du moment ou de l'impossibilité de toutes les autres combinaisons. C'est ce qu'on peut appeler la trêve de la lassitude, et tant que la lassitude durera, ou tant que les vacances se prolongeront, la trêve pourra se maintenir, mais il est bien évident que les difficultés ne sont qu'ajournées, que les querelles qui ont fatigué l'opinion depuis quelques mois se reproduiront, que toutes les crises de parlement et de gouvernement renaîtront si, à la rentrée des chambres, les partis dominans reviennent avec leurs passions et leurs préjugés, tout prêts à recommencer leurs tristes et stériles campagnes de politique extérieure aussi bien que de politique intérieure. On ne sera pas plus avancé si, d'ici à une session nouvelle, députés et

sénateurs n'ont pas profité de ces quelques semaines de répit et de trêve pour étudier de plus près les sentimens réels, les vrais intérêts du pays qu'ils ont l'ambition de représenter et de gouverner.

C'est sans doute l'éternelle prétention des partis dominans de prendre leurs rêves pour des réalités, de se figurer que seuls ils sont le pays, que le pays ne pense et ne parle que par eux, que tout ce qu'ils mettent dans leurs programmes est le vœu de l'opinion. S'il y a aujourd'hui, au contraire, un phénomène frappant, c'est le contraste entre toutes ces incohérences, toutes ces turbulences prétendues républicaines qui agitent le parlement, et l'état réel de l'opinion en France. Les républicains, qui règnent évidemment depuis quelques années, semblent n'avoir d'autre politique que de tout ébranler sous prétexte de tout réformer. Ils sont un peu comme ce sous-préfet qui, arrivant au lendemain d'une révolution dans une ville de province, témoignait un étonnement naïf de voir cette ville fort paisible et trouvait que ce n'était pas la république. Les républicains d'aujourd'hui, sans être précisément naïfs, sont un peu ainsi; ils ont le goût naturel du bouleversement. Depuis qu'ils sont au pouvoir, ils ont voulu toucher à tout, à la constitution, à l'armée, à la magistrature, à l'enseignement, à l'administration, aux finances, aux chemins de fer, même aux noms des rues, et comme ils sont aussi inexpérimentés qu'impatiens dans leurs réformes, ils finissent le plus souvent par se perdre dans une impuissance agitée. Ils renouvellent incessamment le spectacle qu'ils ont offert depuis un an : ils ont essayé de tout remuer, ils n'ont rien fait en définitive, et ils ont quelquefois compromis par leurs passions les vraies réformes qu'ils auraient pu réaliser avec profit. Le pays, quant à lui, le vrai pays, étranger par tempérament et par nécessité aux partis, ne vit point assurément de cette vie factice et turbulente. Il a voté et il vote encore pour la république, puisqu'il ne voit pas d'autre régime possible. Tout ce qu'il demande à la république, c'est de lui donner la sécurité, de ne pas l'inquiéter violemment dans ses mœurs, dans ses croyances, dans ses intérêts. Il est tout entier à son travail, à ses industries, à ses négoces, à sa vie simple et régulière. C'est sa condition invariable. Évidemment, il s'intéresse maintenant plus qu'il ne le faisait autrefois à ses affaires, aux événemens dont il peut à chaque instant ressentir le contre-coup, aux discussions de ses chambres; mais lorsqu'on se plaît à lui donner un rôle plus actif, à représenter comme un vœu pressant, impérieux de l'opinion, la réforme de l'armée, la réforme de la magistrature, c'est manifestement une manière de parler. La vérité est que le pays ne voit pas toujours clair dans la politique qu'on lui fait et qu'on représente comme l'expression de ses sentimens intimes; il n'a surtout rien compris à ces conflits, à ces incohérences, à ces crises ministérielles,

qui ont rempli les dernières séances du parlement avant sa séparation, qui sont restés et restent encore pour lui une sorte d'énigme.

Le pays voudrait d'abord la paix, cela n'est pas douteux; il voudrait aussi qu'on s'occupât un peu moins de la réforme du concordat, de la séparation de l'église et de l'état ou de la mairie centrale de Paris, et un peu plus de ses vrais intérêts, des questions pratiques dont la solution pourrait être profitable pour lui. Il reste sensé dans ses opinions comme dans ses vœux, et, sous ce rapport, la session des conseils-généraux répond peut-être beaucoup mieux que la dernière session législative à l'état réel de l'opinion. Cette session, qui a commencé il y a quelques jours à peine, presque au lendemain de la séparation des chambres et qui est déjà finie dans la plupart des départemens, semble avoir été particulièrement paisible cette année. On dirait que ces modestes assemblées locales, si utiles lorsqu'elles ne sortent pas de leur rôle, ont tenu cette fois à éviter de paraître continuer l'agitation parlementaire en ravivant sous une autre forme de fatigantes querelles. La politique de parti a été à peu près étrangère à leurs délibérations; les affaires ont eu la première place dans les conseils-généraux.

Il y a eu même un certain nombre de départemens où l'esprit de bienveillance et d'équité a singulièrement adouci les rapports entre adversaires et a mis une sorte d'aménité familière dans ces réunions de province. La modération a visiblement dominé dans les assemblées départementales comme elle domine dans le pays, et c'est là justement ce qu'il y a de curieux, après les mêlées bruyantes et incohérentes de la dernière session parlementaire. La seule politique qui se soit fait jour dans les conseils-généraux est celle qui s'est manifestée par les discours de quelques-uns des présidens de ces assemblées, qui ont eu l'air de faire un peu la leçon aux groupes parlementaires, aux frères ennemis de la majorité républicaine.

On a parlé contre les divisions républicaines, contre les crises ministérielles qui naissent incessamment et forcément de ces divisions; on a prêché l'union, la conciliation, le respect des institutions, la modération, la stabilité du gouvernement. Jamais on n'avait entendu tant de sages recommandations. Tout cela est au mieux. Seulement la question est toujours de savoir ce qu'on veut dire avec tous ces mots honnêtes et rassurans d'union, de conciliation, de stabilité du gouvernement. Ceux qui parlent ainsi, et qui sont évidemment sincères, oublient un peu trop qu'on ne crée pas un gouvernement stable avec les idées de subversion que les républicains mettent dans leurs programmes ou qu'ils sont toujours prêts à favoriser. Ils ne s'aperçoivent pas que le mal profond et redoutable est dans la politique qui a régné depuis quelques années, dans cette politique, qui, sous prétexte de

réformes, tend à tout agiter, à tout mettre en suspens, et qui consiste, sous prétexte de conciliation, à livrer jour par jour toutes les institutions, toutes les traditions, toutes les garanties au radicalisme envahissant. C'est cette politique qui a, par degrés, tout affaibli, tout confondu, et a préparé les dernières crises. Que des républicains à l'esprit plus avisé ne l'entendent pas ainsi, qu'ils commencent à sentir le danger et qu'ils s'efforcent de s'arrêter dans cette voie d'inévitable perdition, c'est possible. Malheureusement la politique de désorganisation et de connivence avec le radicalisme a sa logique comme toutes les autres politiques. On tombe du côté où l'on penche, et il est résulté cette situation confuse, troublée, où, à part les crises parlementaires, peuvent se produire des incidens étranges comme ceux de Carcassonne et de Montceau-les-Mines, qui, en étant d'une nature différente, ont peut-être une signification assez analogue.

Ce n'est pas que ces incidens soient par eux-mêmes absolument extraordinaires, mais ils sont caractéristiques parce qu'ils sont pour ainsi dire le fruit naturel d'une situation troublée et comme l'illustration d'un certain désordre croissant. Le pays de Carcassonne, où les têtes sont vives et où les cœurs sont bons, selon le député qui le représente, a donc voulu faire parler de lui. Il y a dans l'Aude, à ce qu'il paraît, des instituteurs qui apprennent leurs devoirs dans le catéchisme de M. Paul Bert; il y a des municipalités qui se piquent de marcher sur les traces du conseil municipal de Paris; et le plus embarrassé en tout cela est le préfet qui, sans y avoir songé assurément, se voit engagé dans une sorte de duel avec de si chauds républicains. Bref, il y a eu du bruit dans Carcassonne et l'affaire ne laisse pas d'avoir pris des proportions bizarres. Comment s'est produit un si grand événement? Il y a eu tout simplement un instituteur de la nouvelle école qui, au lieu de s'occuper de ses élèves, s'est cru permis de se livrer dans les journaux à de véritables diatribes contre l'évêque. Le préfet de l'Aude, M. Bossu, avec la meilleure volonté, ne pouvait évidemment tolérer de telles équipées de la part d'un maître d'école de village, et il n'a point hésité à suspendre l'instituteur. A quoi pensait donc le préfet de trouver mauvais qu'un instituteur entrât en lutte avec un évêque? Aussitôt la municipalité s'est émue et la « démocratie carcassonnaise » s'est levée tout entière! On a sommé M. le député Marcou d'avoir à porter la grande cause auprès du ministre de l'instruction publique, à la tribune, et comme l'intervention de M. le député Marcou n'a pas été des plus efficaces, on ne s'en est pas tenu là. On s'est rassemblé, on s'est échauffé, on a voté des ordres du jour réclamant impérieusement la révocation du préfet, — en attendant sans doute la suppression de l'évêque. Le préfet, sans se laisser intimider, a riposté en suspendant le maire et l'adjoint, comme il avait suspendu l'institu-

teur. Là-dessus émotion croissante! On a voulu alors se mettre à la hauteur des circonstances. On a préparé au cercle républicain de Carcassonne une grande réunion de toute la démocratie de la région pour rendre des arrêts plus solennels, pour décréter plus que jamais l'indignité du préfet et sauver la république en péril! Cette fois, M. le préfet Bossu a répondu sans plus de façon en dissolvant le cercle républicain et en interdisant la réunion. Il est clair que la « démocratie carcassonnaise » n'a pas été contente, et la guerre engagée dans l'Aude est loin d'être finie. L'incident est assurément bizarre. Il y a dans tous les cas une moralité facile à dégager dès ce moment. Rien de tout cela ne serait arrivé ou n'arriverait évidemment si on ne faisait assez ridiculement des instituteurs des espèces de personnages infatués de leur rôle, si on ne laisait s'établir dans chaque département, dans chaque arrondissement, une sorte de sanhédrin républicain ayant la prétention de faire la loi, de disposer des fonctions, de régenter préfets et sous-préfets.

Quel sera le dénoûment du conflit à Carcassonne? M. le ministre de l'intérieur, il faut le dire, a soutenu jusqu'ici son préfet; il a refusé d'obéir aux décrets de la « démocratie carcassonnaise; » mais quoi! il est à croire qu'entre républicains on finira par s'entendre. M. le préfet Bossu aura été soutenu et obtiendra de l'avancement en passant à une autre préfecture. L'instituteur suspendu rentrera dans son école après une légère pénitence. Le cercle républicain sera rouvert, la paix démocratique refleurira dans Carcassonne. Tout sera pour le mieux! C'est ce qu'on appelle travailler à la « conciliation » et à la « stabilité du gouvernement. »

Ce qui s'est passé à Montceau-les-Mines est d'une autre nature et pourrait certes avoir plus de gravité. Ici, dans ces régions minières de Saône-et-Loire, des hommes affiliés à une société secrète, enrégimentés, ont levé tout à coup un drapeau d'insurrection et ont formé des bandes qui ont couru le pays. L'agitation et les violences ont été assez sérieuses pour que des forces militaires assez importantes aient dû être immédiatement envoyées, et, en réalité, la sédition a été bientôt comprimée. Rien de plus mystérieux encore que le vrai caractère de ce mouvement. Ce n'est point une grève ordinaire, puisque dans tout cela la question des salaires semble n'avoir aucun rôle. Que la sédition ait une signification socialiste plus générale, cela n'est pas douteux, et c'est même avoué par les chefs de secte qui ont la prétention de diriger les ouvriers. Ce qui est bien certain dès ce moment, dans tous les cas, c'est que l'émeute a commencé par des scènes de dévastation, par de véritables attentats contre l'église, contre le curé, contre l'école congréganiste. Les insurgés ont employé la dynamite pour faire sauter la porte de l'église; le curé a été un moment arrêté. Or

sait-on comment des républicains disposés certainement à désavouer toutes les violences s'efforcent déjà d'expliquer, sinon de pallier de tels excès? C'est la faute du cléricalisme! C'est la faute des directeurs de Montceau-les-Mines, qui font une trop large place aux influences religieuses dans leur administration, qui froissent les sentimens des ouvriers libres penseurs! L'explication est étrange, on en conviendra, et mieux vaudrait voir les choses comme elles sont. La vérité est que ces tristes scènes peuvent s'expliquer tout autrement. Lorsque pendant des années on fait de la guerre au cléricalisme un mot d'ordre, lorsque, sous toutes les formes, on fomente la haine contre les traditions religieuses, contre le catholicisme, contre le prêtre, croit-on que ces excitations soient sans influence? On répand presque officiellement ces idées, on permet à des conseillers municipaux d'aller prononcer dans des écoles, devant des enfans, des discours pleins de la négation de Dieu. Pour ne pas se brouiller avec les passions anticléricales dont on croit avoir besoin, on laisse tout dire, même là où on aurait le droit de tout empêcher, et c'est ainsi que, de toute façon, par tous les chemins, on arrive à cette situation où il n'y a plus ni règle, ni frein, ni appui pour un gouvernement qui n'aurait cependant pas trop de toutes les forces morales pour défendre les intérêts de la France à l'extérieur comme à l'intérieur.

Oui, certes, pour la sauvegarde de ses intérêts de toute sorte, la France aurait besoin de garder toutes ses forces, de ne pas les gaspiller en divisions intestines, en guerres de parti, en crises ministérielles, et si elle avait eu ces forces, elle n'aurait probablement pas été réduite à s'effacer dans une de ces affaires où ses traditions l'appelaient à avoir une influence. Que la paix soit aujourd'hui fort populaire en France, qu'elle soit le premier désir d'un pays devenu un peu craintif et guéri par le malheur du goût des aventures, c'est possible; mais il est bien évident que l'appréhension de toute intervention active en Égypte, même de concert avec l'Angleterre, est venue surtout de ce que le pays n'a jamais vu clair dans ces affaires et n'a jamais su où l'on voulait le conduire : il a craint l'inconnu! S'il s'était senti conduit par un gouvernement moins incertain, moins disputé, assez ferme et assez autorisé pour rallier le parlement à un système digne de la France, le pays aurait accepté sans trouble ce qu'on peut appeler une politique traditionnelle. Maintenant, l'heure des résolutions sérieuses est passée et elle n'est pas revenue; la France, c'est bien entendu, n'a que faire, à l'heure qu'il est, dans la vallée du Nil, où l'on prétendait, il y a quelques mois à peine, qu'elle avait et devait garder une position privilégiée. C'est l'Angleterre seule qui a pris l'initiative et la responsabilité dans cette entreprise du rétablissement de l'ordre en Égypte, et elle s'est mise vigoureusement à l'œuvre.

Dès l'instant où l'Angleterre avait pris la résolution d'agir, il est clair que tout ce qui se passait à Constantinople, à la conférence ou dans les conseils du sultan, perdait un peu de son intérêt au bruit du canon retentissant dans la vallée du Nil. Où en est-elle aujourd'hui cette conférence européenne réunie à Constantinople pour dénouer les complications égyptiennes? Elle semble s'être mise d'elle-même au repos ou en disponibilité; elle en est restée à ses premières délibérations, à ses propositions sur la protection commune du canal de Suez ou sur l'intervention turque, à tous ces actes assez platoniques, dans tous les cas dépassés par les événemens, et elle ne se réunira plus désormais probablement que lorsque la guerre aura créé une situation nouvelle où l'intérêt européen retrouvera l'occasion et le droit de se faire entendre. D'un autre côté, où en est cette éternelle convention militaire qui se négocie depuis quelques semaines entre la Turquie et l'Angleterre, qui est destinée à régler les conditions de l'intervention ou de la coopération ottomane? Quel sera le contingent turc? Où débarquera-t-il? Dans quelle mesure sera-t-il libre de conduire ses opérations? Que devient la proclamation exigée avant tout du sultan contre le chef de l'insurrection égyptienne? La question est pendante entre l'ambassadeur britannique, lord Dufferin, et les ministres turcs. On y a mis le temps, et pendant que la convention anglo-turque se négocie, pendant que la conférence s'efface, les événemens se heurtent sur les bords du Nil. Avec l'arrivée du commandant supérieur de l'expédition, sir Garnet Wolseley, les opérations sérieuses ont commencé contre le chef audacieux, Arabi, qui ne paraît nullement disposé à rendre les armes, qui semble au contraire résolu à se défendre jusqu'au bout dans les positions où il a retranché son armée. Tandis qu'une division anglaise établie à Ramleh entre Alexandrie et Aboukir retient une partie des forces d'Arabi et qu'une autre division de l'Inde, arrivée à Suez, remonte le canal et le chemin de fer du Caire, sir Garnet Wolseley lui-même, dissimulant habilement ses projets, a débarqué à l'improviste et s'est avancé jusqu'à Ismaïlia. Autrefois, en 1798, le général Bonaparte, débarquant à Alexandrie, allait droit sur le Caire, où il arrivait en quelques jours, après avoir livré la bataille des Pyramides, et d'où il rayonnait dans les autres parties de l'Égypte. Les conditions de la guerre ont changé avec les circonstances. Aujourd'hui sir Garnet Wolseley s'est proposé visiblement de suivre un autre plan, d'aller chercher une forte base d'opérations sur le canal de Suez pour marcher de là sur le Caire en tendant à déborder et à envelopper l'armée d'Arabi. Il y a eu déjà quelques affaires sérieuses, et les soldats anglais ont sans doute encore plus d'un combat à livrer, plus d'une difficulté à vaincre.

Ce système d'opérations adopté par les Anglais impliquait évidem-

ment de leur part une prise de possession au moins temporaire et spéciale du canal de Suez pour les nécessités de la guerre. Le jour où ils ont débarqué militairement en Égypte, il était bien aisé de prévoir qu'ils se serviraient tôt ou tard du canal, et l'étonnement de ceux qui s'élèvent aujourd'hui violemment contre les procédés britanniques semble assez naïf. Il faut voir les choses comme elles sont. Que font après tout les Anglais? Ils réalisent une partie du programme que l'Europe elle-même a sanctionné par la note du 15 juillet; ils accomplissent une œuvre à laquelle la France aurait pu et n'a pas voulu s'associer. Puisque l'Europe n'a jamais entendu donner une sanction pratique à ses résolutions, puisque la France n'a voulu ni ne veut rien faire, pourquoi trouver mauvais que les Anglais se chargent seuls de mettre fin à un état de choses que tout le monde a condamné, que nos ministres ont proclamé dix fois incompatible avec notre sécurité dans le nord de l'Afrique? Ce qui se passe d'ailleurs aujourd'hui, c'est la guerre, qui ne termine rien. L'usage momentané que les Anglais ont fait du canal de Suez n'est lui-même qu'un accident de guerre, et lorsque la campagne sera finie, la question de l'ordre nouveau en Égypte, du régime définitif du canal, renaîtra tout entière pour la diplomatie. L'Angleterre a déclaré plus d'une fois, M. Gladstone déclarait récemment encore, que la question ne serait pas soustraite à la juridiction de l'Europe. Ce qu'il y a de plus simple, c'est d'attendre avec quelque calme, — puisqu'aussi bien, à en juger par les dispositions universelles, on ne peut rien faire de mieux.

Les événemens de nos jours courent avec une telle rapidité et dévorent si vite les hommes qu'il faut une sorte d'effort pour se représenter le monde européen tel qu'il était il y a quelque vingt ou trente ans, avec sa configuration et sa diplomatie, avec ses intérêts et ses personnages. A ne remonter qu'à un passé encore peu lointain, que de révolutions accomplies dans la politique, dans le système des souverainetés et des alliances! que de fortunes diverses pour les nations et pour les hommes qui passent sur la scène! que de bouleversemens auxquels on n'aurait pas cru il y a un quart de siècle, et que les uns, les plus habiles, ont su préparer à leur profit, que les autres, les aveugles, n'ont su ni prévoir ni détourner! Tout s'est renouvelé ou du moins tout s'est déplacé et a changé de face depuis ces années du second empire dont un ancien ambassadeur, M. le comte Bernard d'Harcourt, retrace quelques épisodes dans un récent essai semi-biographique, semi-diplomatique sur ce qu'il appelle *les Quatre Mini tères de M. Drouyn de Lhuys.*

Les ministères de M. Drouyn de Lhuys! Assurément nous sommes loin de la guerre de Crimée et de la guerre d'Italie, de la convention du 15 septembre 1864, et de la guerre austro-prussienne de 1866. La Russie, reprenant vers l'Orient sa marche interrompue, est allée aux

portes de Constantinople détruire jusqu'au dernier vestige du traité de Paris, et les Anglais, à l'heure qu'il est, sont seuls en Égypte. Les Italiens sont à Rome et les Allemands sont partout. Le monde a marché depuis les événemens qui ont préparé ce qui se passe aujourd'hui et que M. le comte d'Harcourt raconte avec droiture, avec sobriété, en les éclairant parfois de documens inédits, d'extraits de la correspondance de l'ancien ministre dont il a voulu relever la mémoire. Tout ce qu'on peut dire à l'honneur de M. Drouyn de Lhuys, c'est que, dans ce monde impérial où il s'était trouvé jeté par les circonstances, il a gardé une physionomie à part. Il avait une autre éducation, d'autres traditions, des habitudes libérales, le sentiment des intérêts permanens de la France, et au goût du pouvoir qui le ramenait au ministère, il alliait une certaine indépendance même sous un maître. C'était un homme d'un esprit aimable, cultivé et correct, qui, selon le mot de M. d'Harcourt, « représentait en matière de politique extérieure cet ensemble d'idées qu'une multitude d'hommes éminens se sont transmis l'un à l'autre et qui est l'œuvre du temps. » En d'autres termes, il représentait, ou se flattait de représenter, les traditions de la diplomatie française dans les conseils de l'empire. Malheureusement il ne pouvait rien sur un prince dont ses ministres ne savaient jamais le secret, et tandis qu'il se piquait de rester fidèle à ce qu'il croyait être la vraie politique française, l'empereur poursuivait de mystérieux desseins. Vainement M. Drouyn de Lhuys se faisait un peu complaisamment l'illusion qu'il pourrait retenir avec des concessions le dangereux rêveur couronné dont il était le ministre; il cédait sans rien obtenir, et il se trouvait bientôt avoir servi sans le savoir une politique que sa raison désavouait, dont il voyait les périls. Il en était quitte alors pour s'arrêter en donnant sa démission, chose déjà assez rare sous un régime où l'on ne donnait guère sa démission.

Deux fois, à onze ans d'intervalle et dans des circonstances décisives qui ont eu assurément une influence grave sur la marche des événemens, sur la politique européenne tout entière, M. Drouyn de Lhuys s'était senti poussé à bout et faisait acte d'indépendance en quittant le ministère. La première fois, c'était au printemps de 1855, à l'occasion des négociations de paix engagées pendant la guerre de Crimée, lorsque la France et l'Angleterre avaient déjà réussi à lier l'Autriche à leur cause. La situation était des plus compliquées. Le ministre français s'était rendu à Vienne, en apparence pour débattre les conditions de la paix avec la Russie, en réalité pour essayer d'enchaîner plus étroitement l'Autriche, pour nouer avec elle, s'il se pouvait, une alliance intime et permanente. Il ne l'avait pas caché; il l'avait dit à Napoléon III, il le disait dans une audience privée à l'empereur François-Joseph. Napoléon III n'avait pas découragé son ministre;

il l'avait laissé aller à Vienne avec son illusion. Lorsque M. Drouyn de Lhuys rentrait à Paris, il trouvait tout bouleversé. Les dispositions du maître n'étaient plus les mêmes. C'est qu'il y avait un malentendu, un secret. Le ministre voulait sincèrement l'alliance avec Vienne comme une garantie continentale et aussi comme un frein; l'empereur, en désirant le concours de l'Autriche dans la lutte contre la Russie, ne voulait pas se lier trop intimement avec une puissance qu'il méditait déjà d'aller combattre en Italie. Par ce seul fait, la démission de M. Drouyn de Lhuys prenait une signification qui demeurait alors inaperçue, qui n'était pas moins sérieuse, puisque c'était l'abandon d'un système, l'aveu d'une arrière-pensée, le point de départ mystérieux d'une politique grosse de conflits et d'orages. Par une coïncidence curieuse, au moment où M. Drouyn de Lhuys disparaissait pour n'avoir pu faire prévaloir une combinaison qui aurait sans doute changé le cours des choses, un autre homme alors assez inconnu et dont on publiait récemment, à Berlin, d'anciennes dépêches, M. de Bismarck lui-même, s'agitait à Francfort, épiant pour la Prusse l'heure d'entrer en scène. Cette heure n'était pas encore venue; mais le diplomate prussien était homme à regagner le temps perdu, et déjà, on le voit par ses lettres, il roulait dans sa pensée, il confiait au cabinet de Berlin, qui l'écoutait peu, toute sorte de projets pour la double éventualité de complications avec l'Autriche ou d'une guerre avec « l'ennemi héréditaire, » la France. Ainsi s'enchevêtrent les affaires humaines.

La seconde circonstance où M. Drouyn de Lhuys avait l'occasion d'attester son indépendance par une démission, c'était cette affaire de 1866, où, revenu lui-même au ministère, il se trouvait directement en face de M. de Bismarck, arrivé au pouvoir à Berlin avec les ambitions impatientes de Francfort. C'est bien certes l'heure la plus néfaste pour la politique française, et M. le comte d'Harcourt a raison de dire que, si 1870 a été « l'année terrible, » 1866 a été « l'année décisive. » Évidemment, avec les meilleures intentions, M. Drouyn de Lhuys s'était mépris, et sur la crise qui s'ouvrait en Europe, et sur l'homme qui se chargeait de conduire cette crise à son profit. Il s'était mépris peut-être moins que d'autres qui entouraient l'empereur, moins que l'empereur lui-même, mais il s'était mépris. Il s'était trompé en paraissant favoriser l'ambition prussienne, en lui donnant, du moins, des prétextes par ses théories diplomatiques dans les affaires du Slesvig et en laissant accabler le Danemark; il se trompait en assistant avec une indifférence vraie ou affectée à la négociation de l'alliance entre Florence et Berlin, aux préliminaires de la guerre contre l'Autriche, à tous ces faits qui préparaient le bouleversement de l'équilibre de l'Europe. Quand éclatait brusquement le coup de foudre de Sadowa, il semblait se réveiller, et alors il songeait à prendre des sûretés en réclamant

des compensations territoriales à M. de Bismarck; il proposait sur-le-champ à l'empereur la convocation du corps législatif, des préparatifs militaires, la formation d'un corps d'observation sur le Rhin. Malheureusement il était trop tard pour reprendre un rôle qui aurait pu être efficace deux mois plus tôt. En Bohême, le ministre français avait désormais affaire à un vainqueur tout-puissant, orgueilleux de ses succès, doué de scrupules et fort peu disposé à la cession d'une parcelle de territoire allemand; à Paris, il avait affaire à un souverain affaibli par la maladie, déconcerté et indécis, qui, après lui avoir accordé tout ce qu'il demandait, la convocation du corps législatif et la formation d'un corps d'observation, rétractait pendant la nuit ce qu'il avait fait la veille. Du soir au matin, Napoléon III avait subi d'autres influences; il se payait maintenant de mots sonores sur les nationalités, sur les « grandes agglomérations, » échappant ainsi à la nécessité d'agir. Encore une fois, M. Drouyn de Lhuys donnait sa démission. C'était pour lui une manière de se dégager des conséquences d'une situation fausse. La révolution d'équilibre à laquelle il avait coopéré sans le vouloir, faute d'avoir pu mettre en mouvement la volonté d'un maître imprévoyant et indolent, cette révolution n'allait pas moins s'accomplir au détriment de la France avec le concours de la France elle-même prêtant à l'ambition prussienne l'appui des indécisions napoléoniennes. L'irréparable était entré dans la politique, et l'histoire que raconte M. le comte d'Harcourt avec quelques documens nouveaux a le douloureux mérite de montrer une fois de plus ce qu'il en coûte à une nation de se livrer à un maître, de ramener à la source de ce torrent d'événemens, où elle allait bientôt s'engloutir, la grandeur française. Le reste est l'affaire de 1870.

De tous les hommes qui ont eu un rôle dans ce cruel passé, diplomates et chefs militaires, combien ont déjà disparu! combien disparaissent tous les jours! Il en est un qui vient de s'éteindre à son tour dans une retraite prématurée : c'est le général Ducrot, mort récemment dans une sorte d'obscurité à Versailles. Celui-là n'était pas un diplomate : il avait la tête trop vive et l'imagination trop prompte pour ne pas se perdre un peu dans la politique; mais c'était un vrai cœur de soldat et une intelligence militaire supérieure. Il avait certes le droit d'être compté parmi les plus vaillans et les plus fidèles serviteurs de la France. Il avait grandi au feu, en Afrique, en Crimée, en Italie, et si, lorsqu'il a eu à conduire une armée dont il méritait la confiance, il n'a pas été plus heureux que bien d'autres, il était du moins d'avance innocent des désastres qui allaient s'abattre sur le pays. A une époque où il avait un commandement supérieur à Strasbourg, il était la sentinelle la plus vigilante sur le Rhin. Il ne cessait de signaler avec une clairvoyance mêlée d'émotion, avec une géné-

reuse obstination, ce qui se préparait en Allemagne et ce qui nous manquait. On a retrouvé ces lettres, qui avaient été un avertissement inutile, presque importun. Lorsqu'éclatait la crise inévitable, il était à Frœschviller et à Sedan. Échappé à la captivité sans avoir manqué à sa parole, il s'était aussitôt rendu auprès du général Trochu à la veille de l'investissement de Paris, et là il était un des chefs du siège, un des plus actifs organisateurs de la défense. Il avait trop de sagacité militaire pour se méprendre sur les conditions inégales de la lutte; il avait cependant gardé assez longtemps de l'espoir et, dans tous les cas, il pensait qu'on se devait de tenir le plus possible dans ce dernier retranchement de l'indépendance française, de sauver au moins l'honneur des armes. Cet honneur, il croyait pour sa part l'avoir sauvé à Villiers et à Champigny.

Chose étrange ! pour un cri patriotique et militaire échappé de son âme, pour avoir dit qu'il ne rentrerait « que mort ou victorieux, » le général Ducrot a été l'objet de toutes les iniquités, et on ne s'aperçoit pas que, dans ces iniquités, il y a une sorte de sauvagerie. Ainsi, un homme aura combattu pendant deux jours, payant partout de sa personne, chargeant à la tête de ses soldats, brisant son épée sur les Saxons, bravant les obus : cela ne suffit pas aux grands patriotes qui l'accusent, qui n'ont pas eu leur compte ! Le général Ducrot les a frustrés en revenant remplir son devoir jusqu'au bout. De plus, le général Ducrot avait été tour à tour député à l'assemblée nationale, commandant d'un corps d'armée et, en fin de compte, il était la victime de la politique qui l'avait condamné avant l'âge à une retraite cruelle pour son activité. Son dernier honneur a été que, même dans cette retraite, il restait encore pour notre armée un des chefs faits pour la conduire le jour où la France aurait eu à combattre pour sa défense.

Ch. de Mazade.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Le marché des rentes, à peu près immobile pendant presque toute la quinzaine, s'est un peu animé à l'approche de la liquidation, et les vendeurs ont reconnu l'impossibilité d'enlever à la spéculation haus-

sière les bénéfices qu'elle s'était préparés par le mouvement de reprise effectué du 1er au 15 août. Cette spéculation, avons-nous dit, est très solide et n'opère qu'avec prudence, sachant résister aux emportemens et compter avec le temps. Elle a maintenu nos fonds publics aux cours conquis si rapidement après la dernière liquidation, et dans le même temps elle a fait progresser les valeurs égyptiennes. Les événemens lui sont venus en aide, et bien qu'à plusieurs reprises des nouvelles assez fâcheuses du dehors aient circulé, elle n'a pas été ébranlée dans sa confiance dans le succès final. Il convient de constater, en revanche, que le public en général a eu peu de part à cette bonne tenue du marché, car les transactions ont été très restreintes, et l'activité des opérations au comptant s'est même ralentie. Le 5 pour 100 a gagné 40 centimes à 115.80; le cours de 116 n'a pu être atteint; les deux 3 pour 100 se retrouvent à peu près aux cours du 16 courant.

L'Italien a monté de près d'une unité. Toutes les fois que de meilleures dispositions semblent près de prévaloir sur les deux marchés de Londres et de Paris, la hausse de l'Italien est annoncée à son de trompe. Finalement ce fonds d'état, qui a pour lui la situation financière et contre lui les aspirations politiques du pays dont il représente la dette, suit avec la plus remarquable docilité les vicissitudes du marché des fonds français; il monte ou baisse avec notre 5 pour 100.

L'obligation unifiée n'a pas gagné moins de 30 francs depuis la dernière liquidation. Cette hausse répond aux espérances qu'a fait naître, au point de vue d'une solution prochaine, la dextérité avec laquelle le commandant en chef du corps expéditionnaire anglais s'est emparé du canal de Suez. La spéculation ne songe même pas aux difficultés que peut rencontrer, après la défaite d'Arabi, la réorganisation des finances égyptiennes. Cette réorganisation sera une affaire de temps : il se peut qu'un ou plusieurs coupons restent impayés; mais les acheteurs ne mettent pas en doute que le paiement régulier des intérêts de la dette ne constitue finalement un des résultats les plus appréciables de l'établissement du protectorat anglais.

Le Turc a gagné 25 centimes et la Banque ottomane 5 francs. On comprend que le paiement annoncé pour le 13 septembre d'un coupon turc ne produise pas beaucoup de hausse; il s'agit en effet de 33 centimes par titre de 5 francs de rente, et d'un dividende correspondant pour toutes les autres catégories de la dette turque. Le paiement de ces 33 centimes va entraîner le détachement de tous les coupons restés impayés depuis 1875; la somme est des plus modestes, mais c'est la première fois que des Européens vont toucher de l'argent vraiment turc, car les coupons jadis n'étaient payés que sur le montant des emprunts.

Les fonds autrichiens et hongrois ne font plus parler d'eux, bien

que les budgets de l'Autriche et de la Hongrie soient toujours en déficit. L'état prospère des récoltes dans ces deux pays ne peut que profiter au crédit national; la fermeté des deux rentes or est donc justifiée, et les nouveaux appels aux capitaux étrangers, préparés par les ministres des finances de Pesth et de Vienne, se produiront dans des circonstances réellement favorables.

Les marchés de Londres et de Paris ont fait bon accueil au nouveau fonds espagnol 4 pour 100, qui se négocie à 63 et 64 pour 100. Malheureusement la part prise par la spéculation à l'établissement et au maintien de ce cours est trop manifeste pour qu'il n'y ait pas danger à le considérer comme l'expression exacte de la valeur actuelle du crédit de l'Espagne.

Les actions des chemins de fer français ont été complètement négligées pendant cette quinzaine. Au contraire, celles des chemins étrangers ont été fort recherchées. Le Nord de l'Espagne et le Saragosse ont monté lentement à 607 et 507; les Autrichiens ont gagné 17 francs à 755 et les Lombards 19 à 328. Les augmentations continues de recettes expliquent ce mouvement. De plus, la spéculation escompte les bénéfices que doivent, à son avis, retirer les chemins austro-hongrois du transport des céréales cet automne. La hausse des Lombards ne peut être que l'œuvre de la spéculation; il faut que la compagnie réalise 15 millions de bénéfices nets pour se trouver en mesure de donner 10 francs par titre à ses actionnaires; elle n'en est pas encore là.

L'action de la Banque de France se maintient à 5,400 francs. Les acheteurs espèrent toujours une élévation du taux de l'escompte. La Bourse et le commerce comptent bien, au contraire, que le taux ne sera pas modifié et, vraiment, les chiffres des derniers bilans hebdomadaires ne font pas supposer que la Banque se voie prochainement obligée de recourir à aucune mesure de précaution. L'encaisse a pris de telles proportions que des difficultés monétaires trouveraient la Banque admirablement préparée. L'encaisse or dépasse un milliard, tandis que l'encaisse argent a une tendance constante à diminuer. Lors même que les achats de céréales et d'autres produits prendraient de 100 à 200 millions d'or cet automne, le mal serait supportable. Les besoins d'argent sont modérés, car le portefeuille diminue et l'excédent de la circulation sur l'encaisse n'atteint pas 500 millions.

La situation est loin d'être aussi bonne en Angleterre, où la Banque voit sa réserve se réduire à un minimum dont l'apparition l'oblige à élever le taux de l'escompte. Une première fois, il y a quinze jours, l'escompte a été porté de 3 à 4 pour 100. On pense qu'il ne tardera pas à être porté à 5 pour 100, à cause des paiemens que l'Angleterre aura à effectuer soit en Égypte, soit en Italie, soit aux États-Unis.

Le Crédit foncier atteignait le cours de 1,500 francs, il y a quinze jours,

et s'y est maintenu depuis. Aucun avis n'a encore été publié au sujet de la date à laquelle les actions, actuellement libérées de 400 francs, se trouveront entièrement libérées de 500 francs par suite de l'exécution du traité de fusion passé avec la Banque hypothécaire.

Le Crédit lyonnais, malgré la puissance d'action que lui assurent l'énormité de son capital et la solidité de son organisation, a dû faire l'aveu à ses actionnaires réunis en assemblée générale extraordinaire le 22 courant, qu'il n'avait à peu près rien gagné depuis le 1er janvier, et que pour distribuer en septembre le coupon trimestriel de 7 fr. 50, il fallait prélever les 3 millions nécessaires sur les réserves. Quelques porteurs ont paru surpris de la franchise de cet aveu et ont cru que le mal était plus grand qu'on ne voulait bien le dire. Leurs ventes ont fait baisser le Crédit lyonnais de 635 à 590 ; l'action s'est relevée tout de suite à 620. Cet établissement est encore un des plus fortement constitués, et il pourra attendre sans péril le retour des temps prospères; il n'en est pas moins vrai qu'avec un portefeuille gonflé d'actions de la Foncière lyonnaise, de la Société lyonnaise des eaux et de l'éclairage, du Monde vie et du Monde incendie, il voit immobilisée une bonne partie de son capital de 100 millions et de ses réserves de 80 millions.

Le Suez s'est relevé de 125 francs. Le canal est plus en sûreté entre les mains des Anglais que lorsque M. de Lesseps le protégeait par son ascendant moral sur Arabi. Le canal est sauvé, telle a été l'opinion du public financier lorsqu'est arrivée la nouvelle du débarquement du général Wolseley à Ismaïlia. Le trafic a été interrompu pendant quarante-huit heures. Mais les recettes du 20 au 29 se sont élevées au chiffre respectable de plus de 1,400,000 francs, toute réserve faite des sommes dues par le gouvernement anglais pour le passage des cuirassés et des transports.

La Compagnie du Panama va émettre, le 7 septembre prochain, 250,000 obligations de 500 francs rapportant 25 francs, au prix de 437 fr. 50. Le produit de cet emprunt doit être affecté au paiement des actions du chemin de fer de Colon-Panama, dont la compagnie du canal inter-océanique s'est rendue acquéreur. On peut toutefois se demander pourquoi la société n'a pas cru devoir appeler les 250 francs qui restent à verser sur les actions avant de créer un capital-obligations qui ne paraîtra peut-être pas suffisamment gagé.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

